LE DEVOIR

fais ce que dois

LES VOYAGES hone HONE Permis: 50178
1460 avenue Union
Montréal H3A-2B8 Qué.
845-8221
TEMPÉRATURE
Au Québec 1 — Si vous étiez à La Havane 28

Vol. LXIX - No 52 | Chutes de neige. Maximum 2. | Montréal, samedi 5 mars 1977 | Férie | 25 CENTS

Radio-Canada

Trudeau invite le CRTC à enquêter

par Lise Bissonnette

OTTAWA — Ce qui se pressentait depuis de nombreux jours aux Communes d'Ottawa s'est enfin énoncé clairement hier matin: la Chambre a reçu copie d'une lettre du premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, au président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), M. Harry J. Boyle, réclamant l'institution d'une enquête sur la façon dont la Société Radio-Canada remplit son mandat.

Le premier ministre croit "impérieux" d'obtenir un rapport du CRTC sur ce sujet d'ici le premier juillet "étant donné la gravité de la question", écrit-il.

Mais du même souffle il n'hésite pas à formuler un titanesque devis de travail: il aimerait un rapport sur le comportement des deux réseaux de Radio-Canada, français et anglais, et cela "d'une façon générale et plus particulièrement dans leurs émissions d'affaires publiques et d'information."

Enfin M. Trudeau demande au CRTC de l'éclairer sur "l'opportunité" de créer une commission royale d'enquête "sur l'ensemble des questions relatives au service public de radiodiffusion."

En rendant publique la missive de M. Trudeau, le ministre des Communications, Mme Jeanne Sauvé, a précisé hier que le CRTC était "entièrement libre des moyens" qu'il pourrait prendre pour conduire cette enquête.

A son avis cependant, et comme le suggère aussi M. Trudeau dans sa lettre, le CRTC pourra avoir recours à des spécialistes de l'extérieur pour examiner les actions de Radio-Canada. Et elle croit que l'organisme pourrait très bien utiliser la technique d'analyse de contenu qu'il a mis au point pour rendre récemment un avis sur la campagne anti-loi 22 qu'avait menée le poste radiophonique CFCF à Montréal.

Les réactions ont été lentes à venir et surtout prudentes hier. Le CRTC n'en a émis aucune officiellement et étudiera bien sûr pareille énorme demande avant de se prononcer. Rappelons que la lettre de M. Trudeau n'a pas valeur contraignante et que le Conseil reste libre d'y donner ou non suite.

Du côté de Radio-Canada, le président, M. Al Johnson, accepte déjà la tenue d'une telle enquête. Il a refusé hier toutes les conversations avec des journalistes mais a émis en fin d'après-midi un communiqué. "Nous avons toujours, en tant que société responsable devant le Parlement et le public, accepté ces enquêtes en y apportant notre entière collaboration, d'y affirmer M. Johnson. Nous avons toujours constaté qu'elles ont appuyé et renforcé la notion de radiodiffusion publique au Canada."

Pour le reste il s'inscrit toujours en faux, comme il l'avait fait il y a une semaine devant un caucus libéral en colère à Ottawa, contre les "doutes qu'on a fait peser sur Radio-Canada surtout sur ses émissions de nouvelles et d'actualité."

Il affirme que la Société ne changera pas ses normes journalistiques parce qu'il y a une enquête en cours. "C'est seulement en agissant ainsi que nous permettrons au public canadien de juger ces normes à leur mérite."

Il a de plus souhaité que ce qu'il appelle déjà une "commission" soit composé de "personnalités jouissant de la plus haute crédibilité publique et journalistique, capables de porter des jugements indépendants, objectifs et professionnels exigés par une telle enquête."

A d'autres niveaux de la direction de Radio-Canada, on garde le silence, même s'il est évident que règne la plus grande nervosité. Les journalistes ont reçu une lettre les enjoignant de ne pas se substituer aux autorités pour faire des commentaires mais ils ne peuvent guère s'empêcher de montrer leur agacement envers ce que plusieurs ressentent comme une "chasse aux sorcières" qui vient de prendre un nouveau tournant.

Aucun fait nouveau quant à la "partialité" de Radio-Canada ou autre défaut ne semble avoir donné le coup de pouce final à la décision de M. Trudeau d'avoir recours au CRTC. Selon Mme Sauvé, il était tout simplement temps de "clarifier l'atmosphère". La Société Radio-Canada, déclarait-elle hier matin aux Communes en réponse aux questions de l'opposition, "ne peut certainement pas continuer sa programmation ou continuer à exercer son rôle dans une atmosphère de doutes et de suspicions."

Les journalistes de la Societe ont trouvé un appui inattendu en la personne de l'exleader conservateur, M. John Diefenbaker qui craint un "macchartysme" canadien autour de cette affaire," salissant ceux qui sont innocents au Québec, et qui devraient être perçus comme tels."

En face, on maintient que le problème est grave. Il n'y a pas que des ministres ou des députés qui aient critiqué Radio-Canada, soutient Mme Sauvé, mais d'innombrables citoyens. Pour sa part elle a transmis au Secrétariat d'Etat, responsable au Parlement de Radio-Canada, des plaintes écrites reçues à son bureau. Et au cours de ses nombreux voyages et rencontres avec la population, dit-elle, elle ne cesse d'être saisie verbalement de plaintes du même ordre.

"Nous ne cherchons pas à faire une

Voir page 6: Trudeau

Village olympique

Le comité Marsan suggère d'en faire un complexe résidentiel

par Clément Trudel

L'hypothèse retenue par le comité chargé de jauger l'avenir du village olympique et d'en faire part au ministre Claude Charron a été officiellement rendue publique hier. Il s'agira de confier à un organisme sans but lucratif le soin d'offrir en location 980 logements répartis dans les deux pyramides dont le coût atteint $86,3 millions, mais dont la valeur marchande se situe à $36,8 millions.

Le comité, dirigé par l'architecte Jean-Claude Marsan, poursuit toutefois sa tâche sur le deuxième volet de son mandat et devra produire, dans un mois environ, un autre rapport sur l'avenir du parc olympique. Le ministre délégué au Haut-Commissariat de la jeunesse, des loisirs et des sports, M. Claude Charron, doit lundi prochain divulguer les termes d'une entente intervenue entre le club de baseball des Expos et la Régie des Installations olympiques (RIO) pour la location du stade olympique; il est plausible qu'il livre à cette occasion ses commentaires sur le rapport "Marsan."

C'est un "défi" que lance le comité chargé d'étudier l'avenir du village olympique et il faudra "conviction, dynamisme et rigueur" pour le relever, soutient le mémoire qui justifie ainsi le choix du comité, de préférence aux multiples options suggérées par le public.

"Le village demeure dans le domaine public, lequel bénéficiera également de l'augmentation de la valeur de l'immeuble... Selon les programmes gouvernementaux existants, un tel organisme est éligible à un prêt à un taux préférentiel (8% sur 50 ans) et à une subvention initiale égale à 10% du coût de l'investissement". Le comité rappelle que 25% des logis (près de 250) pourraient entrer dans le programme dit le supplément au loyer, ce qui permettrait d'introduire une catégorie de citoyens "à revenus plus modestes" dans le groupe des futurs occupants de ces pyramides.

Il faut toutefois s'entendre sur l'expression "loyers économiques" et sur le "revenu moyen par ménage" ($17,000) qui donnerait accès à l'ex-village des athlètes olympiques. Une entreprise privée responsable offrirait un peu moins de $37 millions pour cet ensemble, juge le comité qui avance un programme d'équipement ($5,5 millions, dont $600,000 en réfrigérateurs) à court terme, avant l'ouverture au public des deux pyramides qui offrent quelque 700 espaces de stationnement et une aire commerciale dont le loyer serait de $9 le pied carré.

Chaque demi-pyramide contient 245 logements ainsi répartis: 34 studios, 56 logis à une chambre; 136 de deux chambres et 19 de trois chambres. Si l'on retient l'hypothèse Marsan, celle d'un organisme sans but lucratif (qui pourrait être municipal ou gouvernemental, imité de l'Office Municipal d'Habitation ou de la Société d'Habitation du Québec) voici donc la grille des prix en 1977 (les chiffres entre parenthèses donnent une idée du loyer en 1967):

studio: $180 (...30); 1 chambre: $285 ($345); 2 chambres: $350 ($414); 3 chambres: $600 ($691).

Le loyer inclut chauffage, air climatisé, électricité et taxes d'eau en plus des "aménités": piscine intérieure, intercom, portier, sauna, salle communautaire.

Les studios et les logis d'une chambre auront cuisinière et réfrigérateur tandis que les 2 et 3 chambres seront en plus dotés de laveuse-sécheuse et de lave-vaisselle. Sauf les trois chambres, ces logis ne donnent pas dans le "luxueux", d'après le rapport qui essaie de suggérer une mise en valeur selon des modes "socialement justifiables et économiquement raisonnables", suivant les termes mêmes de son mandat.

Selon le sociologue urbain Vito Ahtik, qui a rédigé l'un des dossiers, la plupart des options qui s'offraient au départ constituaient des "obstacles".

Il y a bien les coursives extérieures, les vastes terrasses, la belle vue sur le parc et le Jardin Botanique, le sentiment de sécurité qu'éprouveraient les locataires avec ces verrous spéciaux et les détecteurs de fumée. Mais que pouvait-on réaliser à partir d'une construction où des murs portants se retrouvent à tous les 24 pieds? Il a fallu s'en tenir à la vocation, d'habitation de l'ensemble, quitte à y introduire des services complémentaires.

On dut éliminer le rêve d'un casino ou d'une auberge pour étrangers de passage; pas d'hôpital ni de cliniques; pas de propriété; rien qui entraînerait un chambardement de la plomberie en place ne pou-

Voir page 6: Village



Un groupe d'une vingtaine d'hommes d'affaires les plus influents du p ays ont fait part hier au premier ministre du Canada et à quelques-uns de ses collègues de leur inquiétude face à l'économie. M. Trudeau est encadré de M. Rod Bilodeau, à gauche, président de Honeywell Ltd. et de M. Alf Powis, de Noranda Mines. (Téléphoto CP)

au sommaire

- Lalonde suggère aux provinces d'ouvrir des cliniques d'avortement — page 2
- Le CRTC doit d'abord réfléchir: un éditorial de Michel Roy
- De qui Maclean's s'est-il fait le messager? une analyse de Claude Ryan — page 4
- Les industriels réduiront leurs investissements
- Le racolage industriel continue — page 13
- Le Québec d'après le 15 novembre vu de Washington: une enquête de Louis Balthazar — page 14

Un grave séisme en Roumanie

VIENNE, Autriche (AP) — Un violent tremblement de terre de magnitude 7,2 à l'échelle Richter a ébranlé hier soir l'Europe centrale de Rome à Moscou, frappant particulièrement la Roumanie où le séisme aurait fait plusieurs centaines de morts et quasiment détruit le centre de la capitale.

D'après les services d'écoute de la BBC, le président Nicolas Ceaucescu a promulgué un décret réquisitionnant toutes les ressources nationales pour mener à bien les opérations de secours, et notamment l'envoi d'eau, de pain et d'aliments de première nécessité aux régions sinistrées.

"Nous ne disposons d'aucun bilan officiel, mais d'après ce que nous entendons autour de nous ici, il y aurait des centaines de tués, voire plus", a déclaré un garde de l'ambassade américaine à Bucarest interrogé par téléphone depuis

Voir page 6: Séisme

- Vous avez manqué des documents importants ?
- Vous voulez avoir à portée de la main des statistiques sûres ?
- Vous voulez monter votre propre documentation d'un format pratique sur les sujets d'actualité ?

LES DOSSIERS DU DEVOIR

En vente chez votre dépositaire et chez votre libraire

Le budget, la langue et la constitution

Premier véritable test pour le PQ

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Premier véritable exercice de gouvernement pour le Parti québécois, la session de l'Assemblée nationale qui s'ouvrira mardi après-midi sera dominée par trois principaux éléments:

- un budget par lequel le gouvernement tentera d'asseoir sa crédibilité auprès des milieux financiers étrangers et des milieux d'affaires québécois;
- la politique linguistique qui permettra de vérifier la capacité du Parti québécois à établir au Québec un consensus social sur les grandes questions nationales;
- et en arrière-plan, l'amorce du grand débat constitutionnel qui atteindra son point culminant lors du référendum.

Élu le 15 novembre, assermenté 11 jours plus tard, le gouvernement de M. René Lévesque aura eu à peine un peu plus de trois mois pour préparer cette première session, sans oublier la mini-session convoquée en décembre pour expédier les affaires laissées en suspens par le gouvernement précédent. Durant ces trois mois, le Conseil des ministres n'en a pas moins préparé un important programme législatif dont les grandes lignes seront rendues publiques par le discours inaugural mardi.

C'est le premier ministre, M. René Lévesque, qui, après quelques mots de bienvenue du Lieutenant-gouverneur, prononcera le discours inaugural. Il reprendra en cela la tradition instaurée par l'ancien premier ministre Jean-Jacques Bertrand et abandonnée par Robert Bourassa en 1971.

Ce discours, à la rédaction duquel ont participé plusieurs ministres et les principaux conseillers de M. Lévesque, devrait être très substantiel. D'une manière très générale, on connaît cependant les grandes préoccupations du gouvernement ainsi que les principaux thèmes que le premier ministre développera. Le gouvernement a déjà fait connaître aussi certaines de ses intentions législatives, de telle sorte que l'on peut dégager un portrait de l'activité politique au cours des prochains mois.

Sur le plan économique, plusieurs mesures seront annoncées. Le geste du gouvernement qui retiendra le plus l'attention sera sans aucun doute le premier budget du ministre des Finances, M. Jacques Parizeau. Celui-ci avec une marge de manoeuvre financière très réduite sera dans l'obligation de présenter une meilleure performance qu'en 1973 alors qu'il défendait sur les hustings le "budget de l'An I". Parmi les objectifs poursuivis, il faut en retenir au moins deux: éviter toute hausse d'impôts et réduire substantiellement les programmes d'emprunts gouvernementaux. Des engagements ont été pris à cet égard. Il sera également intéressant d'observer si M. Parizeau, comme le prévoit le programme du parti et comme l'a réclamé le PQ lorsqu'il formait l'opposition officielle, indexera les tables d'impôt.

Ce budget aura une grande importance tant au Québec qu'à l'étranger. Les milieux d'affaires et les financiers attendent avec impatience ce premier test de compétence du gouvernement péquiste. Sur le plan interne, le budget de M. Parizeau retiendra l'attention des Québécois dans la mesure où il permettra la réalisation des engagements électoraux du parti.

Toujours sur le plan économique, cette session sera marquée par le "sommet économique" qui se tiendra ce printemps. Celui-ci pourrait amener le gouvernement à poser un certain nombre de gestes tant législatifs qu'administratifs, notamment une révision de la loi sur les mesures anti-inflationnistes. La session devrait par ailleurs donner lieu à un certain nombre de mesures pour aider les petites et moyennes entreprises. Et il y aura la lutte contre le chômage qui en principe est, a-t-on déjà déclaré à plusieurs reprises, une préoccupation constante du gouvernement. Enfin notons qu'un projet de loi concrétisera le projet de création de la Société de développement coopératif.

Sur le plan social, le gouvernement de M. Lévesque a été élu alors que le con-

Voir page 6: Session

Ouganda: la terreur érigée en système

—par—
JEAN-CLAUDE POMONTI
correspondant du Monde

NAIROBI — "Pendant la nuit des tueries, nous n'avons pas entendu un coup de feu. Seuls quelques bruits sourds provenaient des pièces voisines. De temps à autre, nous entendions un cri bref, et puis c'était le silence. Apparemment, ils étaient étranglés, et leurs têtes étaient écrasées, car les planchers étaient jonchés d'yeux et de dents." Tel est le récit de M. Geoffrey Ougali, un rescapé de la prison de Makindye, quartier général de la police militaire ougandaise.

M. Mugabi affirme, de son côté, avoir été arrêté à Kampala le 17 février parce qu'il avait bien connu autrefois M. Obote, l'ancien président ougandais renversé par le maréchal Amine. "J'ai été enbarqué dans un camion, où nous nous sommes retrouvés une quarantaine", a-t-il raconté. Interné à Makindye, il a vu le lendemain plusieurs camions militaires y amener des soldats, aussitôt enfermés dans les cellules "C" et "D", les "chambres d'élimination". Les meurtres se sont produits la nuit suivante. M. Mugabi a reçu l'ordre, ainsi que d'autres prisonniers ougandais, de charger les corps sur des camions. Il a été libéré le 20 février grâce à un mensonge: il a affirmé à l'officier de garde avoir été arrêté pour avoir "refusé de laisser quelques soldats emmener mon amie". Il s'est aussitôt enfui vers le Kenya, où il est arrivé deux jours plus tard.

Les témoignages sur les massacres en Ouganda peuvent être partiels et même exagérés. Ils sont tous horribles. Un témoin parle de quinze corps flottant sur la rivière Malaba, qui marque la frontière entre l'Ouganda et le Kenya. L'autre décrit les commandos du maréchal Amine tirant à vue sur les membres des ethnies Acholi et Lango, dans les bourgs de Gulu, Lira et Apac. Ces raids auraient fait trente-cinq morts et des dizaines de blessés. Les soldats se seraient alors déplacés des villes vers les villages...

Des réfugiés ont rapporté que "des centaines de personnes" ont été arrêtées et que deux cents corps, y compris ceux de femmes et d'enfants, auraient été retrouvés dans une forêt en bordure de la route Kampala-Jinja. Des universitaires, des hommes d'affaires, des religieux, des officiers et même des ministres sont portés disparus. Un témoin de la tuerie de Gulu a affirmé avoir "décompté trente-quatre cadavres dans les rues".

Comment ne pas finir par les croire? Les massacres ont commencé au lendemain de la prise du pouvoir par le futur maréchal, le 25 janvier 1971. Le nouveau président ougandais s'était alors retourné contre les ethnies Acholi et Lango, proches du président déchu, M. Milton Obote. L'année la plus sanglante a sans doute été 1972. Les partisans de M. Obote, alors exilé en Tanzanie, avaient tenté de reprendre le pouvoir par la force. La terreur a suivi leur échec.

Selon une technique à laquelle il n'a pas renoncé depuis, le maréchal s'est efforcé de détourner l'attention, à l'époque, en rompant bruyamment avec Israël et en expulsant la communauté indo-pakistanaise d'Ouganda.

Depuis, disparitions et violences ont marqué l'histoire d'un régime dont les méthodes rappellent singulièrement celles des "tontons macoutes" de l'ancien président François Duvalier, à Haïti. Un président de cour, M. Kiwanuka, est arraché de son fauteuil de juge, et aussitôt tué. L'une des femmes du président Amine aurait été retrouvée découpée en morceaux dans le coffre d'une voiture. Le corps de son beau-frère, M. Ondaga, un ancien ministre des affaires étrangères, aurait été jeté en pâture aux crocodiles du Nil. L'épouse et les deux enfants d'un officier supérieur interné ont été tués, leur voiture ayant été écrasée par un char alors qu'ils revenaient d'une visite à la prison. Enfin, il semble acquis que Mme Dora Bloch, la vieille dame israélienne retenue en otage à Entebbe, a été arrachée de son lit d'hôpital et étranglée.

Les "explications" du maréchal se ressemblent: accidents de voiture, tentatives d'évasion. Aucun corps n'est produit, aucune enquête sérieuse n'est tolérée.

Quelle est l'étendue des derniers massacres? Les estimations les plus prudentes s'élèvent à quelques centaines de tués, peut-être un millier. Certains réfugiés qui ont franchi la frontière kényanne — ils se comptent par centaines — ont parlé de trois mille tués en l'espace d'un mois. Selon l'un d'entre eux, les unités loyales au maréchal Amin se sont répandues, dès le 25 janvier, dans le nord du pays, en tuant les gens.

"C'est la quatrième fois en dix-huit

Voir page 6: Ouganda

Un service d'imprimerie ultra-rapide!
Bas prix & Qualité assurée
Impressions
2120 Drummond 842-6405
1417 Mackay 284-0482

Au symposium "Dire"

La presse pourra assister au panel sur l'information

(Ottawa, par Lise Bissonnette) – Les journalistes qui ont accepté de participer à un panel sur la "couverture de presse" faite au Parti libéral fédéral, au cours d'un symposium qui a lieu aujourd'hui à Ottawa, ne le feront pas à huis clos.

Les organisateurs du symposium, qui tiennent pour le reste à garder la journée bien au secret, en ont décidé ainsi avec d'autant plus de logique qu'au moins deux des participants, le rédacteur en chef du DEVOIR, M. Michel Roy, et l'animateur du "60" à Radio-Canada, M. André Payette, leur ont fait savoir qu'ils ne se rendraient pas à cette rencontre si la presse n'y était pas admise.

Devant un parterre de députés libéraux, les panelistes auront à répondre à une question qui ne s'embarrasse pas de nuances: "Êtes-vous pour ou contre les libéraux fédéraux et pourquoi?" Au lendemain d'une semaine fertile en rebondissements aux Communes d'Ottawa autour des plaintes d'éminences du Parti à l'égard de Radio-Canada, le menu créait bien des appétits qui auraient été déçus par le huis-clos.

Même "admis" à l'heure du lunch et lors du panel, les reporters auront dû trouver leur chemin eux-mêmes car ils n'ont jamais été invités à faire quelque couverture de ce symposium, entièrement centré sur les problèmes de "communications" du Parti et en particulier sur ses relations avec les media. C'est ainsi que la presse ne pourra profiter de l'exposé du professeur Maurice Pinard sur les tendances de l'opinion au Québec et au Canada, après l'élection de novembre dernier.

Intitulé pourtant ouvertement "Dire", le symposium qui aura lieu à l'Université d'Ottawa cherche surtout, si l'on en croit son programme, à pénétrer les députés québécois de leur qualité de "communicateurs" et de ses difficultés à la veille d'importants rendez-vous électoraux.

Présents avant même d'être discutés, les problèmes de communication avec la presse ont atteint un niveau rocambolesque cette semaine quand l'agence de publicité appartenant au directeur de la Commission d'information du Parti libéral, M. Jacques Bouchard, a demandé à un correspondant parlementaire à Ottawa de "simuler" son propre métier et d'interviewer les députés à leur sortie du symposium, sans rien en publier toutefois, et contre rétribution bien sûr. Ces fausses entrevues seraient recueillies sur bande magnétoscopique pour des fins d'apprentissage, semble-t-il. L'honneur du métier exige de dire que le journaliste a refusé.

Les libéraux refusent

Le discours ne sera pas télédiffusé

QUEBEC (PC) — Le discours inaugural de la session de l'Assemblée nationale, qui aura lieu mardi, ne sera pas télévisé, contrairement à ce qui avait été convenu.

C'est ce qu'a annoncé hier le leader parlementaire du gouvernement, M. Robert Burns, en expliquant que les libéraux ont refusé de donner leur consentement pour cette télédiffusion.

Visiblement déçu, M. Burns a fait savoir que depuis un mois, tous les représentants des partis politiques à l'Assemblée nationale avaient donné leur consentement pour qu'on télédiffuse en direct des discours des cinq chefs de parti.

Jeudi soir dernier, cependant, MM. Jean-Noël Lavoie, député de Laval, et Robert Lamontagne, député de Roberval, respectivement leader parlementaire et whip du Parti libéral à l'Assemblée nationale, ont rencontré M. Burns pour signifier que leur formation politique refusait de donner le consentement pour cette télédiffusion.

En vertu d'un règlement basé sur la tradition parlementaire, il est interdit aux postes de radio et de télévision de transmettre des images ou des débats du Parlement.

Pour suspendre l'application d'un règlement, on doit obtenir au préalable le consentement de tous les députés, ce qui n'a pas pu être réussi cette fois-ci.

M. Burns a expliqué qu'il avait rencontré d'abord M. Rodrigue Biron, chef de l'Union nationale et député de Lotbinière, qui avait donné son consentement à la télédiffusion.

De même, les députés indépendants Fabien Roy, de Beauce-sud et Camil Samson, de Rouyn-Noranda avaient consenti à ce que tout le public puisse assister par la voie de la télévision à l'ouverture de la session parlementaire.

Quant aux libéraux, leur porte-parole, M. Jean-Noël Lavoie, avait fixé quatre conditions pour donner leur consentement, selon M. Burns.

Ces conditions étaient:

- que la diffusion des discours des cinq chefs de parti soit faite au complet, "in extenso";
- que seuls, les discours soient télédiffusés en direct;
- qu'un temps égal soit consacré à tous les partis politiques;
- que Radio-Québec alimente en images tous les autres postes de télévision en direct.

M. Burns avait accepté ces quatre conditions des libéraux avant d'apprendre leur refus de dernière minute.

Selon le député de Maisonneuve, les libéraux ont finalement refusé de donner leur consentement parce qu'ils craignent que le chef de l'Opposition, M. Gérard-D. Lévesque, "ne fasse pas le poids" vis-à-vis du premier ministre, M. René Lévesque.

"M. René Lévesque est un communicateur hors-pair, mais on ne peut pas en dire autant du chef libéral", a commenté M. Burns.

De son côté, le porte-parole libéral et député de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, a affirmé que cette première tentative de télédiffuser les débats "était de l'improvisationpure et simple," à laquelle son parti politique ne se mêlerait pas.

Selon M. Lavoie, les préparatifs pour cette séance de télédiffusion n'ont duré que 10 jours, de sorte que plusieurs problèmes techniques n'avaient pas été réglés à l'avance.

Le Parti libéral demeure néanmoins en faveur du principe de la télédiffusion, mais suggère qu'un comité neutre, sous la direction du président de la Chambre, M. Clément Richard, étudie toute la question.

Le rapport de ce comité sera soumis à l'Assemblée nationale et y sera débattu, propose le député de Laval.

M. Lavoie constate également que le gouvernement du PQ "administre à coup de conférences de presse et est trop porté sur le spectacle".

Une délégation conservatrice au Moyen-Orient

OTTAWA (PC) — Une délégation de cinq députés conservateurs, dirigée par M. Claude Wagner, président du comité du caucus conservateur sur les affaires extérieures, entreprendra samedi une tournée de 23 jours au Moyen-Orient et en Grèce.

La délégation se rendra en Iraq, en Egypte, en Arabie saoudite, en Syrie, en Israël et en Grèce, à l'invitation des gouvernements de chacun de ces pays, a annoncé M. Wagner, dans un communiqué remis à la presse.

Dans chaque capitale, la délégation aura des entretiens avec les dirigeants politiques sur des sujets de relations bilatérales et sur des questions d'importance internationale, a-t-il ajouté.

Outre M. Wagner, la délégation est composée de MM. Robert Wenman, Health Macquarrie, Bill Kempling et Sean O'Sullivan.

Ottawa suggérera aux provinces d'ouvrir des cliniques d'avortement et de planning

OTTAWA (CP) — Le gouvernement a annoncé hier d'importantes modifications à sa politique de planification familiale, en faisant part de son intention de lancer une campagne de publicité sur la planification des familles et de suggérer aux provinces de libéraliser leurs politiques en matière d'avortement.

Le ministre de la Santé et du bien-être, M. Marc Lalonde, a expliqué hier que dorénavant son ministère, plutôt que de répondre simplement aux demandes qui lui étaient adressées, aura une politique de promotion vis-à-vis la planification des familles.

Le ministère de M. Lalonde demandera en outre aux gouvernements des provinces de mettre sur pied des cliniques d'avortement qui seront affiliées directement aux hôpitaux. Ces cliniques auront comme tâche de conseiller les femmes sur la planification familiale, mais leur mission rejoindra aussi le counselling sur la fécondité, le dépistage du cancer, l'hygiène maternelle générale, l'auto-examen des seins ainsi que le rôle des parents et la vie familiale.

Nous demanderons également aux gouvernements des provinces de reviser leurs lois sur l'âge du consentement, a précisé M. Lalonde, en soulignant que dans certaines provinces, de jeunes filles pouvaient se marier, avec le consentement de leurs parents, avant même qu'elles ne soient d'âge à pouvoir légalement se faire prescrire des anovulants.

Le gouvernement préparera en outre un programme scolaire de planification familiale, qui sera mis à la disposition des provinces à l'intention de leurs commissions scolaires.

La première étape du programme de publicité du gouvernement sur la planification familiale prendra la forme d'un dépliant qui sera inséré dans une livraison prochaine de chèques d'allocations familiales.

"Ces mesures, a souligné M. Lalonde, serviront à réduire le nombre des naissances indésirées et par conséquent tous les problèmes qui en découlent: abandon des enfants, piètres soins, etc.

M. Lalonde a fait part de ces décisions à un groupe de représentantes d'organisations féminines nationales. Sa déclaration fait suite aux recommandations du comité sur la loi sur l'avortement, mieux connu sous le nom de commission Badgley.

Ce rapport Badgley soulignait que le système actuel d'avortement dans les hôpitaux est injuste du fait qu'il est réglementé de façon différente par les gouvernements des provinces, les administrateurs d'hôpitaux et la profession médicale.

Les Canadiens consacrent plus d'argent aux avortements qu'aux mesures préventives et anticonceptionnelles, soulignait le rapport.

M. Lalonde a précisé que les cliniques dont il propose la création devraient être affiliées directement à des hôpitaux généraux et ne devraient pas nécessiter de nouvelles installations ou entrainer de nouvelles dépenses.

Si les provinces devaient accepter le projet énoncé hier, le coût en serait partagé par le fédéral, selon les termes d'une nouvelle loi sur les services sociaux qui sera présentée au Parlement.

Le service de planification familiale du gouvernement fédéral peut compter sur un budget de plus de deux millions cette année pour la promotion, la formation de personnel, la recherche.



En proie à de graves difficultés financières, la veuve de Sir Winston Churchill a dû vendre cinq oeuvres de son mari aux enchères de Christie's, à Londres. Le tableau qui apparaît sur la photo, et qui a pour titre Mimizan, a été acheté au coût de $82,000 par un amateur. (Téléphoto AP)

Dans le secteur public

La CSD suggère de créer un Institut de recherche au service des parties

Le président de la CSD, M. Paul-Émile Dalpé, a préconisé hier une révision complète du système de négociation dans le secteur public et, notamment, la création d'un Institut de recherche "neutre" au service des parties, dont les chiffres serviraient de base "plus objective" à l'argumentation des groupes en présence.

M. Dalpé a fait cette proposition à l'occasion d'un panel intitulé "Négociation dans le secteur public: arrêtons le suicide collectif". Les invités de la CSD, qui s'adressaient à l'assemblée plénière de cette centrale, étaient le professeur Léo Robach, du département de Relations industrielles de l'Université de Montréal, M. Gaston Lefebvre, sous-ministre adjoint de la Fonction publique québécoise, M. Claude Ryan, directeur du DEVOIR, et le vice-président délégué du Conseil du patronat du Québec, M. Ghislain Dufour.

Le ministre de la Fonction publique, M. Denis De Belleval, avait été invité à participer au panel mais il a dû se faire remplacer par son sous-ministre, lequel a préféré ne pas épiloguer sur les projets gouvernementaux dans ce domaine. Outre cette absence remarquée du principal représentant patronal de la fonction publique québécoise, la CSN, la CEQ et la FTQ brillaient par leur absence dans ce débat qui les concerne directement.

Les représentants de la CSD se sont dits justifiés de lancer un débat public sur cette épineuse question dans la mesure où ils ont un peu plus de 3,000 membres touchés par cette importante négociation. De plus, comme le précisait la convocation, "une question fondamentale comme la négociation dans ce secteur ne peut être laissée unilatéralement aux mains seules des syndicats et du gouvernement qui y sont impliqués. La traditionnelle victime qu'est l'usager des services publics doit contribuer aussi au débat", et c'est de ce point de vue que s'est placée la CSD dans son document de travail.

Le professeur Robach, pour sa part, a reproché, au système de relations de travail dans le secteur public d'être un peu trop "calqué" sur celui du secteur privé. Mais, a-t-il dit, le système en place n'a jamais vraiment été essayé à cause du grand nombre de lois d'exception qui ont marqué son application. Ajoutant que le malaise ressenti par le public n'était pas particulier au Québec, M. Robach a déploré qu'aucun bilan n'ait été effectué des expériences de négociations passees.

A son avis, il conviendrait de décentraliser davantage les négociations, d'instaurer un mode de négociation permanente avec droit de grève équivalent et d'accélérer le processus d'arbitrage, dont la congestion envenime le climat de façon permanente dans les institutions publiques. Quant à l'institut suggéré par la CSD, il a proposé de le détacher du gouvernement. Mais, a-t-il dit, le travail de cet institut n'empêchera pas les divergences d'opinion entre les parties.

Le représentant du Conseil du patronat, qui se retrouvait pour la première fois devant une instance syndicale, a appuyé l'idée de concertation mise en pratique hier par la CSD à l'occasion de ce panel. Peu enclin à concéder un droit de grève permanent aux syndiqués, il a défendu le principe de l'intervention de l'État dans la détermination des services essentiels. Appuyant par ailleurs l'idée d'une négociation permanente, mais sans droit de grève, il a accepté d'emblée la proposition de la CSD pour la création d'un institut neutre.

M. Dufour a insisté ensuite sur la nécessité d'accélérer le règlement des griefs car, a-t-il dit, l'accumulation des problèmes entre les négociations pousse actuellement même les syndicats du secteur privé à revendiquer un droit de grève permanent, comme c'est le cas actuellement aux États-Unis.

ÉTÉ '77
VOTRE ÉTÉ '77 SERA ANGLAIS!
Proctor-Bouchereau propose aux jeunes un programme d'été, passionnant et original, grâce auquel ils augmenteront considérablement leur connaissance de l'anglais. Professeurs hautement qualifiés — Attention personnelle à chaque élève — Environnement entièrement canadien anglais — films; spectacles, folklore, excursions culturelles.
Pour plus de détails, appelez 288-6624.
PROCTOR-BOUCHEREAU LTÉE, Bureau 550, 550 rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec. H3A 1E6

COLLÈGE PRIVÉ
RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC
SCIENCE DE LA PAROLE
620.01
DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (D.E.C.)
PROGRAMME PRÉ-UNIVERSITAIRE
TESTS D'ADMISSION
COURS DU SOIR: VENDREDI 18 MARS
COURS DU JOUR: SAMEDI 12 MARS
— ANIMATION
— COMMUNICATION
— THÉÂTRE
— FRANÇAIS
POSSIBILITÉ DE PRÊTS ET BOURSES
PROGRAMME DES ÉTUDES ENVOYÉ SUR DEMANDE
CONSERVATOIRE LASSALLE
1290, ST-DENIS, 8e ÉTAGE MONTRÉAL H2X 3J7
TÉLÉPHONE: 288-4140

Un médecin est coupable de trop grande publicité

par Alain Duhamel

Le tribunal des professions a maintenu les sanctions du comité de discipline de la Corporation professionnelle des médecins du Québec à l'égard de l'un de ses membres dont la pratique s'appuyait sur une publicité trop voyante.

A la suite de la parution fréquente pendant un an dans au moins un quotidien de Montréal d'une annonce du Centre interprovincial faisant état de services rapides d'interruption des grossesses, de chirurgie mammaire, etc., le syndic de la Corporation professionnelle décidait de traduire devant le comité de discipline le médecin qui bénéficiait de ladite publicité.

Bien que le nom du médecin n'ait jamais apparu dans les annonces du Centre interprovincial, le comité de discipline a pu établir que le Centre référait invariablement ses clients au même cabinet, fixant même le jour et l'heure du rendez-vous sans que les patients en aient convenu avec le médecin. Devant ces faits, le comité de discipline condamnait M. Lucien Bachand à une radiation d'un mois et une amende de $1,000.

Le tribunal des professions a maintenu cette sanction. Le tribunal estime en effet que le médecin, même s'il n'avait jamais autorisé la parution des annonces publicitaires, avait négligé de manifester clairement son indépendance à l'égard du Centre interprovincial.

"Ajoutons qu'il est presque incroyable que ce médecin ait pu retirer un bénéfice des activités publicitaires de cette agence sans aucune autre considération que l'amitié plus ou moins prononcée qu'il pouvait avoir pour ses dirigeants. A tout événement, il faudrait être naïf pour croire, dans les circonstances révélées par la preuve, que l'appelant n'approuvait pas les agissements de cette agence de publicité qui lui fournissait des clients au moyen d'annonces que les règlements déontologiques de sa profession lui interdisaient de faire directement".

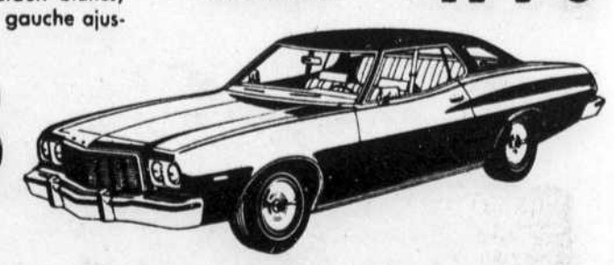
De plus, le tribunal des professions a jugé irréprochable la présomption de culpabilité dans l'appréciation des faits par le comité de discipline. "En effet, dès lors que le Syndic avait mis en preuve un faisceau de circonstances qui laissaient sérieusement présumer que l'appelant n'était ni étranger ni opposé à la publicité illégale dont il bénéficiait, il appartenait à ce dernier de renverser, par une preuve convaincante, cette présomption d'autorisation tacite et, partant, de culpabilité que les témoignages et les écrits avaient créée".

LIQUIDATION DES MODÈLES 1976
(AVEC MILLAGE)



1976 GRAND TORINO
2 portes ou 4 portes H.T., moteur 350, pneus radiaux blancs, protecteurs de pare-chocs avant et arrière, dégivreur électrique, radio AM, miroir gauche ajustable, moulures latérales. AIR CLIMATISÉ, VITRES TEINTÉES.
$6490. SPÉCIAL $4770

1976 LTD
2 portes ou 4 portes, moteur 350,
Air climatisé, vitres teintées, servofreins, pneus radiaux blancs, radio AM, dégivreur électrique, batterie H.D., miroir gauche ajustable, moulures latérales, protecteurs de pare-chocs.
$6586.50 SPÉCIAL $4885



Communiquer avec Rémi Lavigne PRÉSIDENT
CONCORDE-FORD SALES LTÉE
ROXBORO
4463, BOUL. DES SOURCES 684-2300

La démolition des pyramides aurait coûté $10 millions

par Clément Trudel

Le rapport du comité présidé par l'architecte Jean-Claude Marsan sur le Village olympique livre les renseignements suivants:

— il en aurait coûté $10 millions environ pour démolir les deux pyramides, d'où la décision de procéder à un réaménagement;

— la solution retenue ne correspond pas à l'ensemble des suggestions contenues dans les 381 réponses que reçut le comité par suite d'annonces parues, sollicitant des projets pour le Village. Dans l'ordre, les Montréalais auraient voulu: un centre de congrès ou un hôtel ou motel de luxe; une résidence pour personnes âgées ou un immeuble commercial où auraient pu loger des bureaux (en partie gouvernementaux), des restaurants et autres commerces;

— le rapport des vérificateurs (24 janvier 1977) parle d'une convention qui aurait été négociée entre le COJO et les Terrasses Zarolega Inc., portant sur des honoraires versés en excédant des montants prévus aux contrats. Les comptables Bastien, Normandin, Barrière et Associés n'ont pas pu examiner ces documents et se bornent à noter un excédent de $1,246,000 dans les honoraires versés à Terrasses Zarolega.

A la Régie des Installations Olympiques (RIO) hier, personne ne voulait expliquer le contenu du rapport du vérificateur; à la trésorerie de la RIO, on considère cet aspect du rapport comme "sub judice", un tribunal étant présentement saisi de poursuites contre des responsables ou consultants de Terrasses Zarolega:

— pour réaliser le "défi" lancé par le comité Marsan de confier à un organisme sans but lucratif la responsabilité de trouver des locataires, il faudra au préalable obtenir que la ville de Montréal amende son règlement 4841 et que l'on redresse certaines difficultés quant à "l'assiette foncière". Montréal n'a en effet autorisé que "l'habitation" au village. On scrute aussi des servitudes;

— au nombre des mémoires verses en annexe, l'on note celui des architectes Dastous et Durand qui se défendent d'avoir copié l'ensemble de Baie-des-Anges (France) et établissent le coût réel du village à $59 millions plutôt qu'à $84 millions;

— la différence serait due à des dépenses que les autorités publiques auraient de toutes manières assumées pour accueillir 10,000 athlètes en 1976;

— pourquoi ne procéderait-on pas à un tirage au sort des droits à ces logements, quitte à offrir en prime, gratuitement, un logis à quelques gagnants? Le comité Marsan reproduit une étude exhaustive sur cette "loterie" pour finalement douter de la viabilité de l'ensemble du village, si l'on optait pour une loterie;

— le village olympique est bien situé si l'on tient compte du réseau routier, mais il est coupé de toute vie de quartier, ce qui pousse le comité Marsan à suggérer que l'on permette, côté sud de Sherbrooke, la construction d'habitations pour mieux favoriser l'intégration de ce qui peut être considéré comme un "gros" village moyen québécois de 2000 à 3000 habitants;

— le comité Marsan était formé de cinq membres: MM. Marsan, directeur de l'Ecole d'architecture de l'Université de Montréal; Jean Gérin-Lajoie, directeur

Voir page 6: Démolition



Cette pyramide a coûté $43 millions. Elle a une jumelle. L'on saura bientôt si ce "Village olympique" sera confié à un organisme sans but lucratif, comme le recommande le rapport Marsan. Le tout a une valeur marchande de $37 millions. Il s'agit maintenant de trouver des modes de mise en valeur "socialement justifiables et économiquement raisonnables". (Photo Le Devoir - par Alain Renaud)

Couture souligne l'insuffisance des cours de français dans les COFI

par Rodolphe Morissette

Le ministre de l'Immigration du Québec, M. Jacques Couture, a fait connaître cette semaine à son homologue fédéral, M. Bud Cullen, la prétention du Québec à contrôler lui-même les mécanismes d'adaptation des immigrants à la société québécoise. Et sans fermer la porte à la possibilité de cours autres que de français dans les Centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI), M. Couture a tenu à souligner l'insuffisance des cours français qui y sont consentis par le gouvernement fédéral.

On se rappelle que le 24 janvier dernier, le ministre québécois de l'Immigration avait ordonné la suppression des cours de langue anglaise dispensés aux adultes dans les COFI, cours qui sont subventionnés par les Centres de main-d'oeuvre du Canada. M. Cullen avait réagi assez mollement à l'initiative du nouveau ministre québécois, non sans avoir noté que ces cours d'anglais ne représentent qu'une faible partie du budget des COFI et que seules les immigrants francophones ou les allophones qui maîtrisent déjà le français y sont admissibles.

Dans sa déclaration de mercredi dernier, M. Couture a commencé par proposer une interprétation de son geste du 24 janvier: la suppression des cours d'anglais dans les COFI avait pour but de "signifier l'intolérable situation dans laquelle nous enferme la politique fédérale en cette matière, qui s'assure le contrôle du recrutement et de la sélection de tous les immigrants désireux de suivre un cours de langue pour se préparer au marché du travail".

Cette fois-ci, M. Couture a élargi la perspective en affirmant la suprématie du Québec touchant le contrôle des mécanismes d'adaptation des immigrants au Québec. Quant à la question de juger si des cours autres que de français doivent se donner dans les COFI, il a indiqué que la responsabilité première d'évaluer ces besoins doit revenir au gouvernement québécois.

Le ministre de l'Immigration a justifié la prétention du Québec par "l'esprit de la constitution" canadienne, laquelle accorde aux provinces une juridiction exclusive en matière d'éducation et d'affaires sociales.

Enfin, M. Couture en a profité pour annoncer qu'une législation prochaine fera du français la langue du travail. Conscient de la nécessité d'une langue seconde dans bien des cas, M. Couture a signalé que son ministère tenait néanmoins à juger de ces besoins.

L'AFPC sort après 10 ans de son anonymat politique

OTTAWA (PC) — Le syndicat des fonctionnaires fédéraux, fort de 177,000 membres, est sorti de son anonymat politique, hier. Il a lancé une campagne dans le dessein de convaincre le gouvernement fédéral de prendre à sa charge tout le système des pensions.

C'est la première fois depuis ses dix années d'existence, que l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) prend position sur une question politique, a déclaré le président Andy Stewart. Il a ajouté que ce ne serait pas la dernière.

"On a dit ce matin que le géant sortait d'un long sommeil; je pense qu'il est bon de le souligner", a dit M. Stewart au cours d'un entretien.

Hier, l'AFPC a fait publier des annonces dans 40 grands quotidiens du pays.

On y dénonce le commerce des pensions auquel se livre le secteur privé et on exhorte le lecteur à demander au gouvernement fédéral d'occuper tout le champ des pensions au Canada, afin que les travailleurs soient débarrassés des soucis financiers au moment de leur retraite.

Décision de la Cour d'appel

Pas de second procès pour l'ex-agent Samson

par Alain Duhamel

L'ex-agent Robert Samson, de la Gendarmerie royal du Canada, n'aura pas un nouveau procès dans la cause qui lui a valu une peine d'emprisonnement de sept ans.

Robert Samson avait été accusé et trouvé coupable d'avoir posé en juillet 74 une bombe près de la demeure de la famille Dobrin, à ville Mont-Royal, bombe qui devait lui éclater entre les mains. Malgré le témoignage de l'accusé, les tribunaux n'ont jamais pu enterminer hors de tout doute les motifs réels des agissements de Robert Samson.

La défense réclamait un nouveau procès car elle soutenait que le juge de première instance avait admis des témoignages illégaux et fait des recommandations préjudiciables aux jurés, notamment en refusant une motion de verdict dirigé qui aurait mené à l'acquittement.

Durant le procès, l'accusé Samson a prétendu qu'il s'était rendu à la demeure des Dobrin à la suite d'un appel anonyme. C'est en voulant retirer la bombe, selon sa version, qu'elle lui aurait éclaté entre les mains. Sur ordre du tribunal, Samson avait même révélé le nom d'un informateur de la GRC, informateur qui fut appelé à la barre des témoins. La défense estime qu'il était illégal de recevoir le témoignage de cette personne et que, la preuve n'ayant pas démontré que Samson avait bel et bien posé cette bombe, le juge aurait dû accueillir la requête de verdict dirigé.

Or les juges de la Cour d'appel n'ont trouvé, ni dans la Loi des secrets officiels, ni dans la Loi canadienne de la preuve, quelque article qui permettrait de rendre illégal le témoignage de l'informateur. Et dès lors que l'agent Samson avait donné le nom de son informateur, la Cour d'appel estime que la Couronne ou la défense pouvait demander le témoignage de cette personne. "Et même si nous supposions que le nom de l'informateur n'aurait pas du être révélé, il ne s'ensuit pas que les renseignements ainsi obtenus doivent être rejetés, la règle, dans la mesure où elle s'applique, a été conçue pour la protection du public et non pour la protection de l'accusé", peut-on lire dans le texte du jugement.

La défense reprochait au juge de première instance d'avoir incité les jurés à mettre en doute le témoignage de l'accusé sur son comportement avant l'explosion de la bombe. La Cour d'appel note que les agissements de Samson, un agent de police expérimenté, ne concourent guère à son innocence. L'agent Samson, après avoir reçu l'appel anonyme l'informant de la présence d'une bombe, a agi seul, sans en avertir ses supérieurs ou un autre agent de police. Après l'explosion, il n'a pas rapporté les incidents dans les plus brefs délais à ses supérieurs. Du reste, durant le procès, la défense s'était opposée avec succès à ce que la déposition de l'agent Samson auprès de ses supérieurs soit produite devant le tribunal.

Maurice Hébert à son procès

À la suite d'une enquête préliminaire de deux jours, le juge R. Lefrançois, de la Cour supérieure, a envoyé à son procès l'avocat criminaliste Maurice Hébert, sous des accusations de fraude et conspiration de fraude.

Les accusations ont trait à une série de transactions bancaires effectuées en juillet et août 1975 à une succursale de la Banque canadienne nationale, à Verdun, pour des montants de $135,000 et $59,000.

D'autres personnes sont reliées à ces transactions et des accusations ont aussi été portées contre elles et notamment Robert Samson. En effet, en décembre dernier l'ancien policier de la Gendarmerie royale du Canada, condamné à sept ans d'emprisonnement pour avoir posé une bombe près d'une résidence de ville Mont-Royal, comparaissait sous des accusations semblables pour les mêmes actes.

Recteur de Laval

Plusieurs candidatures

Les noms de plusieurs personnalités du monde universitaire et de la scène politique provinciale seraient déjà inscrits sur la liste des candidats au poste de recteur de l'Université Laval de la Vieille capitale. On a mentionné, entre autres, MM. Jean-Paul Lallier et François Cloutier, anciens ministres du gouvernement Bourassa, et MM. Marcel Rioux et Fernand Seguin, scientifiques bien connus.

Le mécanisme d'élection du prochain recteur de l'Université Laval a été déclenché mardi dernier et les membres du collège electoral, ceux de la communauté universitaire et les diplômés de l'institution ont jusqu'au 15 mars, à midi, pour présenter des noms de candidats possibles.

Outre les noms de MM. Lallier et Cloutier, lesquels n'ont pas posé eux-mêmes leur candidature, on a noté ceux de MM. Arthur Tremblay, sous-ministre des affaires intergouvernementales, Marcel Rioux, sociologue enseignant à l'Université de Montréal, Fernand Seguin, spécialiste de la vulgarisation scientifique et Fernand Grenier, ex-doyen de la faculté des Lettres de l'Université Laval.

La liste des candidats sera rendue publique le 17 mars et le collège électoral procédera à l'élection le 4 avril.

Association des Diplômés de Polytechnique



Bernard Landry, député de Fabre
Ministre d'Etat au Développement économique

Monsieur Bernard Landry, député de Fabre et ministre d'Etat au Développement économique, sera le conférencier invité lors du banquet annuel de l'Association des Diplômés de Polytechnique, vendredi 11 mars 1977 à 19 heures 30, au Grand Salon de l'hôtel Le Reine Elizabeth.

"ASPIRATIONS ET MOTIVATIONS DE L'HOMME AU TRAVAIL"
"Séminaire destiné aux cadres"

Objectif: Montrer que le climat de travail et l'efficacité sont fonction du niveau de satisfaction des motivations individuelles et collectives.

Proposer des modes d'analyse de ces motivations et des modes d'action compatibles avec les objectifs d'un organisme.

Endroit: **Montréal, Place Bonaventure**
Date: **15, 16, 17, 18 Mars 1977**
Coût: **$295.00**/personne
(514) 875-8931

IMAGE et FORMATION

week-end

SAMEDI

À compter de 10 h, journée d'échange des timbres pour les jeunes philatélistes, au Centre Père Marquette, 1600, rue Drucourt, près de Papineau et Beaubien.

●

À 12 h 45, l'organisation des diplômés de McGill organise une tribune libre sur la Chine à la salle 132 du pavillon Stephen Leacock de l'université.

DIMANCHE

Concours de sculpture sur glace, à la place Ville-Marie.

●

À 14 h 30, à l'église Saint-Vince t-Ferrier, rue Jarry, "station de carême" sur le thème "la religion, affaire d'amour", précédée de la récitation du chapelet et suivie du Salut au Saint-Sacrement.

À 18 h 30, dîner-bénéfice de l'Union nationale à l'hôtel Reine-Elizabeth. M. Rodrigue Biron ainsi que le nouveau directeur général du parti, M. Bertrand Goulet, s'adresseront aux convives.

●

À 19 h 30, première d'une série de six rencontres sur le thème "le locataire et la loi" au cégep Edouard-Montpetit de Longueuil, 945, chemin de Chambly.

centraide
la nouvelle fédération des oeuvres.

INSTITUT CULTUREL ITALIEN
1200, rue McGregor Montréal
LUIGI FERRARI BRAVO
Professeur de Droit des Organisations internationales
à l'Université de Naples
et à l'École Supérieure de l'Administration Publique
donnera une conférence en français sur le thème
FÉDÉRALISME À TROIS ÉCHELONS: COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE, ÉTAT, RÉGIONS
Le Marché Commun Européen, un modèle à exporter ?
Lundi, 7 mars 1977, à 20h
Renseignements: **849-3473**

PLUS RIEN de MINI à la MINI!

Mini Loto

NOUVELLE STRUCTURE DE PRIX
4 FOIS PLUS DE GAGNANTS

4 grands prix $50,000 chacun
SÉRIE ET NUMÉRO COMPLET, EN ORDRE
UN DES 4 NUMÉROS COMPLETS, SANS LA SÉRIE, EN ORDRE $1,000
3 DERNIERS CHIFFRES DES 4 GRANDS PRIX, EN ORDRE $25
TOUJOURS 50¢

éditorial

Le CRTC doit d'abord réfléchir

Ce n'est pas un ordre, c'est une invitation que le premier ministre vient de transmettre au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). La distinction est capitale puisque rien dans la Loi sur la radiodiffusion ne fait obligation à cet organisme de réglementation d'obéir à des "ordres" du gouvernement, encore moins d'instituer des enquêtes sur Radio-Canada chaque fois que le Cabinet jugerait opportun de le faire.

C'est pourquoi on s'étonne que le président de Radio-Canada, M. A.W. Johnson, à peine publiée la lettre de M. Trudeau, s'empresse de déclarer que la Société appuie la décision et entend collaborer pleinement. C'est une offre de collaboration spontanée, qui pourrait assurément se révéler précieuse en temps utile, mais qui est pour le moins prématurée.

En effet, avant d'accéder à la demande du premier ministre et d'instituer une enquête sur la manière dont les deux réseaux de télévision de Radio-Canada s'acquittent de leur mandat "d'une façon générale et plus particulièrement dans leurs émissions d'affaires publiques et d'information", le CRTC doit s'accorder le temps d'étudier la requête, d'examiner et de préciser le mandat très général qu'on lui propose, au besoin de consulter la direction de Radio-Canada et, s'il le faut, d'amener le premier ministre à expliciter l'objet de l'enquête envisagée.

Il n'est écrit nulle part que le CRTC doive absolument s'exécuter et procéder à l'enquête; à la limite, il pourrait s'y refuser ou, tout au moins, décider d'en limiter la portée.

•

On ne voudrait pas ici couper les cheveux en quatre et mettre en doute l'opportunité d'une entreprise comme celle que propose le gouvernement. Mais on voudrait savoir pourquoi et comment le CRTC s'engagerait dans une voie aussi nouvelle qu'il n'a jamais empruntée dans le passé. Mme Jeanne Sauvé, ministre des Communications, voyait hier un précédent dans l'étude de contenu que le Conseil a faite l'an dernier à CFCF au sujet du traitement que cette station a réservé en information aux débats sur la Loi 22 à l'automne de 1975. Comment peut-on comparer une étude aussi restreinte, sur un seul sujet, durant quelques semaines, dans une seule station, avec une enquête aussi globale sur la manière dont les deux chaînes de Radio-Canada remplissent leur mandat "de façon générale"! Au surplus, il est demandé au Conseil d'accomplir cet examen en quatre mois.

La Loi sur la radiodiffusion prévoit que le Conseil "doit réglementer et surveiller tous les aspects du système de la radiodiffusion canadienne en vue de mettre en oeuvre la politique de radiodiffusion". Cette politique, clairement énoncée à l'article 3, porte notamment que "toutes les personnes autorisées à faire exploiter des entreprises de radiodiffusion sont responsables des émissions qu'elles diffusent, mais que le droit à la liberté d'expression et le droit des personnes de capter des émissions, sous la seule réserve des lois et règlements généralement applicables, sont incontestés".

Il est en outre prévu en vertu de cette politique que "la programmation offerte par le système de la radiodiffusion canadienne devrait être variée et compréhensive (c'est-à-dire complète) et qu'elle devrait fournir la possibilité raisonnable et équilibrée d'exprimer des vues différentes sur des sujets qui préoccupent le public, et que la programmation de chaque diffuseur devrait être de haute qualité et utiliser principalement des ressources canadiennes créatrices et autres".

Il est important de faire référence à ces deux passages de la politique de la radiodiffusion canadienne pour démontrer, premièrement, que le Conseil possède déjà le mandat de veiller à la mise en oeuvre de cette politique et, deuxièmement, que les parlementaires libéraux qui ont formulé des griefs à l'encontre des services d'information et d'affaires publiques du réseau français, sans préciser clairement la nature exacte de ces griefs, font sans doute état de cette politique bien plus que du mandat particulier attribué à Radio-Canada: reflet de la réalité canadienne et promotion de l'unité nationale.

Donc, si le CRTC, aux termes de la Loi, a déjà le pouvoir de veiller à l'application d'une politique semblable, pourquoi lui demanderait-on de faire enquête sur une question qui relève déjà de sa compétence? Ou bien le CRTC ne fait pas ce qu'on lui demande, ou bien il accomplit sa mission mais d'une manière qui ne satisfait pas le gouvernement.

Lorsque Radio-Canada se présente régulièrement devant le Conseil pour solliciter le renouvellement de ses licences, l'organisme de réglementation procède au cours des auditions à l'examen du rendement de la Société. Et comme il a décidé, à la date du dernier renouvellement, de reconduire les licences, il faut en conclure que les commissaires du CRTC s'estimaient satisfaits de la façon dont l'organisme d'Etat appliquait la politique énoncée dans la loi.

•

Mme Sauvé avait par conséquent raison de dire que le CRTC est "l'organisme le mieux préparé" à faire l'enquête. Assurément, puisque la loi l'appelle déjà à "surveiller la mise en oeuvre de la politique". Mais le ministre ajoutait que le Conseil doit procéder à une "analyse de contenus".

On l'a vu, le CRTC est chargé de veiller au respect de l'équilibre et à la variété. Certes, il doit à cette fin se préoccuper des contenus. Mais, suivant une tradition de prudence, et pour éviter de s'ingérer trop profondément dans la programmation et dans l'information, soucieux à cet égard de liberté d'expression et de liberté d'information, le Conseil s'abstient généralement d'édicter des règles rigoureuses quant aux contenus, s'efforçant plutôt d'assurer l'équilibre des points de vue, n'intervenant plus avant que s'il est saisi de plaintes, comme dans le cas de CFCF. Le CRTC et ses conseillers veulent de la sorte éviter de s'exposer à l'arbitraire. Comment, en effet, peut-on édicter des règles régissant la qualité, le bon goût, le sens de la mesure? Dans une société démocratique, un organisme de réglementation peut difficilement, sans tomber dans l'autoritarisme, déterminer les normes de l'objectivité en information.

Cette tradition de prudence s'est révélée, à l'exercice, plus saine, plus réaliste, plus respectueuse des droits du diffuseur que ne l'aurait été une politique rigoureusement normative et interventionniste.

•

Le gouvernement, on l'a dit, ne peut contraindre le CRTC à ouvrir une enquête sur Radio-Canada. Il a cependant le droit de lancer une invitation, compte tenu de l'évident malaise qui s'est manifesté à Radio-Canada par suite de nombreuses plaintes, émanant de divers milieux, quant à la compétence et à l'intégrité professionnelles de son personnel affecté aux affaires publiques et à l'information.

Il appartiendra donc au CRTC de juger. Mais il devrait étudier la question sous tous ses aspects et en toute liberté avant de rendre sa réponse au premier ministre. Il se peut que d'autres moyens, mieux employés à l'intérieur de la Société, produisent des résultats plus efficaces pour corriger les écarts signalés qu'une enquête comme celle qu'on demande, une enquête dont on ne sait pas encore si elle serait publique ou secrète, ni de quels pouvoirs disposeraient ceux qui l'institueront pour citer et interroger des témoins.

Cette prudence s'impose d'autant plus que le précédent pourrait être dangereux. Il suffirait en effet qu'une poignée de parlementaires, insatisfaits des orientations de la Radiotélévision d'État, se mettent à lancer des accusations sans preuves, créant ainsi un climat qui porterait le premier ministre à ordonner des enquêtes dans le seul but de ramener la Société dans une voie plus conforme aux intérêts du gouvernement ou du Parti ministériel. Il ne s'agit pas de mettre en doute la bonne foi des accusateurs, mais de signaler les risques qu'entraîne le procédé.

Michel ROY

L'ancien et le nouveau

Deux montagnes, un seul sommet

par JEAN MARTUCCI

Jésus gravit la montagne avec les trois qu'il a choisis: Pierre, Jean, Jacques. "Et l'aspect de son visage changea et ses vêtements devinrent d'une blancheur fulgurante". On peut bien arrêter là la lecture ou trouver que l'essentiel a été dit, mais c'est verser dans l'anecdote et passer à côté du message évangélique, surtout lorsqu'il s'agit de la version lucanienne du mystérieux événement.

Les trois compagnons de Jésus sont ici les mêmes qu'il prendra avec lui au mont des Oliviers. Déjà, dit Luc, ils sont "accablés de sommeil", comme au mont des Oliviers on les verra "endormis de tristesse". Les deux scènes sont si profondément reliées dans la pensée de Luc que, pour lui, Moïse et Élie s'entretenant avec Jésus ne peuvent que "parler de son exode qu'il va accomplir à Jérusalem", c'est-à-dire de sa sortie de ce monde et de son passage de mort à vie nouvelle.

Mort et Transfiguration sont indissociablement liées. Le mont Tabor de la tradition et le mont des Oliviers de l'Écriture se rejoignent en un même sommet. Pour Luc, Jésus est en prière sur l'une et l'autre montagne. La glorification qu'il connaît sur la première et l'agonie qu'il souffrira sur la seconde ne constituent qu'une seule et même réponse de Dieu exauçant l'appel de son Fils.

Cela, les disciples ne le comprennent pas. C'est un mystère dont ils ont peur: "Quand ils entrèrent dans la nuée," dit Luc, "ils furent saisis de frayeur". Ceux-là qui disent à l'heure de la gloire: "Il est bon que nous soyons ici, faisons trois tentes" ne savent pas ce qu'ils disent car ils refuseront de regarder en face l'heure de la mort: "Alors, l'abandonnant, ils s'enfuirent tous". Les disciples voudraient se complaire au mont du Tabor, mais ils tiendront à éviter le mont des Oliviers.

Et comment pourrions-nous les condamner puisque nous-mêmes, après deux mille ans de témoignage chrétien, avons mal à saisir que mort et transfiguration ne font qu'une même chose! Nous voyons tout au plus la résurrection comme une consolation qui viendra. Nous ne voyons pas la mort comme une transformation qui se réalise, un sommet de la vie. Pourtant, dit "Le Prophète", "c'est seulement lorsque vous boirez à la rivière du silence que vous chanterez vraiment. Et quand vous aurez atteint le sommet de la montagne, vous commencerez enfin à monter. Et lorsque la terre réclamera vos membres, alors vous danserez vraiment".

lettres au DEVOIR

Verres correcteurs et permis de conduire

La décision du coroner Maurice Laniel de considérer l'omission de porter des "verres correcteurs" comme une "simple" infraction au code de la route, ne modifiant en rien un verdict déjà rendu, par conséquent sans grand effet sur la responsabilité, pourrait avoir des répercussions insoupçonnées sur les rapports futurs entre les détenteurs de permis de conduire et le bureau des véhicules-moteurs.

Il est à craindre, en effet, que cette décision ne vienne compromettre la politique du ministère des Transports quant à l'importance d'une bonne vision dans la conduite d'un véhicule automobile.

De nombreuses personnes sont privées d'un permis de conduire à cause d'une vue souvent pas plus faible que celle d'un amétrope qui ne porte pas ses "verres correcteurs". Des centaines de conducteurs ont l'obligation de porter des lunettes alors qu'un oeil seulement est déficient. Plusieurs parmi eux ne les portent pas régulièrement et voudraient bien se défaire d'une restriction ennuyeuse.

Celui qui a oublié, perdu ou brisé ses "verres" et qui se prive de conduire, s'y risquera peut-être dorénavant puisque ce n'est pas plus grave que de rouler avec un phare éteint. Telle autre personne qui a déjà un permis de conducteur mais qui se fait refuser un permis de chauffeur lui permettant d'obtenir un emploi aura bien du mal à comprendre le bienfondé d'une telle décision.

Les personnes âgées qui vivent dans l'appréhension de perdre leur permis chaque fois qu'elles se présentent à leur examen de vue périodique demandé par le ministère des Transports ne verront plus facilement l'importance de se soumettre à ces examens préventifs.

Le ministère des Transports a mis plus de 20 ans à mettre au point sa politique et à faire accepter les restrictions au permis de conduire. Tout cela risque d'être remis en question.

Laurent MASSICOTTE, o.d.,
optométriste.

Québec, le 2 mars 1977.

Les ministres du PQ veulent-ils se réfugier dans une tour d'ivoire?

L'Association des Étudiants en Science politique de l'université McGill (McGill P.S.A.), dont les membres sont d'origines et d'idéologies différentes, a entre autres buts l'étude des événements d'actualité par le truchement de séances d'information et de discussions. Récemment, nous procédions à la formation d'un groupe de discussion sur les sujets suivants: a) la formule du référendum proposée relativement à l'indépendance du Québec; b) l'attitude du Québec face aux futures conférences fédérales-provinciales.

Le comité a invité les participants suivants: Claude Morin, Claude Forget, Claude Ryan et le professeur Daniel Latouche de l'université McGill. Tous ont accepté de participer à la discussion proposée pour le 15 février.

Toutefois nous apprenions par la suite que Monsieur Morin se désistait de son engagement, invoquant une réunion du Comité des priorités. Nous avons invité le ministre à nouveau, lui suggérant de nous indiquer toute autre date qui lui conviendrait. On nous apprit alors (dixit la secrétaire personnelle de Monsieur Morin) que le Parti québécois avait adopté une politique en vertu de laquelle les membres du Cabinet ne participent pas à des débats publics de ce genre...

Même si on admettait qu'en principe un gouvernement ou ses ministres peuvent refuser de se prêter à un débat public, nous croyons sincèrement que dans ce cas-ci, ils ont fait montre d'un piètre jugement: dans le contexte actuel, l'importance cruciale des problèmes de l'heure et les assurances répétées (de René Lévesque, conférences de presse: novembre 1976 et le 21 février 1977) du Parti québécois de définir ses politiques d'une façon précise et à la faveur d'un dialogue franc et ouvert, exigeaient indubitablement une tout autre ligne de conduite et un accueil moins... souverain.

Dans les circonstances nous devons mettre en doute la sincérité du Parti québécois qui prétend être intéressé à participer à des discussions franches, vraiment génératrices d'informations valables, c'est-à-dire le genre de discussion qui donne voix au chapitre à des personnes exprimant des points de vue DIFFÉRENTS.

A regret, force nous est de constater que le présent gouvernement semble s'intéresser à des discussions ou des rencontres favorables à ses intentions et ses desseins, c'est-à-dire le genre de rencontre publique assurant une réception quasi religieuse ou révérentielle comme dans le cas de la rencontre avec les étudiants de l'université de Montréal.

Nous tenons à déclarer que notre invitation vaut toujours, en tout temps.

Pour l'Association des Étudiants
en Science politique de McGill

Daniel RYAN,
Jacques BÉRARD,
Samuel SCHWISBERG

Montréal, le 28 février 1977.

Quand le lion se fait vieux

L'homme est fait de paradoxes et le sénateur Jean Marchand nous prouve quotidiennement son appartenance à l'humanité. Une semaine, il semble considérer la présence de séparatistes à Radio-Canada comme un danger pour l'unité canadienne; la semaine suivante, il menace de devenir séparatiste si le reste du Canada demeure insensible à la situation des francophones. Est-ce que M. le sénateur se prépare à faire une demande d'emploi à Radio-Canada? Est-ce que, tout simplement, les gens de la télévision d'État seraient rendus à une étape un peu plus avancée du raisonnement de M. Marchand?

Le vieux politicien et le jeune sénateur, celui qui mêle F.L.Q. et P.Q., celui qui voulait sauver le comté de Langelier mais qui s'est sauvé à Ottawa, celui qui ne savait pas ce que signifiait un "front", au temps des élections municipales de Montréal, est en passe de devenir le Don Quichotte de la politique québécoise et canadienne. Il faisait partie des colombes, il se prend maintenant pour un vautour — quand on a des plumes à perdre, peu importe. M. Marchand, avant de parler du morcellement du Canada, auriez-vous l'amabilité de recoller ou de rabouter vos raisonnements sur le sujet? Vous donnez le mauvais exemple à Mme Bégin, M. Chrétien et M. Ouellet; quand on sait à quel point ils sont influençables!

Un autre petit point en terminant. Ne commentez pas les accidents des autres devant les média car certains pourraient se rappeler ("Je me souviens") que vous fûtes, il n'y a pas très longtemps, un piéton forcé à Ottawa.

Sans rancune,

Georges DAIGLE

P.S. À quand un code d'éthique professionnelle pour les politiciens et les sénateurs?

Montréal, le 1er mars 1977.

La sécurité publique, l'ordre et les boissons fortes à la Baie James

Monsieur le directeur,

A la suite de la parution, dans "LE DEVOIR" du 1er mars, d'un article fournissant un compte rendu d'affirmations faites par M. Gérard Laquerre, président de la section Abitibi-Témiscamingue de l'Association des citoyens pour la défense des droits de la personne, des mises au point s'imposent. La Société de développement de la Baie James y est accusée de paternalisme, de discrimination à l'égard des ouvriers par rapport aux cadres, de perquisitions sans mandat, de répression sexuelle, de l'instauration dans le territoire de la Baie James d'un Etat policier.

Parmi les nombreuses inexactitudes qu'il convient de relever dans cet article, la première a trait au corps policier qui, selon M. Laquerre, compterait 400 hommes, soit "un policier pour environ 15 à 20 citoyens". En réalité, il n'existe pas, dans le territoire de la Baie James, de corps policier en tant que tel, mais un Service de la sécurité publique (SSP) fort divers: police, service-incendies, gardiennage des bâtiments, surveillance des aéroports, surveillance des accès routiers, services ambulanciers. Le personnel du SSP se compose de 11 officiers et 40 policiers (diplômés de l'Ecole de police de Nicolet), de 26 pompiers, et de 112 gardiens. On est donc loin des 400 policiers dont parle M. Laquerre.

Quant à des perquisitions qui, selon M. Laquerre, se seraient effectuées sans mandat, les déclarations faites à cet égard sont complètement et totalement fausses. Toute perquisition s'effectue en vertu d'un mandat obtenu d'un juge de paix, sur dénonciation écrite et assermentée sous la foi de motifs raisonnables et probables de croire qu'une infraction a été commise. Telle est la façon de procéder prescrite par le Code criminel et le SSP de la Baie James n'y a jamais dérogé.

Quant aux affirmations de M. Laquerre voulant que les ouvriers soient traités comme des collégiens dans un pensionnat, la Société de développement de la Baie James n'entend pas les commenter, les "règlements de chantiers" n'étant pas de son ressort. En toute justice, toutefois, il convient de signaler que le taux de criminalité dans le territoire de la Baie James est sensiblement inférieur à la moyenne dans les autres municipalités du Québec.

Jacques GAUTHIER,
Adjoint au président,
Information et
relations publiques,
Société de développement
de la baie James.

Montréal, le 1er mars 1977.

■ *Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.*

De qui Maclean's s'est-il fait le messager?

par CLAUDE RYAN

Dans sa livraison du 7 mars, le magazine Maclean's aborde un sujet à la fois très actuel et très complexe: les implications économiques d'une éventuelle séparation du Québec. On aurait cru que le magazine pousserait la sollicitude jusqu'à examiner les implications du séparatisme québécois non seulement pour le Québec, mais aussi pour les autres provinces. Sauf quelques mentions rapides au sujet des autres provinces, c'est toutefois le cas québécois qui a surtout retenu l'attention du correspondant de Maclean's à Ottawa, Ian Urquhart. Or, les chiffres et les conclusions que livre Urquhart sont fort décevants, parce qu'ils tournent beaucoup trop court, surtout au chapitre de l'identité des sources.

Les sommes que le Québec investit chaque année dans la fédération canadienne et les avantages financiers qu'il retire en retour de son appartenance à l'ensemble canadien, ont fait l'objet de maintes études dans le passé. Chaque fois, il fut impossible de tirer des conclusions précises et généralement acceptables. Selon que les études étaient faites à Ottawa ou à Québec, elles aboutissaient à des conclusions différentes. Ottawa avait tendance à conclure que le Québec retirait de la Confédération des sommes plus importantes que celles qu'il versait au gouvernement central sous forme d'impôts et de redevances. Québec, surtout lorsque les études étaient faites sous la direction de M. Claude Morin, qui était alors sous-ministre des Affaires inter-gouvernementales, avait au contraire tendance à conclure que le Québec était plutôt perdant.

Assez paradoxalement, la dernière étude connue remonte à 1973 et fut faite par le ministère des Finances du Québec. Elle fut rendue publique peu de temps avant l'élection générale d'octobre 1973. Elle concluait que, quelle que fût la méthode utilisée pour compiler les chiffres, le Québec, pour l'année 1971-72, sortait légèrement gagnant de ses échanges de taxes et de services avec le gouvernement fédéral. Suivant la méthode des flux financiers (comparaison entre les sommes versées au gouvernement fédéral par les citoyens et entreprises du Québec et les sommes que le gouvernement central retourne dans le territoire du Québec sous forme de dépenses ou de subventions), on dégageait un surplus net de $390 millions en faveur du Québec. Suivant la méthode des bénéfices reçus (évaluation des dépenses fédérales faites pour le Québec, directement ou non, en comparaison des sommes perçues au Québec par Ottawa), un surplus de $653 millions se dégageait en faveur du Québec.

L'étude faisait abstraction des opérations des sociétés de la Couronne et reposait dans plusieurs cas sur des approximations. Dans l'ensemble, elle concluait néanmoins à une amélioration dans le bilan financier entre le Québec et le gouvernement fédéral. Elle prévoyait aussi qu'un redressement observé par rapport aux années antérieures semblait devoir se poursuivre, voire s'accentuer, vu certaines améliorations apportées au programme de péréquation et au régime d'assurance-chômage. Quoi qu'il en soit, les chiffres mis au jour par les auteurs de l'étude n'avaient rien de sensationnel. Ils ne touchaient au surplus qu'un aspect, important certes mais fort incomplet, des relations économiques entre le Québec et l'ensemble du pays. Assez curieusement, la publication de l'étude vint mettre un terme à des interprétations contraires qu'on avait tenté de répandre à l'occasion de la campagne électorale de 1973. Mais elle ne suscita par la suite aucun intérêt. Et on apprit presque avec indifférence trois ans plus tard, de la bouche de M. Bourassa, que les travaux n'avaient pas été poursuivis à Québec.

Du côté d'Ottawa, on a toujours été plutôt laconique sur ces questions. Naguère, lors de la publication des résultats d'une première étude québécoise, vers 1965, le gouvernement fédéral réagit vivement et rendit publiques certaines données. Depuis ce temps, Ottawa s'est borné à divulguer bon nombre de données sur l'impact, par province ou par région, de tel programme ou de telle mesure fiscale. Ainsi, le ministère du Revenu national publie chaque année un compte rendu détaillé des sommes perçues par le fisc fédéral dans chaque province au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt sur les profits des sociétés. On connaît de même la répartition par province des sommes versées aux citoyens du pays au titre des programmes de sécurité du revenu comme les pensions de vieillesse et les allocations familiales. Mais aucun effort n'a été fait pour présenter un bilan consolidé des sommes versées chaque année à Ottawa par chaque province et des bénéfices retournés à chacune par le gouvernement central.

De part et d'autre, des calculs savants sont désormais en préparation en vue des débats décisifs qui s'annoncent sur l'avenir politique du Québec. Mais on n'avait pas l'impression que les résultats de ces études seraient disponibles avant un certain temps.

L'initiative de Maclean's

Que, devant les réticences manifestées par les deux gouvernements, dont aucun ne semble vouloir dévoiler son jeu pour l'instant, Maclean's ait cru devoir prendre les devants, cela est normal et intéressant. Vu la complexité et le caractère explosif du sujet, il importait toutefois que, pour être prise au sérieux, la revue torontoise informe le public avec précision au sujet de la méthode qu'elle a elle-même suivie.

Ian Urquhart, auteur de l'étude, affirme en effet que le Québec en 1975-76 aurait versé à Ottawa sous forme d'impôts de toute sorte une somme totale de $6.4 milliards et aurait reçu en retour des services évalués à $9.4 milliards, soit un écart net en faveur du Québec de l'ordre de $3 milliards. Ce chiffre dépasse si fortement les indications des études antérieures qu'au premier abord, il étonne. Aussi éprouve-t-on le besoin de connaître avec précision la méthode de calcul empruntée par Urquhart.

Or, tout ce qu'Urquhart juge opportun de livrer tient dans quelques lignes laconiques dignes des plus typiques bureaucrates fédéraux. Il a tenté, raconte-t-il, d'obtenir des renseignements auprès de M. Parizeau, ministre des Finances du Québec. La réponse des adjoints de M. Parizeau a été brève et sans réplique: "Absolutely no comment". Auprès de M. Donald Macdonald, ministre fédéral des Finances, Urquhart n'a pas obtenu davantage de succès. "Macdonald's department was even more nervous and coy when asked the same question. At first, they denied that any study was being done; then, in response to a follow-up question, simply refused to give any answer at all. Not even a 'No comment'. Says one well-placed Ottawa source: 'If a study is being done, and I'm not admitting that one is being done, it is being done on a very low-key basis and you'll never get your hands on it'."

En désespoir de cause, Urquhart a recherché le témoignage de quelques "autorités". Citant tour à tour Jean Chrétien, le professeur E.A. Safarian, Eric Kierans, André Raynauld, Aantal Deutsch et Albert Breton, il emprunte surtout à chacun des extraits de déclarations déjà faites antérieurement. Ces extraits restent trop généraux, cependant, pour justifier aucune conclusion sérieuse. Ainsi que le signale très justement Albert Breton, "it is a lousy subject. There is nothing you can say with certainty. Any guy who opens his mouth is an ass".

On aurait cru que ces mises en garde suffiraient à retenir Urquhart, mais on sous-estimait son talent de chercheur. Nonobstant les difficultés, "Maclean's, ajoute-t-il, a néanmoins tenté de prévoir ce que seraient les conséquences économiques générales de la séparation dans quatre domaines: les dépenses fédérales, les échanges commerciaux, les investissements et la monnaie". Vous attendez la suite. Vous avez hâte de savoir comment le journaliste s'y est pris, sur quelles sources il s'est appuyé. Mais abandonnez ces attentes. Sur la méthode qu'il a suivie, il n'aura rien d'autre à ajouter dans son article. Ici et là, il citera sans doute tel personnage avec qui il a causé au passage: c'est la méthode bien connue du "name-dropping". De chacun, il livrera tout au plus quelques propos très brefs, sans préciser le genre de rencontre qu'il a eue avec eux, ni les documents ou travaux sur lesquels l'un ou l'autre a pu s'appuyer pour faire certains pronostics.

Les chiffres sur les impôts québécois et les dépenses fédérales

Urquhart a additionné, au chapitre des sommes encaissées au Québec par Ottawa, les revenus de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, de la taxe fédérale de vente, des tarifs et des droits douaniers perçus au Québec, de la taxe sur le transport aérien, des contributions à la Caisse d'Assurance-chômage et de diverses sources non-fiscales telles les postes, la Banque du Canada, etc. Mais dans l'ensemble des revenus fédéraux, il y avait aussi les sommes qu'il faudra payer pour le financement du déficit de plus de $4 milliards encouru cette année-là (1975-76). Il y avait aussi les recettes des sociétés de la Couronne et certaines autres sources de revenus. Urquhart a-t-il obtenu une liste complète de tous les revenus fédéraux? Sur quoi s'est-il appuyé pour établir à $6.3 milliards la part du Québec dans ces revenus qui s'élèvent — selon des sources officielles — à plus de $32 milliards? Selon l'étude de 1973 faite à Québec, la part du Québec dans les revenus d'Ottawa s'établissait en 1971-72 à quelque 22%. Suivant les chiffres que présente Urquhart, elle aurait baissé en moins de quatre ans à un peu moins de 20%. C'est là une différence sensible. Pour la rendre plausible, il faudrait au moins l'expliquer. Mais Urquhart ne le fait aucunement.

Au chapitre des dépenses fédérales, Urquhart n'est pas davantage précis. Semblant tout ignorer de la distinction entre la méthode des flux financiers et la méthode des bénéfices reçus, il dresse une seule liste de chiffres, sans s'embarrasser d'explications ou de commentaires. Dans la présentation des dépenses, il aurait fallu établir une distinction entre celles qui furent financées à même les revenus réguliers et celles qui furent financées grâce à un accroissement de la dette fédérale, dont Québec devra assumer sa juste part. Mais on chercherait en vain des éléments dans le texte du rédacteur de Maclean's. Selon l'étude québécoise de 1973, la part du Québec dans les dépenses fédérales aurait été en 1971-72 de 25% suivant la méthode des flux financiers, et de 26% suivant la méthode des bénéfices reçus. Mais l'article de Urquhart, ne fournissant nulle part la somme totale des dépenses fédérales pour 1975-76, on ne sait pas à quel pourcentage il établit la part du Québec dans les dépenses fédérales pour cette année-là.

Les chiffres fournis en une matière aussi complexe varieront pendant longtemps suivant la source où ils auront été puisés. Seul un débat public prolongé, reposant sur une présentation complète des données de chaque partie, permettra éventuellement de discerner où loge la vérité. A ce stade-ci, on est néanmoins en droit d'exiger de toute personne ou publication qui prétend faire progresser la discussion qu'elle définisse clairement la méthode qu'elle a suivie et les sources sur lesquelles elles s'est appuyée. Comme Urquhart oeuvre dans la capitale fédérale et qu'il n'est pas spécialement connu pour l'expertise qu'il aurait personnellement acquise dans le domaine des finances publiques, on a l'impression qu'il s'est surtout alimenté à des sources fédérales qui tenaient à rester cachées. S'il ne pouvait nommer ces sources, on aurait au moins souhaité qu'Urquhart les identifie de manière générale. On aurait alors su, sans être tenté de le deviner, de qui lui-même et Maclean's se faisaient les messagers.

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910
Directeur: Claude Ryan
Rédacteur en chef:
Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint:
Georges Vigny
Directeurs de l'information:
Jean Francoeur
Pierre Laignon
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $55 par année, six mois: $30. A l'étranger: $60 par année, six mois: $33, trois mois: $21. Éditions du samedi: $15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

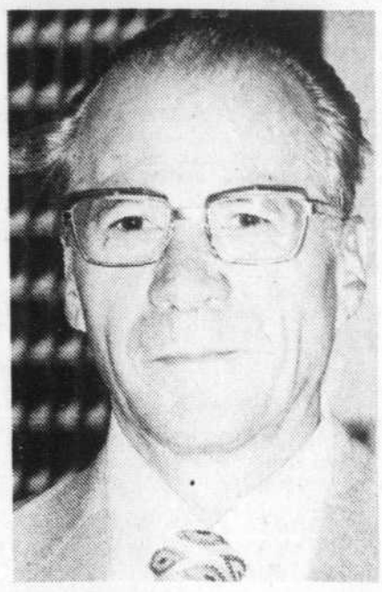
des idées **des événements** **des hommes**

Avant que la situation ne soit irrémédiablement gelée

Comment tirer parti de l'impasse née du 15 novembre entre Québec, Ottawa et l'ensemble du pays?

par

LÉON DION
collaboration spéciale au Devoir



■ Avant de quitter le Québec pour un voyage d'études qui doit le conduire en Europe pendant quelques semaines, le politicologue Léon Dion, de l'Université Laval, a voulu livrer de nouveau ses réflexions aux lecteurs du Devoir au sujet de la situation issue de l'élection du 15 novembre dernier. Au cours des dernières semaines, Léon Dion a eu de nombreuses conversations avec des collègues autant qu'avec des personnes de milieux très divers. Il a de même continué d'analyser les implications du scrutin québécois du 15 novembre dernier. Il revient à la charge avec un thème qui lui est cher: l'urgente nécessité de profiter de la période actuelle pour mettre au point un projet de solution qui ne serait ni l'une ni l'autre des deux positions extrêmes autour desquelles risque de se polariser prématurément l'opinion. Pareille polarisation serait, estime M. Dion, désastreuse.

Depuis le 15 novembre, on osait malgré tout espérer qu'avec le temps les dirigeants politiques du Québec et du fédéral en viendraient à se faire une juste évaluation de leur responsabilité à l'égard des citoyens. Chaque jour qui passe fournit au contraire un nouveau motif de désenchantement. Au rythme où vont les choses, la crise politique atteindra un dernier creux au cours de l'automne prochain. Et si on ne prend pas très vite les moyens de résorber cette crise, le mal sera sans rémission. Il en résultera non seulement l' "éclatement" à brève échéance du pays mais également, au Québec même, des ruptures socio-économiques et culturelles virtuellement irréparables. Qui, dans une pareille éventualité, oserait pousser le cynisme jusqu'à chanter victoire?

Nous n'en sommes heureusement pas là, pas encore! Il urge toutefois de comprendre que rien ne se résoudra par le simple recours à des incantations ou à de grandes simplifications, d'où qu'elles émanent.

Le diagnostic reste le suivant: c'est par une symbiose de la culture, de l'économie et de la politique qu'un pays se tient. Un système politique se brise quand il arrive que ces composantes, au lieu de s'agencer de façon à constituer une unité d'opération, se disloquent. Or c'est précisément pareille dislocation qui menace le Canada, y compris le Québec même.

Nombreux sont ceux qui admettent le diagnostic mais qui en tirent des interprétations erronées. C'est ainsi qu'en cherchant la source du mal, plusieurs se contentent de regarder du côté de Québec ou du côté d'Ottawa. On arrive de la sorte à conclure que si seulement le gouvernement du Parti québécois tombait ou encore si le gouvernement fédéral assouplissait quelque peu ses positions vis-à-vis des provinces, la crise serait du coup résorbée.

Il convient de le répéter: le résultat des élections du 15 novembre, loin d'être un simple accident de parcours, représente au contraire l'aboutissement d'un long et pénible cheminement. Il aurait pu être évité si l'on avait réagi à temps. On ne l'a pas fait. Le mal sourd de beaucoup plus loin, de beaucoup plus profond. Il a sa source dans le coeur de la société mais, tel un cancer, il est à présent répandu dans toutes les parties du corps social. Seule une chirurgie douloureuse parviendra à l'extirper.

Le danger d'une polarisation précipitée

Ce n'est pas à l'immolation du gouvernement du Parti québécois ni à l'autodafé de la confédération canadienne qu'il convient de convier le peuple canadien, mais bien plutôt à l'instauration d'une nouvelle symbiose de la culture, de l'économie et de la politique au Québec, bien entendu, mais aussi également dans toutes les parties du pays. La tâche que les circonstances assignent à tous les citoyens consiste à imaginer un nouvel ordre politique et constitutionnel qui reflètera le mieux possible les conditions sociales aussi bien que les aspirations individuelles et collectives telles qu'elles se présentent aujourd'hui.

Au lendemain du 15 novembre, on avait exprimé l'espoir que les hommes politiques refuseraient de ramener un débat qui comporte des conséquences aussi vitales pour l'avenir du pays à une simple querelle de chiffres et de gros mots. L'on doit maintenant renoncer à cet espoir. Les termes de "fédéralisme" et de "séparatisme" sont déjà devenus des armes de combat, des cris de ralliement pour les partisans. Le moment de l'ultime polarisation approche. Déjà les propagandes politiques québécoise et fédérale assimilent toute critique des positions du gouvernement du Québec à un choix en faveur du "fédéralisme" sous sa forme actuelle et toute critique des positions du gouvernement fédéral à une option en faveur du "séparatisme" québécois ne sont partagées que par de faibles proportions de la population. Plus encore: ces deux positions extrêmes n'expriment même pas les conceptions politiques des gouvernements en cause.

A moins d'un changement radical d'orientations chez les deux parties, les termes de "séparatisme" et de "fédéralisme" finiront par s'imposer comme les seuls choix possibles. Ils cristalliseront dès lors des modes totalitaires de pensée conduisant chacune des parties à stigmatiser le choix libre de l'autre comme un crime contre l'esprit.

Ce qu'il s'impose de permettre et ce qu'il importe aux gouvernements impliqués de promouvoir c'est la recherche d'une position intermédiaire entre les deux points extrêmes du continium constitutionnel qui réponde aux conditions sociales, économiques et culturelles d'aujourd'hui.

L'ambiguité et le caractère très général de leur propre projet favorisent la propagande des protagonistes. En insistant sur la nécessité d'obtenir d'abord l'indépendance politique pour ensuite négocier la nature des liens qui permettrait l'interdépendance économique, le Québec se fait inutilement des adversaires et s'attire d'acerbes critiques qui lui seraient épargnées s'il interprétait son programme de façon assez large. On y lit en effet: "...exiger d'Ottawa le rapatriement au Québec de tous les pouvoirs à l'exception de ceux que les deux gouvernements voudront, pour des fins d'association économique, confier à des organismes communs". Par ailleurs, quand le premier ministre du Canada dit et répète que le gouvernement fédéral est prêt à envisager des ajustements politiques et même une réforme de la constitution, on doit convenir qu'il ne s'enferme pas dans le **statu quo.** On comprend également qu'il ne puisse pas préciser tout de go sa pensée, pas plus d'ailleurs qu'il serait réaliste d'attendre du gouvernement du Québec qu'il explicite à ce moment-ci la formule: "l'indépendance politique dans l'interdépendance économique".

La tâche la plus urgente

Ce qu'il importe de faire, c'est de préparer le terrain en vue des grandes négociations à venir. C'est pourquoi l'on doit réclamer que soit mis en place un mécanisme susceptible de saisir au passage et de canaliser la dynamique du changement qui résultera des actions gouvernementales.

Le scénario qui se dessine dans les relations entre les gouvernements aboutit à la confrontation. Il s'agit d'en faire accepter un autre qui mène à la négociation.

Le gouvernement du Parti québécois n'est que l'instrument du projet collectif des Québécois. En raison même de la valeur insigne de ce projet, il est nécessaire de faire montre à son endroit de la plus grande exigence. Plusieurs articles de son programme soulèvent des inquiétudes parmi les collectivités les plus diverses. Certains ministres qui ont préféré faire des déclarations à gauche et à droite au lieu d'étudier leurs dossiers ont semé la confusion et nourri les craintes. Avec le début de la session parlementaire, le moment des clarifications est arrivé.

Le gouvernement du Parti québécois paraît avoir choisi de s'attaquer en premier lieu à la question linguistique qui fut le cauchemar de ses deux prédécesseurs. Il s'apercevra peut-être à son grand regret qu'il aurait mieux valu pour lui reporter cette question des plus complexe et chargée de passions à plus tard, une fois qu'il aurait rassuré ceux que d'autres aspects de son programme rendent méfiants à son endroit.

La tâche la plus urgente qui attend le gouvernement du Parti québécois consiste dans la restauration de la paix industrielle. Depuis le 15 novembre, tant dans les milieux patronaux que syndicaux, il s'est développé un climat de nervosité et d'appréhension qu'il importe de dissiper au plus tôt pour le bien de l'ensemble de la population. En convoquant, comme il le propose, un sommet des agents économiques pour le printemps, le gouvernement doit viser à proposer des objectifs clairs et acceptables par toutes les parties. Dissiper les craintes qui s'expriment à son endroit et qui risquent de produire une crise économique serait déjà une conséquence remarquable de cette rencontre. Si le gouvernement parvenait en outre à amener les agents économiques à se mettre d'accord sur les termes d'un "contrat social", les craintes les plus communément exprimées qui se manifestent aujourd'hui à son endroit et qui concernent son aptitude à maintenir ou à restaurer un haut niveau d'activité économique seraient amenuisées. On ne pourrait que lui savoir gré d'avoir mis fin au climat de confrontation qui paraissait s'être installé de façon permanente au Québec depuis cinq ans. La tâche, certes, ne sera pas facile. L'assainissement du climat social suppose que le gouvernement parviendra à concilier la rationalité économique et la rationalité sociale que les agents politiques et économiques ont jusqu'ici généralement tenues pour irréconciliables. Il ne saurait pourtant y avoir de véritable concertation que dans une synthèse de ces deux rationalités à première vue opposées et qui divisent les "technocrates" et les "humanistes", au sein du Parti québécois et du gouvernement.

Le référendum

Une autre question que le gouvernement du Parti québécois devra clarifier dans les prochains mois concerne les référendum sur le statut politique du Québec. C'est là une question beaucoup plus complexe que plusieurs ne l'estiment. On n'a qu'à se reporter à l'exemple britannique pour s'en convaincre. Lorsque le gouvernement anglais a choisi de demander à la population de décider par référendum si le pays allait ou non demeurer dans le marché commun européen, une méthode stricte de discussion fut imaginée et tous les aspects touchant au référendum furent soumis à un examen scrupuleux. Dans leur volume, **The 1975 Referendum,** David Butler et collaborateur ont montré l'extrême complexité du processus que la tenue de ce référendum a déclenché.

On doit s'attendre à ce que le gouvernement du Parti québécois renonce à monopoliser à son avantage le débat sur le référendum. Il devra surmonter la propension congénitale des membres du parti à l' "unanimisme". Le Québec est devenu trop plurailste, sur le plan national comme sur le plan social, pour souffrir qu'il y ait un seul groupe, serait-ce le gouvernement, **qui contrôle le déroulement** d'un événement qui concerne de façon vitale le présent et l'avenir de tout le Québec.

Déjà des individus et des groupes avisent aux moyens de s'organiser en vue de prendre une part active à la campagne du référendum et il faut espérer que ces efforts seront couronnés de succès. Car, encore une fois, ce n'est ni de l'intérêt d'un parti, ni de celui d'un gouvernement dont il s'agit, mais bien de celui d'un peuple. Pour cette raison, le gouvernement devrait créer un Conseil du référendum qui soit autonome vis-à-vis du gouvernement lui-même et au-dessus de toutes les factions et dont le mandat serait de statuer sur les modalités du référendum de même que sur la façon dont la question, le moment venu, serait posée aux citoyens. De la sorte le gouvernement et le Parti québécois éviteraient de se trouver à la fois juges et parties dans cette cause qui leur tient à coeur et à laquelle il n'est que naturel de s'attendre à ce qu'ils prennent une part très active.

Le gouvernement fédéral

Enfin, il faudrait espérer que le gouvernement du Parti québécois conviendra que la détermination du statut politique du Québec ne touche pas les seuls Québécois, mais qu'elle concerne en même temps tous les Canadiens de même que le gouvernement fédéral et les autres gouvernements provinciaux. Une fois admis le principe qu'aucune force extérieure ne peut légitimement tenter de briser la volonté des Québécois de déterminer eux-mêmes le degré d'auto-détermination politique que ces derniers souhaitaient pour eux-mêmes, la porte doit s'ouvrir large à la discussion avec tous les partenaires actuels du Québec de façon à créer la meilleure base possible de compréhension en vue de faciliter les difficiles négociations à venir.

Quant au gouvernement fédéral, en ce qui concerne la restauration de la stabilité politique, de la sécurité économique, sociale et culturelle de même que la sauvegarde des libertés individuelles et collectives pour les citoyens du Québec et ceux des autres provinces, il se voit octroyer une responsabilité au moins égale à celle qui échoit au gouvernement du Québec.

Pour que les provinces, et de façon bien spéciale, le Québec se retrouvent à l'aise dans un nouveau cadre juridique, la profondeur du redressement qui devra s'effectuer au niveau fédéral est insondable.

Il va s'agir d'abord pour le gouvernement fédéral de se résoudre à admettre qu'aucune politique du bilinguisme ne saurait satisfaire les exigences des provinces. Même s'il était vrai que l'implantation du français s'accomplit de façon rapide et sûre dans la fonction publique fédérale — ce que les récents rapports Coulombe et Bibeault sont loin de confirmer — et même si le français faisait d'incontestables progrès dans toutes les provinces — ce qui est contraire à la réalité — il faudrait quand même dire à tous ceux qui font de louables efforts pour apprendre le français qu'ils doivent s'attendre à de grandes déceptions s'ils anticipent que, ce faisant, ils contribuent à la résorption de la crise politique canadienne.

Le fond du problème

La véritable dimension de la crise politique canadienne est d'ordre institutionnel. Et c'est le coeur même des institutions qui est touché, non la périphérie.

Les hommes politiques fédéraux demandent: quels sont les changements administratifs ou même constitutionnels que les Québécois réclament et que la Constitution actuelle empêcherait d'effectuer? Que le Québec explicite les modifications qu'il voudrait voir apporter dans le domaine de la culture, des communications, et ainsi de suite, et l'on verra bien si le gouvernement fédéral sera incapable d'apporter les ajustements administratifs ou juridiques requis.

Il y a longtemps au Canada qu'on discute des juridictions respectives du fédéral et des provinces et que dans les faits on effectue des changements dans une direction ou une autre. Mais c'est faire montre d'une incompréhension totale du problème que pose aujourd'hui le Québec au reste du pays que de croire que c'est en se livrant au jeu du transfert des compétences particulières qu'on finira par le résoudre. Le Premier ministre fédéral l'a bien compris quand il a déclaré être personnellement prêt à discuter du champ des juridictions constitutionnelles avec le Québec mais qu'il était convaincu qu'aucune discussion à ce niveau ne parviendrait à satisfaire le gouvernement du Parti québécois.

Jusqu'ici, c'est au plan fonctionnel que les hommes politiques fédéraux ont envisagé le problème constitutionnel alors qu'au Québec c'est au plan structurel qu'on le situe. De la sorte, les deux parties pourront adopter des positions très voisines sur des points précis. Leur orientation fondamentale respective demeurera quand même aux antipodes. La première abordera chaque question à la pièce tandis que l'autre, même en discutant des aspects particuliers, gardera les yeux rivés sur l'ensemble. L'approche fonctionnelle suppose que le cadre général reste substantiellement inchangé, même dans l'hypothèse de nombreux changements de détails, cependant que, selon l'approche structurelle, chaque changement même mineur dans les modes d'agencement et d'opération des parties transforme l'ensemble et, au-delà d'un certain point, le fait éclater.

Il est évident que les agents politiques provinciaux et fédéraux ne peuvent poursuivre en même temps ces deux modes opposés de raisonnement et espérer trouver éventuellement des compromis satisfaisants pour les deux parties. Est-il encore permis de croire que les responsables — les élus du peuple — retrouveront la raison avant de faire la tournée des folies ou devrons-nous nous préparer à faire face à l'impasse?

lettres au DEVOIR

Livres québécois en France: introuvables!

En novembre dernier, ouragan de la chanson québécoise dans toute la France: du nord au sud, de l'est à l'ouest, pas une heure de la journée où n'était diffusé sur les ondes un chansonnier de chez nous, quand il ne se produisait pas dans une ville de province ou à Paris. Ces ambassadeurs sont depuis toujours les pionniers d'une culture que désirent connaître et approfondir plusieurs Français.

L'auditeur-lecteur soucieux d'en apprendre un peu plus long sur un pays lointain mais très proche de ses préoccupations franchit la porte d'une librairie et interroge les vendeurs sur les livres québecois qu'il possède ou éventuellement qu'il pourrait commander:

— "Le livre québecois, nous n'en avons pas. Il n'est pas diffusé en France. Nous avons régulièrement des personnes qui nous commandent des ouvrages de référence pour des travaux d'étude et nous ne parvenons jamais à les obtenir. Il en est de même pour le roman et la poésie. Nous demeurons parfois jusqu'à six mois sans réponse, tant du Québec que des diffuseurs parisiens."

Ceci se passe en 77 à Aix-en-Provence, ville universitaire où j'ai interrogé quelques libraires. A Marseille, le problème est le même. Et je n'ai pas le temps d'effectuer une tournée en France pour recueillir d'autres témoignages, mais il paraît certain qu'à partir de faits précis se situant dans des villes importantes sur le plan culturel, les mêmes événements se répètent ailleurs, exception pour les auteurs québecois édités directement en France.

Alors que l'on achète Vigneault ou Leclerc chez le disquaire le plus anonyme d'un village, pourquoi n'y trouverait-on pas Miron ou Tremblay? Ou tous ceux que le lecteur désire. Si la diffusion du disque est établie, pourquoi pas celle du livre? D'où vient le blocage? Un journaliste français écrit un article dans un quotidien important de province sur un auteur québecois: il est impossible de se procurer le livre en aucune librairie et le lecteur est renvoyé d'un endroit à l'autre sans jamais avoir en définitive ledit ouvrage entre les mains. De guerre lasse il ne sait plus où s'adresser et abandonne la partie. Personne ne répond à une commande. Si bien que l'auteur lancé par le journaliste français perd une audience dont nul ne peut prévoir la portée.

Je tiens à souligner l'action menée depuis plusieurs années par l'A.D.E.L.F. (association des écrivains de langue française), dont le président est Monsieur Robert Cornevin et citer le passage de l'un de ses articles, écrit dans Culture française:... "que le prix des livres soit le même de part et d'autre de l'Atlantique, qu'un approvisionnement régulier soit organisé et je suis sûr que les libraires français seront disposés à faire l'effort de présentation qui leur incombe."

J'en suis également convaincue. Qu'un service de diffusion soit mis en place non seulement à Paris mais dans toutes les villes importantes de province de façon à ce que les libraires puissent s'approvisionner régulièrement et répondre aux demandes immédiates du client. Avec une publicité adéquate, radio, télévision et journaux, demain les auteurs du Québec rencontreront en France un public aussi vaste que nos chanteurs. La demande est aussi importante pour le livre que pour le disque. De qui viendra l'initiative? De notre gouvernement? D'un service privé? Qui prendra le risque d'établir un circuit sérieux? Mettre sur pied une politique dynamique à long terme et la littérature québécoise connaît la place qui lui revient.

Marie-France O'LEARY
La Motte d'Aigues, Vaucluse, (France),
le 23 février 1977.

La faim du monde
avant la fin du monde
OXFAM

Simpsons

le jeu des coordonnés



Affirmez votre personnalité en portant des vêtements impeccables et des accessoires élégamment coordonnés.

A. Blazer classique "Asher Ltd" 55% polyester/45% laine. Modèle à devant droit. Marine, brun, vert, beige ou bleu-poudre. Tailles régulières, courtes, élancées 36 à 44 pour la plupart des statures. **$100**

Pantalon "Park Hall" de Simpsons, 55% "Fortrel" polyester/45% laine aspect toile. Passants de ceinture, jambes légèrement évasées. Beige, gris, bleu, naturel ou rouille. Tailles 38 à 44. **37.50**

B. Complet sport 3 pces "Wescott" 100% coton infroissable. Veston à devant droit non entoilé; gilet 4 boutons; pantalon à passants de ceinture, jambes légèrement évasées. Bleu denim avec surpiqûres contrastantes. Tailles 38 à 44. **$89**

Rayon 712 au deuxième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Accessoires

Pull à col roulé "Byford" d'Angleterre, entièrement diminué, 100% laine "botany" lavable à la machine. Bleu moyen, argent, beige ou brun. Tailles 38 à 46. *En ville seulement.* **32.50**

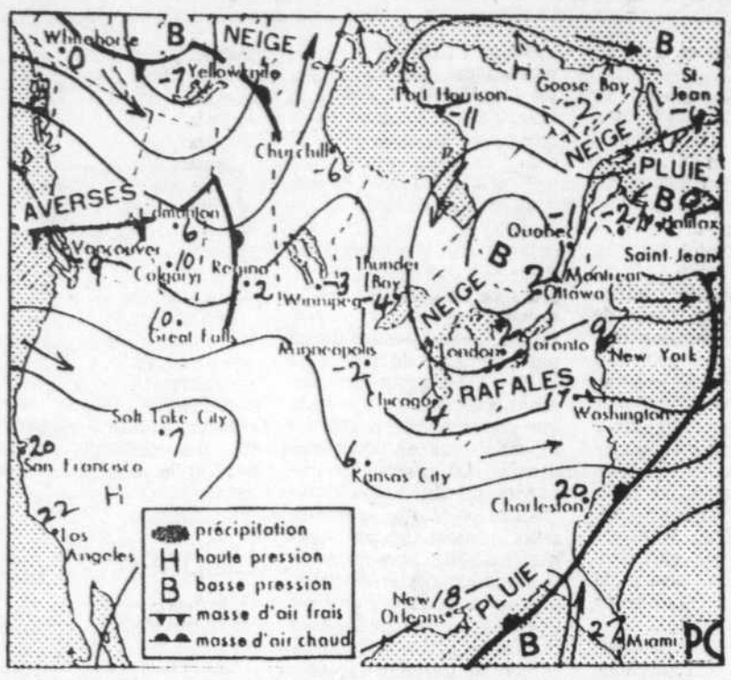
Chemise sport "Reflection" à manches longues, 65% polyester/35% coton. Texture "mouchoir" dans les tons prédominants de bleu ou rouge sur blanc. Tailles P.M.G.TG. **$20**

Ceinture "Custom Leather" en cuir surpiqué. Noir ou brun; largeur 1½". Tailles 30 à 42 **$10**

Rayon 713 au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Pour achat en personne seulement

la météo



Une importante tempête de fin d'hiver sise sur le Lac Michigan se déplace très lentement vers le nord-ouest québécois. Une vaste enveloppe nuageuse accompagne ce système et les précipitations seront variées et abondantes. Les précipitations pourront atteindre 15 cm. à certains endroits. Dimanche les températures se rafraîchiront tout en laissant le temps nuageux avec chutes de neige.

●

Outaouais, Montréal: Chute de neige, accumulation près de 5 cm. Maximum près de 2.Aperçu pour dimanche: ciel variable et chutes de neige.

●

Sud des Laurentides, Sud de Pontiac-Témiscamingue: Neige intermittente. Accumulation de 5 à 10 cm. Maximum de -3. Aperçu pour dimanche: ciel variable et chutes de neige.

●

Nord de Pontiac-Témiscamingue, Nord des Laurentides, Haute-Mauricie, Québec, Trois-Rivières: Neige mêlée de pluie verglaçante, accumulation totale près de 10 cm. Maximum −1. Aperçu pour dimanche: chutes de neige.

●

Abitibi, Lac Saint-Jean, Chibougamau: Neige avec risque de pluie verglaçante, accumulation totale près de 15 cm. Maximum de −13 à −1. Aperçu pour dimanche: ciel variable et chutes de neige.

●

Baie-Comeau, Rimouski: Neige et poudrerie. Accumulation près de 10 cm. Maximum près de -2. Aperçu pour dimanche: chutes de neige.

●

Sept-Iles, Gaspésie: Neige. Accumulation près de 5 cm. Maximum de -1. Aperçu pour dimanche: chutes de neige.

●

Cantons de l'est: Chutes de neige. Accumulation près de 10 cm. Maximum de 2. Aperçu pour dimanche: ciel variable et chutes de neige.

suites de la première page

OUGANDA

mois que celui qui s'est proclamé "président à vie" agit sans merci pour sauver son titre", a déclaré Peter Hardy, un journaliste britannique miraculeusement sauvé d'une exécution sommaire. L'officier qui le conduisait à la mort est entré en contact radio avec le maréchal Amine: il s'agissait d'un "malentendu". "Vous avez de la chance, vous auriez pu être facilement éliminé", lui a dit l'officier. Le président Amine et son conseiller d'origine britannique Robert Asles ont "réussi à me retrouver avant que ma disparition devienne définitive", a raconté Peter Hardy la semaine dernière, à son retour au Kenya.

Les crises de rage du maréchal peuvent donner le signal d'une tuerie. Souvent, ses hommes de main devancent les ordres. La terreur a été érigée en système de gouvernement. Gardes du coprs, policiers et tueurs sont le plus souvent recrutés parmi les Kwakwas, une ethnie marginale, à cheval sur la frontière avec le Soudan, en majorité de confession islamique, et à laquelle appartient le maréchal.

La dernière tuerie semble avoir plusieurs causes. Fin décembre, le clergé chrétien a protesté contre la répression. Le maréchal lui a promis une réponse. A la veille des fêtes marquant, le 25 janvier, le sixième anniversaire du régime, trente-cinq sous-officiers ont demandé au maréchal, au cours d'une audience, de tempérer la domination des Kwakwas au sein de l'armée. Début février, l'archevêque Luwum et dix-huit évêques ont signé un document dans lequel ils s'inquiétaient de l'avenir des chrétiens ougandais, qui constituent plus de la moitié de la population d'un pays de douze millions d'habitants.

Le président Amine a-t-il pris peur? "Un complot a été déjoué", affirmera-t-il après coup. Le 16 février, devant trois mille de ses soldats, il dénonce les comploteurs, désigant du doigt l'archevêque Luwum, qui est présent. "Tuez-les, tuez-les aujourd'hui", crient les soldats. Armes et documents sont exposés à l'appui des accusations. La suite, une tragique mascarade, est connue. Des dizaines de disparus ont-ils également été liquidés? Que sont devenus certains professeurs de l'université de Makerere et plusieurs hauts fonctionnaires?

Rendu furieux par les propos du président Carter sur le "dégoût" qu'inspiraient les événements d'Ouganda, le maréchal Amine s'apprêtait à jouer l'une de ses cartes favorites: le sort des résidents étrangers dans le pays. Ses amis lui ont fait comprendre qu'il valait mieux ne pas toucher aux Américains. Il a donc choisi, comme d'habitude, de faire évoluer l'affaire vers la bouffonnerie, puis de renoncer avec son projet de convoquer ceux-ci, avec l'espoir que les morts, les prisonniers et les disparus tomberont dans l'oublie, victimes, comme il a osé le dire, du seul "châtiment de Dieu".

TRUDEAU

chasse aux sorcières et à identifier particulièrement des personnes, affirme Mme Sauvé, mais à nous rassurer sur la nature de la programmation, son équilibre, son objectivité, son respect de sa mission."

Le mandat explicite de Radio-Canada, rappelons-le, est notamment de "contribuer au développement de l'unité nationale et exprimer constamment la réalité canadienne. Il est contenu dans la Loi sur la radiodiffusion (1967-68).

Même si M. Trudeau réclame une enquête sur les deux réseaux de Radio-Canada, c'est surtout le comportement du réseau français qui a fait couler le plus d'encre depuis que cette question jamais vraiment réglée a refait surface dans les milieux politiques, au lendemain de l'élection québécoise du 15 novembre.

M. Trudeau a en quelque sorte donné lui-même le signal du départ lors de son discours devant la Chambre de commerce de Québec, en janvier, en faisant gloire à la tolérance d'un fédéralisme qui supporte même que sa radio-télévision d'Etat compte des séparatistes en ses rangs.

Les accusations se sont ensuite mises à pleuvoir de tous les coins du Parti libéral. M. Jean Marchand en a faites de précises lors de son premier discours au Sénat il y a deux semaines, et trois ministres, Mme Monique Bégin, M. Jean Chrétien, et M. André Ouellet s'en sont ouvert de façon très remarquée à un journal torontois, le dernier offrant même de remettre ses listes de moutons noirs au président de la société, M. Al Johnson.

Ce dernier a dû, le 24 février, affronter le caucus libéral dont certains membres lui ont même proposé de procéder à des licenciements. M. Johnson avait affirmé au sortir de cette pénible réunion qu'il ne tolérerait aucune pression politique, que les employés de la société avaient son entière confiance et qu'il démissionnerait plutôt que de céder au "chantage".

Plusieurs se sont demandé hier si le premier ministre n'exprimait pas une désapprobation à l'égard de M. Johnson et de sa capacité d'administrer Radio-Canada en s'adressant directement au CRTC avant même de demander formellement à Radio-Canada d'aller plus avant dans un examen-maison. Mme Sauvé nie que ce soit le cas et se dit plutôt sûre que la direction de la Société ne trouvera pas des avantages à obtenir un "avis extérieur", provenant d'experts, sur ses activités.

Au plus fort des déclarations de son entourage, M. Trudeau avait tenté de tempérer la crise en enjoignant les membres de son cabinet et le caucus de cesser toute intervention publique sur le sujet. Mais il s'était malgré tout porté solidaire de ces plaintes aux Communes, devant le harcèlement de l'opposition, et il réfléchissait tout haut depuis quelques jours aux avantages qu'il y aurait à transmettre le tout au CRTC.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, selon sa loi constituante, a mandat de "réglementer et surveiller tous les aspects du système de la radiodiffusion canadienne." En pratique, sa principale tâche a consisté en l'émission des licences de radiodiffusion selon certaines normes dont il révise périodiquement le respect, et qui touchent surtout à l'équilibre général de la programmation plus qu'à son contenu très précis.

Le CRTC s'est toujours montré très hésitant à s'immiscer dans la question des contenus. Même en blâmant la station CFCF, il y a une semaine, pour sa campagne contre la loi 22, le Conseil avait signalé que la programmation restait d'abord la responsabilité du diffuseur, une fois la licence accordée par l'organisme fédéral de règlementation.

VILLAGE

vait trouver une oreille favorable dans ce comité. HLM? Le comité prétend qu'il faut éviter les ghettos, l'échec social anticipé.

Comment ne pas noter que les métros les plus proches des pyramides sont à 10 ou 16 minutes de marche, en moyenne, que ce coin est particulièrement exposé aux vents et qu'il faudra peut-être trois ans avant d'atteindre un taux d'occupation satisfaisant? "Dans ces conditions, l'intégration du village à la vie de quartier n'est pas facile", mais c'est quand même celle qui comportait le moins d'inconvénients d'après notre mandat, confie le comité.

Le rapport insiste sur la préservation du parc Viau tel qu'il existe présentement.

Même s'il devait être vendu à des intérêts privés, cet ensemble résidentiel demeure un atout, surtout si la ville réexamine le zonage dans la partie sud de Sherbrooke, face au "complexe". On entrevoit certaines flexibilités d'utilisation des parties inférieures des pyramides, pourvu que ces transformations ne nécessitent pas de "système élaboré de conditionnement de l'air".

L'organisme suggéré par le rapport Marsan devrait se situer "le plus près possible des citoyens", a commenté M. Marsan qui fut candidat, dans le district de Rosemont, aux élections municipales de 1974 (sous la bannière RCM). Le président du comité disait ne jamais avoir accepté l'invitation du ministre Charron dès lors que son "préjugé social" ne faisait pas obstacle à un travail de consultant.

Le comité a travaillé très rapidement, "Tout fut monumental" dans cette affaire, de dire M. Marsan, conscient des "facteurs limitatifs" évidents dans cette étude.

La surface libre d'un trois chambres, dans ces pyramides (on ne tient pas compte de vastes placards) est de 1311 pieds carrés. La terrasse est de 1325 pieds carrés. Quant au studio, il couvre 398 pieds carrés.

Les dépenses, dans un ensemble semblable au Village olympique, sont plus élevées dans d'autres immeubles à haute densité, constate le rapport Marsan qui établit à $2,9 millions le revenu annuel net à tirer des logements et du garage et à $890,636 le revenu net des espaces réservés aux commerces de tous genres. La valeur marchande de chaque unité de logement serait de $28,709 (ou de $26,119 si l'on isole la superficie occupée uniquement par des logements).

Dans le compte rendu du "sondage" effectué par le comité auprès de la population, on signale que 75% des réponses parvinrent en français et 25% en anglais. 55% des répondants environ favorisaient des solutions "économiques", par opposition aux solutions sociales. Quelques-uns des répondants songeaient à des solutions mixtes, mais le comité n'a reçu que peu de réponses "folichonnes". Certains auraient vu le Village se transformer en collège militaire, d'autres en immeuble destiné à la recherche ou à des fins académiques.

Le Village olympique devait, au départ, coûter approximativement $20 millions. Montréal avait une option d'achat... dans 64 ans.

Au printemps de 1976, une régie du Québec en prit officiellement charge et depuis, des procédures ont été entamées contre diverses personnes reliées aux Terrasses Zarolega Inc, initiateurs du projet, notamment contre le président, Joseph Zappia. On accuse ces personnes de fraude ou d'avoir reçu ou offert des pots-de-vin.

Quant à l'avenir de ces 980 appartements, il tient à la décision que prendront la RIO et le minsitre Charron, qui pourraient constituer un organisme public ou privé, sans but lucratif, chargé de recruter des locataires parmi les ménages à revenus moyens ou à revenus plus modestes — ces derniers pourront bénéficier des mêmes subventions que s'il s'agissait d'un logement public.

Pour l'instant, le Village olympique est désert, hormis quelques bureaux. On y a déjà aménagé certains appartements-témoins mais le ministre Charron a préféré fermer le Village, par mesure d'économie, y conservant le minimum du personnel d'entretien et de surveillance.

Les pyramides longent la rue Sherbrooke, entre les rues Viau et l'Assomption, face au stade olympique et au vélodrome qui ont été témoins, l'été dernier, des prouesses d'athlètes venus d'une centaine de pays.

SESSION

texte politique est somme toute assez serein. Notons que toutes les conventions collectives de travail avec les employés des services publics ont été signées par l'ancien gouvernement. Même l'explosif dossier linguistique a connu une certaine accalmie avec l'élection du nouveau gouvernement.

La "paix sociale" a cependant été un thème important de la campagne du Parti québécois alors que M. Lévesque proposait de renouveler le contrat social des premières années de la révolution tranquille. En ce sens, le gouvernement déposera dès cette session-ci plusieurs mesures sociales, que ce soit au cours du printemps ou à l'automne: une charte de la santé et de la sécurité des travailleurs, une révision du code du travail, une loi anti-scabs, des mesures à l'endroit des handicapés physiques, une loi sur la protection de la jeunesse, des lois sur les garderies, la gratuité des médicaments pour les personnes âgées, la gratuité des soins dentaires jusqu'à 18 ans, un livre blanc sur l'habitation, des modifications à la loi sur la Société d'habitation du Québec, des amendements à la Loi favorisant la conciliation entre locataires et propriétaires.

Un certain nombre de mesures sont plus attendues que d'autres: une loi d'ensemble sur la protection du consommateur, l'adoption d'un nouveau régime d'assurance-automobile, une loi permettant le "class-action".

Le projet de loi qui retiendra cependant le plus l'attention, c'est celui qui introduira la grande charte linguistique que prépare depuis le 15 décembre le ministre d'État au Développement culturel, M. Camille Laurin. Cette loi qui viendra remplacer la loi 22 visera à faire du français la seule langue officielle au Québec, et à la consacrer langue d'usage dans tous les secteurs de l'activité humaine.

Le défi pour le gouvernement de M. Lévesque consiste non seulement à faire accepter par les minorités linguistiques au Québec des solutions nouvelles pour la langue d'enseignement, qui sauf quelques exceptions (enfants de langue maternelle anglaise dont les parents ont fréquenté une école primaire anglophone au Québec ou au Canada et enfants d'immigrants déjà inscrits à l'école anglaise) sera le français. Il aura aussi à rallier l'opinion québécoise à diverses autres mesures sur le plan linguistique.

Le succès que rencontrera le gouvernement dans le dossier linguistique sera un bon indice de sa capacité à établir un consensus autour de ses principaux objectifs. Dans une certaine mesure il pourra être déterminant à l'égard du débat constitutionnel qui d'ici deux ans mobilisera toutes les énergies.

L'objectif de la souveraineté politique du Québec constitue en fait une toile de fond importante pour ce gouvernement, même si pour l'instant on s'attache d'abord à être un "bon gouvernement". Le débat constitutionnel malgré tout est ouvert de façon permanente depuis le 15 novembre, ne serait-ce que par l'action des opposants au projet du Parti québécois.

Le gouvernement au cours de cette prochaine session aura à répondre aux attaques de l'opposition officielle sur le sujet, à tenir compte de divers événements comme la tenue d'élections partielles fédérales dans cinq comtés du Québec.

Il s'attachera aussi à préparer ce débat constitutionnel qui sera déclenché officiellement lors de la tenue du référendum. On accordera autant d'énergies à définir le contenu de ce débat qu'à la mise en place des mécanismes, tel le référendum. Il est possible qu'à cet égard, le gouvernement présente à l'automne un premier projet de loi autorisant la tenue d'un référendum et définissant ses mécanismes. Le premier ministre apportera peut-être des précisions à ce propos dans son discours inaugural.

Sur d'autres plans, le discours de M. Lévesque devrait faire allusion à un certain nombre de projets de loi qui devraient être présentés au cours de l'année dans différents secteurs: ainsi, le gouvernement devrait proposer la création d'un Conseil national de la culture, d'une Régie du patrimoine et d'une Commission des musées; soumettre des projets sur le financement des partis politiques et le système électoral, ainsi qu'un projet sur la télédiffusion des débats parlementaires; créer les ministères de l'Energie, de l'Environnement et de la Jeunesse; déposer une loi cadre sur l'aménagement du territoire; déposer des livres blancs sur l'énergie, l'éducation, l'amiante.

Des mesures entreprises par l'ancien gouvernement pourront être révisées. Ainsi on devrait amender la loi 52 sur l'amiante pour rendre plus sévères les normes de sécurité et de santé, prendre de nouvelles mesures pour accélérer la rétrocession des concessions forestières et des clubs privés de chasse et pêche, et revoir la loi du crédit agricole ainsi que proposer de nouvelles mesures d'aide aux agriculteurs.

Divers projets de loi pourraient être soumis, notamment pour assurer la protection des terres agricoles, promouvoir le développement des sociétés coopératives pour l'exploitation des forêts et développer le sport amateur. Un projet de loi sur les parcs pourrait également être soumis.

SÉISME

Rome. D'après lui, les anciens quartiers de la ville ont été détruits. "On peut entendre d'ici les sirènes tout autour. Les gens sont tous dans les rues et les équipes de sauveteurs essaient de faire de leur mieux dans l'obscurité, toute la ville étant plongée dans le noir". La secousse a duré cinq minutes environ. "Toute l'agglomération de Bucarest a été ébranlée. Depuis, il n'y a pas eu de nouvelle secousse mais chacun vit dans la peur d'une nouvelle secousse pouvant arriver à tout moment et les bâtiments sont déserts", a dit le garde américain.

"La situation est terrible, a dit pour sa part depuis la capitale italienne une opératrice du standard téléphonique de la capitale. Nous n'avons aucune certitude, mais nous avons entendu parler de nombreux morts".

Captée à Belgrade, Radio-Bucarest a annoncé que l'armée assure l'approvisionnement en eau et en électricité. D'après le portier du plus important hôtel de la capitale, l'Intercontinental, seuls les bâtiments récemment construits sont sortis indemnes.

Le correspondant de l'agence de presse italienne ANSA à Bucarest a raconté que la secousse a été précédée d'un grondement sourd d'environ une minute et que les lumières se sont éteintes immédiatement. La secousse a été si violente que même des bâtiments modernes ont été lézardés. Radio-Bucarest, après un silence d'une heure et demie, a ensuite lancé des appels au calme à la population.

Le correspondant italien ajoute que le chef de l'État roumain a déclaré l'état d'urgence sur l'ensemble du territoriale national et annoncé que des mesures strictes seront mises en oeuvre par l'armée et la police pour restaurer les communications et assurer la distribution de nourriture aux régions sinistrées. D'après le journaliste de l'ANSA, ces mesures exceptionnelles décidées par les autorités semblent confirmer les informations officieuses faisant état d'un nombre très élevé de victimes.

Pour l'Institut central de météorologie et de géodynamique de Vienne, Autriche, le séisme a vraisemblablement provoqué d'importants dégâts dans les Alpes roumaines de Transylvanie.

Les secousses ont été enregistrées, sans qu'on signale toutefois de dégâts majeurs, en URSS, Hongrie, Yougoslavie, Autriche, dans le nord de la Grèce et en Italie centrale. Toutes les communications téléphoniques et télégraphiques ont été interrompues entre l'Autriche et la Roumanie.

En Yougoslavie où le tremblement de terre a été enregistré, plusieurs habitants ont été blessés, notamment dans une localité située au sud de Belgrade, à Kragujevac, où 17 personnes ont dû être hospitalisées. L'un des blessés est grièvement atteint, mais les autres sont hors de danger.

La population de Belgrade, Sarajevo et Zagreb ainsi que celle de Sofia, en Bulgarie, s'est jetée dans les rues après la première secousse. En Hongrie, l'agence de presse MTI rapporte que les habitants des bâtiments à étages se sont précipités dans les rues des villes proches de la frontière roumaine, dans l'est et le sud de la Hongrie.

La langue de travail ne serait plus "négociable"

QUÉBEC (PC) — Langue de travail et de l'entreprise, le français ne sera plus "négociable" en vertu de la prochaine charte linguistique que le gouvernement s'apprête à rendre publique.

Par la même occasion, la Régie de la langue française, créée par la loi 22 de juillet 1974, sera abolie et ses pouvoirs actuels répartis en trois organismes chargés de "faire du français la langue d'usage, au Québec, dans tous les domaines de l'activité humaine".

Ce sont là, selon le quotidien Le Soleil, deux autres "aspects novateurs" de cette charte dont le contenu devait être communiqué officiellement, jeudi, au caucus des députés du Parti québécois.

Ces dispositions s'ajoutent à celles concernant la langue d'enseignement, des institutions parlementaires et des tribunaux. Selon Le Soleil, la langue de travail sera la pierre d'assise de cette charte.

Les divers groupes de travail qui se sont penchés sur la question en seraient arrivés aux conclusions suivantes:

Le français, langue de travail, ne sera plus négociable: la nouvelle loi comportera un "minimum linguistique" en vertu duquel les conventions collectives seront négociées et rédigées en français, dès que l'un des intéressés en fera la demande;

— la francisation des entreprises et la francophonisation des cadres devra se faire plus vite et aller plus loin que ne le prévoyait la loi 22;

— le français sera la langue d'usage partout, sauf dans les entreprises publiques et organismes à caractère culturel — commissions scolaires, universités, journaux anglophones — où l'anglais pourra continuer d'être utilisé parallèlement au français;

— la Régie de la langue sera remplacée par trois organismes, à savoir l'Office de la langue française, qui avait lui-même été absorbé par la Régie en 1974. un Bureau des enquêtes, chargé de veiller à l'application de la loi et des règlements connexes, et doté de pouvoirs disciplinaires; et finalement, un Conseil consultatif, un peu sur le modèle du Conseil supérieur de l'éducation, qui sera l'interlocuteur privilégié du ministre responsable.

Une injonction contre les Carrières Shefford

Les Services de protection de l'environnement ont obtenu hier une injonction interlocutoire obligeant les Carrières Shefford d'interrompre immédiatement toute production de pierre concassée, près de Granby.

On reproche à cette compagnie d'avoir entrepris la production de pierre concassée, en août dernier, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation des Services de protection de l'Environnement. Cette autorisation est nécessaire avant la mise en marche ou la modification de toute industrie susceptible de polluer l'environnement.

On reproche aussi aux Carrières Shefford d'avoir émis des poussières susceptibles de "porter atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être et au confort de l'être humain", toutes choses interdites par la loi sur la protection de l'Environnement, si on ne bénéficie pas d'un permis spécial émis par le directeur de ces Services.

Le Gouvernement reproche aussi à cette entreprise d'avoir émis des bruits excessifs; 120 décibels à proximité de l'usine et au moins 60 même à proximité des maisons environnantes.

L'injonction interdit à la compagnie de reprendre ses activités avant d'avoir obtenu un permis des Services de protection de l'Environnement et d'avoir satisfait à leurs exigences. Une violation de l'injonction serait un outrage au tribunal passible d'une amende de $50,000 par jour et d'un an de prison.

Mini et inter-loto

Les tirages de la mini et de l'inter-loto ont eu lieu hier. À la mini-loto, les numéros gagnants sont:

Série 7, numéro 55523
Série 32, numéro 67748
Série 27, numéro 20088
Série 20, numéro 42335

À l'inter-loto, les numéros gagnants sont:

Le numéro 1264692 gagne $250,000. Les billets se terminant par 64692 gagnant $1,000. Les billets se terminant par 692 gagnent $50.

Le numéro 1191381 gagne $100,000. Les billets se terminant par 91381 gagnent $1,000. Les billets se terminant par 381 gagnent $50.

Le numéro 2349684 gagne $50,000. Les billets se terminant par 49684 gagnent $1,000. Les billets se terminant par 684 gagnent $50.

Le numéro 1529193 gagne $25,000. Les billets se terminant par 29193 gagnent $1,000. Les billets se terminant par 193 gagnent $50.

Le numéro 1939350 gagne $25,000. Les billets se terminant par 39350 gagnent $1,000. Les billets se terminant par 350 gagnent $50.

Le numéro 1779973 gagne $5,000. Les billets se terminant par 79973 gagnent $1,000. Les billets se terminant par 973 gagnent $50.

Le numéro 2736790 gagne $5,000. Les billets se terminant par 36790 gagnent $1,000. Les billets se terminant par 790 gagnent $50.

Le numéro 2437507 gagne $5,000. Les billets se terminant par 37507 gagnent $1,000. Les billets se terminant par 507 gagnent $50.

Enfin le résultat de la loto-perfecta 6/36. Les six numéros gagnants sont: 8-16-18-19-25-32. Le numéro complémentaire est 6.

DÉMOLITION

Suite de la page 3

québécois des Métallurgistes Unis d'Amérique; Aimé Desautels, directeur de Service de planification de la CUM; Claude Rouleau, président de la RIO, et Michel Caron, du Conseil du trésor du Québec.

Une équipe de techniciens épaulait ce travail commencé le 14 janvier 1977. Le rapport était prêt pour dépôt le 18 février. Le délai à le rendre public est explicable par une série de conférences que devait donner l'architecte Marsan en Belgique, d'où il rentra jeudi.

au fil des mots

Service de coureurs

par Louis-Paul Béguin

Comment nos ancêtres s'y prenaient-ils pour communiquer avec leurs semblables quand il n'y avait pas de bureau de poste tel que nous le connaissons aujourd'hui? Bien avant la conquête romaine, il existait en Gaule, par exemple, un système de transport postal qui permettait de transmettre des nouvelles. La grande voie de Marseille à Paris, par la vallée du Rhône, était sans doute l'axe nord-sud de la route du courrier à cette époque.

César signale, en effet, qu'il existait en Gaule un service de coureurs qui se relayaient de distance en distance et assuraient ainsi la transmission rapide des nouvelles. Rome créa, par la suite, des courriers permanents et rapides. Plus tard, Louis XI, créateur des Postes françaises, fera revivre cette idée. Les courriers se servirent d'abord de chevaux, puis de voitures attelées. Les voies militaires étaient jalonnées de relais de chevaux. Le postier pouvait ainsi dételer son cheval fatigué et emprunter une monture fraîche. Les hommes furent toujours ingénieux quand il s'est agi de communiquer avec leurs semblables.

Depuis les Romains, on peut dire que tous les moyens de transport ont été utilisés pour acheminer le courrier, depuis le brave coureur jusqu'à l'avion, en passant par la *brouette postale* (eh oui!) et la *malle-poste*. Cette dernière était une diligence qui avait, au-dessus de ses roues arrière, une grande malle dans laquelle on plaçait le courrier. Il y avait en France des "malles de poste" de première section, c'est-à-dire qui partaient de Paris pour aller, sans arrêt prévu, vers les différentes villes du royaume. Souvent, quatre chevaux y étaient attelés. Au XVe siècle, en l'absence d'une poste officielle, toutes les occasions étaient saisies pour envoyer des lettres. C'est ce qu'on a appelé la *"poste des occasions"*.

L'Église possédait un service postal bien organisé: la poste des moines. Ces derniers allaient dans les monastères faire part des nouvelles et des ordres ecclésiastiques. Le moine facteur de l'époque se nommait *"le frère lai"*. Arrivant à toute heure du jour ou de la nuit à l'abbaye, il était accueilli par les transports de joie des moines friands de nouvelles. On lui réservait le lit le plus moelleux et le couvert le plus copieux. Il donnait à lire un parchemin enroulé, qui s'appelait la *rotula*. Chaque visite était un échange de nouvelles. Au fur et à mesure des étapes, des feuilles s'ajoutaient au parchemin initial, les abbayes y annexant ainsi leurs propres nouvelles. Au retour du frère lai à la maison mère, la rotula pouvait atteindre une longueur de 30 pieds.

5 mars

par la PC et l'AP

Josef Vissarionovitch Djougatchvili, dit Staline, mourait il y a 24 ans aujourd'hui, le 5 mars 1953. D'origine géorgienne, il s'imposa rapidement dans la hiérarchie soviétique pour assumer dès 1924 la succession de Lenine après avoir écarté Trotsky. Il institua un régime de terreur qui ne s'atténua qu'avec l'élimination, peu après sa mort, de son adjoint Lavrenty Beria, chef du NKVD.

1974 — L'empereur Hailé Sélassié accepte de jeter les fondements d'un nouveau système de gouvernement, démocratiquement élu.

1973 — Deux avions de ligne espagnols se télescopent au-dessus de la France en pleine grève des contrôleurs aériens: 60 morts.

1970 — Le traité de non-prolifération nucléaire entre en vigueur.

1966 — Au Japon, un avion de ligne britannique percute le mont Fuji: 124 morts.

1962 — A Oran, des partisans de l'Algérie française massacrent plusieurs détenus politiques musulmans.

1960 — Le président Soekarno décide la suspension des activités du Parlement indonésien.

1933 — Victoire du Parti national-socialiste — Parti nazi — aux élections allemandes.

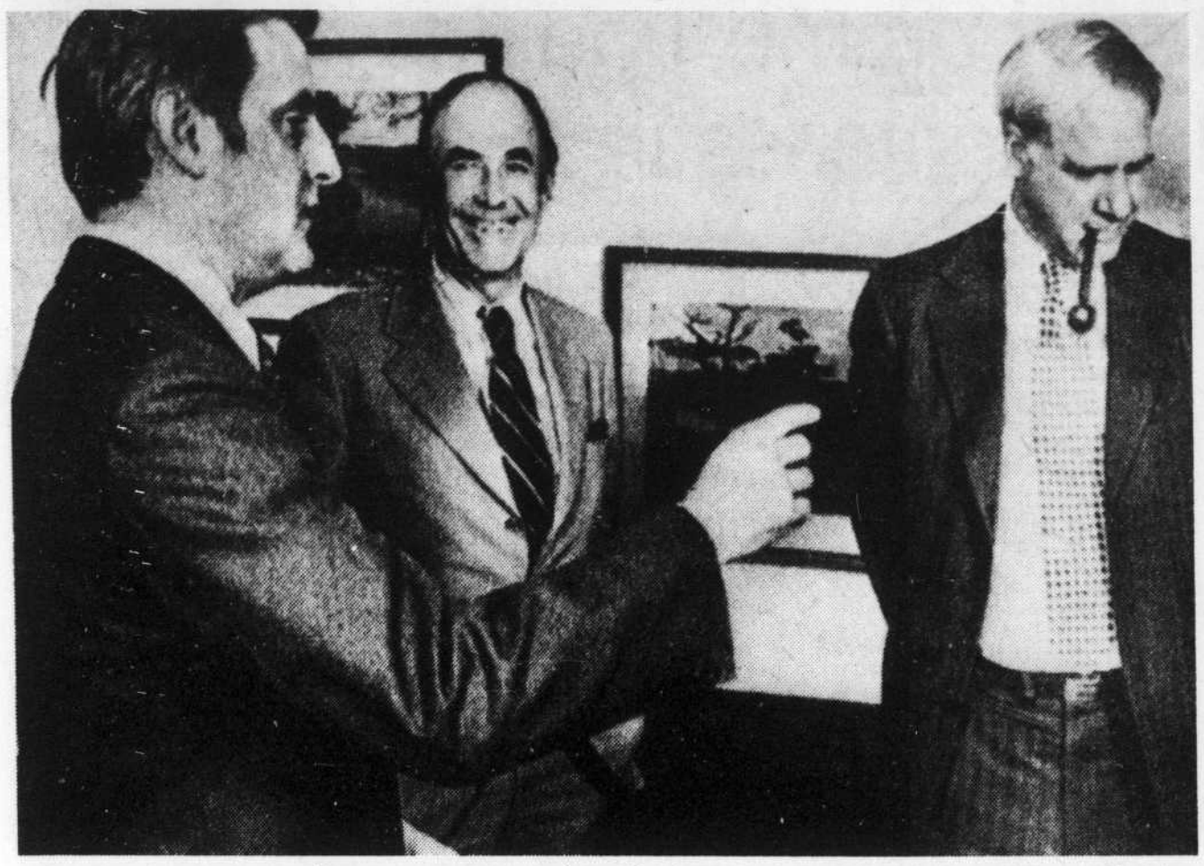
1794 — Le soulèvement de Kosciuszko débute en Pologne.

1766 — Les Espagnols prennent La Nouvelle-Orléans aux Français.

Ils sont nés un 5 mars: Rex Harrison, acteur anglais (1908); Lorin Maazel, violoniste et chef d'orchestre (1930).

DÉCÈS

COURTEMANCHE, Lucienne. — A Montréal, le 3 mars 1977 à l'âge de 73 ans, est décédée, Mme Lucienne Lamarche Courtemanche, épouse de feu Ernest Courtemanche. Elle laisse ses enfants Francine et Pierre, époux de Josée Dandurand, sa soeur Mme Cécile Lamarche, ses frères MM. René, Georges, Jean-Maurice et André Lamarche, ses belles-soeurs Mmes Antonia et Cécile Courtemanche ainsi que son beau-frère M. Lionel Courtemanche. La dépouille mortelle est exposée aux Salons funéraires Alfred Dallaire, no 11813 rue Notre-Dame est, Pointe-aux-Trembles. Détails des funérailles à venir. Selon les désirs de la défunte, on est prié de faire parvenir des dons à la Société canadienne du cancer.



Le ministre canadien de l'Énergie, M. Allister Gillespie (au centre) s'est entretenu hier à la Maison Blanche avec le vice-président des États-Unis, M. Walter Mondale, et le conseiller du président Carter pour les affaires énergétiques, M. James Schlesinger. Les deux pays sont convenus, à l'issue de ces entretiens, de coopérer dans le domaine de l'énergie solaire et de continuer à collaborer dans celui des sauvegardes nucléaires. (Téléphoto AP)

Grève possible à l'UQ de l'Ouest

par Rodolphe Morissette

Le Syndicat des enseignants de l'Université du Québec dans l'Ouest (SEUQO) a menacé hier la direction du Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois (CEUOQ), une jeune constituante de l'Université du Québec, de déclencher la grève générale mercredi prochain si une entente de principe n'intervient pas entre les parties d'ici là. La direction de la CEQ a de plus prié le gouvernement d'intervenir dans le conflit "avant qu'il ne soit trop tard".

L'assemblée générale du SEUQO a donné un mandat de grève à son exécutif le 24 février dernier. Les professeurs des campus de Hull et de Rouyn, dont 90% assistaient à cette réunion, avaient voté à une majorité de 80% en faveur du déclenchement de la grève générale "au moment opportun" si le syndicat n'obtenait pas un règlement satisfaisant de la nouvelle convention collective.

Depuis le 31 mai 1976, jour d'expiration de l'ancienne convention, les négociations se sont poursuivies sans interruption ni débrayage d'aucune nature. Depuis l'automne dernier, les deux parties ont eu recours à un conciliateur, lequel est toujours au dossier.

Depuis le 24 février, les négociations ont peu progressé, au jugement du syndicat. Mercredi dernier, la direction de l'université déposait des offres "globales" auxquelles le syndicat a répondu hier par un ensemble de contre-propositions. Les négociations se poursuivront au cours de la fin de semaine et dans les jours suivants.

Le directeur général de l'institution, M. Jean R. Messier, a confié au DEVOIR qu'il serait exagéré en l'occurrence de parler de "conflit", car, dit-il, les négociations se sont poursuivies sans arrêt depuis l'été. Il s'agit plutôt, selon M. Messier, d'un "différent" au cours de négociations difficiles. Commentant l'avis de grève voté la semaine dernière, le directeur général a déclaré: "On se prévient mutuellement".

Hier, la partie syndicale a décidé de transporter le conflit à Montréal où M. Yvon Charbonneau, président de la CEQ, et André Dolbec, président du SEUOQ, donnaient conjointement une conférence de presse et annonçaient la menace de grève qui plane sur le CEUOQ.

M. Charbonneau a demandé aux ministres de l'Éducation et au Développement culturel, MM. Jacques-Yvan Morin et Camille Laurin, d'intervenir avant qu'il ne soit trop tard. Et ceci, pour trois raisons d'ajouter le président de la CEQ: pour éviter que ne se reproduise dans l'Ouest québécois une lutte, somme toute inutile, pour obtenir des droits qui ont déjà été acquis à l'UQAM; pour manifester plus clairement les intentions du nouveau gouvernement aux chapitres de la décentralisation et de la régionalisation; enfin, pour remédier d'une manière décisive à la prolifération abusive des chargés de cours au sein de la jeune institution.

Au fait, le nombre des chargés de cours est beaucoup trop élevé au CEUOQ, d'après les professeurs. Ceux-là dispensent en effet de 75 à 80% de l'enseignement universitaire offert par l'institution, de Hull à la baie James, en passant par Val d'Or et Rouyn. Le syndicat propose de réduire cette proportion à 50% l'an prochain, puis à 40% l'année suivante. On sait que les professeurs de l'UQAM ont obtenu dernièrement que la proportion de l'enseignement donné par des chargés de cours passe de 39 à 33% au cours des deux prochaines années. Or voilà une première question que le SEUOQ voudrait déterminer dans la convention collective en voie de négociation.

Autre point que les professeurs veulent inscrire dans leur nouvelle convention: la Commission des études. D'après le directeur général du Centre universitaire, M. Jean R. Messier, cet organisme est en voie de formation, il commencera à fonctionner vers la mi-mars et sera composé, comme à l'UQAM, de six professeurs, de six étudiants et de quatre administrateurs de l'université. Le texte des offres globales de la partie patronale ne parle pas de la composition de la Commission des éutdes.

Un troisième point sur lequel les deux parties ne s'entendent pas encore touche la sécurité d'emploi. Le syndicat refuse la proposition de la direction selon laquelle le défaut d'aviser un professeur du non-renouvellement de son contrat est assimilable à un congédiement plutôt qu'à un renouvellement tacite.

Enfin, les professeurs prétendent que l'administration refuse de reconnaître dans les faits les prérogatives du syndicat, en particulier au sujet de l'accessibilité de l'information et de la libération pour activités syndicales.

D'autre part, le syndicat a déclaré qu'il serait possible d'arriver à des ententes sur la question des salaires, de la classification, des bénéfices marginaux, de la répartition des postes, etc.

Le Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois, qui a reçu, en janvier dernier ses lettres patentes, compte actuellement quelque 2,005 étudiants à temps complet (en plus des étudiants occasionnels) et 76 professeurs réguliers.

Le printemps à Maisonneuve

Les services aux étudiants du collège de Maisonneuve ont le plaisir de présenter à la population du grand Montréal la fête du printemps.

Pour ce faire les services aux étudiants du collège en collaboration avec Fleurs Canada (région du Québec) regrouperont sous un même toit plusieurs fleuristes de la région métropolitaine.

Les visiteurs pourront admirer des arrangements de fleurs coupées et de fleurs séchées. De plus ils pourront s'informer des soins à apporter aux plantes vertes que l'on retrouve dans nos maisons.

À noter qu'il y aura des fleuristes sur place pour répondre aux questions des visiteurs. Les 15, 16 et 17 mars de 13 h à 22 h.

'Alternative' sauve les gens des méfaits de la drogue

par Marie Laurier

Oui, il y a moyen de se sortir de l'enfer de la drogue. A condition de le vouloir vraiment et de s'astreindre au programme de réhabilitation proposé par une équipe multidisciplinaire. Le Centre d'accueil Alternatives de l'avenue des Pins offre, en clinique externe, un éventail de services susceptibles d'aider les toxicomanes et les poly-toxicomanes à éliminer une fois pour toutes l'influence perturbante des drogues dans leur vie et atteindre ainsi une autonomie socio-affective.

Né en avril 1972 et subventionné d'abord par la direction de l'usage non-médical des drogues du Département de la santé et du bien-être, le programme Alternatives de Montréal est assuré entièrement depuis 1976 par le ministère des Affaires sociales du Québec. L'Institut national de la recherche scientifique (INRS) collige présentement des données statistiques auprès des quelque 250 "clients" qui ont suivi le programme afin d'en faire une évaluation exhaustive. Si l'on en croit le dernier sondage-maison, les résultats positifs seraient de lordre de 72%.

Le personnel permanent de la maison comprend une douzaine d'employés, sous la direction de M. Jean Nantel qui a fait des études de droit et de service social. Il peut recevoir chaque semaine une moyenne de 54 "clients", hommes et femmes, jeunes et adolescents que des difficultés d'adaptation, des problèmes de tous ordres, l'influence d'un milieu ont conduits à la dépendance aux drogues.

C'est le cas de Michèle, jolie fille de 23 ans qui était en train de se démolir physiquement et moralement quand elle a entendu parler du programme Alternatives. "J'étais rendue loin... à l'héroïne, raconte-t-elle avec la fragile assurance d'une personne qui ne croit pas nécessairement au miracle. J'ai tout pris je vous dis, alcool compris. Ça fait un joyeux mélange! J'avais mal à l'estomac, au foie, au coeur, à l'âme!"

Michèle, comme tous les autres clients du centre d'accueil, a dû prouver en premier lieu sa détermination irrévocable de changer de vie avant d'être admise au programme de réhabilitation. Elle a même signé un "contrat de contingences" qui l'obligeait à être fidèle à ses rendez-vous, de façon à ce que sa démarche repose vraiment sur une motivation sérieuse de sa part.

"Il serait bien inutile de nous engager vis-à-vis de personnes qui retomberont dans l'abus des drogues aussitôt qu'elles ont le dos tourné à notre porte, explique Jean Nantel. Cela ne veut pas dire que nous ne les aidons pas quand elles sont en état de crise puisqu'elles peuvent rejoindre un membre de l'équipe en tout temps, jour et nuit."

Une fois le candidat accepté, il est prêt à entreprendre le traitement actif qui consiste en des cours sur une saine alimentation, des exercices de conditionnement physique, des conférences sur les méfaits des drogues, l'apprentissage de techniques de disciplines personnelle, etc. Ces "alternatives" varient selon la personnalité du client mais pour tous, on impose une rupture complète avec le milieu de la drogue.

Michèle entreprendra bientôt la troisième phase du programme: celle du "follow-up" ou de son "suivi" et elle devra revenir périodiquement au centre d'accueil pour présenter sa fiche de "comportement postif".

S'il est de plus en plus difficile d'obtenir de l'héroïne, souligne Jean Nantel, les tranquillisants ou "pilules d'évasion" et l'alcool sont à la portée de tout le monde. La nouvelle tendance veut que l'on prenne les deux à la fois...

La plupart des drogués se procurent des barbituriques dans les pharmacies puisque les médecins en prescrivent assez libéralement sous prétexte de guérir les cas de "dépression nerveuse" sans se donner la peine d'en approfondir les causes.

Et pourquoi ces Montréalais de tous âges sont-ils si déprimés? "Ils souffrent de solitude, d'angoisse, de troubles affectifs." C'était, en gros, le drame de Michèle. Aujourd'hui, elle a retrouvé un certain équilibre: "Alternatives m'a sauvée", dit-elle.

DON DE SANG
DON DE VIE
DONNEZ DU SANG À LA +

BACCALAURÉAT EN SOCIOLOGIE

L'Université du Québec à Rimouski offrira à compter de septembre prochain un programme de baccalauréat en sociologie qui, à certains égards, est **unique au Québec**.

En effet, en plus de poursuivre des objectifs généraux reliés à la formation théorique et méthodologique de tout sociologue, le programme de 1er cycle en sociologie offert par l'Université du Québec à Rimouski met l'emphase sur **l'observation et la compréhension des problèmes sociaux reliés au développement régional**.

De plus, le programme insiste sur les dimensions spatiale, économique et historique des problèmes et phénomènes sociaux; d'où certains liens avec les géographes, les historiens et les économistes préoccupés des **problèmes des populations dispersées**.

Enfin, dans une région qui a connu le B.A.E.Q., Cabano, et qui, encore aujourd'hui arrache son développement grâce au travail de nombreux comités de citoyens ou de regroupements populaires tels J.A.L. et la Société de développement des ressources de la Vallée, des mises en rapport fréquentes de la théorie sociologique avec **le quotidien et les gens qui le vivent**, sont donc partie intégrante du programme.

En raison de la nouveauté du programme et de son annonce tardive, la date limite pour acheminer une demande d'admission est fixée au **1er avril**.

Pour informations:
Université du Québec à Rimouski
Service de l'admission
300, avenue des Ursulines
Rimouski, Qué.
Téléphone: (418) 724-1433

Université du Québec à Rimouski

VOTRE VIE EST-ELLE EN JEU... À CAUSE DES MATHÉMATIQUES?

- Cours élémentaire
- Cours secondaire
- Cours pré-universitaires

L'enseignement à distance (cours par corresponsance) compte au-delà de six millions d'étudiants à travers le monde. Cette forme d'enseignement moderne est reconnue au Québec et pratiquée avec succès au niveau de l'enseignement secondaire, collégial et universitaire.

À condition de respecter des principes pédagogiques sûrs, une qualité impeccable dans la matière enseignée, l'enseignement à distance s'avère une des meilleures formes d'enseignement qui soit.

Il existe des milliers d'adultes au Québec que seules les mathématiques empêchent de poursuivre une carrière qui répondrait à la fois à leurs capacités et à leurs aspirations.

De même chaque année un nombre incroyable d'étudiantes et d'étudiants se voit refuser l'entrée au C.E.G.E.P. ou à l'Université dans une discipline de leur choix à cause d'une carence en mathématiques.

Nous avons depuis longtemps fait la preuve que nous pouvons de façon certaine aider les uns et les autres à résoudre leurs problèmes d'ordre mathématique.

Tous nos auteurs sont des professeurs universitaires de réputation et dont plusieurs se sont distingués par leurs travaux de recherches et de publication tant au Québec qu'à l'étranger.

Un service pédagogique sans aucun frais tant pour les adultes que pour les étudiants du secondaire ou du collégial.

Nous vous offrons la garantie écrite d'un recyclage complet conforme aux normes du Ministère de l'Éducation du Québec.

Un service de correction par des universitaires compétents.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE MATHÉMATIQUES
10 St-Jacques, suite 809
Montréal, Québec
H2Y 1L3

NOM .....
PRÉNOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
No TÉL. .....
CODE POSTAL .....

Moscou veut censurer la biennale de Venise

ROME, (Reuter) — L'URSS a fait une démarche officielle auprès de l'Italie pour empêcher que la biennale artistique de Venise ne soit pas consacrée cette année au thème de la dissidence culturelle en Europe de l'Est.

L'intervention, qui est en passe de provoquer une vive controverse en Italie, a été révélée jeudi au grand jour par la démission de M. Carlo Ripa di Meana, directeur du festival, qui entend par son geste protester contre l'ingérence soviétique.

M. Ripa di Meana déclare qu'il a été convoqué il y a deux jours par le secrétaire général du ministère italien des Affaires étrangères, informé de la démarche soviétique, et prié de trouver une "solution diplomatique."

"Je ne crois pas à une solution diplomatique qui n'équivaudrait pas au silence, a-t-il dit. La Biennale de Venise est-elle autorisée à être organisée librement en Italie, ou bien doit-elle se plier à l'ukase de l'URSS?"

M. Ripa di Meana, directeur de la biennale depuis trois ans, ajoute, dans sa lettre de démission: "J'estime qu'il convient de rejeter cette manoeuvre dintimidation de la manière la plus énergique possible."

L'ambassadeur d'URSS, M. Nikita Rijov, a déclaré jeudi soir dans un communiqué: "La biennale, comme toutes les manifestations du genre, devrait servir à consolider les contacts amicaux entre les peuples plutôt que de créer des difficultés ou de donner lieu à des sentiments de mécontentement dans les relations entre États." L'Ambassadeur ajoute que si le thème de la biennale n'était pas modifié, l'URSS et les pays appartenant à son bloc n'y participeraient pas.

Le ministère des Affaires étrangères a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de s'immiscer dans la gestion du festival, mais qu'il avait simplement voulu informer M. Ripa di Meana de la démarche soviétique.

Le Parti communiste italien a déclaré, dans un communiqué, que la démarche soviétique ne devrait avoir aucune influence sur les organisateurs de la biennale.

Les droits de l'homme, une des règles du jeu de la détente, estime Cy Vance

WASHINGTON (Reuter) — Le secrétaire d'État Cyrus Vance estime que les prises de position de Washington en faveur des droits de l'homme n'ont pas affecté les relations américano-soviétiques.

Elles ne devraient pas avoir d'effets négatifs sur les entretiens, centrés sur la question de la limitation des armes stratégiques, qu'il aura à Moscou les 27 et 28 mars, a déclaré M. Vance au cours d'une conférence de presse.

"La détente, a-t-il dit, en est arrivée à obéir à une règle du jeu qui permet la compétition, parallèlement à la solution des questions en suspens. L'application de cette règle n'est pas simple".

Le secrétaire d'État a ajouté qu'il ne comptait pas durant son séjour à Moscou négocier d'accord définissant une nouvelle règle de jeu mais qu'il espérait que les deux parties pourraient parvenir à une compréhension plus claire de leurs intentions mutuelles.

M. Vance estime que le soutien accordé par le président Carter à la cause des droits de l'homme a sensibilisé beaucoup d'autres pays à cette question. Il a révélé en passant les critiques de la presse soviétique envers l'attitude des États-Unis à ce sujet mais a ajouté:

"Nous notons l'intérêt profond et permanent des dirigeants soviétiques en ce qui concerne la poursuite du contrôle des armements et d'autres problèmes. J'espère que cela continuera."

La question des relations avec l'URSS a occupé une bonne moitié de la conférence de presse. M. Vance n'a pas voulu se prononcer personnellement sur la question de l'opportunité de la révocation de l'amendement Jackson, qui restreint les relations commerciales avec l'URSS en liant l'octroi de concessions tarifaires aux progrès sur les libertés individuelles.

"Le commerce est un des piliers de la détente... et le demeurera. J'espère que les relations commerciales continueront à se développer et à fructifier", a-t-il dit.

Sur Cuba, M. Vance a voulu dissiper l'impression laissée par les remarques du président Carter à propos d'une normalisation des relations. Il a dit que le président n'avait pas voulu poser de conditions préliminaires, à l'ouverture d'entretiens quand il a exhorté le régime Castro à mieux observer les droits de l'homme et à s'abstenir d'activités militaires hors de ses frontières.

M. Vance a souligné que le président avait confirmé ce qu'il avait dit lui-même antérieurement, à savoir qu'il serait utile d'engager des conversations américano-cubaines sans préalables.

Les Etats-Unis ont fait savoir à Cuba par la voie diplomatique qu'ils souhaitaient discuter de la question de la délimitation des zones de pêche, puisque les deux pays, séparés au large de la Floride par 98 milles seulement, ont tous deux fixé leurs zones à 200 milles.

Il a également indiqué qu'il se penchait sur la question d'une libéralisation des restrictions imposées au déplacement des citoyens américains dans certains pays, dont Cuba, et il a estimé "constructif" l'échange de délégations sportives.

Sur l'Ouganda, M. Vance a réaffirmé que les Etats-Unis ne disposaient d'autre preuve sérieuse susceptible d'étayer les informations faisant état de la présence de conseillers militaires cubains en Ouganda.

Tito proclamerait une amnistie pour les prisonniers politiques

BELGRADE, (Reuter) — Un grand nombre de prisonniers politiques yougoslaves, dont l'écrivain contestataire Mihaljo Mihaljov seront libérés sous peu en vertu d'une mesure d'amnistie, affirmait-on hier de source informée à Belgrade.

Cette mesure pourrait être annoncée avant les importantes festivités que marqueront le 85e anniversaire du président Tito, le 25 mai. Elle serait prise, en tout état de cause, avant la conférence qui s'ouvrira en juin à Balgrade pour examiner les résultats de la conférence d'Helsinki et 1975 sur la coopération et la sécurité en Europe.

De même source, on affirme que des modifications des lois sanctionnant les délits politiques seront faites dans les six républiques de Yougoslavie, qui possèdent chacune leur droit pénal en sus des lois fédérales.

On ignore le nombre des prisonniers qui pourraient être libérés. De source contestataire, on affirme qu'il y a actuellement 600 détenus politiques en Yougoslavie.

La Yougoslavie est particulièrement sensible aux critiques lancées en Occident au sujet de l'incarcération de prisonniers politiques et de contestataires dans le pays. Le cas le plus connu est celui de M. Mihajlov, qui a été condamné en février 1975 à une peine de sept ans et demi de prison pour avoir fait paraître des articles critiques à l'égard des autorités communistes dans la presse occidentale.

M. Mihajlov, quarante-deux ans, est un spécialiste de la littérature russe. Il a mis fin en janvier à une grève de la faim de deux mois entamée pour que les prisonniers politiques bénéficent de droits spéciaux dans les pénitentiers yougoslaves.

M. Stane Dolanc, principal collaborateur du président Tito au sein du parti, a vivement attaqué cette semaine l'Occident pour le soutien qu'il apporté aux contestataires dans les pays de l'Est. Il a affirmé qu'en insistant trop sur le chapitre des droits de l'homme, on risquait de compromettre les progrès qui pourraient être réalisés dans le domaine de la détente et de la coopération politique et économique à la prochaine conférence de Belgrade.

Par ailleurs, on indique de même source que le groupe de professeurs et intellectuels de Belgrade, Zagreb et Ljubljana qui s'occupait de la revue Praxis, interdite en 1975, espère en reprendre prochainement la publication. Il espère également, affirme-t-on, relancer les séminaires d'été de Korcula, qui réunissaient chaque année des philosophes et théoréticiens du marxisme, yougoslaves et occidentaux, sur cette île de l'Adriatique.

Ces rencontres ont été interdites en même temps que la parution de Praxis après avoir fait l'objet de violentes attaques de la part des dirigeants du parti. De même source, on affirme que les responsables des rencontres de Korcula ont lancé un ballon d'essai auprès des autorités dans l'espoir d'en tenir une en automne.

Le ministre soviétique de l'Intérieur à Prague

Charte 77: Patocka hospitalisé après un très dur interrogatoire

PRAGUE (d'après Reuter et AFP) — Le philosophe Jan Patocka, un des principaux militants des droits de l'homme en Tchécoslovaquie, a été hospitalisé hier matin après avoir subi la veille un interrogatoire de onze heures, apprend-on d'un de ses proches.

Âgé de soixante-neuf ans, Patocka un des porte-parole de la Charte 77, n'est pas à proprement malade mais souffre d'un état d'épuisement après la longue séance d'interrogatoire au centre de la police, à Ruzyne, à Prague. Il n'est pas complètement remis d'une grippe qui l'a affecté la semaine dernière, ajoute-t-on de même source. Après avoir passé une mauvaise nuit, il a appelé un médecin et a été transporté à l'hôpital Strahov de Prague.

L'interrogatoire, selon le bref compte-rendu qu'en a donné le professeur à sa famille, s'est d'abord déroulé "de manière désagréable". Les policiers ont déclaré au philosophe que le ministre de l'Intérieur soviétique, M. Nicolai Chtcholokov, actuellement en visite officielle en Tchécoslovaquie était venu spécialement pour discuter de son cas.

Ils ont tenté de mettre en cause la fille de M. Patocka dans l'organisation de l'entrevue avec M. Van der Stoel, jusqu'au moment où le professeur leur a fait remarquer qu'il avait deux filles en demandant de laquelle il s'agissait.

Jeudi, à l'heure du déjeuner, le Pr. Patocka a été conduit à Kladno à une vingtaine de km de Ruzyne, pour y prendre une collation, a encore indiqué sa famille. Le long dela route, des slogans hostiles à la charte avaient été inscrits.

Au cours d'un précédent interrogatoire qui s'était déroulé mercredi au domicile du philosophe, les policiers avaient proposé au professeur un visa d'émigration pour l'Allemagne fédérale, apprend-on toujours de même source. Mais il avait refusé en soulignant qu'il avait passé toute sa vie en Tchécoslovaquie et entendait y rester.

Un autre porte-parole du groupe des signataires, l'ancien ministre des Affaires étrangères Jiri Hajek semble de son côté soumis au régime de la résidence surveillée.

Une voiture noire demeure en stationnement juste en face de sa modeste maison de banlieue et des policiers en civil en interdisent l'accès.

Jeudi soir, les correspondants de Reuter et France Presse ont essuyé une giclée d'une sorte de gaz lacrymogène, après avoir tenté de pénétrer chez l'ancien ministre.

Dans la soirée, il est devenu clair que la police tchécoslovaque a décidé d'isoler encore davantage les chefs de file du mouvement contestataire en empêchant les journalistes occidentaux de les contacter.

Des policiers en civil montent la garde devant les appartements de MM. Zdenek Mlynar, ancien secrétaire du Parti communiste et Frantisek Kriegel, ancien membre du présidium. Ils ont fait savoir aux journalistes occidentaux qu'ils ne pourraient les rencontrer.

Une course dans les escaliers pour parvenir à l'appartement, au cinquième étage, du Dr. Kriegel s'est terminée devant la porte. Alors que ce dernier ouvrait au correspondant de Reuter, un policier la réclaqua en faisant savoir que le journaliste ne serait pas autorisé à pénétrer.

Le journaliste arguant qu'il n'avait pas été avisé d'une telle interdiction par le ministère des Affaires étrangères, auprès duquel il est accrédité, le policier retorqu: "Nous appartenons au ministère de l'Intérieur".

Vladimir Borissov est libéré "sans conditions"

MOSCOU (AFP) — Le dissident soviétique Vladimir Borissov a été libéré "sans conditions" hier de l'hôpital psychiatrique de Léningrad où il se trouvait depuis plus de deux mois, a-t-on appris à Moscou de source dissidente.

Vladimir Borissov a remercié toutes les personnes qui l'ont "soutenu" en souhaitant qu'elles "se battent de la même façon pour tous les autres prisonniers politiques qu'ils soient dans les hôpitaux psychiatriques ou les prisons".

Parlant à un journaliste à Leningrad juste après sa libération, le dissident a précisé qu'il comptait se rendre à Moscou pour voir sa femme Irina. Il a ajouté qu'il comptait "poursuivre ses efforts pour faire progresser la démocratie en URSS".

Le fondateur du comité pour les droits de l'homme interné depuis plus de deux mois a affirmé que la commission de psychiatres avait décidé sa libération bien qu'elle l'ait reconnu atteint de "tendances schizophréniques".

Electricien âgé de 33 ans, Borissov avait été interné le 25 décembre dernier et placé dans la section des "malades violents". Son épouse, Irina Kaploun avait déclaré jeudi que les autorités semblaient "hésiter sur l'attitude à adopter". Elle avait pu rencontrer son mari il y a deux semaines et ce dernier lui avait alors paru "confiant".

Il y a une semaine, l'agence officielle Tass avait annoncé que, selon l'avis d'une commission de psychiatres, Borissov devait rester hospitalisé "en raison de la grave maladie psychique dont il souffre depuis l'enfance". Mais Tass publiait également la déclaration du médecin principal de l'hôpital de Léningrad, selon lequel le dissident "recouvrirait la santé si l'on observait un traitement sérieux dans des conditions de calme absolu".

Vladimir Borissov a été l'un des fondateurs en 1968 du "groupe d'initiative pour les droits de l'homme en URSS". Il avait déjà été interné deux fois en hôpital psychiatrique pendant une durée totale de neuf ans. Depuis son troisième internement, une campagne pour sa libération s'était développée en Occident.

Groupe de surveillance des aspects culturels de l'accord d'Helsinki

MOSCOU (AFP) — Cinq dissidents soviétiques ont décidé hier la création d'un "groupe pour la surveillance de l'exécution de la partie culturelle des accords d'Helsinki".

Les membres fondateurs de ce groupe sont le poète Youri Mikhailov, le spécialiste en littérature Leonide Pinski, le mime Boris Amarantov, le chef de file des peintres dissidents Oscar Rabine et son confrère Yossif Kiblitski.

Selon une déclaration lue aux correspondants à Moscou, le groupe se fixe pour but "d'enquêter sur les violations des accords d'Helsinki dans le domaine culturel d'en informer l'opinion publique et de tout faire pour un échange libre des idées et des réalisations entre les artistes des pays signataires de l'acte d'Helsinki".

Des groupes de surveillance de l'exécution générale des accords d'Helsinki existent déjà. Quatre de leurs membres à Moscou et en Ukraine sont actuellement détenus sans jugement.

Par ailleurs, la commission d'enquête de dissidents soviétiques sur les "cas d'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques" a demandé hier à Moscou l'arrêt du "traitement" appliqué à Youri Belov, interné à l'hôpital psychiatrique de Krasnoiarsk, en Sibérie occidentale.

Youri Belov, qui est âgé de 35 ans, a passé presque sans interruption trois ans dans les camps et six ans dans les hôpitaux psychiatriques, dont celui de Setchovski, connu comme l'un des plus durs d'URSS. Avant d'être arrêté pour "propagande anti-soviétique", notamment pour avoir collaboré avec les radios étrangères de langue russe Radio Liberté et Radio Onde Allemande, il avait été étudiant en philologie et histoire. Pendant son séjour dans les camps, l'institut Serbski de Moscou l'avait déclaré atteint de "paranoïa".

Un des membres de la commission, Alexandre Podrabinek, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, qu'on avait commencé à administrer à Youri Belov des neuroleptiques puissants en janvier dernier. M. Podrabinek, qui est ambulancier, a lu la lettre ouverte qu'il a adressée au médecin-principal de l'hôpital psychiatrique de Krasnoiarsk, M. Boris Gladkikh, et dans laquelle il demande "la cessation immédiate des persécutions par neuroleptiques qui ont déjà provoqué des crises cardiaques chez Belov".

Amalrik est reçu par un ministre à Bonn

BONN (d'après AFP et Reuter) — Le dissident soviétique Andrei Amalrik a été reçu hier à Bonn par le ministre chargé de missions spéciales auprès de la Chancellerie, M. Hans-Juergen Wischnewski.

L'entretien ne s'est pas déroulé à la chancellerie, mais au "club politique" de la fondation Friedrich Ebert, proche du parti social-démocrate (SPD). La conversation a porté sur la situation politique et sur l'application des droits de l'homme en URSS après la conférence d'Helsinki.

Le porte-parole du gouvernement, le secrétaire d'État à l'Information, M. Klaus Boelling, a indiqué hier devant la presse qu'une visite de M. Amalrik au chancelier Helmut Schmidt n'était pas prévue. Il a souligné d'autre part que M. Wischnewski ne s'entretenait pas avec ce dernier en tant qu'homme politique social-démocrate, mais comme ministre.

Andrei Amalrik a poursuivi d'autre part hier les entretiens entamés la veille avec des hommes politiques ouest-allemands. Il avait été reçu jeudi par le président du groupe parlementaire de l'opposition (CDU/CSU), M. Helmut Kohl.

Le fait que M. Amalrik n'ait pas été reçu par le chancelier traduit la prudence avec laquelle l'Allemagne de l'Ouest soutient le mougement des droits de l'homme dans les pays de l'Est, prudence qui n'est probablement pas sans rapport avec la visite que M. Leonide Brejnev doit effectuer dans le courant de l'année en Allemagne fédérale.

La liberté de la presse en recul sur la planète

LONDRES (AP) — "Les pays qui jouissent d'une presse libre sont une minorité qui va en diminuant au sein de la communauté internationale", a déclaré M. Peter Galliner, directeur de l'I nstitut international de la presse, dans son rapport annuel.

Au Proche-Orient, la fermeture de huit journaux libanais au Liban, par les forces syriennes en décembre, a réduit au silence le dernier bastion de journaux libres de toute cette région.

En Amérique latine, les violations de la liberté de la presse ont été parmi les pires au monde en 1976.

En Afrique, la presse souffre des restrictions ou des intimidations gouvernementales, alors qu'en Asie, seule la presse japonaise et, à un degré moindre, celle de Hong Kong, sont libres.

M. Galliner souligne que les pays qui contrôlent la presse ne sont cependant pas parvenus, à la conférence générale de l'UNESCO à Nairobi, "à étendre le contrôle de l'État au-delà des frontières internationales et à empêcher la libre circulation des informations entre les pays qui ont une presse libre".

Mais, souligne-t-il, le combat n'est pas terminé. "Le problème se posera de nouveau à la prochaine assemblée de l'UNESCO en 1978, et les partisans d'un contrôle des moyens d'information tenteront encore de l'obtenir, peut-être sous une nouvelle forme. Les préparatifs pour résister à de telles manoeuvres doivent commencer maintenant."

La presse pourrait s'aider elle-même de deux manières, dit le rapport. Avant tout, elle doit se pencher sur ses réalisations. "Il est certain que le nombre et la portée des informations venant du tiers monde et traitant du tiers monde doivent être élargis". En second lieu, elle doit reconnaître "que la liberté de la presse est inséparable des droits de l'homme et que les violations de ces droits doivent être dénoncées et condamnées".

Voici le panorama de la situation, continent par continent, dans le monde. L'IIP souligne que certains pays, comme l'Albanie, ne sont pas inclus, faute de renseignements suffisants.

En Afrique, près d'une vingtaine de journalistes-noirs pour la plupart — ont été arrêtés et la liberté du reportage a été sévèrement réprimée. "Des journalistes ont été victimes d'intimidations, pris à parti, détenus sans jugement, et, dans deux cas, jugés et condamnés à deux longues peines de prison. D'autres journalistes ont été interdits de séjour."

En Rhodésie, où la population est noire à 86 pour cent, il n'existe pas de presse noire. La presse blanche est respectée par certains pour son intégrité et son haut niveau, mais il ne fait pas de doute qu'une censure s'exerce.

Au Maroc, les journaux critiquant le régime sont victimes de saisies. En Ouganda, des journalistes ont été arrêtés, torturés et assassinés. Le nouveau gouvernement angolais a pris le contrôle des moyens d'information et expulsé tous les journalistes étrangers non-communistes.

Le Kenya a une presse "remarquablement libre", avec certaines limites. En Algérie, au Tchad et en Tanzanie, existe un certain degré d'autonomie pour la presse.

Le Japon est considéré comme étant le seul pays d'Asie qui ait une presse complètement libre. Hong Kong, l'Australie et les Fidji ont une presse libre, bien que certains organes soient critiqués et que d'autres aient récemment repoussé des efforts du gouvernement pour établir des contrôles. La situation en Inde s'est détériorée.

"1976 a été témoin d'une longue série de manoeuvres gouvernementales pour restreindre la liberté de lapresse en Inde", dit le rapport. "Cette année a vu l'imposition de la censure en Thailande, des journaux ont été fermés en Malaisie, le contrôle de l'État s'est renforcé au Vietnam, au Cambodge, au Laos et aux Philippines." Au Bangladesh, la situation est plus détendue, car le nouveau régime a pris des mesures vers une libéralisation. La presse est sous le contrôle du gouvernement dans les autres pays d'Asie.

"Le contrôle de l'Etat en Europe de l'Est demeure toujours aussi total, la situation cette année en Europe occidentale a été mitigée." Si une presse pluraliste et vigoureuse a vu le jour au Portugal et commence à voir le jour en Espagne, deux journalistes ont été expulsés de Grande-Bretagne et des restrictions ont été imposées à la presse irlandaise sur les reportages concernant l'IRA.

En Grèce, alors que la presse est de nouveau libre, le gouvernement peut encore contrôler la radio et il existe des lois qui permettent d'arrêter des journalistes pour des "insultes" mineures envers les autorités.

Les violations en Amérique latine sont parmi les pires du monde.

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES
EN... AUTOMOBILE
ou EUROCAMPER-TOURMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Volvo — Micro-bus — etc...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...
Réservations billets - Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO
BILLETS AVION TOUTES DESTINATIONS
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200
"Touring Club de France"
Permis no 50291

BILINGUISME FONCTIONNEL
Nouvelle façon d'apprendre l'anglais ou le français. Méthode "audio-visuelle"
SESSION PRINTEMPS I — 1977
Commençant les 19, 21 et 22 mars 1977
7 semaines — 42 heures — $83.00
Programmes: l'après-midi, le soir et le samedi
Niveaux: débutants, intermédiaires et avancés (01-06)
TESTS DE CLASSEMENT
Les jeudis 3, 10 et 17 mars
De 4 h 30 à 7 h 00
YMCA
Heures d'affaires: Lundi au vendredi de 9 h 00 à 7 h 00 p.m. Samedi de 10 h 00 à 3 h 00
CENTRE-VILLE
1441, rue Drummond 849-5331, Poste 723

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
fithines 33

Ce mois-ci
L'âge d'or ou l'âge dort ?
par Yvon Guernon, directeur
mensuel
Le Troisième Âge
Depuis sept ans au service des gens à la retraite ou de ceux qui s'y préparent
Un journal d'aujourd'hui qui pense à demain. Aidez-nous à le grandir.
12 numéros: $4.50
Abonnement de soutien: $6.00
Nom: .....
Adresse: .....
Ville: ..... Province: .....
Code postal: ..... Téléphone: .....
4624-12 rue GARNIER, Montréal, Qué. H2J 3S7
Tél.: 523-4643

Ian Smith fait voter de justesse son projet

SALISBURY (Reuter) — Grâce à l'appui de trois députés africains d'opposition et au renfort de deux élus souffrants — dont l'un a été amené à la Chambre sur une chaise roulante —, M. Ian Smith a réussi de justesse hier à faire voter le projet d'amendement de la loi foncière abrogeant la plus grande partie des zones réservées à la minorité blanche.

Le premier ministre a remporté toute juste les 44 voix requises pour l'adoption du projet en troisième lecture, 12 élus ont voté contre. Dans les milieux politiques, on assure qu'il a fortement renforcé sa position après la "révolte" de douze députés du front rhodésien (au pouvoir) hostiles à la réforme foncière qui réserve aux Blancs moins de un pour cent des 39 millions d'hectares du pays.

On avait mis en doute récemment les chances de victoire de M. Smith, la majorité des deux-tiers étant requise. Dans l'intervalle, le gouvernement a effectué des pressions en coulisse pour persuader les députés noirs et blancs de soutenir le projet. Deux élus noirs qui souhaitaient s'abstenir, ont décidé de voter pour l'amendement.

Au total, six élus noirs ont soutenu le projet. Dix autres députés africains ont refusé de prendre part au vote. La Chambre compte 66 membres.

L'amendement doit encore être approuvé par le Sénat, ce qui est considéré comme une simple formalité. Il ouvre peut-être la voie à d'éventuelles négociations avec des dirigeants africains modérés. En annonçant l'abrogation des lois de discrimination raciale, M. Smith espère emporter la participation aux pourparlers des Africains encore hesitants.

Divisé, le sommet afro-arabe retarde la discussion sur l'aide financière

LE CAIRE, (AFP) — Les participants à la réunion préparatoire au sommet arabo-africain du Caire, ont choisi de reporter à plus tard, l'étude du point le plus critique de leurs discussions: l'aide des pays pétroliers aux États africains les plus pauvres.

La proposition, faite par la Tanzanie au nom du groupe africain, pour le versement d'une aide de l'ordre de 2,5 milliards de dollars en cinq ans à divers organismes de développement du continent noir n'a été étudiée ni jeudi ni hier et ne viendra qu'en fin de semaine sur la table de conférence.

Pour éviter un affrontement verbal sur ce sujet, les 60 pays participants à la conférence (20 arabes et 40 africains) et l'Organisation de libération de la Palestine ont préféré traiter des deux textes qui ne soulèvent plus de polémiques: l'organisation de la coopération entre les deux groupes, et une déclaration politique.

Pour assurer une coopération régulière entre le monde arabe et l'Afrique, la Ligue arabe et l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ont décidé de créer une commission permanente qui se réunira deux fois par an, tandis que sera organisée tous les deux ans une réunion des ministres des Affaires étrangères. Enfin, le sommet des chefs d'État, le premier à avoir été organisé entre les pays arabes et l'Afrique et qui s'ouvrira lundi dans la capitale égyptienne, se renouvellera tous les trois ans.

Les délégations se sont également mises d'accord hier, sur le texte d'une déclaration politique, qui sera soumise à l'approbation des chefs d'État. Il s'agit de renforcer la coordination entre les deux groupes de pays, notamment aux Nations unies, et sur tous les sujets d'intérêt commun.

Désormais, l'appui aux "justes causes" sera réciproque entre pays africains et arabes. C'est-à-dire qu'au soutien africain à la cause arabe contre Israël répondra le soutien arabe aux divers mouvements de libération africains. L'objectif clairement affirmé par la majorité des délégués est de combattre "l'axe Pretoria, Salisbury, Tel Aviv".

Tout mouvement reconnu par un des deux organismes, OUA et Ligue arabe, bénéficiera du soutien de l'autre, ce qui n'était jusqu'à présent le cas que pour l'OLP. D'ailleurs sont présents au Caire en tant qu'observateurs sept mouvements de libération africains reconnus par l'OUA: le SWAPO (Front de Namibie) le Conseil national africain du Zimbabwe, le Front de libération de la côte des Somalis, le Mouvement de libération de Djibouti, le Front du congrès pan-africain, le Congrès national africain, le Front de libération de l'Érythrée. Seul parmi les mouvements importants manque le Polisario du Sahara occidental.

Le thème essentiel du sommet, l'aide des pays pétroliers à l'Afrique, ne viendra donc en discussion qu'aujourd'hui et la discussion promet d'être vive.

Neuf pays sont particulièrement visés par les demandes d'un accroissement de l'aide à l'Afrique: les sept pays arabes de l'OPEP et deux pays d'Afrique membres de la même organisation, le Gabon et le Nigeria. A ces pays, l'Afrique dit en substance: Aidez-nous, pour que nous n'ayons pas à demander des fonds aux pays impérialistes développés, contre lesquels nous avons décidé de lutter ensemble.

Les pays de l'OPEP, notamment les pays arabes, ne veulent pas prendre en charge la totalité du développement de l'Afrique, et souhaitent voir partager cette charge par toute la communauté internationale. En outre ils ont eux-mêmes dans leur zone géographique des pays démunis à aider en priorité.

La discussion à ce sujet sera donc serrée tant au niveau des ministres des Affaires étrangères qu'à celui des chefs d'État. Et s'il paraît exclu que les pays africains obtiennent les 2,5 milliards de dollars (en cinq ans) prévus par le projet tanzanien, il est vraisemblable que leurs partenaires accepteront de faire un effort que l'on chiffre actuellement dans les milieux proches de la conférence à 900 millions ou 1 milliard de dollars.

Selon des indications recueillies à bonne source, les pays arabes pétroliers sont fermement opposés à ce qu'un chiffre soit fixé pour l'accroissement de leur aide à l'Afrique. "On ne doit pas taxer d'un pas de porte la coopération afro-arabe", a lancé un diplomate arabe, résumant ainsi les réactions vives suscitées par la précision des demandes africaines au cours de la réunion d'hier soir, le représentant de l'Arabie séoudite aurait parlé pendant près d'une heure pour s'opposer à l'augmentation de son aide à l'Afrique qu'il a chiffrée à 600 millions de dollars.

Le délégué kowetien a parlé d'un milliard trois cent millions de dollars pour démontrer qu'il avait suffisamment fait pour ce continent. En fait, à la demande du ministre égyptien des affaires étrangères M. Ismail Fahmi, il semble que les diplomates arabes cherchent une solution qui permette de ne pas opposer un refus catégorique à l'Afrique sans pour autant avancer de chiffres.

Des élections anticipées sont inévitables en Belgique

BRUXELLES (d'après AFP et Reuter) — Des élections anticipées en Belgique paraissent maintenant inévitables. Le sort du gouvernement Tindemans dépend en effet du vote de trois députés libéraux bruxellois.

La crise ouverte par la révocation hier matin des deux ministres du rassemblement wallon (parti linguistique francophone) a pris un tour encore plus aigu en fin d'après-midi. La Volksunie (parti linguistique flamand) qui, jusqu'ici est dans l'opposition, a en effet refusé hier après-midi de soutenir, même par son abstention, le gouvernement Tindemans.

D'autre part, M. Wilfried Maertens, président du parti social chrétien flamand, parti du premier ministre, M. Tindemans, a reconnu au cours d'une conférence de presse que des élections anticipées "étaient inévitables en raison de la gravité de la situation économique et sociale". Elles devraient, selon lui, "avoir lieu le plus rapidement possible".

Le parlement actuel devrait normalement siéger jusqu'en mai 1978. La journée de mardi prochain pourrait être décisive. M. Tindemans fera en effet une déclaration à la Chambre des députés et posera la question de confiance. Si celle-ci ne lui est pas accordée, la Chambre sera dissoute et les élections anticipées pourraient avoir lieu fin avril début mai.

Encore une fois, c'est la question linguistique qui aura mis un gouvernement belge en difficulté. Mécontent de la lenteur des négociations sur la "régionalisation", le Rassemblement wallon, plus petit parti (fédéraliste francophone) de la coalition, a exprimé sa mauvaise humeur en refusant, jeudi, de voter le budget.

M. Tindemans a immédiatement demandé aux deux ministres du Rassemblement wallon de tirer la leçon de cette défection.

Israël: les scandales financiers ont secoué la classe dirigeante

TEL AVIV (Reuter) — L'affaire Yadlin, qui provoque des remous dans l'opinion publique israélienne moins de trois mois avant les élections législatives anticipées du 17 juin, est le dernier en date d'une douzaine ou presque de scandales de corruption qui ont éclaté ces dernières années en Israël et dans lesquels sont impliqués beaucoup de personnalités qui étaient liées au Parti travailliste.

Asher Yadlin, qui vient d'être condamné à cinq ans et demi de prison pour malversations, était lui-même l'un des anciens dirigeants influents du Parti travailliste. Il était également président de la caisse d'assurance-maladie de la centrale syndicale Histadrouth et, qui plus est, avait été nommé par le gouvernement quelques semaines avant son arrestation, le 19 octobre, au poste de gouverneur de la banque d'État.

Au cours de son procès, qui a eu beaucoup de retentissement, M. Yadlin a reconnu qu'il s'était livré à des manipulations frauduleuses, recevant et distribuant des pots-de-vin, mais que ces malversations avaient parfois été commises au profit du Parti travailliste. Les sommes détournées auraient servi à rembourser les dettes qui avaient été contractées pour la campagne électorale de décembre 1973.

L'affaire Yadlin atteint, en quelque sorte, de plein fouet le parti travailliste. Le premier ministre, M. Yitzhak Rabin, qui vient d'être désigné par le congrès travailliste pour conduire la liste du parti aux élections, l'emportant de peu sur son concurrent, M. Shimon Peres, le ministre de la Défense, a lui-même reconnu que c'était "une affaire accablante pour son parti", ajoutant toutefois que les travaillistes pouvaient tirer fierté du fait qu'ils n'avaient rien tenté pour étouffer le scandale après qu'il eut éclaté.

Il se pourrait que l'affaire Yadlin fasse perdre des voix aux travaillistes le 17 mai prochain, mais il est peu probable que les autres partis en tirent eux-mêmes un profit électoral car ils ont, eux aussi, leurs scandales financiers. C'est le cas notamment du Likoud (opposition centre-droite) et du parti national religieux.

En fait, la multiplication des scandales financiers en haut lieu est une réalité qui inquiète bon nombre d'Israéliens, particulièrement les pionniers de l'État d'Israël qui, nourris des principes socialistes et égalitaires, n'auraient jamais pensé que de pareilles affaires puissent se produire chez eux.

Certains commentateurs pensent que les premiers indices d'une baisse de la moralité avaient eu lieu dans les années cinquante — époque d'austérité qui avait engendré le marché noir et le népotisme.

Mais la plupart des gros scandales ont été mis à jour depuis que s'est produite la guerre du Kippour (le Jour du grand pardon) en 1973. Cette guerre, au cours de laquelle la fameuse ligne Bar-Lev fut impuissante à retenir l'assaut égyptien, a détruit beaucoup des vaches sacrées d'Israël. Les Israéliens sont devenus plus sceptiques et contestataires. Ils accordent moins facilement leur confiance même à des institutions comme l'armée, considérée jusque-là comme quasi parfaite.

Aujourd'hui, d'anciens dirigeants financiers sont parmi ceux qui sont sous les verrous — soit à la prison de Ma'asiyahu, pour les condamnations à cinq ans, soit à celle de Ramlé, pour les peines plus longues.

L'un des condamnés est Michael Tsur, ancien directeur général du ministère du Commerce et de l'Industrie et qui était à la tête de l'Israël Corporation (IC) au moment de son arrestation. L'IC avait été mise sur pied pour attirer les investissements étrangers.

Tsur purge une peine de quinze ans pour fraude, corruption, transactions illégales et le détournement de $3 millions.

Yehoshua Ben-Zion, ancien directeur de la Banque anglo-palestinienne, purge quant à lui une peine de douze ans après avoir été reconnu coupable de la plus grosse escroquerie de l'histoire d'Israël: le détournement de $47 millions.

Force commune arabes-ONU au Sud-Liban?

BEYROUTH (d'après AP et AFP) — Le président Elias Sarkis va demander aux pays arabes et aux Nations unies de constituer une force commune de maintien de la paix pour les opérations de police sur la frontière libano-israélienne, déclarait-on hier de sources gouvernementales.

Le chef d'État libanais souhaiterait obtenir l'appui préalable des dirigeants arabes avant de soumettre son plan au Conseil de sécurité des Nations unies.

En vertu de la proposition de M. Sarkis, les forces de maintien de la paix — des Syriens pour la plupart — interviendraient entre les miliciens chrétiens et les Palestiniens sous le parrainage de l'ONU.

Les soldats arabes auraient pour tâche de désarmer les combattants tandis que la surveillance de la frontière serait effectuée par des observateurs des Nations unies. Cette solution donnerait satisfaction aux autorités israéliennes qui sont hostiles à des concentrations de troupes arabes à leur frontière.

L'opération serait financée par les pays pétroliers arabes et peut-être aussi par les États-Unis et l'Union soviétique.

La proposition ne serait pas coûteuse car il faudrait simplement 488 observateurs supplémentaires.

A la veille de son départ pour le Caire où il doit participer au sommet arabo-africain, le président de la république libanaise, M. Elias Sarkis, s'emploie à obtenir un cessez-le-feu au Sud-Liban a-t-on appris de source bien informée.

Ce cessez-le-feu, qui entrerait en vigueur dans les prochaines quarante-huit heures, aurait une durée de dix jours, a-t-on ajouté de même source.

D'après certaines informations puisées à bonne source, le président Sarkis se serait engagé à intervenir personnellement ou à charger le colonel (libanais) Ahmed el Hajje, chef de la force de dissuasion arabe, d'obtenir l'accord des forces chrétiennes libanaises pour un arrêt des combats.

Le chef de l'État aurait également demandé à l'ambassadeur du Koweit à Beyrouth, M. Ahmed Beayjane, d'effectuer une démarche analogue auprès de la résistance palestinienne.

Quant aux musulmans chiites, engagés dans les combats au Sud-Liban, le président Sarkis aurait chargé les députés libanais appartenant à cette communauté d'obtenir leur accord pour un cessez-le-feu.

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

ÉTUDIANTS A TEMPS PLEIN A QUÉBEC ET A TEMPS PARTIEL A QUÉBEC ET A MONTRÉAL

L'École nationale d'administration publique invite les personnels des ministères et organismes des gouvernements ainsi que ceux des organismes des réseaux de l'Éducation, des Affaires sociales et des Affaires municipales et des organismes péripublics, à poser leur candidature à son programme de maîtrise en administration publique offert à Québec à temps plein et à temps partiel, ainsi qu'à Montréal à temps partiel. Le programme de maîtrise en administration publique s'adresse aux employés des administrations publiques qui détiennent un premier diplôme universitaire, qui exercent des fonctions professionnelles dans ces administrations, qui commencent à remplir des fonctions administratives ou des fonctions de direction, et qui possèdent des aptitudes et des habiletés pour exercer des fonctions de management dans ces administrations.

Le programme

Le programme comprend des groupes d'activités à option, à Québec et à Montréal, dans les domaines de l'administration gouvernementale, de la gestion des ressources humaines, de la gestion de l'éducation, et à Québec seulement, dans les domaines de la gestion de l'information et de la gestion des systèmes et des services informatiques, ainsi que dans **le domaine du développement des politiques.**

Le programme de maîtrise à temps plein à Québec débute à la mi-août 1977 et se termine à la fin de décembre 1978, alors que le programme à temps partiel à Québec et à Montréal débute en septembre 1977 pour se terminer à la fin de mai 1980.

Les conditions d'admission

Est admissible à ce programme, tout employé des organismes précités qui détient un diplôme universitaire de premier cycle et qui possède à la date de fermeture du concours au moins trois (3) années d'expérience pour le programme à temps plein et deux (2) années d'expérience pour le programme à temps partiel. Exceptionnellement, l'École accepte des candidats qui, à cause de leur compétence, remplissent des fonctions exigeant normalement le diplôme universitaire de premier cycle.

L'admission au concours

Les candidats sont choisis par voie de concours et la date limite pour l'admission est le 28 mars 1977.

Pour s'inscrire au concours, les candidats doivent se procurer le formulaire de demande d'admission à:

Registrariat
École nationale d'administration publique
979, avenue de Bourgogne ou: **9900, d'Auteuil**
Sainte-Foy **Montréal**
Tél.: (418) 657-2476 **Tél.: (514) 282-6890**

Université du Québec
Ecole nationale d'administration publique

VENTE EXTRAORDINAIRE
DU
40e ANNIVERSAIRE
JUSQU'AU 31 MARS
À LA LIBRAIRIE
FIDES
PLUS DE
100,000
VOLUMES
À ÉCOULER À DES REMISES
ALLANT DE 20% À 60%
OUVERT TOUS LES JOURS DE 9h00 à 5h30
ET LE SAMEDI JUSQU'À 5h00
ACCESSIBLE PAR DEUX STATIONS DE METRO
BERRI ET CHAMP-DE-MARS
235 EST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL
TÉL.: 861-9621

Université de Montréal

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

B.Sc. (ORTHOPÉDAGOGIE)
DESTINÉ aux MAÎTRES en EXERCICE

L'Université de Montréal, après entente avec certaines commissions scolaires, offre un programme de cours et d'activités pédagogiques en MILIEU SCOLAIRE conduisant à un B.Sc. (orthopédagogie).

CONDITION D'ADMISSION

Être ENSEIGNANT EN EXERCICE dans le secteur de l'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (attestation de l'employeur exigée).

ÉQUIVALENCES

Des équivalences peuvent être accordées aux détenteurs d'un brevet d'enseignement et/ou d'un diplôme d'études universitaires en orthopédagogie ou dans une discipline connexe.

STATUT DES CANDIDATS

Études à temps partiel seulement (deux soirs par semaine).

Pour toute demande de renseignements et pour obtenir le formulaire de demande d'admission:

1) Pour les enseignants des commissions scolaires Sault-St-Louis, Baldwin-Cartier, Verdun et Ste-Croix, s'adresser à:

Monsieur Gilles Charette
École Ste-Catherine-Labouré
441, rue Trudeau
Tél.: 364-1222

2) Pour les enseignants de la Rive-Sud, comprenant les commissions scolaires de Jacques-Cartier, Taillon, Chambly, St-Exupéry, Montfort, Varennes, Lignery, St-Bruno, Greenfield Park, s'adresser à:

Monsieur Jean-Yves Després
Centre Jeanne Leber
1600, rue Bourassa
Longueuil
Tél.: 468-3330, poste 291

3) Pour les enseignants des commissions scolaires des Laurentides, St-Jérôme, Lachute, Deux-Montagnes, s'adresser à:

Monsieur Félicien Migneault
Commissions scolaires des Laurentides
13, rue St-Antoine
Ste-Agathe
Tél.: 326-0333, poste 29

4) Pour les enseignants de la C.E.C.M., s'adresser au:

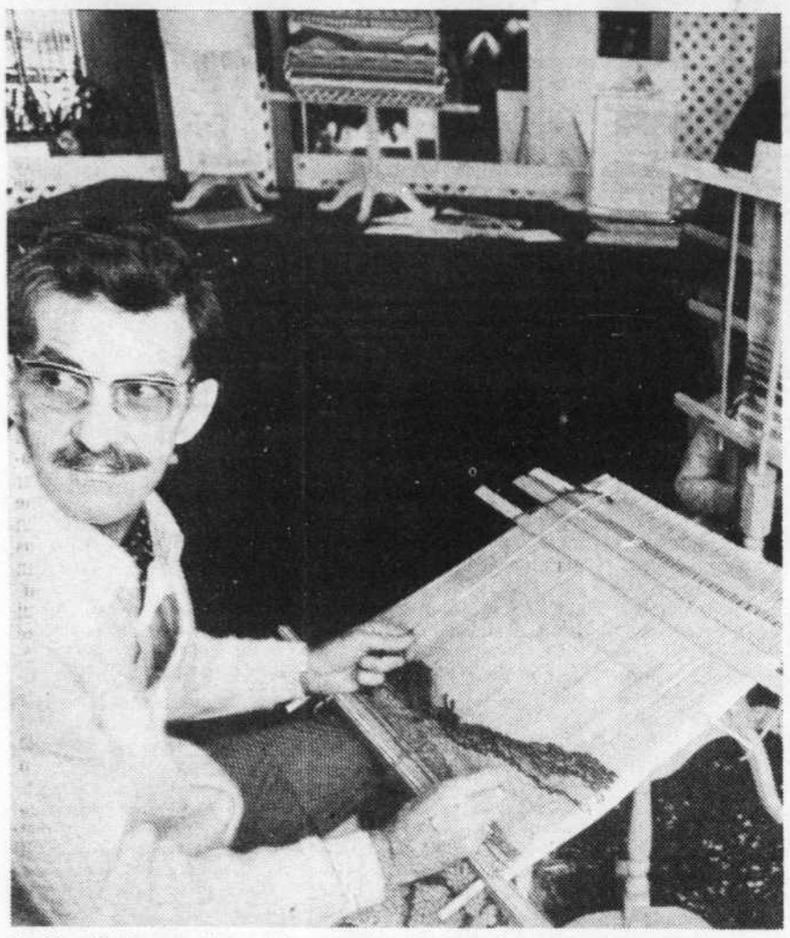
Secrétariat des admissions
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
a/s Monsieur Michel Millette, adjoint aux vice-doyens (admissions)

Les formulaires, dûment remplis, doivent être renvoyés aux même adresses.
DATE LIMITE POUR DÉPOSER UNE DEMANDE D'ADMISSION:
15 MARS 1977 pour le trimestre d'été
15 AVRIL 1977 pour le trimestre d'automne

Cinquante inventeurs exposent sous l'égide d'Invention-Québec

par Gilles Provost

Le premier a profité d'une maladie qui le contraignait à l'immobilité pour inventer un métier à tisser compact, économique et plus versatile que les métiers traditionnels; le deuxième (lui-même fervent de motoneige) a mis au point une chaufferette qui lui garde pieds et mains au chaud sans apport d'énergie supplémentaire; le troisième a inventé une machine capable de fendre sans effort les bûches nécessaires au chauffage des chalets... et des amoureux; le quatrième a conçu une fournaise compacte à l'électricité et à eau chaude capable de remplacer la plupart des vieilles fournaises; le cinquième a imaginé un système d'attaches de sécurité pour le ski de randonnées; le sixième...



M. Guy Boisvert a inventé un nouveau type de métier à tisser compact dont l'originalité tient aux petites tiges amovibles qui tiennent les fils de chaîne à l'extrémité supérieure de l'instrument. (Photo Alain Renaud)

Au total, ils sont une cinquantaine d'inventeurs isolés qui ont cru à leur idée et qui ont réussi à la faire breveter, à la fignoler et à trouver une compagnie capable de la mettre sur le marché. Tous ont eu recours aux services d'Invention-Québec, une compagnie sans but lucratif qui veut aider les inventeurs québécois à transposer leurs idées dans la réalité.

Tous, aussi, exposent présentement leurs réalisations jusqu'à samedi soir au centre d'achat Côte Vertu, à Saint-Laurent. Plusieurs de ces objets sont assez prosaïques ou tiennent davantage du "gadget" mais, dans tous les cas, leur mise en marché représente l'aboutissement d'une longue série de démarches et d'efforts qui en ont rebuté plus d'un dans le passé, souligne Mme Marguerite Tremblay, présidente d'Invention-Québec.

Fondée en 1972 dans le cadre du programme d'Initiatives Locales, Invention-Québec s'est bientôt érigée en compagnie sans but lucratif et, depuis 1974, elle vit par ses seuls moyens, grâce aux frais minimes imposés aux inventeurs aidés et grâce à une "taxe" de 15% sur les redevances que reçoit l'inventeur quand c'est Invention-Québec qui a réussi à mettre le produit sur le marché.

Outre les quelques exemples cités plus haut, l'exposition érigée au centre d'achats Côte Vertu présente un grand nombre de curiosités dont certaines sont déjà sur le marché. C'est notamment le cas de la "tente-parasol" que l'on peut ériger en moins d'une minute de la même façon que l'on ouvrirait un gigantesque parapluie. Une fois ouvert, ce parapluie n'a plus besoin de "manche" et ce dernier peut donc être dévissé et rangé.

Tout aussi originale est l'idée de fabriquer des rames articulées qui représentent une véritable révolution dans l'art de ramer: avec ces instruments, le rameur fera dorénavant face à la direction où il va en tirant sur les rames... Pratiquement inusables, paraît-il, ces rames articulées ont l'inconvénient de valoir environ $90 la paire.

Et que dire des autres trouvailles comme le bol de toilette ventilé, la cuiller à spaghetti conçue de façon à couper tous les bouts qui dépassent, le "spaghettomètre" qui élimine toute erreur d'appréciation de la quantité de spaghetti à faire cuire en fonction du nombre de portions désirées, le "kit" pour transformer n'importe quelle camionnette en camion-remorque simplement en vissant huit gros boulons, ou le déchiqueteur à viande électrique capable "d'attendrir" n'importe quelle tranche de steak à domicile sans perdre de sang?

L'inventeur de ce dernier appareil, M. Gérard Charron de Sherbrooke, explique que toute l'astuce tient à la disposition des dents qui déchiquettent les tranches de viande trop dures. Son prototype est doté d'un moteur électrique qui "cale" en rencontrant un os. Un moteur plus puissant pourrait être dangereux pour les doigts, explique M. Charron.

"Cet appareil pourrait être produit en série pour moins de $20 et le coût serait encore plus modique si on remplaçait le moteur par une simple manivelle", signale l'inventeur. Il ajoute que même les appareils commerciaux destinés aux boucheries ne peuvent concurrencer le sien parce qu'ils causent la perte d'une partie du sang contenu dans la viande. C'est pourquoi certains bouchers lui auraient déjà demandé de mettre au point une version plus grosse de son appareil, pour déchiqueter la viande en présence du client, à l'achat.

Quoi qu'il en soit, l'invention la plus fascinante de cette exposition est probablement le nouveau métier à tisser inventé par M. Guy Boisvert. Il existe d'ailleurs en deux version dont l'une est circulaire, ce qui permet de faire des pièces cylindriques sans couture.

La grande originalité de cet instrument qui plaira certainement aux amateurs d'artisanat tient aux tiges amovibles sur lesquelles sont enfilées les cordes de la chaîne du tissu. Cette astuce permet de travailler comme si ces fils étaient rigides et attachés à une seule extrémité. les métiers ordinaires (métier Leclerc), au contraire, tiennent les fils de la chaîne par les deux extrémités et il faut donc glisser les fils de trame entre les fils de chaîne avec une aiguille, un crochet ou une navette.

Avec le métier de M. Boisvert, au contraire, il suffit d'enrouler le fil de trame autour des baguettes qui tendent une des extrémités des fils de chaîne. De cette façon, l'art du tissage rejoint celui du macramé.

Évidemment, cette technique fait que le fil de trame est enroulé à la fois autour des baguettes et du fil de chaîne. C'est pourquoi les baguettes sont amobiles: on les enlève une à une pour ne laisser dans le tissu que le fil de chaîne.

Comme on le voit sur la photo ci-contre, ce métier est aussi extrêmement compact; cela limite la surface des pièces produites mais le même principe pourrait être appliqué à des métiers plus grands. Sur le plan commercial, un petit métier peu encombrant offre beaucoup plus d'intérêt pour des amateurs. Il devrait aussi être très intéressant pour les écoles puisque chaque étudiant pourrait avoir son propre métier dans la même salle.

La présidente d'Invention-Québec, Mme Tremblay, a expliqué les quatre étapes que doit franchir un inventeur qui fait appel aux services de sa compagnie. La première consiste à enregistrer l'invention et à ouvrir un dossier confidentiel. On étudie alors l'idée soumise et on prépare des textes descriptifs qui permettront de passer à l'étape suivante.

En effet, avant d'aller plus loin, on s'assurera, auprès du bureau des brevets à Ottawa, que l'idée soumise est vraiment nouvelle et que le proposeur n'a pas simplement "réinventé" une idée déjà connue et enregistrée.

Si vraiment l'idée est originale, on s'adresse à Londres pour obtenir une protection temporaire. En vertu d'un accord entre 83 pays du monde, cette protection est valide pour un an à condition qu'un brevet en bonne et due forme soit obtenu dans l'intervalle.

Lorsque ces trois premières étapes ont été franchies, l'inventeur est assuré qu'on lui accordera éventuellement la paternité de l'invention et il peut donc parler ouvertement de son idée avec des industries pour en évaluer la viabilité, pour construire un prototype et, éventuellement, pour apporter des modifications importantes avant de demander un brevet officiel.

Selon les besoins, Invention-Québec pourra alors se charger de contacter les principales industries qui pourraient être intéressées à l'invention, de faire tracer des plans industriels en bonne et due forme, de faire fabriquer un prototype, etc. Évidemment, les études de marché sont une étape cruciale avant la mise en marché de tout produit nouveau et elles sont encore plus nécessaires pour un inventeur isolé qui doit "vendre" son idée à une entreprise.

Trudeau visitera Verdun et Terrebonne

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau visitera les comtés de Verdun et de Terrebonne, le 11 mars, a annoncé un porte-parole du bureau du premier ministre.

Ces deux circonscriptions sont au nombre des cinq comtés actuellement vacants au Québec.

Le premier ministre Trudeau a déjà indiqué qu'il pourrait déclencher des élections partielles avait l'été. Si l'on en croit les rumeurs qui circulent sur la colline parlementaire, des élections pourraient avoir lieu le lundi 6 juin.

D'après le porte-parole du bureau du premier ministre, M. Trudeau prendrait vraisemblablement la parole lors de sa visite des comtés de Verdun et de Terrebonne, bien que le programme détaillé n'ait pas encore été annoncé.

Le comté de Verdun est devenu vacant l'automne dernier, avec la démission de l'ancien ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, qui a été élu député libéral lors des élections provinciales du 15 novembre.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500 05-003370-770

THÉRÈSE GUY, couturière, épouse contractuellement séparée de biens de Roland Varin, domiciliée et résidant au numéro 940, de la rue Jeanne Leber à Duvernay, Ville de Laval, district de Montréal.

DEMANDERESSE

-vs-

BENOIT COSSINY, domicilié et résidant dans la Ville et le district de Montréal.

DEFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur Benoît Cossiny est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son attention.

MONTRÉAL, ce 28 février 1977.

A. BEAULIEU
PROTONOTAIRE-ADJOINT

Mes Roy & Charbonneau, avocats,
484, rue McGill, suite 52
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-004854-779
VILLE DE KIRKLAND

partie demanderesse

-vs-

DAME RAE SHEER

partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

La partie défenderesse DAME RAE SHEER d'adresse inconnue est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière insertion. Une copie du bref d'assignation, déclaration et de l'avis selon l'article 119 A C.P.C. a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au 1 est Notre-Dame, à Montréal.

FAUTE par la défenderesse de comparaître dans ce délai, STATUER sur la demande et de PRONONCER jugement, par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal ce 28 février 1977

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER ADJOINT

Mes Viau, Bélanger & Ass.
2810 Tour de la Bourse
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-004193-772
VILLE DE KIRKLAND

partie demanderesse

-vs-

M. COLINS WHITTAKER
et
MME COLINS WHITTAKER

partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

La partie défenderesse M. COLINS WHITTAKER ET MME COLINS WHITTAKER d'adresse inconnue est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière insertion. Une copie du bref d'assignation, déclaration et de l'avis selon l'article 119 A C.P.C. a été laissée à leur intention au bureau de la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au 1 est Notre-Dame, à Montréal.

FAUTE par la défenderesse de comparaître dans ce délai, STATUER sur la demande et de PRONONCER jugement, par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal ce 28 février 1977

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER ADJOINT

Mes Viau, Bélanger & Ass.
2810 Tour de la Bourse
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-066709-779

DAME ANASTASIA CHRISTOS, nettoyeuse, domiciliée au 159 St-Viateur ouest, apt. 2, Montréal, Québec.

Requérante

-vs-

GEORGE STYLIANOS MARGARITIS de domicile inconnu,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé George Stylianos Margaritis est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 22 février 1977

Me Harry Blank, Q.C.
Suite 300
1255 Université
Montréal, Qué.
Procureur de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-000559-778

ALRO TAXI INC., corps politique et incorporé selon la loi et ayant son bureau chef et principale place d'affaires en les cité et district de Montréal.

DEMANDERESSE

-vs-

GALLI BIAGIO, autrefois résidant et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.

DEFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur GALLI BIAGIO est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 2 mars 1977.

A. BEAULIEU G.A.C.P.M.

Me EDWIN J. WINSTON
1410 Guy, suite 23
Montréal, QUE.
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
PERMIS SPÉCIAL
ART. 2.74 — REG. 2 (1976)

PRENEZ AVIS QUE LA REQUÉRANTE W.W. TRUCKING INC. s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques de Refrigerated Transport Co. Inc. pour toutes et chacune des clauses a) b) c) d) e) f) g) du permis 19614-V dont elle est détentrice, et Refrigerated Transport Co. Inc. demande le permis de courtier nécessaire à cet effet.

La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.74 du règlement 2(1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke, — Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: le 3 mars 1977
2e publication: le 4 mars 1977
3e publication: le 5 mars 1977

SIGNÉ: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 ouest, St-Jacques, suite 900, Mtl.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-066971-775

DAME IZOLDA PAPP, secrétaire, résidant à 3410 Mayfair ave., district de Montréal.

Requérante

-contre-

ARTHUR ARCHIBALD THOMPSON de lieux inconnus

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ARTHUR ARCHIBALD THOMPSON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 25 février, 1977

CLAUDE DUFOUR
Registraire

SHRIAR POLAK COOPERSTONE & SHENKER
1010 ouest Ste-Catherine, Ch. 620
Montréal.
Avocats de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

PUBLICATIONS: Jeudi, le 3 mars 1977
Vendredi, le 4 mars 1977
Samedi, le 5 mars 1977

AVIS EST DONNÉ que Refrigerated Transport Co. Inc., détentrice du permis 19614-V présente une demande d'autorisation à la Commission des Transports du Québec conformément à l'article 2.59.7 du nouveau règlement 2C modifiant le règlement 2 (1975) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, ainsi que l'article 13H de l'ordonnance générale sur le camionnage afin de pouvoir louer à court terme les remorques de la compagnie W.W. Trucking Inc., pour une période de 364 jours, lesquelles remorques serviront dans l'exploitation du service donné par la Compagnie Refrigerated Transport Co. Inc.

Pour sa part la Compagnie W.W. Trucking Inc., présente une demande conjointe à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisée à louer à court terme ses remorques à la Compagnie Refrigerated Transport Co. Inc., tel que stipulé à l'article 2.59.7 du règlement 2C et à l'article 13H de l'ordonnance générale sur le camionnage.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec — 505 Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.

SIGNE: FRANCOIS PERREAULT
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 St. Jacques ouest, Suite 900
Montréal, P.Q.

Prenez avis que Réal Dupré, de Barraute, Abitibi, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation suivante:

— Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat.
— De Champneuf à Montréal et tous points situés dans un rayon de 50 milles de Montréal pour le transport de bois préposé pour le compte de J.J. Cossette Inc.

Tout intéressé peut faire opposition à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la 3ième publication dans les journaux.

MES CHOUINARD REMILLARD ROBINSON & BUSSIÈRES
Procureurs du requérant

1ère publication: 3 mars 1977
2ème publication: 4 mars 1977
3ème publication: 5 mars 1977

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No: 500-02-004225-772

VILLE DE KIRKLAND

Partie demanderesse

-vs-

MALCOLM LAZEMBY

Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse MALCOLM LAZEMBY d'adresse inconnue est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière insertion. Une copie du bref d'assignation, déclaration et de l'avis selon l'article 119 A C.P.C. a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au 1 est Notre-Dame, à Montréal.

FAUTE par la défenderesse de comparaître dans ce délai, STATUER sur la demande et de PRONONCER jugement, par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal ce 28 février 1977

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER ADJOINT

Mes Viau, Bélanger & Ass.
2810 Tour de la Bourse
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE

NO: 700-12-001357-763

MARIE MAUDE LOUIS, résidant et domiciliée en la cité de St-Jérôme, district de Terrebonne.

Requérante

-vs-

JOHN ROCHE, autrefois résidant et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.

Intime

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé JOHN ROCHE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de St-Jérôme à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, ce 2 mars 1977

PIRRRE POISSONNEAULT
Régistraire-adjoint

Me MCIHEL COULANGES avocat
4115 rue St-Denis, No 6
Montréal, QUE.
Procureur de la requérante

DEMANDE À LA LÉGISLATURE

Ville de Longueuil

Avis est par les présentes donné que la ville de Longueuil s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec à sa prochaine session afin d'obtenir l'adoption d'une Loi amendant sa charte aux fins suivantes:

1—le réaménagement des quartiers;
2—l'augmentation du nombre de conseillers;
3—la clarification de certains titres de propriété;
4—la possibilité de confier le contrôle des infractions aux règlements municipaux à des agents spéciaux;
5—les modalités du fonds de pension des membres du conseil;
6—la charge de maire et les bénéfices attachés à cette charge;
7—la création et le fonctionnement d'un Office municipal de développement urbain;
8—toute autre matière utile à la bonne administration de la ville.

LONGUEUIL, ce 15 février 1977
LES PROCUREURS DE LA VILLE DE LONGUEUIL
VIAU, DELISLE & MASSEY, avocats

AVIS est donné que la compagnie LES TUILES VILLE LASALLE INC. — VILLE LASALLE TILES INC., une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies, et ayant son siège social et sa principale place d'affaires en la Ville de LaSalle, s'adressera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.

Daté à Montréal,
ce 25ième jour de février 1977

LES TUILES VILLE LASALLE INC.
VILLE LASALLE TILES INC.
Giuseppe Lapenna,
Secrétaire

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)

NO: 12-067-198-774

DAME LISETTE THIFFAULT, ménagère, résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal.

Requérante

-vs-

PIERRE DESHAIES, présentement d'adresse inconnue.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la première publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 2 mars 1977

A. BEAULIEU
Régistraire-adjoint

Me Micheline Sasseville-Jarry
4906 est, boul. Gouin
Montréal-Nord, P.Q.

CANADA
PROVINDE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-067 124-770

DAME FRANCINE GELDERBLOM

Requérante

-vs-

FERNAND LAPIERRE

Intimé

AVIS

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe des divorces.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.

Montréal, ce 1er mars 1977

/S/ Claude Dufour
Registraire des divorces
Division des Divorces, Montréal.

Baatz, Sylvestre, Cyr et Cohen
2383 Grand Trunk
Montréal, Québec
tél: 933-8432
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC

PUBLICATIONS: Jeudi le 3 mars 1977
Vendredi le 4 mars 1977
Samedi le 5 mars 1977

AVIS EST DONNÉ que McCrum Transport Ltd détentrice du permis 5241-V présente une demande d'autorisation à la Commission des Transports du Québec conformément à l'article 2.59.7 du nouveau règlement 2C modifiant le règlement 2(1975) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, ainsi que l'article 13H de l'ordonnance générale sur le camionnage afin de pouvoir louer à court terme les remorques et/ou semi-remorques, propriétés de la Compagnie E.J. Persons Transport Ltd détentrice du permis 331-V des dossiers de la C.T.Q., pour une période de 364 jours, lesquelles remorques et/ou semi-remorques serviront dans l'exploitation du service donné par la compagnie McCrum Transport Ltd.

Pour sa part, la compagnie E.J. Persons Transport Ltd détentrice du permis 331-V des dossiers de la C.T.Q., présente une demande conjointe à la C.T.Q. afin d'être autorisée à louer à court terme ses remorques et/ou semi-remorques à la Compagnie McCrum Transport Co. Ltd, tel que stipulé à l'article 2.59.7 du règlement 2C et à l'article 13H de l'ordonnance générale sur le camionnage.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.

FRANÇOIS PERREAULT
PAQUETTE, PERREAULT,
RIVET & GROLEAU
200 ouest, rue St-Jacques,
Suite 900
Montréal, Québec

LABALLE & CIE LIMITÉE
LABELLE & CO. LIMITED

AVIS est par les présentes donné que LABELLE & CIE LIMITÉE — LABELLE & CO. LIMITED, une compagnie constituée en vertu de la première partie de la Loi des compagnies de Québec, ayant son siège social en la ville de St-Laurent, district de Montréal, s'adressera au Ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de ladite Loi des compagnies.

MONTRÉAL, le 3 mars 1977

PARENT & GIRARD
Procureurs de Labelle & Cie Limitée-
Labelle & Co. Limited

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

AVIS EST DONNÉ que E.J. Persons Transport Ltd détentrice du permis 5241-V présente une demande d'autorisation à la Commission des Transports du Québec conformément à l'article 2.59.7 du nouveau règlement 2C modifiant le règlement 2 (1975) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, ainsi que l'article 13H de l'ordonnance générale sur le camionnage afin de pouvoir louer à court trme les remorques et/ou semi-remorques, propriétés de la Compagnie McCum Transport Ltd. détentrice du permis 331-V des dossiers de la C.T.Q., pour une période de 364 jours, lesquelles remorques et/ou semi-remorques serviront dans l'exploitation du service donné par la Compagnie E.J. Persons Transport Ltd.

Pour sa part la Compagnie McCrum Transport Ltd. détentrice du permis 331-V des dossiers de la C.T.Q., présente une demande conjointe à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisée à louer à court terme ses remorques et/ou semi-remorques à la mcompagnie E.J. Persons Transports Ltd., tel que stipulé à l'article 2.59.7 du règlement 2C et à l'article 13H de l'ordonnance générale sur le camionnage.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 Sherbrooke est, Montréal, P.Q.

FRANÇOIS PERREAULT
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 St. Jacques ouest, suite 900,
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 05-023196-767

Serge Coutu

Demandeur

-vs-

Laurent Boucher

-et-

Jean-Yves Girard

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, Jean-Yves Girard, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au greffe de la Cour Supérieure.

Montréal, le 11 février 1977.

DONATO DI TULLIO, avocat du demandeur.
8754 boul. St-Michel, suite 100.
Montréal, Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-004258-773
VILLE DE KIRKLAND

partie demanderesse

-vs-

DAME WILLIAM G. MCVEY

partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

La partie défenderesse Dame WILLIAM G. MCVEY d'adresse inconnue est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière insertion. Une copie du bref d'assignation, déclaration et de l'avis selon l'article 119 A C.P.C. a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au 1 est Notre-Dame, à Montréal.

FAUTE par la défenderesse de comparaître dans ce délai, STATUER sur la demande et de PRONONCER jugement, par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal ce 28 février 1977

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER ADJOINT

Mes Viau, Bélanger & Ass.
2810 Tour de la Bourse
Montréal

KAYSER-ROTH INDUSTRIES
LIMITED

Avis est par les présentes donné que la compagnie KAYSER-ROTH INDUSTRIES LIMITED, constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant un bureau dans la ville de London, Ontario, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à New York,
ce 1er jour de mars, 1977

Harold L. Glasser
Secrétaire

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-000634-779

FARAHMANO CHANGIZI, résidant et domicilié en les cité et district de Montréal.

DEMANDEUR

-vs-

LÉO MALOUIN, autrefois résidant et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.

DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur LÉO MALOUIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 3 mars 1977.

A. BEAULIEU G.A.C.P.M.

Me SIDNEY J. SCHACHTER
1255 carré Philippe,
suite 605
Montréal, QUÉ.
PROCUREUR DU DEMANDEUR

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 janvier, 1977 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Données G.T.R. Inc. — G.T.R. Data Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 16e jour de février 1977, sous le numéro 2758416. Ce 1er jour de mars, 1977. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code Civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de CUISIFORM LIMITÉE, ayant sa seule place d'affaires à Montréal, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 11 août 1976, a été enregistré à Montréal le 13 août 1976 sous le numéro 2716059.

Banque Canadienne Nationale
Montréal, 3 mars 1977

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
GASTON CARDINAL, Vendeur
& JOAN ANN SPACKMAN CARDINAL, Secrétaire,
380 rue De Chartes,
Laval des Rapides, Québec

AVIS DE LA PREMIÈRE
ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

AVIS est par les présentes donné que GASTON & JOAN ANN SPACKMAN CARDINAL ont fait cession de leurs biens le 1er jour de mars 1977 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22ième jour de mars 1977, à deux heures quarante-cinq (2:45) de l'après-midi, au bureau du séquestre officiel, 10 est rue Notre-Dame à Montréal, Québec.

C.A. MICHAUD
SYNDIC

Le 2 mars 1977

BUREAU DE:
C.A. MICHAUD — SYNDIC
110 ouest, Place Crémazie, suite 320,
Montréal, Québec
Tél.: 382-6141

Transports Canada / Transport Canada

ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AÉRIENS
RÉGION DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Mirabel, P.Q. RÉAMÉNAGEMENT DE COMPTOIRS REQUIS POUR COMPAGNIES DE LOCATION DE VOITURES A L'AÉROGARE, AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL, MIRABEL, P.Q.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, pièce 175-C, Édifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Québec H4Y 1B9(636-3203), seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure normale de l'est, le 24 mars 1977.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres.

Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de l'Association de la Construction de Montréal, 4970 Place de la Savane, Montréal, et à l'Association de la Construction de Québec, 375 rue Verdun, Québec, Québec.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A.O. Dumas
Administrateur régional du Québec
Administration canadienne des Transports aériens

Transports Canada
Aéroport int. de Montréal
Le 24 février 1977

Transports Canada / Transport Canada

ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS
RÉGION DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour le projet suivant à Dorval, Québec. CONSTRUCTION, EXPLOITATION ET ENTRETIEN D'UNE STATION-SERVICE A L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL, DORVAL, P.Q.

Les soumissions cachetées, portant sur l'enveloppe la mention du projet ci-dessus et adressés au Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, pièce 175-C, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Québec H4Y 1B9 (636-3203), seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure normale de l'est, pour la première phase, le 21 avril 1977 et jusqu'à 15:00 heures, heure avancée de l'est, pour la deuxième phase, le 2 juin 1977.

Les documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $25.00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des documents en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres.

Une réunion d'information sur la soumission sera tenue vendredi, le 18 mars 1977 à 10:00 heures, heure normale de l'est, à la salle de réunion, pièce M-135, au premier étage de l'aérogare à l'Aéroport international de Montréal, Dorval, P.Q., pour répondre à toutes questions concernant cet appel d'offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

A.O. Dumas
Administrateur régional du Québec
Administration canadienne des Transports aériens

Transports Canada
Aéroport int. de Montréal
le 22 février 1977

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES NO 77M-073P

SERVICES DE GESTION DE LA CONSTRUCTION

Le ministère des Travaux publics a l'intention de retenir les services d'une firme pour assurer les services de gestion de la construction pour:

LE CENTRE DES DONNÉES FISCALES

SHAWINIGAN-SUD (QUÉBEC)

Le projet consiste à construire un centre régional des données fiscales comportant un immeuble à bureaux de deux étages, d'une superficie totale brute d'environ 270,000 pieds carrés.

Le contrat pour les services de gestion de la construction sera adjugé pour une durée approximative d'un an et demi. En tant que membre de l'équipe du projet, le gérant de construction aura des responsabilités dans la gestion et l'administration du projet au sein duquel il agira également comme conse

Les USA deviennent la nouvelle cible du Conseil africain

NAIROBI, Kenya — Après la Nouvelle-Zélande, ce sont maintenant les États-Unis qui sont devenus la cible du Conseil suprême des sports africains.

Le Kényan John Kasyoka, membre du comité exécutif du Conseil suprême des sports africains, a en effet déclaré que toute rencontre sportive entre les États-Unis et l'Afrique du Sud appellerait immédiatement une riposte des pays africains et un boycottage des relations sportives avec les États-Unis.

Il a ajouté que la décision, prise à la suite de la réunion du conseil ministériel de l'OUA, ne visait pas uniquement la Nouvelle-Zélande, mais aussi tous les pays entretenant des relations sportives avec l'Afrique du Sud.

Cette déclaration faisait suite à l'annonce faite la veille par l'Association de tennis des États-Unis à l'effet que son équipe de coupe Davis se préparait à rencontrer celle de l'Afrique du Sud en dépit de la mise en garde de l'O.U.A.

Il a terminé en disant que les pays africains s'attendaient à ce que le président Jimmy Carter fasse suivre par des actes concrets ses récentes condamnations de l'apartheid en Afrique du Sud.

Bob Zender prend une avance d'un coup

ORLANDO, Floride (AP) — Bob Zender, qui travaillait dans une maison de courtage de Chicago avant de joindre le circuit de la PGA il y a six ans, a inscrit hier un compte de 67, cinq coups s la normale, et a pris une avance d'un coup à mi-chemin de l'omnium Citrus disputé à Orlando, en Floride. Zender totalise 136 coups, soit un de moins que Bill Rogers, le meneur après le premier tour, et Joe Inman. Ken Still et Bob Crissy suivent à 138 devant Danny Edwards, Gary Koch, Graham Marsh et Mike Reid à 139.

Par ailleurs, à l'issue de la première ronde du tournoi international de golf féminin des moins de 21 ans, qui a lieu à Cali, la Canadienne Lynn Cook, de Coquitlam, C.-B., est seule en tête après avoir joué une ronde de 71, trois coups de moins que la Française Nathalie Jeanson et la Brésilienne Elizabeth Nickhorn. Par équipes, les Brésiliennes dominent avec 148 contre 149 à Lynn Cook et Cathy Sherk, de Fonthill, Ontario, tandis que les Suissesses sont au troisième rang avec 152.

D'autre part, le jeune prodige espagnol de golf Severiano Ballesteros, 19 ans, participera, du 7 au 10 avril, au "Masters", premier tournoi comptant pour le grand chelem, qui a lieu traditionnellement, à Augusta, en Georgie.

Ballesteros, deuxième de l'open britannique derrière Johnny Miller et vainqueur de la coupe du monde avec son compatriote Manuel Pinero, en décembre dernier, à Palm Springs, figure parmi les quatorze golfeurs, étrangers invités par les organisateurs du prestigieux tournoi américain.



Le badminton a fait son apparition hier aux Jeux d'hiver du Québec présentés à Ville LaSalle, et le jeune Jean-Roger Boulne n'a pas raté son entrée en remportant son premier match au profit de l'Estrie. (Photo CP)

Perrine Pélen mène de front sports et études

SUN VALLEY (AFP) — La jeune étudiante française Perrine Pélen, âgée seulement de 16 ans, a confirmé sa très grande classe hier à Sun Valley en remportant son troisième slalom de la saison comptant pour la coupe du monde avec le temps total de 102.58, battant l'Italienne Claudia Giordani, à nouveau excellente, de 61/100 et l'Autrichienne Monika Kaserer de 78/100.

La Suissesse Lise-Marie Morerod, classée 4ème à 1.02, a conservé la tête de la coupe du monde en augmentant son avance sur sa grande rivale, l'Autrichienne Annemarie Proell-Moser, contrainte à l'abandon dans la deuxième manche. Morerod a porté son total de points à 269, comptant maintenant 43 points d'avance sur Proell, qui reste 2ème avec 226 pts, Monika Kaserer étant 3ème avec 196 pts.

Ce slalom spécial était le dernier de la saison et Morerod a remporté la médaille d'or de cette spécialité en coupe du monde avec un total de 106 points devant Pélen 98 pts, médaille d'argent, et l'Italienne Claudia Giordani 86 pts, médaille de bronze.

Morerod a remporté les slaloms de Cortina d'Ampezzo, d'Oberstaufen et de Schruns-Tshagguns, Pélen ceux de Crans-Montana, St-Gervais et de Sun Valley, étant battue seulement pour la médaille d'or par Morerod qui compte de meilleures places d'honneur. Quant à Giordani, elle a remporté le slalom de Maribor.

Kathy Kreiner, médaille d'or aux Jeux olympiques d'Innsbruck, a été la meilleure Canadienne avec une 23ème place, à six secondes de Mlle Pélen. Vanita Haining de Calgary a terminé au 28ème rang, Susan Clifford et Jane Tidball, qui, il y a deux semaines, a remporté le slalom et le combiné aux championnats canadiens disputés au Mont Sainte-Anne, ont été disqualifiées.

La charmante Perrine, une excellente étudiante qui a déjà la première partie du baccalauréat et qui chaque jour après l'entraînement ou une course travaille ses cours afin de se présenter aux examens de la seconde partie en juin prochain — Alain Calmat, grand patineur et aujourd'hui grand médecin chargé de cours d'anatomie en faculté, n'a-t-il pas donné un merveilleux exemple en menant de front sonsport et ses études? — est le rayon de soleil dont le ski français, qui va de crise en crise hélas, avait bien besoin.

Déjà grande slalomeuse, la Grenobloise est également très forte en slalom géant et suffisamment bonne en descente pour se classer 6ème du combiné de Crans-Montana. Elle fera sans nul doute de grands progrès dans cette discipline. La France tient en cette jeune fille une future très grand championne.

Entre $1 et $6.50 pour voir les Expos au Stade olympique

Les Expos de Montréal ont dévoilé hier la liste des prix des billets pour les parties de l'équipe à domicile au Stade olympique. Les prix des billets de saison, maintenant disponibles, demeurent les mêmes qu'au cours des récentes années au parc Jarry. Les prix au Stade olympique seront donc les suivants:

$400 par siège au niveau des abris des joueurs, niveau 200
$350 par siège au niveau 300
$285 par siège au niveau 400
$225 par siège au niveau 600

Les billets individuels pour chaque rencontre seront disponibles incessamment aux prix suivants:

$6.50 par siège au niveau 200 et sur la mezzanine
$5.00 par siège au niveau 300
$4.00 par siège au niveau 400
$3.00 par siège aux niveaux 600 et 700
$1.00 par siège dans les estrades populaires

Le nombre de sièges disponibles pour le baseball est estimé à environ 60,000, répartis comme suit:

Niveau 200 (sièges mobiles au niveau des abris)	5,500
Niveau 300	14,300
Niveau 400	12,200
Niveau 500 (mezzanine)	3,900
Niveau 600	8,100
Niveau 700	16,000

Les estrades populaires seront situées au niveau 300 face au champ extérieur. L'abri des joueurs des Expos sera situé du côté du premier-but et celui du club visiteur du côté du troisième-but.

hockey

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 5, Pittsburgh 1
Boston 4, Rangers NY 1
Washington 7, Chicago 4
Islanders NY 4, Détroit 2
Philadelphie 5, Vancouver 2
Buffalo 7, Los Angeles 2

Hier soir
Aucun match à l'affiche

Ce soir
Rangers NY à Montréal
Islanders NY à St-Louis
Philadelphie à Détroit
Cleveland à Atlanta
Pittsburgh à Los Angeles
Vancouver à Toronto
Colorado à Minnesota
Buffalo à Boston

Dimanche
Montréal à Buffalo
St-Louis à Minnesota
Cleveland à Rangers NY
Islanders NY à Colorado
Atlanta à Washington
Chicago à Boston

	b	p	pts
Lafleur, Mon	48	58	106
Dionne, LA	41	56	97
Shutt, Mon	52	37	89
Young, Min	24	56	80
Perreault, Buf	27	51	78
MacLeish, Phi	39	35	74
McNab, Bos	35	39	74
MacDonald, Tor	38	35	73
Sittler, Tor	28	45	73

Association Mondiale

Jeudi
Calgary 4, Birmingham 2
Edmonton 5, Winnipeg 4

Hier soir
Houston à N.-Angleterre
San Diego à Indianapolis

Ce soir
San Diego à Québec
Indianapolis à Cincinnati
Winnipeg à Phoenix

Dimanche
Houston à Cincinnati
Québec à N.-Angleterre
Phoenix à Indianapolis
San Diego à Calgary
Birmingham à Edmonton

Les pointeurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Cloutier, Qué.	49	57	106
Tardif, Qué.	45	52	97
Ftorek, Pho.	38	59	97
Hedberg, Wpg.	54	43	97
C.Bordeleau, Qué.	29	67	96
Nilsson, Wpg	30	60	90
Leduc, Cin.	40	47	87
Stoughton, Cin.	37	43	80
Lacroix, SD	21	58	79
Napier, Bir.	48	28	76
Dudley, Cin.	32	44	76

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Cornwall 6, Montréal 3

Hier soir
Hull à Chicoutimi
T.-Rivières à Québec
Cornwall à Montréal
Laval à Shawinigan

Dimanche
Sherbrooke à Chicoutimi
Hull à Montréal
Laval à Sorel
Québec à T.-Rivières

LIGUE NATIONALE

Section Lester Patrick

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
PHILADELPHIE	65	40	13	12	263	175	92
ISLANDERS NY	65	39	17	9	225	158	87
ATLANTA	64	26	27	11	205	213	63
RANGERS NY	65	23	29	13	220	239	59

Section Connie Smythe

ST-LOUIS	64	27	30	7	189	217	61
CHICAGO	67	23	34	10	211	244	56
COLORADO	64	19	34	11	190	231	49
MINNESOTA	64	16	33	15	189	251	47
VANCOUVER	66	19	40	7	175	249	45

Section Charles Adams

BUFFALO	65	40	19	6	241	180	86
BOSTON	65	37	21	7	246	201	81
TORONTO	65	29	27	9	251	229	67
CLEVELAND	64	20	34	10	189	225	50

Section James Norris

MONTRÉAL	66	49	7	10	320	153	108
PITTSBURGH	66	27	27	12	200	210	66
LOS ANGELES	66	26	28	12	213	202	64
WASHINGTON	67	19	35	13	181	255	51
DETROIT	64	16	40	8	162	238	40

ASSOCIATION MONDIALE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
QUEBEC	63	37	25	1	272	235	75
CINCINNATI	62	31	28	3	279	231	65
INDIANAPOLIS	63	27	29	7	209	233	61
N.-ANGLETERRE	67	27	34	6	218	244	60
BIRMINGHAM	65	25	37	3	227	240	53

Section Ouest

HOUSTON	63	38	19	6	248	185	82
WINNIPEG	64	35	27	2	288	237	72
SAN DIEGO	63	33	27	3	212	212	69
CALGARY	62	26	31	5	195	206	57
EDMONTON	64	26	36	2	179	234	54
PHOENIX	64	24	37	3	222	299	51

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
CHICOUTIMI	63	37	20	6	350	304	80
QUÉBEC	63	36	19	8	325	256	80
TROIS-RIVIÈRES	65	34	21	10	405	318	78
SHAWINIGAN	63	17	35	11	242	305	45
SOREL	65	15	45	5	277	397	35

Section Ouest

SHERBROOKE	63	36	19	8	339	274	80
CORNWALL	65	35	21	9	314	256	79
LAVAL	64	23	32	9	292	330	55
HULL	62	22	32	8	248	285	52
MONTRÉAL	63	23	34	6	256	323	52

Le Canada brille en danse mais Ron Shaver sera écarté du podium

TOKYO (Reuter AFP - CP) — Susan Carscallen et Eric Gillies ont obtenu le meilleur résultat du Canada en dix ans dans les épreuves de danse sur glace en terminant au sixième rang des championnats du monde disputés à Tokyo.

Carscallen, 22 ans, et Gillies, 24 ans, sont passés de la 10ème place obtenue l'an dernier à la 6ème place cette année à la suite d'une très forte performance en style libre. Ils ont du reste exprimé leur satisfaction quant à leurs progrès réalisés au cours des 12 derniers mois.

Lorna Wighton, 18 ans, et John Dowding, 20 ans, ont pour leur part terminé au 10ème rang à leur première participation aux championnats mondiaux, un résultat qui ne s'était pas vu depuis 1967.

A la surprise de personne, les Soviétiques Irina Moiseva et Andrei Minenkov ont retrouvé un titre de champions du monde de danse qu'ils avaient déjà conquis en 1975 au terme d'une exhibition éblouissante lors des exercices libres. Évoluant sur le "concerto d'Aranjuez" de Rodrigo, le couple soviétique a frôlé la perfection. La totalité des neuf juges lui ont attribué la note de 5.9 pour la qualité artistique des ses évolutions. Comparativement, et bien qu'ayant réalisé eux-aussi une très bonne exhibition, les Britanniques Janet Thompson et Warren Maxwell, deuxièmes, ont manqué d'élégance.

Si le Canada a brillé en danse, il a toutefois perdu toute chance de médaille lorsque Ron Shaver a fait une chute hier durant le programme court, glissant ainsi jusqu'au 10ème rang. Même s'il est considéré comme l'un des meilleurs patineurs en style libre, Shaver pourra au mieux grimper de quelques places. Une médaille est toutefois hors de sa portee. Brian Pockar qui, à 17 ans, en est à sa première participation aux championnats du monde, a terminé au 16ème rang.

Le Soviétique Vladimir Kovalev, premier après les figures imposées, a conservé la tête du classement devant son grand rival, l'Est-allemand Jan Hoffmann. Le champion américain Charles Tickner occupe le troisième rang devant son compatriote David Santee.

Mike Schmidt signe un contrat de $2 millions

CLEARWATER, Floride (AP) — Le joueur de troisième but Mike Schmidt a signé hier un contrat de six ans avec les Phillies de Philadelphie. Les clauses du contrat n'ont pas été divulguées, mais selon certaines sources dignes de foi, le puissant cogneur aurait conclu une entente d'environ $2 millions. Un vétéran de quatre aaisons avec les Phillies, Schmidt a dominé les ligues majeures au chapitre des circuits au cours des trois dernières années. L'an dernier, il a conservé une fiche de 38 circuits, 107 points produits, 112 points et une moyenne offensive de .262.

•

BONN (Reuter) — Les autorités ouest-allemandes sont arrivées à la conclusion, après études, que le circuit automobile du Nuerburgring répond aux critères de sécurité internationaux, a déclaré le secrétaire d'Etat aux transports, M. Lothar Wrede, hier au Bundestag.

Selon de nombreux pilotes et dirigeants d'écuries de course le Nuerburgring, où l'Autrichien Niki Lauda faillit se tuer l'an dernier, est trop dangereux, d'autant plus, disent-ils, que les secours mettent trop de temps pour parvenir sur les lieux d'un accident.

Pour M. Wrede, cependant, les mesures de sécurité en vigueur sur le circuit sont conformes aux normes fixées par la commission sportive de la fédération internationale automobile (FIA).

Avec ses 28,8 kilomètres le Nuerburgring est le circuit de formule-un le plus long. Plus de cinquante pilotes y ont trouvé la mort.

En raison de la controverse déclenchée il y a sept mois à propos du Nuerburgring par l'accident de Lauda, le circuit sur lequel sera disputé le grand-prix d'Allemagne, le 31 juillet, n'a pas été encore choisi.

•

MADRID (Reuter) — M. Ricardo Melero, l'arbitre madrilène qui avait expulsé le capitaine de Barcelone Johann Cruyff le 6 février au cours d'un match de championnat et fut par la suite l'objet de menaces de mort, n'officiera plus sur les terrains. Il a annoncé hier qu'il prenait sa retraite pour des "raisons professionnelles".

M. Melero, dont la démission a été acceptée par l'Association des arbitres espagnols, avait emménagé à une adresse secrète après ce match au cours duquel il fut malmené par des supporters de Barcelone furieux. Le terrain avait été envahi et il y eut dix blessés.

La fédération espagnole de football a infligé à la vedette néerlandaise une suspension de trois matches pour avoir insulté M. Melero et au club de Barcelone une amende pour la mauvaise conduite de ses supporters.

•

PHILADELPHIE, (AFP) — Frazier est remonté sur le ring. Il ne s'agit pas de l'ex-champion du monde des poids lourds Joe Frazier, mais de son fils Marvis Frazier, 16 ans, qui a fêté ses débuts en compétition dans les "gants d'or" de Philadelphie.

Marvis Frazier s'est qualifié jeudi pour le tour final des lourds en battant David Bey aux points, après avoir malmené son adversaire.

"Ma mère ne veut pas que je boxe", a déclaré Marvis Frazier (1 m 85, 85 KG) après sa victoire. "Je lui ai dis que je faisais cela pour mon plaisir. Je veux juste aller aux Jeux olympiques, puis on verra".

Le fils du célèbre boxeur américain, grand sportif, s'était déjà distingué à l'école dans les compétitions de baseball, de basketball, de football, et de lutte.

•

Un livre de Guy Roy

"La violence au hockey"

par Gilles St-Jean

Depuis le temps qu'on en parlait — et ce même si l'engouement est un peu passé — il fallait un livre, ou du moins un grand reportage sur la violence au hockey, une synthèse.

Le livre est paru il y a maintenant deux semaines. Son titre, La violence au hockey, simplement, son auteur, Guy Roy, un confrère du Montréal-Matin. Roy ne se prend pas pour un autre et, s'il connaît le hockey, un peu comme tout le monde, il ne s'en prétend pas spécialiste.

"Je voulais compiler un dossier sur la violence mais pas en parler moi-même. J'ai préféré demander à des gens qui ont vu la chose de près d'en parler," dit Guy Roy. C'est ainsi qu'il a rencontré des joueurs, instructeurs, journalistes, acteurs et témoins, victimes ou accusés de la violence au hockey.

Cependant, toutes ces entrevues — surtout qu'une bonne majorité se recoupe et répète d'autres interviewés — n'auraient pu donner une vision suffisante du phénomène. Surtout que ce phénomène est après tout assez semblable à la violence qui existe ailleurs dans la société...

Guy Roy a eu la sagesse de ne pas confiner son travail à une collection d'interviews. Il a demandé à trois psychologues, eux-mêmes amateurs de hockey et joueurs d'occasion, de concevoir une étude sur la violence dans le cadre précis du hockey.

Leurs travaux font état des comportements des divers acteurs de la situation violente (joueurs, parents, instructeurs, spectateurs, officiels) et démontrent l'interaction qui amène bientôt des enfants, pacifiques et ayant pour seul but de s'amuser, à se taper dessus pour faire plaisir à papa-maman et s'entendre dire qu'il aura une "belle plasse" si son équipe gagne.

C'est ce qui fait dire aux psychologues, MM. Jean Tremblay, Guy Bélisle et François Fradette, que le système de "développement" des jeunes joueurs est aussi coupable de la situation déplorée que l'attitude de certains parents et certains instructeurs. De fait, un enfant qui n'a, sinon ses gros bras, que peu de moyens de se faire remarquer et jouer plus longtemps pendant une partie, fera table rase de ses scrupules s'il constate que seul l'usage de ses bras lui permet de bien paraître et de trouver une place dans une meilleure formation, ou alors de faire gagner son équipe.

Ne se limitant pas à disséquer et condamner la situation, l'ouvrage de Guy Roy fait aussi part de certains éléments de solution. Plusieurs des personnages interviewés par Roy font ainsi état de suggestions, allant de la draconisation du système de punitions, en passant par l'amélioration du calibre des joueurs et du jeu lui-même.

Scotty Bowman, victime dans les années cinquante d'un coup de bâton qui allait lui faire perdre une carrière dans les majeures, a déclaré à Guy Roy: "Si on offrait du jeu propre, mais rapide et bien exécuté, les spectateurs ne voudraient plus de violence." Il n'a d'ailleurs pas été le seul a proposer cette solution.

Voila somme toute un bon reportage de Guy Roy. A Lire. La violence au hockey, par Guy Roy. Editions Sherbrooke, $6.95.

Embellissez votre quartier. Faites-en le tour.

PARTICIPACTION

Marchez. Dès aujourd'hui.

COMPTABLES AGRÉÉS

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
CHARLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waquih Boulos, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
Jacques R. Chaddon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
Richard De Bellefeuille, C.A.
Louis Bard, C.A.
4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 - 435-4691

samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

toronto

Au terme de sa séance, hier, la Bourse de Toronto était à son niveau le plus élevé depuis cinq mois.

Son indice 300 se situait à 1,020.45, ce qui lui donnait pour la journée un gain de 3.82. Trois de ses quatre compartiments les plus importants progressaient: métaux et minéraux étaient à 1,161.04, une hausse de 16.28, pétrole et gaz à 1,120.26, une hausse de 4.48, produits industriels à 915.16, une hausse de 3.69, et services financiers à 901.90, une baisse de 4.23. Parmi les dix autres compartiments de l'indice 300, il y a sept gagnants — les plus forts, les sociétés de gestion, l'immeuble et la construction — et trois perdants, les grands magasins, les produits de consommation et les services publics.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 226 gains, 170 pertes et 228 inchangées, contre 191 gains, 172 pertes et 272 inchangées la veille.

Le volume a été de 2.40 millions d'actions d'une valeur totale de $30.83 millions, contre 1.99 million d'actions d'une valeur totale de $18.53 millions la veille.

Sur le marché des options, 196 contrats ont été négociées, contre 174 la veille.

IBM a monté de 1 et atteint $290, Trizec Corp., de 1 1-4 et atteint $12, General Motors, de 1 et atteint $75.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
AG F M	z10	150	150	150	
Aby Gln w	700	80	80	80	— 5
Abitibi	3564	$10½	10⅜	10⅜	+ ⅛
Abitibi 10	172	$53	53	53	
Ackind 2p	100	$12	12	12	— ¼
Aganac M	1000	21	21	21	+ 3
Agvocate	5800	360	350	360	+10
Alton Min	100	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Agnico E	1984	$5½	5⅜	5⅜	
Agra Ind A	200	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Akaitcho	3000	83	83	83	— 2
Albany	5000	30	30	30	
Ait Energy	3025	$13	12⅞	13	
Alta Gas A	8306	$13¾	13⅜	13⅜	— ⅛
Alta GE p	200	$24	23⅜	24	+ ½
Alta G F	1300	$28¼	28	28¼	+ ¼
Alta G 9.76	900	$28	28	28	
Alcan	27963	$28⅞	28½	28¾	+ ½
Algoma St	9948	$17⅝	17¼	17¼	— ¼
Alminex	4160	$8¾	8½	8¾	+ ¼
Almin 4½ p	141	$34¼	34¼	34¼	+ ¼
Am Bonza	2700	$7⅞	7¾	7¾	
Am Eagle	18250	41½	41	41	
Ang U Dev	1200	92	92	92	— 1
Aquitaine	1500	$16½	16¼	16½	+ ¼
Arbor C	500	55	55	55	
Argus	200	$28½	28½	28½	
Asamera	4300	$10⅜	10½	10⅜	+ ⅛
Asbestos	200	$21¾	21¾	21¾	— ⅛
Asoc Porc	1566	77	77	77	+ 1
Atco A	8850	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅜
Ato Hard A	300	$13	13¾	12¾	+ ⅛
BC Sugar A	655	$26	25⅜	25⅜	— ⅜
BP Can	1205	$10¼	10⅛	10¼	
BP Can p	z20	$60	60	60	
Banister C	4110	$13	12¼	13	+ ½
Bank BC	200	$21½	21½	21½	+ ¼
Bank NS	4528	$20½	20⅛	20¼	+ ¼
Bankeno	1600	155	155	155	
B Cdn Nat	z65	$13⅜	13⅜	13⅜	
Barex	z500	8	8	8	
Bartaco	500	185	181	181	— 3
Bary Expl	13500	72	67	72	+12
Baton B	200	$9¾	9¾	9¾	
Becker B p	550	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Bell Canad	13821	$48⅛	48¼	48⅛	
Bell A pr	z17	$48½	48¼	48¼	
Bell B pr	375	$49	49	49	— ¼
Bell C pr	183	$26⅛	26⅛	26⅛	— ⅜
Bell D pr	125	$49½	49½	49½	
Bell 2.28	925	$26⅝	26½	26⅝	+ ¼
Bell 1.80	3200	$20⅜	20¾	20¾	— ⅛
Bell Can W	14850	290	281	290	+ 6
Beth Cop A	1370	$13¼	13	13¼	— ⅛
Blitmore I	500	155	155	155	+ 5
Black P A	200	390	390	390	+15
Block Bros	1100	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Border C	100	214	214	214	+ 3
Bovis Cor	4000	64	64	64	
Bbw Valy	7150	$21	20¼	20½	+ ⅛
Bralor Res	300	305	305	305	+ 5
Brameda	7200	130	127	127	+ 2
Brascan A	10880	$12¼	12⅛	12¼	+ ⅛
Brscn B½ p	600	$26⅛	26	26⅛	+ ⅛
Brenda M	1900	$9⅜	9½	9½	
Brdg Tnk p	z30	$40¾	40¾	40¾	
Bridger	14260	$8⅜	8¼	8⅜	
Bright A	100	$6½	6v	6½	+ ⅜
Brinco	3700	355	330	355	+ 5
Br Am Bnk	z3	$17⅞	17⅞	17⅞	
BCFP	365	$25½	25½	25½	
BC Phone	3970	$13	13	13	
BCPh4½p	235	$51½	51½	51½	+ ¼
BCP 10.16 p	400	$28½	28½	28½	
BCP 2.32 p	1800	$28½	28⅜	28½	+ ⅛
Broul Reef	2000	27	27	27	+ 1
Brunswk	4405	$5⅞	5½	5⅜	+ ⅛
Budd Auto	600	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Budd A w	800	170	165	165	— 5
Bulora Cor	1000	14	14	14	+ ½
Burns Fds	600	$10¾	10¾	10¾	— ⅛
Bushnell	300	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ¼
CC Yachts	400	345	345	345	+15
CAE A	250	$8½	8½	8½	
CFCN	400	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
Cad Frv	142	$8¾	8¾	8¾	
Cal Pow A	1860	$34½	34⅛	34⅛	— ⅜
Cal P 2.36	2000	$27⅝	27½	27⅝	
Calvrt Dle	100	235	235	235	+ 5
Cam Mine	9500	37	35¼	35½	—1½
Camflo	11500	$12⅛	12	12⅛	+ ¼
Camp RL	760	$30¾	30¼	30¾	+ ⅜
Campau A	1467	400	400	400	
Campau 7p	z50	$7¼	7¼	7¼	
Can Cem A	938	$8	8	8	
CCe Cp	100	$15⅝	15⅝	15⅝	+ ⅛
CDC pr B	480	$101¾	101½	101½	— ⅛
C Nor West	2900	$7⅛	6¾	6¾	— ¼
C Pakrs C	100	$17¾	17¾	17¾	— ½
Can Perm	200	$18⅞	18¾	18¾	— ¼
C Perm 6¾	2050	$26¼	26	26	— ⅛
CS Pete	10900	297	293	295	
Can Trust A	1100	$24¼	24	24¼	+ ¼
C Trust 7¼	250	$20¾	20⅜	20¾	+ ⅜
C Tung	4250	$8⅜	8¼	8⅜	
Cdn Arrow	1500	11	11	11	— ½
C Cableisy	1290	$13¼	13	13¼	— ½
C Cable w	1028	125	125	125	
Cdn Cel	300	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
C Curtis	3100	43½	43	43	— 3
CGE	500	$22½	22½	22½	
CG Invest	480	$17¾	17¾	17¾	
C Hidrogas	9600	169	166	167	+ 2
C Homestd	7450	$7⅛	6¾	7⅛	+ ⅜
C Hydro	1250	$8⅜	8¼	8¼	— ⅛
Cl Bk Com	4410	$24¾	24⅜	24⅜	— ½
CIL	305	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
CIL pr	200	$42½	42½	42½	+ 3
CI Powr A	150	$20⅞	20⅞	20⅞	— ⅛
CLI Pete	5100	37	35	37	+ 2
C Manoir A	1500	410	410	410	
C Merrill	2500	$14⅝	14⅜	14⅝	+ ⅛
CNat R	500	430	430	430	+10
C Occdental	1300	$16⅛	16	16	— ¼
C Occntl p	800	$27¾	27½	27½	— ¼
CP Inve	7195	$19⅞	19⅛	19½	+ ⅜
CP Inve pr	105	$38½	38½	38½	+ ½
CP Ltd.	26755	$17¼	17	17⅛	
CPL A p	z16	$9½	9½	9½	
C Reserve	5100	$5	5	5	+10
Cdn SupO	509	$41	40¾	40¾	+ ¾
Cdn Tire	z50	$35¼	35¼	35¼	
Cdn Tire A	21627	$37⅛	36⅝	37	— ¼
C Utilties	900	$13⅝	13½	13½	— ⅛
CUtil 6 pr	100	$66½	66½	66½	+ ½
CU 10¼	z20	$29	29	29	
C Util 9.24	900	$27⅝	27⅜	27⅜	— ⅛
C Uti w	1300	450	450	450	—20
C Vickers	100	$18¾	18¾	18¾	
Canbra	100	330	330	330	—10
Canray	7953	107	105	107	+ 1
Canron	120	$21	21	21	
Cara	200	$6¼	6¼	6¼	
Carl OK	2950	280	275	276	+ 4
Carl B p	400	$27½	27½	27½	+ ⅛
Carma A	1100	$6⅜	6¼	6⅜	
Cassiar	8131	57	7	7	
Cassidy L	100	400	400	400	+ 5
Celanese	4190	370	350	370	+20
Celan 175 p	400	$17⅝	17½	17½	— ½
Ctl Est A	1100	$13¼	13	13	— ¼
Ctl Fund A	100	$6¼	6¼	6¼	+ ½
Chib Kay	z200	8½	8½	8½	
Chieftan D	1846	$12¼	12	12¼	+ ¼
Chieftain p	540	$55¾	55⅛	55¾	— ⅛
Chimo	z100	88	88	88	
Chrysler	2535	$20⅞	20¾	20⅞	+ ¼
CHUM	z80	$7	7	7	
CHUM B	185	$8¼	8¼	8¼	— ¼
C S 10¾	200	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Coch Will	7000	42	42	42	— 1
Cockfield	910	360	360	360	
Coin Lake	500	10	10	10	
Coles Book	100	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Cominco	843	$37	36½	36⅝	+ ⅜
Com Cap	425	365	360	360	—15
C Holiday I	700	375	375	375	
Conduit A	300	320	320	320	
Con Chm A	1500	$7½	7⅜	7½	+ ¼
Con Bath A	1075	$27⅞	27½	27⅞	+ ⅛
C Bath 68 w	200	$10½	10½	10½	
Con Bldg	1000	260	260	260	— 5
Con Fardy	4100	335	320	335	+ 5
C Durham	5500	82	82	82	
C Marben	1500	95	91	91	
C Morisn	1400	164	160	160	+ 1
Cons Prof	z79	16	15	16	
C Rambler	1000	115	115	115	
Con Distrb	950	299	297	299	+ 2
Cons Gas	10871	$14⅜	14½	14¾	+ ⅛
Con Gas D	100	$23¼	23¼	23¼	
Conwest	900	320	320	320	
Cooper C	100	$5⅛	5⅛	5⅛	⅛
Cop Fields	1250	230	230	230	+ 2
Corby vt	300	$18¾	18¾	18¾	
Cornat	Ind	z58	490	490	45
Costain R	100	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Crestbrk	300	390	380	380	—15
Crwn Life	z45	$46	46	46	
Crow Nest	144	$37⅛	37⅛	37⅛	—2⅞
Crush Intl	300	$8	7⅞	7⅞	— ¼
Cuvier M	2000	74	73	74	+ 4
Cyprus	3200	$11⅝	11½	11½	— ⅛
DRG Ltd A	300	470	470	470	—10
Dalmy A	1000	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
Daon Dev	3500	$10	9¾	10	
Daon A	1200	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
D Aragon	1000	22	21	21	— 1
Decca R	2100	$6¾	6⅜	6⅜	— ¼
Denison	1670	$52	51½	51½	+ ¼
Dicknsn	1900	$5¼	5	5¼	+ ¼
Digtech	z300	38	38	38	
Dist Tr A	1900	$6¼	6	6	— ⅜
Domani	1300	$5⅜	5	5⅜	+ ¼
Dome	1795	$53	52½	53	+ ½
Dome Pete	1350	$40¼	40	40¼	+ ¼
D Bridge	1325	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Dofasco A	1866	$26⅜	25¾	25¾	
Dofasco p	z8	$55⅝	55⅝	55⅝	
Dom Store	805	$14½	14½	14½	
D Textile A	2090	$7½	7⅜	7½	
Domtar	4975	$14¼	14	14	— ⅛
Domtar pr	200	$12	12	12	
Donlee M	1075	$10	9¾	9¾	
Douglas L	500	270	265	270	+20
Dunde Pal	30033	85	72	73	+ 3
Du Pont	z50	$13¼	13¼	13¼	
Dylex L A	980	$7⅛	7⅛	7⅛	
E-L Fin	3800	$7⅛	6⅞	7⅛	+ ¼
E-L Fin w	4500	52	40	52	+ 2
East Mal	5336	260	250	260	+ 5
East Sul A	1000	94	94	94	
Ego Mines	5500	60	56	57	— 1
Electro A	400	267	265	265	
Electro p	z50	$40⅛	40⅛	40⅛	
Extndcar	z38	$6⅝	6⅝	6⅝	
Falcon C	4950	$6⅜	6½	6⅜	+ ⅛
Falcon	4462	$36¼	35½	36¼	+ ¾
Fed Ind A	2550	$5⅛	5	5⅛	
Fidlty Tr	500	325	325	325	
Foodcrp Lt	250	420	420	420	
Foodex S	1200	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Ford Cnda	260	$91	91	91	— 4
Francana	500	$5⅞	5¾	5⅞	
Fraser A	200	$24¼	24¼	24¼	
GSW C pr	z20	$85	85	85	
Gaz Metr	z19	$6¼	6¼	6¼	
Gaz 5.40 p	z30	$54½	54½	54½	
G Distrb A	2000	$7	7	7	
GMC	1404	$75	74¼	75	+ 1
Genstar L	860	$24	23¾	23⅞	+ ¼
Gnstar 1.50	560	$23⅞	23⅞	23⅞	— ⅛
Gnstar L w	1700	$7½	7¼	7½	+ ⅛
Gesco Dis	200	310	310	310	
Gnt Masct	15508	115	111	113	
Giant Yk	300	$8¼	7⅞	8¼	
Gibraltar	3200	$6¾	6½	6½	— ⅛
Goodyear	250	$14⅜	14⅝	14⅜	+ ⅛
Graft G	400	$27¼	27¼	27¼	
Granduc	1100	125	125	125	+ 5
Gt Oil Sds	400	56	6	6	+ ⅛
G L Nickl	900	60	60	60	— 3
GN Fin	400	140	140	140	
GN Finr	2861	3	3	3	+ ½
Gt W Life	100	$55	55	55	
Gt West S	200	265	265	265	— 5
Greyhnd	z37	$16	16	16	
Guar Trst	1520	$8	7⅞	7⅞	
Guard Cap	z10	305	305	305	
Gulf Can	3816	$27½	27¼	27½	+ ¼
Gulfstrem	34500	36	34	34	— 2
Hambro C	100	385	385	385	
Ham Tr	1000	$17⅞	17⅞	17⅞	— ⅜
Hnd C pr	100	$7	7	7	— ½
Hard Crp A	1100	420	410	415	—10
Harlequin	z50	$14¾	14¾	14¾	
Hawker A	2112	480	475	480	
Hayes D A	303	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Holinger A	200c	$29⅛	29⅛	29⅛	+ ⅛
Homco A	1000	55	50	50	—15
Home A	580	$29¾	29⅜	29¾	
Home B	1900	$26	26	26	— ¼
Horne Pit	250	410	410	410	
Howdn DH	500	$8	8	8	+ ½
Hud Bay A	3525	$19½	19	19½	+ ⅜
H Bay Co	1283	$15⅞	15⅞	15⅞	
HB Oil Gas	2055	$34⅞	34⅞	34⅞	
Husky B pr	z25	$35	35	35	
Husky E w	1650	$8¼	8	8⅛	+ ⅛
Hydra Ex	3500	26½	26	26	
Hy's Ltd	1600	206	206	206	
IAC	2983	$16⅜	16	16⅛	
IU Intl	16100	$13⅛	13	13⅛	+ ¼
IWC Com	6000	145	142	145	+ 5
Imasco A	461	$25½	25½	25½	
Imp Life	z1	$98¾	98¾	98¾	
Imp Oil A	7432	$22⅜	22⅛	22⅛	— ⅛
Imp Oil B	z20	$22	22	22	
INCO A	6363	$e3⅜	33	33¼	+ ⅜
INCO B	125	$33	33	33	
Indal	1400	$15¾	15¾	15¾	
Indusmin	104	$10¼	10¼	10¼	+ ⅜
Inland Gas	895	$10⅜	10⅛	10⅜	
Inter-City	4107	$6¾	6½	6⅝	— ⅛
Inter C B w	500	385	385	385	— 5
IBM	456	$292¼	285	290	+ 1
Int Mogul	z75	251	251	251	
Interpool	900	$16½	16⅜	16½	+ ½
Int Pipe A	12770	$13⅛	12⅞	13	— ⅛
Ipsco	800	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Inv Grp A	4127	$7¼	7	7	— ⅛
Inv Grp 5 p	400	$15¼	15	15	— ¼
Iron Bay T	400	$5¾	5⅝	5⅝	
Irwin T A	1100	225	215	225	+ 5
ISO	1800	132	126	130	— 2
Jannock	z100	$7¼	7⅛	7¼	
Jannock B	300	$13⅛	13⅛	13⅛	
Jelex	1020	7	7	7	
Jorex Ltd	2500	14	13	13	— 1
Kaiser Re	11870	$15¼	15	15¼	+ ¼
Kam Kotia	2000	62	62	62	— 3
Kaps Tran	1000	76	76	76	
Keen Ind	1100	93	93	93	— 2
Keeprite B	100	$10¼	10¼	10A	
Kelsey H	1300	$13	12¾	13	+ ¾
Kenting	250	$21⅛	21⅛	21⅛	
Kerr A A	1820	$14⅜	14	14⅜	
K Anacon	z22	16	16	16	
Koffler A	920	470	470	478	— 5
La Luz	100	$6½	6½	6½	
Labatt A	875	$17⅜	17⅛	17⅞	
Labatt A p	100	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Lacana	5100	410	405	410	— 5
Laidlaw A	300	$7¼	7⅛	7⅛	+ ⅛
Lairaw B p	200	$5¾	5¾	5¾	
LOnt Cem	500	345	345	345	
L Shore	200	255	255	255	
Laurasia	1500	51	50	50	— 1
Lau Fin	11348	$6¾	6½	6½	
Leigh Inst	10800	265	235	265	+30
LL Lac	1022	135	135	135	+ 8
Living w	90	$8½	8½	8½	— ¼
Lob Co A	680	290	285	285	+ 5
Lob Co B	320	280	280	280	
Lob Co pr	250	$23⅜	23⅜	23⅜	— ⅛
Lob Ltd Bp	z20	$15¼	15¼	15¼	
Lochiel	4800	162	159	162	+ 2
Loeb M	2315	340	335	340	+10
Logistec A	100	300	300	300	
Logistec B	200	300	300	300	
Lost River	z50	215	215	215	
Lytton M	5400	48	42	42	— 8
MDS Helth	1000	235	235	235	
MEPC	1300	$6¾	6½	6¾	+ ½
MICC	100	$9	9	9	
MH Cable	125	$12	12	12	— ⅛
Mclan H A	725	$8½	8½	8½	+ ⅛
MB Ltd	6055	$23⅝	23¼	23¼	
Madeline	z300	80	80	80	
Madsen	1000	57	57	57	
Magna Int	200	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
Magna A	2700	$15	14¾	15	+ ⅛
Maistc Wil	4700	243	237	243	+ 3
Man Bar	1060	98	98	98	— 2
M Lt Gard	z25	$24	24	c 24	
M Lt Mills	400	$33¾	33⅜	33⅜	+ ⅛
Maritime	306	$19⅝	19⅝	19⅝	— ⅛
Mar T 860	300	$10	10	10	
Markel F	500	$5	5	5	+ 5
Martin	2000	12	12	12	
Mass Fer	13700	$20⅞	20½	20½	+ ⅛
Mas F A	2060	$28⅜	2⅛	28⅜	+ ⅛
Mas F B	1425	$28⅛	28	28⅛	— ⅛
Matgmi A	20200	$14⅛	14	14	— ¼
Mc Adam	2200	32	31	31	+ ½
Mc Intyre	775	$30¼	30	30¼	— ¼
McLaghlin	700	$5½	5¼	5½	— ⅛
Melcor	3000	430	430	430	— 5
Mentor	10000	182	172	182	+ 8
Mercantil	8280	$14⅛	13¼	13⅞	— ⅜
Merland E	4000	420	415	420	
Meta Uran	z508	8	8	8	
Met Stor A	z100	$8½	8	8½	
Midcon	1400	135	130	135	+15
Minri Res	500	145	145	145	
Molson A	467	$16⅞	16¾	16⅞	
Molson B	500	$14¾	14⅝	14¾	
Monenco A	100	$8	8	8	— ¼
Moneta P	1500	40	40	40	
Moore	3885	$33¼	33	33⅛	
Murphy	1000	$8⅛	8	8	— ⅛
N B Cook	1400	85	85	85	+25
NBU Mine	1000	138	138	138	+ 3
NSI Mark	3700	33	30	30	— 3
NaChrs I	4450	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
Nabrs Dig	400	$15	15	15	+ ⅛
Nat Drug	125	$6½	6½	6½	
Nat Groc p	120	$27½	27½	27½	
Nat Pete	2000	30	30	30	
Nat Trust	775	$17⅛	17	17	— ⅛
Neonex	4500	205	201	201	— 3
NB Tel	865	$18¾	18½	18½	— ¼
N Dimens	8000	74	70	74	+ 9
N Gvue	109000	12	11	11½	— ½
N Kelore	29000	15	13	15	+ 2
N Provid D	1000	16	16	16	— 1
N Que Ragl	1000	170	170	170	+ 1
N York Oil	2500	95	91	95	— 2
Newco Fin	z10	$15¾	15¾	15¾	
Newconx	600	395	395	395	
Nfld LP A	100	$13½	13½	13½	+ ¼
Nfld Tel	1100	$7¼	7	7¼	+ ⅛
Nick Rim	3000	11	11	11	+ ½
Noble M	2000	45	45	45	+ ½
Noma A	2000	$5	5	5	
Noranda A	8308	$32	31¾	32	+½
Norbaska	100i	20	20	20	— 2
Norcen	5120	$11⅝	11⅜	11⅝	— ⅛
Norcen B	250	$20¾	20½	20¾	+ ¾
Norcn 150	550	$19⅝	19⅜	19⅝	— ⅜
Norcen w	32225	21	18	19	— ½
NC Oils	2800	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Nor Ct 270p	100	$29	29	29	+ ¾
Nor Tel	1002	$31¼	31⅛	31⅛	+ ⅛
N Tecm B w	500	$12⅜	12¼	12¼	
Northgat	16066	$6	5¾	5¾	— ⅛
Northld	3000	11	10½	10½	—1½
NS Sav 10¼	200	$23	23	23	+1¾
Nowsco W	400	$18⅜	18⅜	18⅜	— ⅛
Nu-Wst A	2400	$11⅜	11	11	— ⅜
Numac	49125	$14	13¼	13⅜	+ ⅜
OPI A	500	$5⅞	5	5⅞	+ ⅜
OSF Ind	100	280	280	280	
Oakwood P	2000	132	130	130	— 4
Obrien	8800	120	119	119	— 1
Oceanus I	z275	47	45	47	
Ocelot A	2100	$8¼	8	8	— ⅜
Ocelot B	14950	$8¼	7⅞	8⅛	
Orchan A	600	240	230	240	+ 5
Orlando	100	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
Oshawa A	z80	355	355	355	
Osisko	4000	21	20½	21	+ 1
Oxford A	480	$11½	11½	11½	
Pac Copper	600	118	113	113	— 4
Pac Pete	800	$29⅜	29⅛	29⅛	— ⅛
Page Pet	500	255	255	255	
Paloma P	398	295	290	290	+10
Pamour A	6400	415	405	415	+15
Pan Centr	1333	75	75	75	
Pancana I	1100	110	105	110	
PanCan P	400	$24⅜	24⅜	24⅜	
Pango Gld	1000	30	30	30	+ 4
Patino N V	200	$16½	16½	16½	
Pe Ben O	400	410	400	410	+10
Peerless	300	300	300	300	+ 5
Pembina	10788	405	400	400	— 5
P Dept S	1318	$5¾	5⅜	5⅝	
P Jewl A	z25	$5½	5½	5½	
Petrofina	z25	$16⅞	16⅞	16⅞	
Petrol	z90	225	225	225	
Peyto Oils	1126	$5⅜	5½	5½	
Phillips Cb	100	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Pick Crow	7300	20	20	20	
Pine Point	2265	$33	32¼	32¾	+ ½
Pitts C	320	495	495	495	— 5
Place G	2450	43	43	43	— 2
Placer	28755	$20¾	20	20¾	+ ¾
Pominex	5500	67	63	67	+ 5
Pop Shops	1425	480	480	480	+ 5
Pow Corp A	1400	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Pow C 4¾	z90	$28	28	28	
Pow C 5	500	$8	8	8	
Prado Exp	3900	180	170	170	
Precamb	1000	68	68	68	— 2
Preston	500	$13⅛	13½	13⅝	+ ⅛
Price Co	2231	$10	9⅞	10	+ ½
Prov B Can	z25	$12⅜	12⅜	12⅜	
Qasar Pet	2308	$6⅛	6	6⅛	+ ½
Que Man	38000	26	23	26	+ 3
Q Mattgmi	2300	21	21	21	—2½
Que Sturg	24800	115	109	115	+12
Que Tel	100	$17⅜	17⅜	17⅜	
Ram	2800	$6⅜	6	6	
Ranger	14950	$22¾	2[illegible]	[illegible]	+ ⅜
Rank Org	100	330	[illegible]	330	+10
Rayrock	4100	91	87	87	— 3
Redpath A	300	$

Selon un sondage du Conference Board

Les industriels réduiront leurs investissements

par Michel Vastel

Une enquête menée par le Conference Board auprès de 220 chefs d'entreprises canadiennes laisse entrevoir des perspectives plutôt sombres pour 1977. En effet:

● La grande majorité des industriels prévoit que leurs dépenses d'immobilisation vont être réduites dans les mois à venir. Seulement un chef d'entreprise sur cinq prévoit que ses investissements croîtront de plus de 10% cette année.

● Interrogés spécifiquement sur les conséquences de l'élection du 15 novembre sur leurs projets d'investissement au Québec, exactement le tiers, soit 56 hommes d'affaires sur 169 répondants, prévoient qu'ils reviseront leurs intentions d'investissement à la baisse.

Ce sondage, le premier du genre mené par le Conference Board doit être repris tous les trois mois. C'est l'an dernier, à la fin de l'automne, que les dirigeants de l'organisme privé de consultation ont décidé de lancer un tel sondage devant la faiblesse particulièrement préoccupante des investissements au Canada.

Le sondage confirme tout au plus que l'élection du Parti québécois n'a fait qu'aggraver la situation au Québec par rapport au reste du Canada mais les raisons de la défiance des hommes d'affaires canadiens ne manquent pas.

Les investisseurs donnent en effet comme raison, en premier lieu, la faible demande en produits finis, les politiques gouvernementales et l'existence de bonnes occasions d'investir ailleurs qu'au Canada.

Le Conference Board précise que, parmi les 220 industriels choisis, on retrouve la plupart des chefs des 200 plus grosses entreprises canadiennes. C'est parmi cette élite industrielle qu'on retrouve aussi le plus de pessimistes face à la conjoncture actuelle et le plus de mécontents par rapport aux politiques du gouvernement fédéral.

61% d'entre eux estiment par exemple que la situation ne va pas s'améliorer au Canada au cours des prochains mois tandis que le quart estime qu'elle va encore se détériorer. 66% des chefs d'entreprises jugent en outre que la gestion de l'économie par le gouvernemet canadien a été particulièrement "pauvre". 33% l'ont tout juste trouvee "satisfaisante" et seulement 1% l'a qualifiée de "bonne".

A l'égard du programme de lutte à l'inflation, après les protestations des grands ténors de l'industrie canadienne, on note aujourd'hui une nette tendance à nuancer le jugement. 31% des répondants considèrent ainsi que ce fut un "succès relatif". Il faut préciser aussi que 41% d'entre eux jugent que les directives de la Commission Pepin n'ont pas exercé d'influence sur le niveau de leurs profits.

Outre qu'ils prévoient réduire leurs investissements, la plupart des chefs d'entreprises estiment de plus que le moment serait mal choisi pour se lancer dans des expansions des installations existantes. La moitié d'entre eux déclare ainsi que le niveau d'activité se situe bien en dessous du potentiel normal de production et ce problème de surcapacité semble particulièrement important dans le secteur des textiles, des produits minéraux non métalliques et de la construction.

Rappelons qu'un autre sondage mené à la même époque, soit début janvier, par la Banque de Montréal, auprès de 2,500 hommes d'affaires, dont 220 au Québec, arrivait sensiblement aux mêmes conclusions. En effet, sur les 220 industriels installés au Québec, 34% (la même proportion que dans le sondage canadien du Conference Board) affirmaient que l'élection du 15 novembre avait "changé leurs plans d'investissement au Québec". Par ailleurs, au plan national, près de la moitié prévoit diminuer ses immobilisations en 1977 par rapport à l'an dernier.

Pour revenir au sondage du Conference Board, en ce qui concerne les intentions d'investissement au Québec, les résultats indiquent que c'est au niveau du commerce en gros que les dirigeants d'entreprise sont le plus influencés par l'élection du Parti québécois, étant donné qu'aucun des trois répondants n'a affirmé que les résultats du 15 novembre n'auraient pas de répercussions sur leurs intentions d'investissements. Deux d'entre eux affirment qu'ils vont diminuer leurs projets d'investissements au Québec, tandis que l'autre déclare que la question ne se pose pas.

Par contre, c'est dans le secteur du textile et du vêtement que l'on enregistre les résultats contraires, aucun des trois répondants n'affirmant que la situation politique au Québec conduira à une diminution des projets d'investissements dans cette province. Il faut toutefois préciser qu'on ne connait aucun projet d'investissement dans les secteurs du textile et du vêtement depuis plusieurs années au Canada.

Trizec poursuit son grand nettoyage

par Michel Nadeau

La division des hôtels est en bonne partie responsable de la baisse des revenus d'opérations de Trizec au cours de 1976. Evaluées à plus de $33 millions, les trois propriétés hôtelières de la compagnie n'ont rapporté que $1,015,000 l'an dernier.

Le Québec Hilton, propriété à 50% de Trizec et à 50% de Hilton International, a enregistré des pertes substantielles en raison de la concurrence très vive qui existe dans ce domaine à Québec.

Dans son rapport annuel, la direction de la firme contrôlée par les frères Edward et Peter Bronfman indique qu'elle poursuivra en 1977 le "nettoyage" de ses actifs. Le nouveau président, M. Harold Milavsky apporte certaines précisions:

● Trizec n'entend pas conserver les immeubles non rentables. Des édifices d'une valeur de $100 millions ont été cédés en 1976. C'est ainsi que la compagnie s'est départie de trois édifices importants à Montréal: le 555 Dorchester ouest, le 505 Dorchester ouest et l'édifice Sherbrooke-Crescent.

● La firme de la Place Ville-Marie a décidé de renoncer à sa politique de regroupement de terrains dans les centres-villes. Présentement, les banques de terrains de Trizec ont une valeur totale de $40 millions dont la moitié est au Québec, à Montréal en particulier, près de la rue Bleury.

● La diversification géographique se poursuit; l'acquisition d'un centre commercial en Floride l'an dernier a porté à 24% la part "américaine" de l'actif de Trizec. Le Québec compte toujours pour plus de 32% de l'ensemble.

● L'année 1977 sera difficile tout comme l'a été 1976. Cependant, Trizec compte sur sa nouvelle équipe composée de vice-présidents régionaux. A côté du siège social de la Place Ville-Marie, on remarque la création d'un "bureau exécutif" à Calgary en Alberta.

● Au Québec, la compagnie caresse toujours le projet de la Phase III de Place Québec, un immeuble de 650,000 pieds carrés qui s'ajouterait au complexe qui jouxte le Parlement. Cet édifice de $40 millions qui serait loué au ministère des Transports fait partie des projets dont la réalisation est toute proche. Le nouveau gouvernement maintiendra-t-il les engagements de ses prédécesseurs?

● Le secteur le plus rentable demeure celui des centres commerciaux. Des actifs de $123 millions (14.6% du total) ont rapporté des gains de $16.2 millions (23.5%). Au Québec, la compagnie possède les Galeries Normandie et le centre commercial Jean Talon.

● Les maisons de retraite de la compagnie ont apporté, des profits de $5 millions, Le nouveau centre pour vieillards de la compagnie à Saint-Lambert est déjà occupé à 95%.

Enfin, le secteur hôtelier traine toujours la patte. Depuis trois ans, Trizec à réduit l'importance de ses activités en vendant ses participations dans trois hôtels: Hyatt Regency à Toronto (50%), Caravan Motor à Calgary (50%) et Hyatt Regency de Vancouver (50%). Ne lui reste que le Québec Hilton (50%), le Van Air Marina en Colombie-Britannique et le Regina Inn (50%).

Avant postes extraordinaires, les gains nets ont stagné en 1976 ce qui a fait plonger le cours des actions à $10.75. Hier, le titre a gagné 1 1-4 pour fermer à $12.

La maison Brault, Guy, O'Brien prend un nouveau départ

La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario devrait donner le feu vert mercredi prochain à un transfert d'actions au sein du capital de la firme Brault, Guy, O'Brien Inc.

Il s'agit de permettre à MM. Robert Letellier, Simon Sénécal, Yves Cousineau et Yvon Renaud d'acquérir une très grande partie des actions de cette maison de courtage montréalaise. Dans une phase précédente, M. Simon Sénécal avait fait une offre aux détenteurs d'actions et amassé la plupart des titres, en mai dernier. Les titres seront redistribués entre les principaux actionnaires.

MM. Sénécal et Cousineau sont à l'emploi de Brault, Guy, O'Brien depuis plusieurs années. M. Letellier, qui deviendra éventuellement président de la compagnie, a travaillé durant plusieurs années chez Grenier, Ruel & Cie.

L'organisme ontarien s'est penché en particulier sur le fait que M. Renaud prendra une participation de 10% de la compagnie sans être issu du milieu financier. Celui-ci est professeur à l'Université de Montréal en droit corporatif et occupe le poste de président des Entreprises Barrette Ltée, une importante entreprise de bois de construction.

L'approbation marquera un nouveau départ pour la firme qui a connu des mois difficiles en 1975 après la perte d'une bonne partie de son personnel de recherches.

Il y a quelques semaines, Brault, Guy, O'Biren ouvrait un bureau à Québec, sur la Grande-Allée.

Le service de recherches a été remis sur pied. Un expert torontois, M. Jim Vasof effectuera des recherches sur les différents secteurs de l'économie canadienne et l'ensemble de la conjoncture. Par ailleurs, le professeur Yves Rabeau de l'université de Montréal préparera des études sur la situation au Québec.

Deux textes ont déjà été publiés.

Par ailleurs, un service de conseils sur les titres américains est toujours en marche grâce à une entente avec une société de New York: Schroder, Naess & Thomas.

Aussi, la compagnie souhaite être davantage active au niveau des souscriptions d'émissions d'obligations. Déjà elle a participé à plusieurs syndicats dans les secteurs municipal et scolaire.

Enfin, Brault, Guy, O'Brien s'intéresse toujours au marché de Toronto où elle compte présenter la semaine prochaine un séminaire sur le Québec à un groupe d'investisseurs.

L'invité sera M. Claude Ryan, directeur du DEVOIR.



Le taux d'occupation peu élevé des 572 chambres du Québec Hilton a entraîné une diminution du fonds de roulement de la compagnie Trizec, copropriétaire avec Hilton International de cet immeuble de $25 millions, qui jouxte la Colline parlementaire à Québec.

If you've a move in mind . . .

CONSIDER

CHARLOTTENBURGH, ONT.

Just 65 miles west of Montreal.
15 miles west of Quebec border.

INDUSTRIAL FIRMS!

Investigate the Township of Charlottenburgh as a new location. The advantages are many:

- Reasonable taxation.
- Unlimited electric power and gas.
- Good water supply.
- Ample labor supply.
- Superb transportation and easy access to important markets by roads, rail, and air.

RETIREES!

Charlottenburgh's gently-rolling farmlands, forests and streams invite you! Come make your home here. Recreational facilities are excellent, and all services and conveniences are available.

FOR FURTHER INFORMATION, CALL 613-347-3409

TOWNSHIP OF CHARLOTTENBURGH

One of the oldest communities in Eastern Ontario. Established 1794.

Le racolage industriel continue ...

par Michel Vastel

Le racolage industriel continue: après le parc industriel de la petite ville de Winooski,(Vermont) que ses promoteurs ont rempli facilement après une journée de promotion dans une suite de l'hôtel Bonaventure, c'est au tour de promoteurs immobiliers de l'Alberta et de la région de Cornwall en Ontario de venir séduire les investisseurs québécois.

La publicité de Wesco Realty Ltd, un promoteur de l'Ouest, annonçait discrètement, dans Le Devoir et le Star du 1er mars qu'elle offrirait, pendant trois jours, des immeubles industriels, des terrains, fermes, appartements et autres propriétés à revenus, en Alberta et Saskatchewan.

Un porte-parole de Wesco Realty devait hier confirmer au DEVOIR qu'il a obtenu, en trois jours à Montréal, "12 offres fermes, ce qui dépasse nos espérances", devait-il préciser — Wesco offrait des immeubles de 8,000 à 230,000 pieds carrés industriels — plusieurs lots de terrain à valeur spéculative. La même campagne de promotion doit être entreprise la semaine prochaine auprès des investisseurs de Toronto.

Quant au Canton de Charlottenburg, près de Cornwall, il payait un encart en première page du cahier financier du "Star", le samedi 19 février. La publicité, beaucoup plus directe, s'adressait directement à ceux qui "songent à un déménagement" et visait aussi bien les firmes industrielles que... les retraités!

La rumeur avait couru, dans la région d'Ottawa, que les élus de Charlottenburgh avaient subi des pressions du gouvernement ontarien afin qu'ils suspendent cette publicité dans les journaux québécois, "dans le meilleur intérêt de l'unité canadienne". Toutefois un porte-parole de Charlottenburgh devait nier avoir jamais reçu aucune communication officielle de Queen's Park.

Quoiqu'il en soit, M. Adrian Gadbois devait confirmer avoir reçu une vingtaine de demandes de renseignements par jour dans la semaine qui a suivi son annonce dans le Montreal Star. Satisfaits d'un tel résultat, les responsables de Charlottenburgh comptent bien continuer leur campagne de publicité.

Quant à la centaine de demandes de renseignements pour des propriétés résidentielles, il se serait agi, selon le trésorier du canton, de personnes qui veulent se retirer à la campagne et quitter leur milieu urbain. Charlottenburgh a également reçu une dizaine de demandes pour des espaces industriels.

La publicité vante, aux industriels, un niveau de taxation "raisonnable", une disponibilité "illimitée" d'électricité et de gaz, un réservoir de main-d'oeuvre "abondant"...

Le monde magique de la carte de crédit

par Bianca Camprubi

NEW YORK (AFP) — Les consommateurs américains, remis du traumatisme de la récente récession, semblent s'embarquer de nouveau avec frénésie dans le monde magique de la vie à crédit.

Le crédit est le moteur indispensable de l'économie américaine. Alors que dans les pays européens vivre dans la dette est parfois une honte, aux Etats-Unis c'est presque un devoir civique. Si, comme ce fut le cas pendant la récession économique des années 1974-1975 les Américains commettent la folie de rembourser leurs dettes plus vite qu'ils n'en contractent de nouvelles, les stocks des sociétés s'empilent à des niveaux alarmants, le degré d'activité baisse et le chômage augmente. La clé du "miracle américain" selon certains économistes, réside peut-être dans cette fuite en avant, dans le fait que tout le monde dans ce pays vit au-dessus de ses moyens.

Les banquiers soulignent avec satisfaction qu'après leurs réticences à utiliser le crédit durant la récession, les consommateurs semblent revenus à de meilleurs sentiments, ce qui augure d'une bonne reprise économique en 1977. La dette pour l'équipement des maisons a augmenté de 10% en 1976 et progresserait de 12% cette année.

Au fur et à mesure que le système "achetez aujourd'hui, payez demain" se développe, les cartes de crédit comme "Master Charge" ou "Bankamericard" foisonnent et leurs détenteurs se comptent par millions.

Véritables "baguettes magiques" les cartes de crédit permettent d'exaucer tous les rêves car les factures peuvent être payées soit dans leur totalité au bout d'un mois, soit à très long terme, par petites mensualités, moyennant alors, bien entendu un taux d'intérêt de 18%. Elles sont maintenant accessibles aux personnes ayant même des revenus limités.

"Master Charge" a commencé à les émettre il y a dix ans. A la fin de 1976, 40,5 millions d'Américains possédaient cette carte, 16,5 millions d'entre eux s'en servaient chaque mois et ils ont dépensé avec elle $13,5 milliards.

"Brankamericard Inc." compte 46 millions de détenteurs dont 33,6 millions aux Etats-Unis. Les dépenses encourues avec ces cartes se sont montées à $15 milliards en 1976.

A partir de cette semaine, Bankamericard Inc. a entrepris de rebaptiser du nom de "Visa" toutes les cartes de crédit appartenant au système qui ont été issues dans 22 pays sous différents noms: Carte Bleue, Chargex, Banco de Bilbao, Bancunion, Barclaycard, Sumitomocard, etc. Les cartes changeront de nom au moment de leur renouvellement, et l'opération durera deux ans. Ceci afin que les étrangers qui détiennent ces cartes puissent être reconnus aux Etats-Unis comme faisant partie de la grande famille de la dépense dans l'insouciance.

American Express: 7,8 millions de détenteurs à travers le monde dont plus de 6 millions aux Etats-Unis se veut "l'aristocrate" du crédit et se défend de "pousser à la consommation" car la totalité des factures sont dues à la fin du mois. Même chose pour deux autres cartes très connues au niveau intgernational: Diners Club et Carte Blanche.

La vie est ainsi organisée aux Etats-Unis que pratiquement tout peut être acheté avec une carte de crédit. Le paiement initial d'une maison, d'une automobile, les meubles et équipement pour la maison, hôtels, restaurants, billets d'avion.

On peut aussi régler par carte de crédit les frais de scolarité dans certaines universités, les dépenses pour un mariage, les frais légaux pour un divorce, les funérailles.

Dans le "Shuttle", l'avion — navette qui fait le trajet New York-Washington, les chariots poussés par les hôtesses ne contiennent pas les traditionnelles boissons mais d'épaisses machines enregistreuses des cartes de crédit avec lesquelles les passagers règlent leurs billets à bord. La revue "Time" relatait récemment le cas d'un prisonnier qui a réussi à sortir d'un centre pénitentiaire d'Altanta en payant sa caution (bail) avec une carte de crédit! Et dans les "instituts de massage" de New York et de Los Angeles, les dames de petite vertu les acceptent volontiers.

Malheur en revanche à l'obstiné qui refuserait de vivre à crédit car la vie lui est rendue très difficile. Les magasins aux Etats-Unis ont une aversion marquée pour les chèques, qu'ils n'acceptent que sur présentation de deux pièces d'identité... dont une carte de crédit!

A moins de transporter de l'argent liquide, ou d'avoir une carte d'achat (Charge Account) du magasin lui-même (qui fonctionne selon les mêmes principes) il est donc quasiment impossible d'acheter quoi que ce soit. La seule façon de louer une voiture est de présenter une carte de crédit. Pire encore, si après avoir dédaigné les avantages du crédit pendant des années, vous en avez un jour besoin, il vous sera refusé car vous n'aurez pas des "références" (Credit History). Un banquier américain ne fera jamais confiance à un homme ou une femme qui n'a jamais été endetté.

L'extraordinaire développement de la société de crédit a contribué, nul doute, au degré remarquable d'équipement des ménages américains. Si elle devait s'étendre à travers le monde avec, de surcroit, l'introduction de l'argent électronique, l'expérience américaine a de toute évidence ses dangers, mais elle est dans l'ensemble rassurante.

Un porte-parole de "Interbank", organisme gestionnaire de "Master Charge" a déclaré que les défauts de paiement, après s'être montés à 5% de la dette des consommateurs pendant la récession, sont retombés en 1976 à 3,2%.

Les banquiers considèrent ce pourcentage comme "convenable". Les américains, qui peuvent avec leurs cartes de crédit dépenser en un mois la moitié de leur salaire annuel, font preuve de discipline.

Il est vrai qu'être en défaut de paiement est une expérience désastreuse. En dehors des problèmes juridiques, de l'éventuelle saisie de ses biens, le mauvais payeur est confronté au pire des châtiments: le retrait de toutes ses cartes...

Le Dow Jones au-dessus de 950

NEW YORK (AFP) – Net redressement des cours cette semaine à Wall Street où l'indice Dow Jones des industrielles a gagné plus de 20 points, revenant au-dessus des 950 points.

La cote, en légère progression lundi, a par la suite connu mardi sa plus forte hausse de l'année (plus de 8 points) avant de s'effriter mercredi puis de reprendre sa marche en avant jeudi (près de 7 points) et vendredi (près de 5).

La plupart des analystes attribuent à ce réveil un caractère technique, nombre d'investisseurs estimant que le marché était survendu à la suite de ses récentes baisses. De fait, Wall Street n'a guère prêté attention cette semaine à la publication de statistiques, à vrai dire anticipées, confirmant les effets néfastes du froid sur l'économie américaine: baisses de 1.2% pour l'indice de l'activité économique et de 2.1% des commandes de produits manufacturés en janvier; hausse du taux de chômage de 7.3 à 7.5% et stagnation des ventes de voitures américaines en février.

Malgré la hausse les milieux boursiers ont continué à faire preuve d'une grande prudence, le volume d'activité demeurant plutôt réduit cette semaine.

D'une façon générale, les opérateurs au New York Stock Exchange craignent toujours un retour de l'inflation et un redressement des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

Tous les compartiments ont participé à la progression des cours. Finalement l'indice des valeurs industrielles clôture à 953.46 (contre 933.43 vendredi dernier). L'activité au cours de la semaine a porté sur 90,220,000 actions contre 73,310,000 la semaine précédente de quatre jours.

AVIS JUDICIAIRE

AVIS est par les présentes donné, en vertu de l'article 26 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (S.R.Q. 1964, c. 275), que la garantie créée par l'acte de fidéicommis entre Dominion Resources Corporation (ancienne raison sociale: Canadian Book Club Centre Ltd.) et Compagnie Montréal Trust ès qualité de fidéicommissaire, passé le 28 août 1974 devant Me Pierre Venne, notaire, et enregistré le 5 septembre 1974 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2547658, est devenue exécutoire.

Montréal, le 25 février 1977
Compagnie Montréal Trust
fidéicommissaire

INVESTISSEMENTS CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE

AVIS DE DIVIDENDE – ACTIONS PRIVILÉGIÉES, SÉRIE A

Le public est avisé qu'un dividende de 2⅜% (47.5 cents par action) — versement semestriel payable le 1er mai 1977 — sur les actions privilégiées rachetables et convertibles avec droit de vote, 4¾% cumulatif, série A de la compagnie a été déclaré payable le 1er mai 1977 aux actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 7 avril 1977.

Par ordre du Conseil.

Le secrétaire,
G. S. MacLean.

Montréal, Québec, le 3 mars 1977

AVIS JUDICIAIRE

AVIS est par les présentes donné, en vertu de l'article 26 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (S.R.Q. 1964, c. 275) que la garantie créée par l'acte de fidéicommis entre Treasure Chest Ltd. et Compagnie Montréal Trust ès qualité de fidéicommissaire, passé le 1er juin 1976 devant Me Pierre Lapointe, notaire, et enregistré le 4 juin 1976 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2696813, est devenue exécutoire.

Montréal, le 25 février 1977
Compagnie Montréal Trust
fidéicommissaire

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

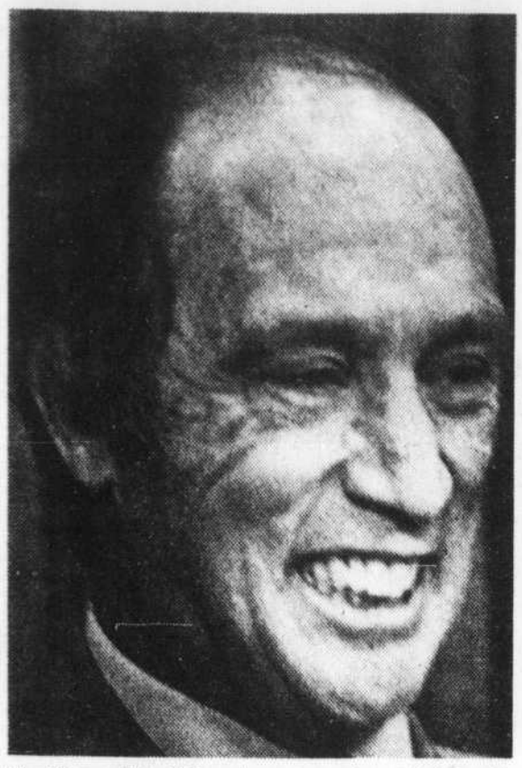
ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

Une enquête auprès de haut fonctionnaires américains

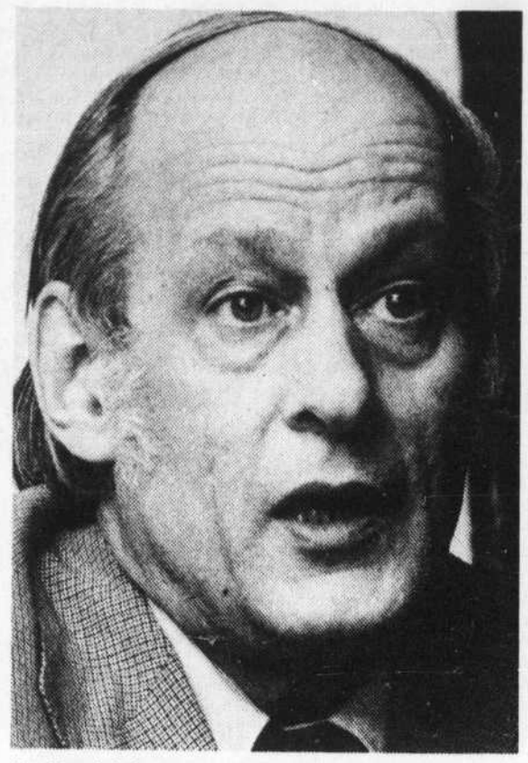
Le Québec d'après le 15 novembre vu de Washington

par
LOUIS BALTHAZAR
collaboration spéciale

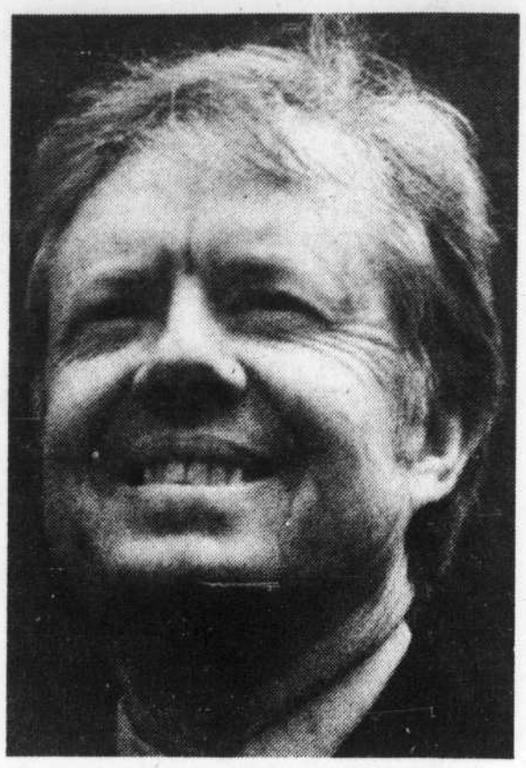
■ Professeur agrégé au Département de sciences politiques de l'Université Laval, Louis Balthazar profite d'un congé sabbatique pour poursuivre une recherche sur les perceptions américaines des relations États-Unis-Canada. Dans le cadre de cette recherche, M. Balthazar s'est rendu à Washington à la fin de novembre et a pu y recueillir les impressions d'une quinzaine de haut fonctionnaires du gouvernement américain sur la situation présente et les perspectives d'avenir du Québec et du Canada. Il résume dans cet article rédigé spécialement pour LE DEVOIR les observations qu'il a recueillies. M. Balthazar projette de poursuivre au cours des prochains mois ses observations auprès des hommes politiques, des organes de presse et des milieux d'affaires et du monde universitaire américains.



M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada



M. René Lévesque, premier ministre du Québec.



M. Jimmy Carter, président des États-Unis.

On a beaucoup parlé, ces jours derniers, des réactions américaines à l'endroit du nouveau gouvernement québécois et des perspectives qu'il ouvre sur la souveraineté du Québec. Les medias ont braqué leurs projecteurs, au-delà de toute proportion, sur les discours de M. Lévesque à New York et de M. Trudeau à Washington, un peu comme si, à l'instar de nos artistes, les protagonistes du débat sur l'indépendance du Québec devaient se produire à l'étranger pour attirer l'attention des personnes concernées.

Certains, au Québec, auront même entretenu beaucoup d'espérances quant à "la sympathie ou du moins à la compréhension" (pour employer les termes mêmes de M. Lévesque) des Américains en ce qui a trait à l'évolution politique québécoise. Les réactions aux discours de New York et de Washington ont dû les ramener à la froide réalité. D'autres s'inquiètent plutôt des visées de l'impérialisme américain; on craint déjà un autre Chili ou encore on est mal à l'aise devant l'empressement qu'a mis M. Lévesque à se manifester devant les milieux financiers de New York. La récente visite de M. Trudeau à Washington et les déclarations qui l'ont accompagnée ne les ont sans doute pas rassurés.

Je crois qu'en tout ceci nous succombons facilement à la tentation toute naturelle de nous attribuer plus d'importance que nous en avons et de croire, en conséquence, que le monde et plus particulièrement l'Amérique ont les yeux rivés sur nous. La realité m'apparait à la fois plus modeste et plus complexe. Sans doute les medias américains ont consacré une certaine attention aux élections du 15 novembre. Nous faisions la manchette des grands quotidiens, le lendemain de cette élection, chose bien inusitée. Mais, dans l'ensemble, l'information qu'on a livrée aux Américains sur le Québec a été plutôt superficielle quand elle ne révélait pas une ignorance profonde de la vie politique québécoise. D'ailleurs ni Lévesque à New York ni Trudeau à Washington n'ont suscité autre chose qu'une attention distraite.

La réalité est aussi plus complexe. Car les fonctionnement de cette société voisine et de son appareil politique est plus compliqué qu'on est porté à le croire généralement de l'extérieur. Pour ce qui est du Canada et du Québec en particulier, les intérêts américains se manifestent à des niveaux différents qu'il importe de distinguer si on veut y voir clair. Il y a d'abord le niveau des intérêts strictement économiques. Ces intérêts s'exercent en des milieux bien circonscrits, surtout dans les États du Nord et, le plus souvent, dans ce pays par excellence de l'entreprise privée et du laissez-faire, ne se traduisent pas du tout au plan politique, à moins que certaines politiques soient perçues comme des obstacles ou qu'on doive faire appel à un coup de pouce de Washington. Il y a ensuite le niveau politique, entendez le niveau des intérêts des politiciens qui cherchent à se faire réélire dans un État donné, les uns à tous les deux ans, les autres à tous les six ans. Enfin, il y a le niveau de la fonction publique de Washington, là où se façonne dans l'immédiat (suite à toutes sortes de pressions économiques et politiques) la politique étrangère des États-Unis.

Ces distinctions sont tout particulièrement importantes dans le cas du Canada, parce que les portes de ce pays sont tellement largement ouvertes aux Américains que la grande majorité des transactions canado-américaines n'atteignent jamais vraiment le niveau de la politique étrangère.

Le Québec, une province du Canada

Tout de même, en raison de certaines politiques canadiennes des dernières années, teintées d'un brin de nationalisme, et sans doute aussi d'autres facteurs qu'il serait trop long d'énumérer ici, on a affecté depuis peu à Washington un personnel de plus en plus considérable aux affaires canadiennes. Au Secrétariat d'État, particulièrement, un sous-secrétaire adjoint (deputy assistant secretary) se consacre presque exclusivement aux questions canadiennes. Il existe aussi un Bureau du Canada (Canada desk) et, dans bon nombre de bureaux fonctionnels, on trouve des experts en affaires canadiennes. Dans plusieurs autres ministères Trésor, Agriculture, Défense etc...) il se trouve encore des fonctionnaires plus ou moins consacrés au Canada.

J'ai pu interviewer récemment, de façon assez élaborée, une quinzaine de ces personnes constituant un échantillonnage valide de ce qu'on appelle à Washington "Canada hands". Les entrevues ont toutes été réalisées entre le 16 et le 30 novembre 1976, ce qui m'a permis, dans le cadre d'une recherche dont les objectifs sont beaucoup plus larges, de cueillir une réaction plutôt fraîche aux élections québécoises.

De tout ce qui m'a été dit sur le Québec, je suis en mesure de dégager d'abord deux observations générales.

1. Le Québec suscite sans doute un intérêt accru, en raison des événements récents. On y consacre volontiers des délibérations. Ainsi, durant la semaine qui précédait l'élection du 15 novembre, une bonne partie d'une réunion hebdomadaire interdépartementale sur le Canada était consacrée à une discussion de la situation québécoise.

2. Mais la plupart de mes interlocuteurs demeurent plutôt mal renseignés. Ceux d'entre eux qui ont déjà mis les pieds sur le sol québécois l'ont fait en touristes et aucun d'entre eux n'a jamais eu une conversation sérieuse avec un nationaliste québécois. Leur connaissance du Québec leur vient presque exclusivement de leurs contacts avec des représentants du gouvernement canadien ou avec les milieux d'affaires anglophones du Canada. On peut donc dire sans l'ombre d'un doute qu'ils voient le Québec d'abord et avant tout par l'intermédiaire du Canada anglais.

Ce qui importe donc, au premier chef, pour ces personnes, c'est le Canada dont le Québec n'est qu'une **province**. Le Canada est un pays ami, un allié fidèle des Etats-Unis dont on désire à tout prix conserver les bonnes grâces. Les accrochages auxquels ont donné lieu, ces dernières années, les relations canado-américaines demeurent des données mineures à l'intérieur de la grande concertation nord-américaine. À cet égard, l'atmosphère d'euphorie qui a entouré la visite de M. Trudeau à Washington n'est qu'une manifestation de ce climat.

Cette vision d'un Canada dont la collaboration est sans prix en raison de parentés culturelles, linguistiques, voire idéologiques et, bien sûr, en raison d'énormes intérêts économiques (sans parler des intérêts stratégiques) colore toutes les perceptions qu'on peut entretenir à l'endroit du Québec.

Ajoutons que l'intérêt primordial de la politique étrangère d'une superpuissance comme les États-Unis réside dans la stabilité du système international. Tout bouleversement de la configuration de ce système, et surtout dans l'hémisphère occidental, est perçu comme dangereux. C'était donc un aphorisme, pour le Président Carter, de dire qu'il croyait en un Canada uni. Ce qui est étonnant, c'est qu'on ait perçu cette déclaration, au Canada, comme un élément nouveau. Il faudrait être bien naïf pour croire un seul instant que M. Carter ait pu répondre autrement aux questions que lui adressait Bruce Philipps du réseau CTV. M. Philipps a obtenu un triomphe vraiment trop facile. Cela est peut-être révélateur de la panique qui s'est emparée des milieux journalistiques anglo-canadiens, ces derniers mois. On est allé se faire réconforter à Washington!

Une vieille illusion québécoise

Il faut dire toutefois, comme je le mentionnais plus haut, qu'il s'est trouvé des gens au Québec pour croire que les Américains verraient peut-être avec intérêt l'avènement d'un Québec indépendant, qu'on pourrait prendre un malin plaisir à Washington à voir le Canada se démembrer, selon la maxime "Divide et impera". Cette attitude relève d'une vieille illusion québécoise selon laquelle nous marquerions plus d'affinité avec la grande République voisine qu'avec les Anglo-Canadiens. Déjà, Papineau, en 1837, s'était réfugié aux Etats-Unis, croyant y trouver des appuis à la cause patriote. Il dut bientôt se rendre compte que les Américains étaient à mille lieues des préoccupations des Bas-Canadiens. Un peu plus tard, les Rouges prônaient l'annexion aux États-Unis comme la solution miracle aux déboires des Canadiens français. Plus près de nous, on a parlé récemment d'un marché commun Québec-États-Unis. Enfin, le contenu même du discours de M. Lévesque à New York peut laisser croire qu'on avait peut-être espéré à Québec marquer un point en comparant l'aspiration québécoise à l'indépendance à celle des treize colonies au 18ième siècle. A cet égard, ce discours aura témoigné une fois de plus de notre mauvaise connaissance de la réalité américaine. D'ailleurs faudrait-il s'en étonner quand on constate la pauvreté de nos programmes scolaires et universitaires en ce qui a trait aux États-Unis.

Il ne faut pas causer longtemps avec des Américains influents pour se rendre compte que nos voisins du Sud sont encore plus insensibles à notre nationalieme que ne le sont nos voisins de l'Ouest ou de l'Est. Ainsi, toutes les personnes interviewées à Washington, sans exception, m'ont déclaré sans ambages qu'elles répudiaient totalement l'idée d'un Québec indépendant. Selon eux, la souveraineté québécoise n'offrirait aucun avantage ni aux Canadiens ni aux Québécois ni aux Américains. Pour ce qui est des États-Unis, en particulier, ils croient que leur intérêt est de pouvoir traiter avec un seul pouvoir économique et politique au Nord de leur frontière. Déjà, disent-ils, des hommes d'affaires américains se plaignent des complications que le système fédéral canadien entraîne pour eux. Ils craignent de plus qu'un affaiblissement de l'union canadienne ait de graves répercussions sur les accords militaires que les États-Unis ont conclus avec le Canada. Sans doute, ce sont de telles considérations, issues de rapports que ces fonctionnaires auront préparés, qui ont inspiré les remarques du Président Carter sur la situation canadienne.

Pour imperméables qu'ils soient aux aspirations souverainistes du Québec, ces hommes n'entretiennent pas moins un certain intérêt et aussi, je crois, une sympathie croissante envers l'épanouissement d'une culture francophone en Amérique du Nord. (Souvenons-nous toutefois qu'il s'agit d'une minorité influente mais peu représentative de l'opinion publique américaine). L'un d'entre eux se dit même favorable à tout ce qui peut inhiber la tendance mondiale au nivellement culturel et voit par conséquent dans le Québec francophone un bel exemple de résistance tenace à ce courant. Au pays du "melting pot", c'est là une attitude qu'il convient de noter. Il faut dire aussi que la reconnaissance des cultures et des ethnies particulières a fait beaucoup de progrès aux États-Unis depuis une dizaine d'années. Il y a dix ou quinze ans, on se serait étonné de ce que les Québécois n'acceptent pas de s'assimiler au grand tout anglophone en Amérique du Nord. Aujourd'hui, pas un seul de ces haut-fonctionnaires ne met en doute la vigueur et la viabilité de la culture québécoise.

Mais c'est surtout en fonction de la réalité économique qu'on perçoit le Québec. Pour les Etats-Unis, le Québec est avant tout, comme les autres provinces du Canada, une terre qui a été longtemps propice aux investissements. Or, depuis quelques années, en dépit des efforts du gouvernement Bourassa pour attirer les capitaux, ces investissements ont diminué et mes interlocuteurs se font fort de me le souligner. Selon eux, cette tendance se situe d'abord dans un cadre général de déclin des investissements américains à l'étranger. Dans le cas du Québec, on mentionne d'autres facteurs qui entretiennent l'incertitude: niveaux de salaire trop élevés, multiplication des arrêts de travail, radicalisation du mouvement ouvrier. Quant aux facteurs d'ordre culturel et linguistique, qui pourraient présenter certaines difficultés aux entreprises multinationales implantées au Québec, on n'y voit pas là un problème trop sérieux. Les grandes firmes américaines, habituées de traiter avec l'étranger, peuvent fort bien, dit-on, s'adapter aux exigences en matière de langue et d'intégration culturelle du gouvernement québécois.

Le Québec après le 15 novembre

L'accession du Parti québécois au pouvoir ne semble pas avoir bouleversé outre mesure ces personnes. Aucune d'entre elles n'accepte d'envisager l'indépendance du Québec comme une sérieuse possibilité. Pour eux, les Québécois tirent trop d'avantages économiques (et c'est là ce qui compte vraiment à leurs yeux) de la Confédération pour qu'ils en viennent jamais à opter pour l'indépendance. Le vote du 15 novembre, répète-t-on, n'est pas un vote séparatiste. M. Lévesque est un homme brillant, sympathique, honnête, envers qui on entretient un grand respect, sinon de l'admiration. Pour les uns, il devra renoncer à l'idéal souverainiste et poursuivre, à l'endroit des Etats-Unis, pour une bonne part, les politiques du gouvernement Bourassa. Pour d'autres, il n'utiliserait l'indépendantisme que pour tirer le meilleur parti de ses négociations avec Ottawa ("He's a bright guy who's trying to get the best deal out of Ottawa. Very French!"). En général, on croit que le nouveau gouvernement du Québec tera preuve de compétence et de modération.

Mais, tout de même, si jamais le Québec, malgré tout, devenait indépendant? Quelle serait la politique des Etats-Unis? Réponse: on verra en temps et lieu ("We'll wait and see"). On m'explique que la politique étrangère américaine est rarement conçue pour le long terme, surtout pas en fonction d'une aire pacifique comme le Canada. Il y a trop de scénarios possibles, me dit un fonctionnaire du Secrétariat d'Etat, trop d'étapes sur cette voie ("too many intervening phases") pour qu'on puisse concevoir pour le moment une politique, ne fût-ce qu'un plan hypothétique ("contingency plan").

Si l'événement devait se produire, on entrerait certainement en communication avec le gouvernement canadien. "Nous avons tellement de bons amis au Canada!", me dit-on (entendez presque exclusivement des Canadiens anglophones). On doit donc conclure que les hommes politiques canadiens (dont peut-être quelques francophones) joueraient alors un rôle-clef. Il semble bien difficile de concevoir que les États-Unis reconnaissent un gouvernement québécois indépendant sans avoir auparavant reçu le feu vert d'Ottawa.

Une fois que le Québec aurait légitimement accédé à l'indépendance, avec l'assentiment d'Ottawa; et s'il s'agit toujours d'un gouvernement modéré, ne manifestant pas d'hostilité notable à l'endroit des États-Unis, alors la politique américaine serait une politique de coopération, d'accommodement. "Si nous investissons en Lithuanie, souligne un répondant, je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions continuer d'investir au Québec". De plus, pour la plupart des personnes interrogées, la seule attitude logique du Canada anglais serait de former un marché commun ou une union douanière avec le nouvel État. On peut même penser que Washington pourrait exercer des pressions en ce sens, ce que personne n'insinue pour le moment, bien entendu.

Quant aux tendances idéologiques du nouveau gouvernement Lévesque, on s'en inquiète un peu. Certains, pour avoir entendu des déclarations de M. Parizeau ou pour avoir lu l'article de M. Lévesque dans **Foreign Affairs**, à l'été de 1976, craignent que le Parti québécois ne s'engage dans une politique de nationalisation des entreprises dont, évidemment, ils n'attendent rien de bon. Là-dessus, le discours de M. Lévesque à New York devrait les avoir rassurés.

Conclusion

Que conclure de tout ceci! D'abord que le gouvernement péquiste ne saurait attendre aucun appui, de quelque façon, de Washington, quant à l'objectif de l'indépendance (pour le moment du moins). Au contraire, on peut penser, et cela est devenu assez clair depuis la visite de M. Trudeau, que les Américains offriront à l'occasion leur appui moral aux efforts d'Ottawa pour maintenir le Québec dans le giron confédératif.

Mais, — et c'est là ce que m'apparaît devoir être souligné (ce qui précède n'étant qu'une évidence depuis longtemps observable) —, il ne semble pas que Washington soit disposé à s'engager dans une politique d'obstruction systématique à l'indépendance du Québec. Les Américains ont reçu trop de leçons ailleurs pour désirer vraiment mettre le poids de leur diplomatie dans pareille entreprise à moins que le Québec ne devienne un État franchement socialiste et antiaméricain, ce qui paraît fort peu probable à l'heure actuelle.

Pour le moment, personne à Washington ne songe à envisager le Québec comme un autre Cuba, ni même comme un autre Chili. M. Trudeau aura eu mille fois raison de dire qu'il était tout à fait subjectif quand il comparait la séparation du Québec à la crise des missiles de Cuba.

Ce qui est remarquable dans l'entrevue du Président Carter au réseau CTV, ce n'est pas qu'il se soit déclaré favorable à l'unité canadienne. (Pour un Président américain, c'était se déclarer favorable à la vertu!) C'est bien plutôt qu'il ait répété à plusieurs reprises, comme un refrain, qu'il appartenait aux seuls Canadiens de prendre une décision sur cette question. (Il aurait dû dire "aux seuls Québécois", mais le pouvait-il vraiment?) C'est encore bien qu'il ait dit explicitement: "Quoi qu'il advienne, l'amitié de nos deux peuples constitue un facteur de stabilité. Et...je n'ai aucune crainte quant à ce qui peut arriver." "Quoi qu'il advienne...", cela ne revient-il pas à dire que, si jamais ce qui n'est pas souhaitable devait se produire, l'amitié américano-québécoise constituerait aussi un facteur de stabilité?

De toutes façons, il semble bien que, la conjoncture internationale étant ce qu'elle est et compte tenu des contraintes inévitables dues à notre voisinage, le Québec possède encore en Amérique du Nord une marge de manoeuvre et de liberté appréciable. A nous seuls, Québécois, de faire notre choix en toute lucidité. Les Canadiens des autres provinces seront sans doute les bienvenus s'ils veulent réfléchir avec nous sur "un nouvel ordre politique" au Canada. Mais les Bruce Philipps ne serviront pas leur cause ni la nôtre en nous menaçant, du haut de leur tribune, des foudres de l'aigle américain.

Brian Faulkner se tue

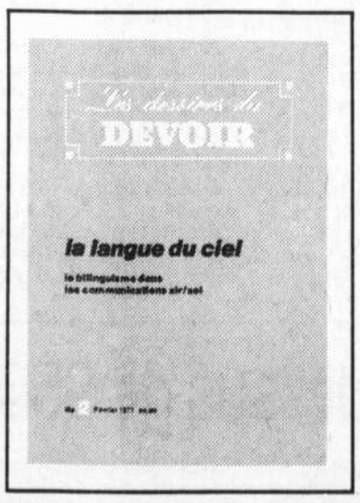
BELFAST (Reuter) — La police a annoncé la mort, survenue hier, de Lord Faulkner, ancien premier ministre d'Irlande du Nord, à la suite d'un accident de cheval. Lord Faulkner était âgé de cinquante-six ans.

Alors qu'il n'était que M. Brian Faulkner, il avait annoncé en août dernier son départ de l'avant-scène politique nord-irlandaise après une carrière bien remplie de vingt-sept ans.

Anobli par la reine Elizabeth au début de l'année, Lord Faulkner était un passionné de chasse et d'équitation. Il s'est tué au cours d'une randonnée à Ballyautrey, non loin de sa demeure campagnarde de Seaforde, et il était déjà mort à son arrivée à l'hôpital.

Un nouveau Dossier du Devoir sur

LA LANGUE DU CIEL



Vous vous demandez:
Comment a pris naissance le conflit du bilinguisme aérien ?
Quels sont les enjeux majeurs du conflit ?
Est-il vrai que l'anglais est la seule langue internationale des communications aériennes ?
Quel rôle ont joué dans le conflit du bilinguisme aérien Pierre Elliott-Trudeau, Jean Marchand, Otto Lang, le juge en chef Jules Deschênes, le juge Louis Marceau, et plusieurs autres hommes publics en vue ?
Que faut-il attendre de la Commission Sinclair-C. Quinard-Heald ?
Quel a été le rôle de la CALPA, de la CATCA et de l'AGAQ ?
Est-il vrai que le bilinguisme est un danger pour la sécurité aérienne ?

Vous trouverez
Une réponse objective, documentée et précise à ces questions dans le nouveau Dossier du Devoir sur

La langue du ciel
Un dossier de 64 pages, comprenant une introduction solidement documentée de Paul Mancel, une chronologie précise des événements et tous les documents essentiels qu'il importe de conserver sur le conflit du bilinguisme aérien.

Le Dossier sur la langue du ciel est maintenant disponible dans les bonnes librairies, chez votre dépositaire du Devoir ou encore au Devoir même, 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal.

Prix: **$2.00** l'exemplaire

Bon de commande
Service du tirage
Imprimerie Populaire Ltée
Case Postale 6033, Montréal H3C 3C9

NOM: .....

ADRESSE: .....

"La Marche des Québécois", froide et objective

par MARIE LAURIER

Pour beaucoup de jeunes, l'histoire du Québec remonte à 1960 et à la Révolution tranquille; pour certains mêmes, elle ne commence véritablement que le 15 novembre dernier...

Il faudra bien pourtant, et de plus en plus, en attendant que l'enseignement de l'histoire reprenne sa place dans le programme scolaire, que les étudiants s'intéressent un peu plus à ce qui a provoqué la réorganisation de la société québécoise de l'après-guerre qui vivait alors "comme un grand organisme disparate" mu par le pouvoir puissant d'un seul maître à bord de son destin: Maurice Duplessis. Non, chers élèves, l'éclatement sociologique des années 1960 ne s'est pas fait "tout seul", démontre le professeur Jean-Louis Roy, directeur du Centre d'études canadiennes-françaises à l'Université McGill dans un livre intitulé **La Marche des Québécois, temps des ruptures (1945-1960)** que vient de publier la maison Leméac (1) et qui constitue en quelque sorte une analyse froide et objective des événements qui ont jalonné la transformation radicale du milieu, d'une "stabilité de surface" en de fertiles remises en question. Celles-ci avaient du reste été amorcées bien avant la mort de Duplessis dans le creuset de phénomènes sociologiques qui émergèrent de la crise économique et de la Seconde guerre mondiale. Le Québec ne pouvait échapper, comme d'ailleurs les autres pays occidentaux, à ce désir d'un "monde nouveau" et il fut "emporté alors par une expansion de l'activité économique sans précédent", souligne Jean-Louis Roy. Pendant 15 ans, soit de 1945 à 1960, les Québécois ont multiplié les occasions de discuter de ce "monde nouveau", individuellement et collectivement.

"Ils ont, selon leur intérêt et leur spécificité, tenté, avec des succès divers, de secouer l'inertie sociale, rappelle l'auteur.

"Leur chance et leur malheur, tout à la fois, ce fut d'avoir comme interlocuteur un état sous-équipé pour contenir leur propre développement et pour transformer en technique d'intégration toute discussion du privé, du social et du public. (...) Avant d'être réalisées, les structures nouvelles ont d'abord été définies comme possibles et souhaitables."

Et cet effort d'organisation "marque concrètement l'élargissement de la conscience et de l'aire des choix".

Pendant ces années qui ont servi de base à la Révolution tranquille, jamais n'a-t-on vu surgir tant de mouvements de toutes sortes destinés à cerner les besoins des Québécois, à conserver et à améliorer ce "capital humain".

Dans ces groupes d'intérêts différents et particuliers mais convergents dans un effort d'analyse et de réaménagement des priorités, tous les domaines de l'activité y ont été étudiés: l'économie, la culture, le syndicalisme, le coopératisme, l'agriculture, le système scolaire, le patronat. En somme, ce fut une intense remise en question de tout ce qui avait figé le Québec dans un état léthargique. Et en lisant le livre de Jean-Louis Roy, le jeune lecteur apprendra, le moins jeune se souviendra, que la formation des "fédérations", des "associations", des "mouvements" de tout acabit, de même que la rédaction de "volumineux" rapports et l'institution de commissions d'enquête ne sont pas nées aujourd'hui. Tous ces groupes font pression sur l'Etat en vue de dénoncer des situations collectives inacceptables, de briser l'attentisme, de confronter les oppositions de force entre le peuple et l'administration.

C'est ainsi, souligne l'historien, que les syndicats ouvriers renouvellent leur leadership et mènent une lutte sur tous les plans, le mouvement coopératif connait un essor considérable, les milieux industriel, scolaire, scientifique et culturel s'affirment, les revues littéraires et politiques prolifèrent, l'idée de l'éducation permanente pointe à l'horizon...

... Et que la télévision nait comme pour stimuler davantage cette soif inextinguible d'ouverture sur le monde et l'assouvir jusqu'à l'ivresse.

Non, tout n'a pas craqué comme par enchantement en 1960, prouve le professeur Jean-Louis Roy qui a choisi d'illustrer son ouvrage de photos "historiques" qui témoignent avec une implacable évidence que "la marche des Québécois" a été conduite par des hommes auxnerfs de fer et d'acier, des groupes d'hommes résolus à ne pas se laisser vaincre par la médiocrité.

Cette tranche de notre histoire contemporaine devrait nous être présente à l'esprit, de plus en plus, à l'avant-veille du choix collectif que nous serons bientôt invités à faire dans un Québec qui est sensé se souvenir...

(1) La Marche des Québécois, le temps des ruptures (1945-1960), par Jean-Louis Roy, 383 pages, $14.95 chez Leméac.

LE DEVOIR — Samedi 5 mars 1977 — culture et Société — Cahier 2



Un "René" captivant

De tous les livres écrits sur René Lévesque et ses 20 années de vie publique, le "René" de Peter Desbarats — dont la traduction française est attendue le mois prochain — est incontestablement le plus captivant, le plus accessible, le mieux documenté. Ce n'est pas seulement un fidèle portrait de l'homme, c'est aussi un film saisissant et authentique de sa carrière politique, de l'évolution de sa pensée sociale et nationale depuis l'époque lointaine d'avant "Point de Mire" jusqu'au seuil de la dernière campagne électorale.

Publié peu avant les élections de novembre, "René, a Canadian in Search of a Country" (1) a obtenu au Canada anglais un très grand succès de librairie: plus de 75,000 exemplaires vendus. Dans les milieux politiques et universitaires du pays, après l'accession du PQ au pouvoir, d'est en ouest, tout le monde s'est rué sur cet ouvrage pour tenter de comprendre et de connaître cette personnalité dans laquelle tant de Québécois se reconnaissent.

Les lecteurs ne sont ni déçus ni trompés: ils peuvent suivre presque à la trace, grâce à ce livre, la vie, l'action et les idées du nouveau premier ministre depuis la "prise de conscience" que fut pour lui la grève des réalisateurs de Radio-Canada en 1958, jusqu'à la certitude que la conquête du pouvoir devenait vraiment possible pour lui-même et son parti, en passant par les événements marquants des deux dernières décennies: l'élection de juin 1960, la nationalisation de l'électricité et l'élection de novembre 1962, la défaite des libéraux de Jean Lesage en 1966, la rupture de M. Lévesque avec le parti libéral en octobre 1967 et la fondation du Mouvement Souveraineté-Association quelques mois plus tard, la création du PQ en 1968, les élections de 1970 et la Crise d'octobre, la campagne de 1973 et les dernières étapes qui ont conduit au 15 novembre 1976.

C'est un bon livre d'histoire et d'analyse politique, écrit par un excellent journaliste qui s'est efforcé de comprendre et d'expliquer, en évoquant la démarche de René Lévesque, les mutations de la société québécoise. Peter Desbarats a recueilli d'innombrables témoignages et s'est très longuement entretenu avec le chef du PQ, ce qui lui a permis de recréer les climats et de reconstituer les contextes dans lesquels se situent les événements. C'est ainsi qu'il raconte avec soin les longues soirées amicales du début des années soixante qui réunissaient chez Gérard Pelletier des hommes comme Lévesque, André Laurendeau, Jean Marchand et Pierre Trudeau, les débats parfois très vifs dans lesquels s'affrontaient Trudeau et Lévesque au sujet de la nationalisation des compagnies d'électricité.

Ayant été mêlé à l'actualité politique comme journaliste au DEVOIR depuis 1958, et entendu plusieurs fois les confidences que me faisait André Laurendeau à l'époque, je peux témoigner que le récit de Desbarats est authentique. Si l'on excepte quelques inexactitudes secondaires — confusion de dates ou d'événements — l'auteur a accompli un travail soigné et remarquable, M. Lévesque, qui a naturellement lu le livre, en convient lui-même et considère que Desbarats lui rend justice.

Ayant travaillé durant quelques années au **Montreal Star**, Desbarats aura été le témoin attentif des transformations du Québec et de la longue marche de René Lévesque. On se prend à regretter que ce livre ne soit pas l'oeuvre d'un Québécois francophone ou, à tout le moins, qu'aucun journaliste d'ici n'ait réussi à faire aussi bien. Tout bien réfléchi, ce n'était peut-être pas possible. Car Desbarats a su conserver devant cette époque un détachement, une distance, en même temps qu'un respect des hommes et des choses qui lui auront permis d'en reconstituer la trame et l'atmosphère mieux qu'aurait pu le faire un Québécois francophone, trop impliqué au jour le jour dans cette brûlante actualité pour la faire revivre de la même manière. On écrira encore ici sur René Lévesque et cette époque; on fera peut-être mieux, mais autrement.

Heureusement, la traduction de "René, a Canadian in Search of a Country" est en voie d'achèvement et paraîtra chez **Fides** en avril sous le titre (encore provisoire) de "René Lévesque ou le rêve inachevé". D'aucuns proposent plutôt: "René Lévesque ou le projet inachevé". La nuance n'est pas négligeable. Assurée par Robert Guy Scully, en congé sans solde du DEVOIR, la version française sera préfacée par un collègue du premier ministre.

Michel ROY

(1) Chez McClelland and Stewart, Toronto.

PQ, élections et un 15 novembre

par MARIO CARDINAL

Il pourrait arriver qu'au cours des prochaines années on retrouve de plus en plus dans les bibliothèques des députés de l'opposition à Québec cet ouvrage que vient de publier Véra Murray "Le Parti québécois: de la fondation à la prise du pouvoir" (1). Non pas qu'il s'agisse d'une thèse fondamentale sur les moyens à prendre pour faire trébucher le gouvernement, non. Il s'agit tout simplement d'un petit livre de 240 pages sur les structures et les différents programmes du Parti québécois depuis 1968. Mais cette étude comparative des programmes, cette analyse de l'évolution des structures et des raisons qui ont, depuis huit ans, provoqué cette évolution, Véra Murray les a faites avec beaucoup de sérieux et surtout beaucoup d'objectivité, qualité absente de la plupart des ouvrages publiés depuis le 15 novembre. L'ouvrage paraîtra ennuyeux à certains mais sa lecture n'en est pas moins indispensable à qui veut comprendre les démarches d'un gouvernement dont les canons ont, un certain temps, tiré dans toutes les directions. Elle l'est d'autant plus que nous sommes à quelques jours d'un discours inaugural qui devrait donner le ton aux grandes orientations du gouvernement au cours de son mandat.

Dès les premières lignes de son ouvrage, Véra Murray précise qu'à la différence des autres partis le programme du Parti québécois n'est pas un programme électoral mais un programme politique plus large, et c'est là précisément la raison pour laquelle le gouvernement n'aura pas le choix de l'enterrer sous les impératifs de l'administration courante de la chose publique. L'auteur consacre tout un chapitre au programme économique et c'est peut-être dans ce domaine que les tâtonnements du Parti québécois ont été les plus marqués. "En 1968, liton, les moyens proposés (pour changer la structure économique) sont vagues et de nature plutôt "cosmétiques". Ainsi, dans "Ce pays qu'on peut bâtir", la grande réforme économique prônée par le PQ se limite, semble-t-il, à la création de deux super-ministères économiques et à quelques autres mesures sans impact significatif". On est loin de l'Office du Plan qui, dans des programmes subséquents, deviendra "l'instrument principal du gouvernement et le coeur de la structure économique".

Mais tout au cours des années, de 1968 à 1976, on retrouvera les deux notions apparemment contradictoires de la déconcentration de l'administration et de la centralisation des décisions politiques en tant que condition essentielle de l'efficacité.

Au chapitre de l'analyse économique, l'auteur conclut: "A travers les programmes successifs du PQ se dégage une volonté grandissante de préconiser, sinon des mesures socialisantes, du moins des mesures de plus en plus participationnistes. Cette "marche en avant" ne s'effectue pas sans heurs; ainsi le Conseil exécutif du parti est nettement moins épris des mesures ouvertement "socialistes" ou "participationnistes" que les militants auxquels il prêche constamment le "gradualisme".

Ce malaise qui existe depuis la fondation du PQ entre la base et les dirigeants, on le retrouve également dans l'évolution du programme de réformes sociales et celui du programme culturel. On le retrouve surtout dans les diverses transformations qu'ont subies les structures du parti, tiraillé entre la conception plus traditionnelle du parti de cadres et la formation d'un premier vrai partie de masse en Amérique du Nord. "Le plus grand défi, dit Véra Murray,auquel le PQ a dû faire face, sur le plan de l'élaboration de son programme, était de concilier les valeurs des "technocrates" et celles des "participationnistes".

Ceux qui ont tendance, d'une façon un peu simpliste, à départager les députés du PQ en "radicaux" et "modérés" auront intérêt à lire l'ouvrage de Véra Murray pour comprendre un peu mieux la gamme de nombreuses tendances dans le parti. Paradoxalement, on a l'impression que ce programme, source d'affrontements nombreux dans le parti, pourrait devenir l'argument ultime dont se servira le premier ministre pour cimenter les éléments les plus disparates de son gouvernement. Cependant, si tel était le cas, c'est vers une révolution profonde de la société que s'achemine le Québec.

Autre ouvrage non moins intéressant mais indigeste à la lecture, "Le processus électoral au Québec: les élections provinciales de 1970 et 1973" (2) est avant tout une recherche de science politique pour consommation universitaire. Rédigé en collaboration sous la direction de Daniel Latouche, Guy Lord et Jean-Guy Vaillancourt, "Le processus électoral au Québec" prend la forme d'une mise en commun de recherches individuelles effectuées par plus d'une quinzaine de politicologues sur les campagnes électorales de 1970 et 1973, sur l'importance de l'idéologie et des classes sociales dans le comportement des électeurs et enfin sur l'avenir du système électoral au Québec. Certaines études sont très localisées et d'une portée hautement scientifique, telles "la lutte électorale dans les circonscriptions de Saint-Jacques, Laurier et Ahuntsic en avril '70" ou encore "l'abstentionnisme des électeurs de langue anglaise du Québec". Une analyse particulièrement intéressante: "Le choix des électeurs en 1973: caractéristiques sociales et orientation nationale" de Serge Carlos, Edouard Cloutier et Daniel Latouche, débouche sur une conclusion susceptible d'alimenter le débat pour plusieurs années à venir: "Pas plus qu'en 1970, il n'a existé en octobre 1973 une identité étroite entre l'appui à l'indépendance, le refus du fédéralisme et l'appui au PQ. Mais il est tout de même survenu une modification importante. Ainsi, pour les électeurs de Montréal, il y a maintenant (en 1973) un recoupement beaucoup plus étroit entre l'appui à l'indépendance et l'appui au P.Q. Il est maintenant nécessaire et suffisant à Montréal d'être indépendantiste pour appuyer le PQ alors que le fait d'être non-fédéraliste ne constitute qu'une condition nécessaire à un vote péquiste. Alors qu'en 1970, l'électorat péquiste montréalais se définissait davantage par son refus du fédéralisme, il se définit maintenant davantage par son appui à l'indépendance. Dans le reste de la province, les électeurs péquistes se définissent encore autant par leur indépendantisme que par leur anti-fédéralisme".

Les tenants de l'indépendance trouveront là des éléments rassurants à la veille du référendum.

Cet ouvrage, publié juste avant l'élection du 15 novembre dernier, contient par ailleurs tout un chapitre sur l'avenir du Parti québécois qui laisse perplexe, au lendemain de l'élection. Selon Daniel Latouche, l'hypothèse optimale formulée avant l'élection supposait que le Parti québécois obtiendrait 44% du vote s'il bénéficiait d'une progression de 10% de l'idée d'indépendance, s'il réussissait à rallier 95% des suffrages des indépendantistes, s'il réussissait à gagner l'appui de 50% de ceux qui demeurent indécis entre l'option indépendantiste et l'option fédraliste, et enfin s'il faisait passer de 7% à 17% son pourcentage de vote parmi les trois groupes fédéralistes. Or le PQ a pris 41 pour cent du vote et le pouvoir. Aurait-il alors rencontré toutes les conditions de l'hypothèse optimale?

De l'ouvrage "15 novembre 1976..." de Pierre Dupont (3), il y a peu de chose à dire, sinon qu'il s'agit là d'un condensé d'informations colligées en bonne partie à partir de coupures de journaux et agrémentées de considérations personnelles partisanes de la part de l'auteur, de toute évidence un péquiste enthousiaste. Le mérite de ce livre: le collectionneur des grands moments de notre histoire y trouvera le mot-à-mot du débat Bourassa-Lévesque, le 24 octobre, à Télémédia; il remplit 70 des 200 pages du volume.

M. Dupont qui s'est engagé dans une course contre la montre pour être le premier à publier un ouvrage sur l'élection (il a réussi!) aurait eu intérêt à arrêter le temps pour étoffer certaines affirmats un peu gratuites.

Signalons enfin, au nombre des publications partisanes, "le petit album d'images sur une journée pas comme les autres", intitulé "Quinze novembre" (4). Des photos ordinaires qui auront peut-être un jour valeur historique mais qui, pour le moment, n'ont d'autre intérêt que celui d'un bel album de famille où "tout le monde, il est beau, il est bon, il est gentil."

(1) **"Le Parti québécois: de la fondation à la prise du pouvoir,** Véra Murray, Cahiers du Québec/Hurtibise HMH Collection Science politique, 242 pages.

(2) **Le processus électoral au Québec: les élections provinciales de 1970 et 1973,** sous la direction de Daniel Latouche, Guy Lord et Jean-Guy Vaillancourt, Cahiers du Québec/Hurtibise HMH, Collection Science politique, 288 pages.

(3)**15 Novembre 76...** Pierre Dupont, Les Éditions Quinze, 199 pages.

(4) **Quinze novembre,** Les Éditions Intrinsèque, 79 pages.

Le peuple juif

4000 ans de survivance

par NAÏM KATTAN

Ce livre (1) est d'abord un très beau document; 600 illustrations des collections les plus diverses des musées de tous les pays. Quatre mille ans d'histoire depuis le début de judaisme jusqu'aujourd'hui.

Max Wurmbrand a écrit ce livre en collaboration avec Cecil Roth.

Ce dernier fut lui-même auteur d'une **Histoire du peuple juif.** Il est mort voici quelques années. Le livre fut publié pour la première fois en 1967 et cette édition revue et augmentée complète le document et l'actualise.

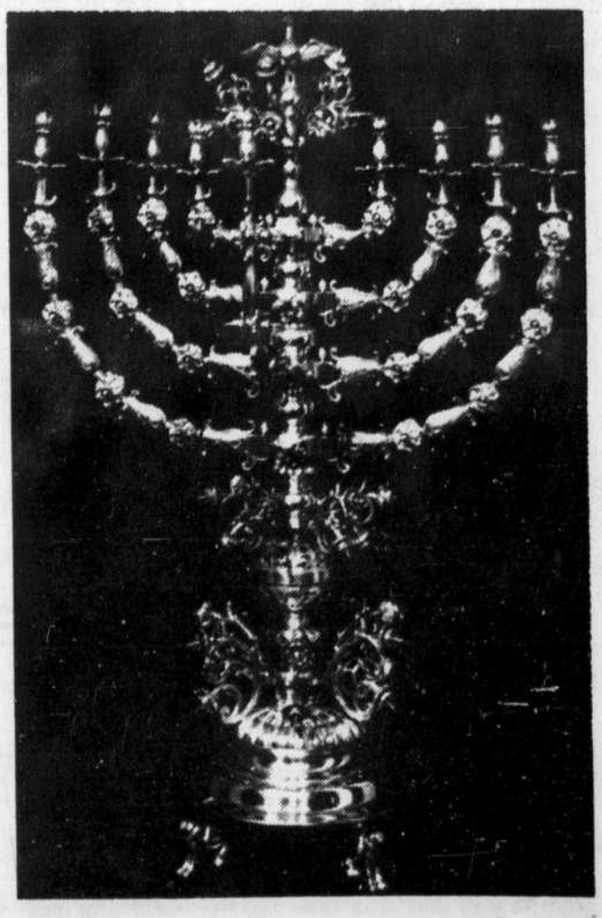
L'auteur n'a pas l'intention de renouveler la connaissance ou l'étude de l'histoire du peuple juif. Il a utilisé des documents déjà existants et son ouvrage résume le récit du destin du peuple juif. Même si l'oeuvre est considérable, certains chapitres nous paraissent succints, trop brefs. Ce que le livre perd dans le détail, il le gagne dans la vision générale de la vie d'un peuple et d'une civilisation. De chapitre en chapitre, nous avons l'impression de lire l'histoire du monde, mais en quelque sorte par la face cachée, la marge. Et chaque épisode est l'envers des triomphes et des victoires des chefs d'état, des dirigeants des armées et des Églises. Sans le vouloir, il y a là une analyse implicite des rapports entre nations, des relations entre majorités et minorités et, dans un sens plus large, du comportement des groupes humains.

Les Juifs apparaissent dans cet ouvrage comme un lien, une charnière entre l'Orient et l'Occident. Ils connaissent la paix et la prospérité quand les relations entre ces deux parties du monde sont harmonieuses et quand le besoin déchanges et de connaissance mutuelle se fait sentir. Ils sont alors le lien, les interprètes, le trait d'union. Ils vivent alors dans la liberté. Ils en jouissent pour pratiquer leur religion et cela suscite une vie culturelle et spirituelle intense. Mais avec la liberté s'exerce sur eux l'attrait des autres cultures et des autres civilisations. Quand les peuples dont ils partagent l'existence sont en conflit, ils deviennent les premières victimes, qu'il s'agisse des Croisades ou de la Guerre de Trente ans. Les foudres des camps opposés s'abattent sur eux, des deux côtés.

Toute généralisation sur les caractéristiques d'un peuple serait hasardeuse même s'il s'agit d'un long périple qui se poursuit depuis des millénaires. Ainsi, du fond de la misère face à la persécution et alors qu'ils étaient confinés dans des ghettos en Europe Centrale et Orientale, les Juifs ont connu une période extrêmement riche de culture et de spiritualité. Il serait excessif de conclure que c'est sous la pression du monde extérieur qu'ils se découvrent eux-mêmes et qu'ils expriment avec acharnement leur particularisme. Car, tout aussi intense et riche fut la vie juive sous l'empire musulman des Abbassides à Bagdad. Et sous celui de l'empire arabe en Andalousie, la cohabitatin entre Juifs et Musulmans fut parmi les plus fructueuses de l'histoire du judaisme. Il est possible que les empires décadents et que les peuples qui éprouvent de l'insécurité quant à leur avenir, maltraitent et persécutent leurs minorités. Il existe par contre des cas où des empires, à l'apogée de leur puissance, persécutent et maltraitent tout autant leurs minorités.

Monsieur Wurmbrand ne tente pas d'expliquer ou d'analyser, il relate une histoire longue et fabuleuse. Ce qui frappe le plus dans ce récit c'est la persistance d'un peuple qui a survécu à des royaumes et à des empires et qui n'a jamais eu la puissance du nombre.

(1) **Le Peuple Juif, Quatre Mille Ans de Supervivance,** par Max Wurmbrand, en collaboration avec Cecil Roth, traduction de Raymond Albeck aux Éditions Albin Michel, Paris.



Le monde embryonnaire de R.D. Laing

par JEAN BASILE

R.D. Laing a ses fanatiques. Avec raison, il représente dans l'univers étouffant de la psychiatrie moderne une oasis de fraîcheur et d'humanité: un Montaigne dans ce monde sauvage de psyché contemporaine. On vient de publier en français un de ses livres parmi les plus attachants, les plus réconfortants aussi, où la poésie remplace la sécheresse de la fausse science (sans conscience): **An Essay in Feelings, Facts and Fantasy**, ou **Les faits de la vie** (1).

Poésie? Assurément, ne serait-ce que par les deux citations qui ouvrent l'ouvrage. L'une est d'Eulipide, "Qui sait si la vie n'est pas la mort et si la mort n'est pas la vie"; l'autre est de Lorca, "Bien que connaissant les routes, je n'arriverai jamais à Cordoue".

La Cordoue de R.D. Laing est naturellement l'âme humaine, l'homme intérieur si l'on veut dont l'existence terrestre semble lier à un perpétuel aller et retour entre la génétique et l'environnement.

Tel est, du moins, le sujet principal de ce livre.

Mais qu'est-ce que la génétique et qu'est-ce que l'environnement? Si Freud avait placé nos premières impressions très tôt dans l'enfance, peut-être même dès les premières heures de notre existence en tant qu'être humain constitué, R.D. Laing est d'une école beaucoup plus radicale encore qui se pose sérieusement la question de savoir si nous ne sommes pas "nous" complètement, dès notre conception, au moment où la zygote se forme, bien avant même que le foetus ressemble de près ou de loin à un être humain puisqu'il lui faudra 2 (64) division de la première cellule pour y arriver.

Mais, si l'environnement, que nous connaissons ordinairement par notre perception sensible, semble nous rassurer sur notre existence, peut-on dire qu'il est nécessaire à notre simple survie? Certes non. Par exemple, nous pouvons être anesthésié et tout à fait vivant. De même la première dialectique de l'être humain entre son code génétique et son environnement peut avoir lieu avant la naissance, dans l'uterus de la mère, dans le zygote même. En bref, le premier environnement que nous connaissions est antérieur à la naissance et l'on admet que La génétique et l'environnement s'interinfluencent bien avant même que nous en ayons conscience.

Cette constatation a une importance considérable comme on le voit immédiatement. Par exemple (bien que R.D. Laing n'en parle pas), elle ouvre des horizons intéressants sur l'avortement. Elle rejette également, dans un secteur particulièrement obscur, des données de notre comportement, et plus précisément les sentiments, les faits et les fantaisies qui nous déterminent, chacun absolument unique parmi la foule et différent de tous les autres. Dans ce sens, R.D. Laing considère trois vies: de la conception à l'implantation, b) de l'implantation de l'ovule fécondé à la naissance, c) la vie postnatale. On se rend compte du rôle de la mère qui EST l'environnement durant la phase A et B; et l'on frémit un peut quand Laing nous révèle que, statistiquement, la plupart des enfants ne sont désirés par la mère; d'où la question subséquente; "Si vous deviez mourir maintenant et être conçu à nouveau cette nuit, dans quelle femme choisiriez-vous de passer les neuf premiers mois de votre prochaine vie"?

D'ailleurs, le psychiatre développe largement sa théorie et montre comment, à travers le comportement de certains malades, et même à travers les grands mythes et légendes de l'Humanité, les structures prénatales informent certains types de comportement postnatals et désorganisent la fonction postnatales normale; il y a, par exemple, des rapports définis entre l'utérus et le crâne, le sang du cordon ombilical et les pensées, le foetus et l'esprit, le placenta et le cerveau.

Faut-il le redire, ce livre n'est pas un livre illisible de spécialiste. Il parle le langage clair de tout le monde, bien que très cultivé. D'ailleurs, R.D. Laing nous prévient: "La psychiatrie est dans une telle confusion que personnellement je m'en passe très bien".

Notre vie entière est aussi une belle confusion: qui le niera? De tels livres nous aident à mieux voir et à mieux comprendre. Ils nous guident sur le chemin de la vérité et sans vérité personne ne peut vivre.

■

J'ai déjà parlé de Karl von Frisch à la parution en français de sa superbe **Architecture animale**; on publie de lui ces jours-ci un recueil de textes anciens sous le titre **Les insectes maitres de la terre?** (2). Titre un peu dramatique mais sur lequel on doit réfléchir; le sérieux du naturaliste autrichien nous y force. Il est vrai que les insectes sont les plus vieux habitants de la terre que nous connaissions puisque certains d'entre eux nous sont parvenus, tels que nous les voyons aujourd'hui, de la nuit obscure de 300 millions d'années!

La thèse de von Frisch est d'ailleurs claire: les insectes sont mieux adaptés que nous à la survie; ils ont sur nous deux avantages énormes: leur existence est brève quoiqu'il se reproduisent avec une quasi extravagance; la lutte pour la vie les oblige à une sélection rigoureuse qui solidifie la race.

Il est fort étrange de constater que les naturalistes font chambre à part dans le grand hôtel de la science. Pour eux, l'homme, excepté son âme, est aussi un animal et cet animal se conduit de telle sorte que sa survie est menacée. "Pour bien comprendre le problème, écrit Karl von Frisch, il faut avoir présent à l'esprit qu'en raison de l'évolution culturelle de l'humanité et des progrès de l'hygiène, la sélection naturelle joue de moins en moins. Celui qui a de mauvaises dents va chez le dentiste; les myopes portent des verres correcteurs, les enfants chétifs sont maintenus en vie par tous les moyens, les infirmes de naissance et les crétins font l'objet de soins attentifs. Ils peuvent transmettre leur maladies et tares mettre leurs maladies alors qu'autrefois, chez les peuples sauvages, ces hommes étaient éliminés par la lutte pour la vie. Actuellement, les maladies et tares héréditaires sont en pleine augmentation et leur accroissement ne fera que s'accentuer par l'effet des rayonnements". Ces rayonnements sont ceux de l'énergie atomique, même celle utilisée à des fins pacifiques.

Il est prai que la leçon du naturaliste est rude et que l'on a tendance à se révolter en invoquant le droit des faibles. Mais, (la question est horrible!), si les faibles et les malformés de naissance finissaient leur vie normalement, sans que la médecine intervienne outre-mesure, de combien de place disposerions-nous pour les enfants sains que l'on précipite dans le grand égoût de l'avortement?

■

Brièvement, mentionnons la parution en livre de poche de deux ouvrages sur la Franc-maçonnerie dont l'attrait sur les gens ne semble pas prêt de s'éteindre.

Le premier est de Jean Palou et s'intitule tout simplement **La Franc-Maçonnerie** (petite bibliothèque Payot). Ce livre est impressionnant par sa documentation et certainement l'un des plus complets qui soit, malgré son petit volume relatif. Mais, pas plus que d'autres, il ne résoud le problème des Rose-Croix, injure mystérieuse des F.M.

Plus limité est l'ouvrage de Roger Priouret qui explore les secrets de la Franc-Maçonnerie de son introduction en France sous la Royauté jusqu'à la Révolution de 1789. Dans la colection 10/18.

(1) **Les faits de la vie** par R.D. Laing, essai, 198 pages, Stock éditeur, Paris 1976.
(2) **Les insectes maitres de la terre?** par Karl von Frisch, essai, 242 pages, Flammarion éditeurs, Paris 1976.

"Avec le soleil", une main tendue à toutes les femmes

par CHRISTIANE BACAVE

AVEC LE SOLEIL est le récit de la vie et de l'apprentissage politique d'Édith Cresson, devenue à 40 ans secrétaire nationale du Parti socialiste français. Le soleil et le sourire qui éclairent en effet toutes les pages de ce livre sont les reflets du courage et de l'optimisme de l'auteur mais ne signifient pas pour autant qu'elle a découvert la recette magique de la participation sans douleur des femmes à la vie politique active.

Elle ne dit jamais: tout est facile... les portes vous sont ouvertes. Bien au contraire, la vie politique est présentée comme très dure pour tous. Il est tout aussi difficile pour un homme que pour une femme "de quitter sa famille souvent, de n'avoir presque jamais une journée de repos, de ne guère trouver le temps de rencontrer ses amis, de sacrifier ses loisirs..." Mais la femme doit en plus effacer pour elle et chez les autres bien des images traditionnelles: passivité, dévouement unique à la famille, incapacité de s'attaquer à des problèmes sérieux, etc.

Une démarche difficile mais nécessaire que l'auteur n'a pas hésité à entreprendre, affirmant avec conviction que "les femmes ont de grandes capacités politiques qu'elles tirent justement de leur expérience familiale".

Une enfance à Belgrade où son père était attaché à l'ambassade de France au début de la guerre, au milieu bourgeois traditionnel et des études supérieures aux HEC-jeunes filles à une époque où il existait encore une section féminine dans cetaines facultés. Travail, mariage, naissances de ses filles, retour à la vie professionnelle, Edith Cresson raconte chacune des étapes de sa vie comme une suite d'événements complémentaires qui ne l'ont pas déchirée ou isolée mais qui ont, au contraire, aidé et enrichi son action sociale.

Sans amertume, l'auteur décrit l'aliénation et même l'hostilité de certains milieux, les attitudes franchement antipolitiques de beaucoup de femmes, la difficulté de mener une vie active lorsqu'une femme a de jeunes enfants: "Revenir à la vie professionnelle comporte des sacrifices, puisqu'il faut cesser d'accomplir des travaux agréables pour ne conserver que ceux qui restent prioritaires", mais les femmes sont des **personnes**.

On ne sait dans quelle mesure le portrait tracé dans **Avec le Soleil** correspond à la réalité de la vie de l'auteur. Il faut le souhaiter, en particulier si l'on songe à la famille dont parle Edith Cresson: "La famille devient de moins en moins ce lieu étouffant qui limitait. Elle peut être, bien au contraire, le centre vers lequel chacun revient faire part de ses espoirs, de ses difficultés, demander conseil, trouver l'appui et l'amour dont nous avons tous besoin."

Par moments, la dénonciation de l'indiscutable mainmise des hommes sur le monde de la politique paraîtra tiède ou même démobilisatrice à ceux et celles qui luttent pour un changement radical des structures et des mentalités. On reprochera peut-être à l'auteur de s'être trop facilement intégré à des mécanismes et à un fonctionnement définis par des hommes. Elle milite dans un parti bien encadré dont le programme ne répond pas à toutes les revendications des femmes. Il y a encore parmi ses camarades, militants et même cadres, des affreux-qui-ne-s'en-cachent-pas! La lutte devra donc être menée sur plusieurs fronts à la fois.

L'analyse de la participation des citoyennes à la vie politique est évidemment idéologique. L'auteur milite dans un parti et elle n'oublie jamais la dimension globale de son engagement. "Pourquoi tant de femmes votent-elles pour la droite?" Et pourquoi tant de femmes ne votent-elles pas? Pourquoi voit-on évoluer leur apolitisme traditionnel vers un anti-politisme?

Racontant ses campagnes électorales, Edith Cresson décrit avec humour et un peu de tristesse l'extrême dureté du monde politique. Les hommes, selon elle, lorsqu'ils sont confrontés à une candidate, retrouvent souvent des attitudes quasi pré-historiques. Comment ceux qui s'affirment si sérieux et compétents face à des problèmes graves peuvent-ils se transformer, face à une opposition féminine, en conquérants phallocrates?

Tout au long de ce livre, le réquisitoire, féroce à l'occasion, est remarquable par sa fermeté souriante et sa continuité. Dans une littérature féminine actuelle assez peu orientée vers l'action, il apporte la description d'un engagement concret malgré la présence de contraintes et la nécessité de concessions. Cette démarche est discutable mais elle demeure accessible, naturelle, présentée par l'auteur comme **une main tendue à toutes les femmes.** Confiante, souriante et convaincue, Edith Cresson n'a rien de la femme-alibi.

(1) **Avec le soleil** par Edith Cresson. Éditions Jean-Claude Lattès. Paris 1976 (4e trimestre).



- La bataille Québec-Ottawa et l'Indépendance . . .
- Le référendum . . .
- Les conséquences de l'Indépendance . . .

Dans cet essai important Gérard Bergeron nous communique sa vision de ce choix sans précédant dans l'avenir d'un peuple! Un document unique sur la reflexion qui vient à l'esprit de la majeure partie des Québécois . . . et des autres!

En vente partout 198 pages **$5.95**

Recevez ce livre en postant ce coupon aux Editions Quinze, 3465 Côte-des-Neiges, Montréal, Qué. H3H 1T7
Nom
Adresse
Ville Téléphone
Ci-joint ☐ un chèque ☐ un mandat de $6.20 frais de poste inclus.
Quinze

vient de paraître
André Bernard
Québec: élections 1976
Collection Science politique Cahiers du Québec
éditions hurtubise hmh 380 ouest st-antoine montreal

chez l'éditeur
DON GIOVANNI
collection "Opéras et lieder"
Marie-Thérèse Paquin
traduction en français et en anglais, mot à mot accent tonique
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Tél.: 343-6321

Les Éditions du Jour
NOUVELLES PARUTIONS



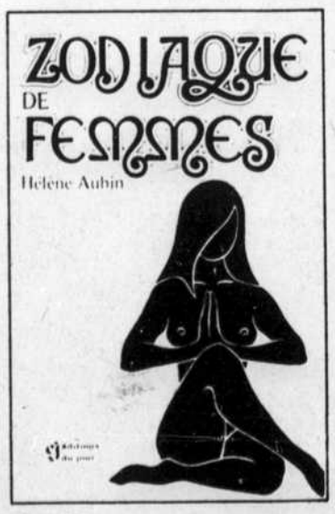
TRUCS DE JARDINAGE
de Françoise Delage Chagnon

L'auteur de cet ouvrage est, comme beaucoup d'entre nous, quelqu'un qui s'intéresse aux légumes, aux fleurs, aux arbres fruitiers, ainsi qu'aux arbustes et aux plantes. Comme tant d'autres, Françoise Delage Chagnon a peu de temps à consacrer à leur culture, c'est pourquoi elle s'est fait un fichier qui regroupe des renseignements pratiques et des plus utiles pour la culture des légumes, des fruits et des fleurs les plus connus chez nous.
Ce guide de "trucs de jardinage" est généreusement illustré et présente un attrait particulier pour l'apprenti jardinier qui n'a pas le temps de suivre les cours spécialisés que dispensent diverses institutions. Ce guide a le bonheur d'être simple, bien fait et facile à comprendre.
Que vous désiriez faire la taille de vos arbres fruitiers ou que vous vouliez faire la culture des courges décoratives, rien de plus facile, SUIVEZ LE GUIDE! Vous ferez l'envie de vos voisins.

$3.95

ZODIAQUE DE FEMMES
par Hélène Aubin

Ce livre, d'une conception graphique audacieuse, tant par sa mise en page que par les illustrations de l'auteur, est en quelque sorte un bouquet de pensées cueillies ici et là, au cours des ans, et de brèves histoires dites avec tellement de simplicité et de facilité que l'on se prend à songer qu'elles ressemblent étrangement à nos propres pensées... à nos propres histoires. Une prose qui nous incite à lire et à relire cet ouvrage intime.



$4.95

AJG-147

LES ÉDITIONS DU JOUR
5705 est rue Sherbrooke, Montréal H1N 1A7
Si vous désirez obtenir un ou plusieurs de ces volumes, prière de remplir la formule ci-dessous et la retourner avec votre chèque ou mandat-poste
Nom
Adresse
Ville
☐ Chèque ou mandat-poste ci-joint
✓
☐ TRUCS DE JARDINAGE $3.95
☐ ZODIAQUE DE FEMMES $4.95
TOTAL $

En vente chez tous les libraires et dépositaires

VENEZ RENCONTRER PIERRE VALLIÈRES À LA
Librairie Garneau
COMPLEXE DESJARDINS
LE MARDI, 8 MARS DE 12 À 14 HEURES



L'EXÉCUTION DE PIERRE LAPORTE
PIERRE VALLIÈRES
ÉD. QUÉBEC - AMÉRIQUE
LE VRAI COMPLOT
"L'insurrection appréhendée" d'octobre 1970 existait depuis 1960... et elle existe plus que jamais depuis le 15 novembre 1976! Les circonstances de "l'exécution" de Pierre Laporte sont indissociables des préparatifs et du déroulement de l'Opération Essai, nom de code de l'intervention militaire de 1970.
Pierre Vallières jette un éclairage nouveau sur le déroulement de la "crise" et apporte des faits troublants quant aux circonstances et aux mobiles de l'enlèvement et de l'assassinat de celui qui était l'homme fort du gouvernement québécois.
Des révélations stupéfiantes. Des questions fondamentales. Ottawa au banc des accusés. La Loi des mesures de guerre : l'arme absolue du complot anti-québécois.
QUI A TUÉ PIERRE LAPORTE ?
par l'auteur de **Nègres blancs d'Amérique** et de **L'Urgence de choisir.**
UN LIVRE INDISPENSABLE AU COEUR DE L'ACTUALITÉ LA PLUS "CHAUDE" 5.95

COLLECTION SOLAR-SCOPE
chez votre libraire



$11.45



$10.45



$11.45

PUC **PRESSES DE LA CITÉ — 9797 Tolhurst, Montréal - 387-7316**

Hélène Ouvrard entre l'herbe et le varech

par FRANÇOIS RICARD

L'Herbe et le varech (1) marque, par rapport aux romans précédents d'Hélène Ouvrard (**La Fleur de peau**, 1965; **Le Coeur sauvage**, 1967; et surtout **Le Corps étranger**, 1973), un pas de plus vers le dépouillement aussi bien de la forme que de l'inspiration. La confidence, qui a toujours été au coeur de cette oeuvre, se fait ici de moins en moins métaphorique, de plus en plus directe et axée sur l'essentiel: le roman confine au journal intime. Et l'écriture, encore un peu trop fabriquée et embarrassée d'allégories, de majuscules et d'éloquence dans le **Corps étranger**, a dans **l'Herbe et le varech** une vigueur, une fermeté et en même temps une douceur qui sont d'un écrivain accompli et désormais en pleine possession de ses moyens.

C'est peut-être le principal plaisir de cette lecture que ce style magnifiquement libre, sans faux éclat, sans bavures, qui connaît la gravité de l'image et du rythme, qui a confiance en lui-même et qui n'hésite jamais. La prose d'Hélène Ouvrard (on n'en dirait pas autant, toutefois, des quelques poèmes qui émaillent le roman), depuis douze ans, s'est sans cesse affinée et délivrée de ses lourdeurs du début: elle est aujourd'hui d'une rectitude, d'une brièveté et d'un achèvement presque parfaits.

Mais il est vrai que ce dépouillement et que cet approfondissement de l'écriture constituent, dans **l'Herbe et le varech**, le sens même de l'aventure du personnage, ou plutôt du quasi-personnage, car le "je" qui s'exprime ici n'a rien de conventionnel et presque rien de fictif. Tout se joue dans la "conscience écrivante", et la distance habituelle entre l'objet et le sujet du récit est réduite au minimum. Je parlais plus haut de journal intime, pour dire justement cette proximité, cette coïncidence, pratiquement, de ce qu'on appelle le temps de l'écriture et le temps de l'aventure. Lire ce roman, c'est assister à sa naissance et suivre pas à pas les progrès de son élaboration. Rarement oeuvre donne à ce point l'impression de se faire, de prendre forme directement sous les yeux du lecteur, de se chercher elle-même en même temps que celui-ci la cherche.

Tout, d'ailleurs, est ici sous le signe de la recherche. L'aventure est recherche, c'est-à-dire un voyage. Plus précisément, un voyage en Gaspésie, d'où la division toute simple du roman en trois parties: Notes de voyage, Notes de séjour, Notes de retour. Voyage unique, mais triple recherche. Recherche de soi d'abord, de l'étrangère logée au fond de soi, dans les replis de la mémoire et de l'inconscient. Le roman devient alors autobiographie et exploration intérieure, tentative de ressaisir, par-delà les contradictions de la vie et du songe, de l'herbe et du varech, par delà aussi les dépossessions de la femme et de la mère, le visage de sa propre et intimeunité. "Ah! retrouver ce court passage, le long du fleuve, où l'herbe et le varech se partagent les mêmes terres incertaines, qu'une mer vagabonde envahit et déserte au gré des humeurs de l'océan. Pays éphémère où le rêve porte en lui-même la réalté. Où la réalité enfante le rêve. Où l'appel porte en lui-même sa réponse. Pays d'eau douce habité d'eau salée."

Mais cette zone où se mêlent l'herbe et le varech figure aussi l'amour, l'union de l'homme et de la femme, patiemment, éperdument désirée par la narratrice, mais jamais atteinte, toujours illusoire malgré les efforts et les abandons répétés, au risque de se perdre. Par là, **l'Herbe et le varech**, comme **le Corps étranger**, est le roman de l'amour impossible, impossibilité qui ne tient pas à un défaut de tendresse, bien au contraire, mais à l'excès même de la tendresse, qui ne trouve nulle part où se déverser sans tourner à la servitude.

Cette recherche de l'homme, de l'amant, se double d'une autre recherche, tout aussi passionnée quoique également déçue: la recherche du pays. On a bien connu, en poésie surtout, la conjugaison des deux thèmes de la femme et du pays. Ici, c'est dans la figure masculine que s'incarne le pays "incertain", perdu et désormais inaccessible: pays que la narratrice parcourt de part en part, de Montréal à Gaspé, pour l'explorer mais surtout pour constater sa décomposition et son absence. Il y a à cet égard, dans **l'Herbe et le varech**, un désarroi politique profond, reflet sans doute assez fidèle du climat de ce qu'on a commencé d'appeler les "années bêtes" (1970-1976).

Triple recherche, ou triple nostalgie, tout cela ne serait rien si la composition même du roman n'était l'expression la plus exacte de cette béance, de ce manque fait à la fois d'attente et de dépossession, et ne traduisait justement le refus de donner à cet inachèvement une autre forme que celle du morcèlement, de l'ouverture et de la recherche. Le récit, sans intrigue proprement dite et sans véritables personnages, est en effet une suite de courts passages isolés, dont l'ensemble n'a pas la cohérence rationnelle du récit linéaire, mais une cohérence plus secrète et spontanée, qui ne se découvre que peu à peu au lecteur et à la narratrice, comme si elle ne dépendait pas d'une volonté organisatrice mais s'imposait peu à peu, d'elle-même, contre cette volonté, en vertu d'une nécessité d'un autre ordre, comme végétale. Car le livre ressemble à "un objet dont l'architecture est celle de la fleur, peut-être, où tout est contenu déjà dans le bouton fermé". C'est donc à un déploiement, à une lente révélation que le lecteur est convié. Et ce qui se révèle ainsi, ce qui se déploie longuement et en tous sens au cours de ces 170 pages, c'est la forme et l'évidence multiples d'un désir. Un désir écouté, suivi à la trace, dans tous ses détours et jusque dans la détresse où il conduit.

Il faut lire ce roman, et le lire comme on scrute sur une plage, entre l'herbe et le varech, les morceaux épars des navires naufragés au large, c'est-à-dire avec l'attention fervente qu'on porte aux moindres signes de la vie.

(1) Hélène Ouvrard, **L'Herbe et le varech**, Montréal, Quinze, 1977, 169 pages, $6.95.

vient de paraître

Vëra Murray
Le Parti québécois
De la fondation à la prise du pouvoir
Collection Science politique Cahiers du Québec

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

Six leçons sur le son et le sens

par YVON BOUCHER

A la seule idée d'utiliser le mot de linguistique, la main m'en tremble. Combien de visages défaits, de mines révulsées, ai-je vu dans les couloirs cafardeux des cégeps à la pâle évocation de cette discipline. A n'en pas douter, le kymographe et les radiographies schématisées de l'appareil phonatoire ont donné naissance à ce que l'on pourrait appeler le "syndrome de Straka". On s'étonne, compte tenu de l'importance de la science linguistique au sein des sciences humaines et en regard du structuralisme, de voir tant de résistances chez le corps estudiantin. N'avons-nous pas trop de rétheurs spiritualistes parmi les élus de la bourgeoisie professorale qui, tels des amants maladroits qui décident du destin saphique de jeunes filles en fleurs, détournent à tout jamais les étudiants de l'orgasme linguistique? Encore faut-il faire la différence entre Straka et Jakobson; entre phonétique et linguistique.

On ne saurait trop conseiller ces **Six leçons sur le son et le sens** (1) que Jakobson vient de faire paraître aux éditions de Minuit. Leçons qui furent données en 1942 à l'école libre des hautes études, à New-York et auxquelles assistèrent, en particulier, des gens comme Claude Lévi-Strauss et Charles F. Hockett.

Dès l'introduction, Lévi-Strauss rappellera le rôle déterminant que joua Jakobson dans l'élaboration de ses grilles analytiques en regard des mythes. Les doublets de nature et culture répondent à ceux de son et sens tels que présentés par Jakobson. Le code verbal et les phonèmes trouveront, dans des recherches qui sont célèbres maintenant, des applications exemplaires au niveau du code génétique et des mythèmes. Le structuralisme naissait, à New-York, en ces années d'exil.

Jakobson s'applique surtout, dans ces leçons, à cerner ce qui constituera la clef de voûte de toute la linguistique moderne: le phonème. Partant des tâtonnements des néogrammairiens du XIXe siècle qui s'enlisant dans l'aspect strictement moteur de la production des sons, passant par les développements de la phonétique acoustique qui, elle aussi, piétinait sur place en ne pouvant trouver les assises d'une "science" du langage, Jakobson nous démontre la nécessité d'envisager les sons dans leurs rapports fonctionnels avec le sens.

Avec Beaudoin de Courtenay et Nicolas Kruszewski qui précédèrent Saussure, le concept de phonème apparaît, même si c'est au sein d'un climat scientifique douteux où les vieux débats entre nominalisme et réalisme agonisent trop lentement. L'échec des néogrammairiens trouvait une solution de continuité entre son et sens grâce au phonème. La phonologie était née. Jakobson rappelle, à cet égard, que la phonétique est à la linguistique ce que l'orthographe est à la stylistique. Ainsi, avant l'apparition de la phonologie, l'étude de la matière phonique, l'étude des sons du point de vue moteur et acoustique, sans égards aux fonctions qu'ils remplissent dans la communication, n'appartenaient pas directement à la linguistique.

Le son a-t-il une valeur significative? Le phonème ne signifie rien, mais il sert à produire du sens. Jakobson dira, dans une formule lapidaire: "seul le phonème est un signe différenciel pur et vide". Ainsi la langue s'avère être l'unique système composé d'éléments qui sont en même temps signifiants et vides de signification. C'est donc le phonème qui est l'élément spécifique de la langue, d'où son importance à l'intérieur de la phonologie.

Ces cours, d'une clarté agréable, se lisent comme un roman. Point besoin de jargon rébarbatif pour saisir que Jakobson est un grand écrivain et un plus grand linguiste encore. Le plus grand mérite de cette publication est sans doute le fait qu'elle témoigne du côté passionnant de la linguistique qui cesse d'être un pensum rasant pour s'afficher comme une discipline de l'esprit qui est au coeur même de notre compréhension de l'humain.

Un livre indispensable et passionnant!

(1) Jakobson, Roman: **Six leçons sur le son et le sens**, éditions de Minuit, collection "Arguments", Paris, 1976, 125 p.

Le "MAL FRANÇAIS" est-il aussi un MAL QUÉBÉCOIS?

Alain Peyrefitte
LE MAL FRANÇAIS



$14.70

LE BEST-SELLER DE L'ANNÉE
En vente dans toutes les librairies
Presses de la Cité 9797 Tolhurst, Mtl - 387-7316

HUGO C'EST

L'EUROPE À LA PORTÉE DU CONNAISSEUR DE DISQUES

ALLEMAGNE
WERGO PSALLITÉE $9.98 — $8.49
BELGIQUE
ALPHA $8.98 — $7.98
ESPAGNE
HISPAVOX $9.98 — $8.49
ITALIE
RICORDI $9.98 — $8.49

FRANCE
CHARLIN
CALLIOPE
CASSIOPÉE $9.98 — $8.49
EDICI
VERNOU
GUILDE $8.98
INTERNATIONALE — $7.98

NOUS VOUS DEVONS LA PERFECTION
— EN EXCLUSIVITÉ POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL —



"ÉTIQUETTE CALLIOPE"

Venez rencontrer le baryton québécois
BRUNO LAPLANTE
Gagnant du "Grand Prix de l'Académie du disque français" - vendredi le 11 mars de 19h à 21h.

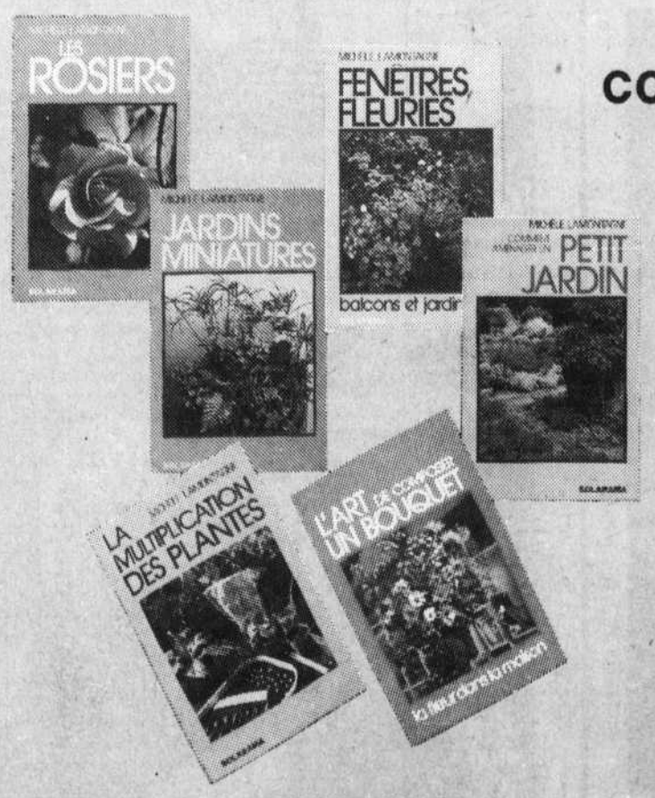
LIBRAIRIE HUGO
Centre Commercial Wilderton, 2735 Van Horne, Mtl.
739-9251 — 739-0512

COLLECTION Solarama

63 pages — 7 x 4¾ — $2.50 ch.

ANIMAUX

LE DOBERMAN — LE CHEVAL — LES CANARIS — LES CHATS — LES CANICHES — L'ÉPAGNEUL BRETON — LES POINTERS — LES BRAQUES — LES CHIENS DE COMPAGNIE (2 VOLS.) — LE BOXER — LE COCKER — LES TERRIERS — LES TECKELS — LES SETTERS — LES POISSONS ROUGES. *PRIX: $2.50 ch.*



NATURE

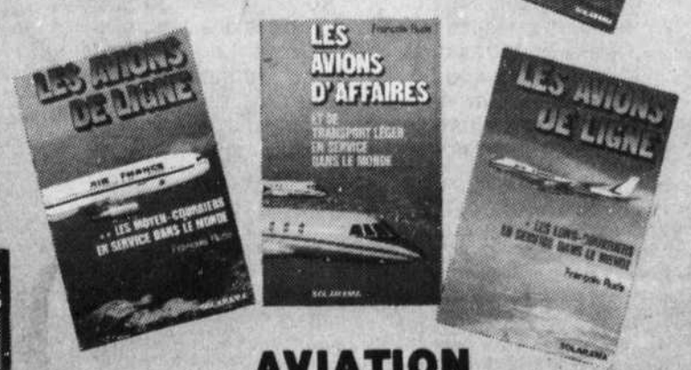
LES ROSIERS — JARDINS MINIATURES — COMMENT AMÉNAGER UN PETIT JARDIN — L'ART DE COMPOSER UN BOUQUET — FENÊTRES FLEURIES — LA MULTIPLICATION DES PLANTES. *PRIX. $2.50 ch.*





SPORTS

LE JUDO — LE KARATÉ — AÏKIDO, KENDO, KOBUDO — LE TENNIS SUR TABLE — LES DÉRIVEURS EN DOUBLE. *PRIX: $2.50 ch.*



AVIATION

LES AVIONS DE LIGNE (LES LONGS-COURRIERS) — LES AVIONS D'AFFAIRES — LES AVIONS DE LIGNE (LES MOYEN-COURRIERS). *PRIX: $2.50 ch.*

CHEZ VOTRE LIBRAIRE

PRESSES DE LA CITÉ — 9797 TOLHURST, MONTRÉAL — TÉL.: 387-7316

HUGO • HUGO • HUGO

MANGERONT-ILS ?

LOUISE MARLEAU
JEAN DALMAIN
JEAN-LOUIS MILLETTE
NORMAND CHOUINARD
MICHEL DUMONT
MARC GRÉGOIRE
ANNE LETOURNEAU
ANGÈLE COUTU
YVES ALLAIRE
YVON DUMONT
ANDRÉ LEMIEUX

Dès le 11 mars

Comédie de Victor Hugo

Mise en scène JEAN DALMAIN

Décors et costumes ROBERT PRÉVOST

Musique JEAN SAUVAGEAU

tnm

861-0563

HUGO • HUGO • HUGO • HUGO • HUGO • HUGO • HUGO

"Sol modifie son style et (encore) s'améliore" *Roger Drouin, Le Journal de Montréal*
"... Une verve particulièrement mordante... un magnifique délire verbal..." *Nathalie Pétrowski, Le Devoir*
"C'est génial et insoutenablement drôle" *Bruno Dostie, Le Jour*

Universol présente
Un spectacle ABSOLUNATIQUE

Dernières semaines



"LE DÉFICIENT MANTEAU"

du 7 fév. au 20 mars, à 20h30

Sem. $3.50 $4.50 $6.50 $7.50
Sam. $4.50 $5.50 $7.50 $8.50

En vente à la P.D.A. et chez Sauvé Frères
Direction artistique de Robert Duparc
Musique originale de Marie Bernard

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques
Renseignements: 842-2112

Les grands Ballets Canadiens

Les plus grands succès

Allegro Brillante
George Balanchine/
P. I. Tchaïkovski

Roméo et Juliette
Brian Macdonald/
Harry Freedman

Musique interprétée par The Hugget Family.

29 et 30 avril, 1er mai, 20h30.

Textes dits en français les 29 et 30 avril et en anglais le 1er mai.

Billets: $9*, $7, $5, $4.
*Étudiants: $4.50 (parterre). Non-disponibles après le 27 avril.

Chargex ou Master Charge: 487-2200.

Les grands Ballets Canadiens

Les plus grands succès

Tam ti delam
Brian Macdonald/
Gilles Vigneault

Tommy
Fernand Nault/
The Who (bande sonore originale)

5, 6, 7 et 8 mai, 20h30.

Billets: $9*, $7, $5, $4.
*Étudiants: $4.50 (parterre). Non-disponibles après le 27 avril.

Chargex ou Master Charge: 487-2200.

Les grands Ballets Canadiens

Les plus grands succès

Concerto Barocco
George Balanchine/
J. S. Bach

Lignes et points
Brian Macdonald et Brydon Paige/
Pierre Mercure

«Une création» de Brian Macdonald/
Murray Schafer

Musique interprétée par le Quatuor Orford.

L'oiseau de feu
Maurice Béjart/
Igor Stravinsky

12, 13 et 14 mai, 20h30.

Billets: $9*, $7, $5, $4.
*Étudiants: $4.50 (parterre). Non-disponibles après le 27 avril.

Chargex ou Master Charge: 487-2200.

Billets en vente dès maintenant

Roméo & Juliette — Tommy — L'oiseau de feu

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques
Renseignements: 842-2112

McGill
Faculté de musique

dimanche 6 mars, 20 h
L'ATELIER D'OPÉRA DE McGILL
direction: 200e représentation
Edith et Luciano Della Pergola
extraits d'opéras de Mozart, Cimarosa, Bizet, Verdi, Poulenc
Entrée libre
Renseignements: Lundi à vendredi: 9h-17h
392-8224

Pollack concert hall
Salle de concert Pollack

Présentement, sur les ondes CFGL FM 105-7

L'HEPTADE HARMONIUM
samedi 12 mars, à 7h et 10h
$5.50

JEAN LAPOINTE
samedi 19 mars, à 7h et 10h
$4.50, 5.50, 6.50

GILLES VALIQUETTE
vendredi 25 mars, à 9h30
$3.50, 4.50

ANDRÉ GAGNON
samedi 2 avril, à 7h et 10h
$4.50, 5.50, 6.50

FABIENNE THIBAULT
vendredi 15 avril, à 9h30
$3.50, 4.50

AU GRAND AUDITORIUM DU CEGEP MONTMORENCY
475 boul. de l'Avenir
LAVAL

SIÈGES RÉSERVÉS EN VENTE
CEGEP - LOCAL S.A.E.
CHEZ SOMNAMBULE
STACATO - CENTRE DUVERNAY
DISCUS - CARREFOUR LAVAL
DONAY - CENTRE ST-MARTIN
TOURBILLON MUSICAL - CENTRE LAVAL

INTÉGRALE DE L'OEUVRE D'ORGUE DE

J.S. BACH

PAR

BERNARD LAGACÉ

Avant-dernier récital:
Dernières oeuvres de Leipzig

LE DIMANCHE 6 MARS À 20 h 30
ÉGLISE IMMACULÉE-CONCEPTION
(angle Papineau et Rachel)

Billets en vente à: L'Alternatif et aux guichets le soir du concert. $3.50 $2.50 étudiants/âge d'or

"Bach-Lagacé: un sommet" C. Gingras, 7 fév. 77.

L'incomparable orchestre de chambre

I Solisti di Zagreb

Programme:

Haendel
Concerto grosso en re majeur

Telemann
Concerto pour violon
Soliste: Vladimir Sverak

Rossini
Sonate no 2

Entracte

Odak
Passacaglia

Bartók
Divertimento pour orchestre à cordes

Le lundi 14 mars 1977
20 heures 30

Billets en vente aux guichets de la Place des Arts dès le 14 février 1977
$4, $6, $7 et $8

Une production de la Régie de la Place des Arts



SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques
Renseignements: 842-2112

NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS

LA NOUVELLE NCT
DERNIÈRE CHANCE Ce soir, 20h30

de Strindberg

mademoiselle Julie

mise en scène gilles marsolais
décors claude fortin
costumes janet logan
bande sonore j.-marie cloutier
éclairage luc marineau

DISTRIBUTION

Julie Louise MARLEAU
Jean Gilles RENAUD
Christine Louise SAINT-PIERRE

1200, Bleury Renseignements: 866-1964

NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS

---

théâtre du rideau vert

mardi au samedi 20 h.
dimanche 19 h.

VIOLA LÉGER
GUY PROVOST
ANDRÉ CAILLOUX
PAUL GUÉVREMONT
MISE EN SCÈNE: YVETTE BRIND'AMOUR



évangéline deusse

de Antonine Maillet

Renseignements: 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue Saint-Denis

théâtre de la jeunesse

TOUS LES DIMANCHES
14 h - Marionnettes
MIMI ET ROUSSI AU ROYAUME des JOUETS
Marionnettes de Pierre Regimbald et Nicole Lapointe, Gaetan Gladu, Andre Viens
Entrée: $1.25

15 h - Théâtre
TOMBE DES ÉTOILES
Fantaisie d'André Cailloux avec Michel Sebastien, Denis Gagnon, Marc Bellier et Marie Bégin.
Entrée $1.25

RÉSERVATIONS DE 12 h à 19 h, 844-1793
Metro Laurier, sortie Gilford — 4664 rue Saint Denis

---

l'heptade HARMONIUM



PROCHAIN RENDEZ-VOUS...
LE SAMEDI 21 MAI, 20h30
AU CENTRE SPORTIF
de l'université de montréal

billets en vente maintenant à : l'alternatif, cinéma outremont, 2100 Edouard Montpetit

une production beau bec — une présentation CKOI

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC

SERGE GARANT dirige L'ENSEMBLE DE LA SMCQ

DEVILLERS, passages
DRUCKMAN, valentine (Dennis James, contrebasse)
BOUCHER, begonia rex (pour 4 ondes martenot)
JOACHIM, urauffuehrung (commande SMCQ)
STIBILJ, indian summer
TAURIELLO, ilynx

JEUDI 10 MARS 1977 / 20h30
salle de concert POLLACK

BILLETS : $ 5. / ETUDIANTS $ 2.50

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS : 739/5329

«Le guitariste Narciso Yepes est un poète.»
Paris 1972.

NARCISO YEPES

guitare

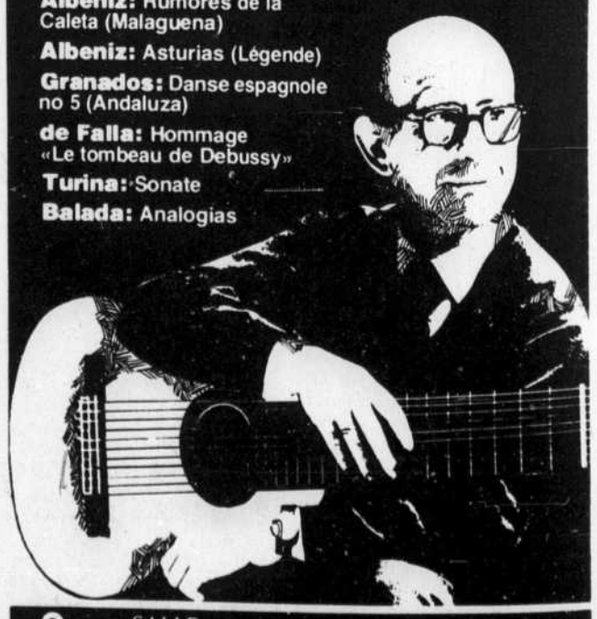
Programme:

Mudarra: Fantasia
Milan: Deux pavanes
Narvaez: Sept «Diferencias sobre Guardame Las Vacas»
Sanz: Suite espagnole
Albeniz: Sonate (Zapateado)
Sor: Thème et variations
Albeniz: Rumores de la Caleta (Malaguena)
Albeniz: Asturias (Légende)
Granados: Danse espagnole no 5 (Andaluza)
de Falla: Hommage «Le tombeau de Debussy»
Turina: Sonate
Balada: Analogias

Le mercredi 30 mars 1977
20 heures 30

Billets en vente aux guichets de la Place des Arts dès le 28 février 1977
$4, $6, $7, et $8

Une production de la Régie de la Place des Arts



SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques
Renseignements: 842-2112



"Le Cid maghané" *baroque et hilarant*

par ADRIEN GRUSLIN

Rodrigue, alias Le Cid, est un rocker inculte, habile coucheur, habitué des tavernes et vaillant escrimeur. "Qu'ils viennent les maudits si c'est pas des peureux!" l'entend-on répéter à tous et chacun. Après avoir vengé l'honneur de son vieux couillon de père, il ne lui réclamera rien de moins qu'une cadillac. À Don Gormas qui le traite de blanc-bec, il rétorquera: "Ce qui compte ce n'est pas le nombre des années. C'est de ne plus avoir la morve au nez." Le héros finira par mourir, saoûl-mort d'avoir fêté la fin de son célibat. C'est ça qui est ça!

"Le Cid maghané" par Réjean Ducharme est présenté au Trident jusqu'au 20 mars, sous la direction d'Yvan Canuel, celui-là même qui en 1968, avait été le responsable de la création de la pièce. La présente saison aura vu toutes les oeuvres connues de l'auteur de "Inès Pérée et Inat Tendu" reportées à la scène pour le grand bénéfice du spectateur. De telles reprises sont tout autant la marque d'un manque dans une saison médiocre que celle d'un hommage à un écrivain comme il en est peu.

Voir "Le Cid magahané" signifie assister à une fête de la fantaisie baroque. En maghanant "Le Cid" de Croneille, Réjean Ducharme a voulu, selon ses propres paroles, le rendre "plus comprenable, et plus de par ici, moins sérieux et plus laid". Dans sa plume en liberté, le héros expose le dilemne cornélien comme suit: il me faut sauver l'honneur de ma famille en tuant le père de ma blonde parce qu'il s'est permis de gifler mon propre père. Si je tue le père de ma blonde, ma blonde ne le prendra pas, pas plus qu'elle n'acceptera de donner son amour (lire coucher) avec un gars qui aurait refusé de venger son père...

Chez Ducharme, on perd à la fois la boule, les pédales et le nord. Plus rien ne tient, la grandiloquente sobriété de Corneille a fait place à la parodie clownesque. L'action se passe sur un carrelage en forme de damier. La joute ne possède cependant rien d'un jeu d'échecs, on est là pour le rire. Les décors sont limités à l'essentiel: une estrade et deux portes. À droite: chez Chimène, à gauche: chez Ben's. L'attention se centre sur les costumes et les éclairages aux coloris invraisemblables. Les couleurs sont baroques, outrées, volontairement désharmonisées.

Tout est faux, par opposition au modèle original où tout se voulait noblement vrai. En 1968, le dramaturge avait choisi d'en rire, sachant bien que c'était le meilleur moyen de s'en débarrasser. Et le rire que déclenche à chaque instant "le Cid" ainsi magahané, atteint une vérité que le modèle avait perdu. Comme on ne cesse de le redire dans la pièce: c'est ça qui est ça!

Le travail parodique de Ducharme n'est ni exempt de longueurs, ni de facilités. Ainsi après la scène du pardon du roi — auquel acquiesce Rodrigue à condition qu'on lui fournisse assez d'argent pour échanger sa Cadillac pour une Rolls-Royce sur mesure, après tout il vient de pourfendre l'armée arabe, — l'auteur ne résiste pas à la tentation de nous noyer sous une avalanche de calembours lourds. La série des "et ta soeur" fait quelque peu chuter l'intérêt du spectacle, il aurait été préférable d'en rester à la scène du pardon, et de conclure.

Chaque détail de la mise en scène d'Yvan Canuel suggère le faux. Du dispositif scénique à la moindre parole et au moindre geste des comédiens, tout épouse l'esprit du texte. Qu'il soit fier ou saoûl, le Cid maghané possède une aisance parfaite. François Tassé joue le bum sympathique sans problème. Il en va de même pour le clown royal De Louis de Santis. Très drôle, son roi écrasé sous le poids de sa couronne devrait en séduire plus d'un. Aubert Pallascio (Gormas) et Michel Daigle (Diègue) donnent une scène du soufflet fort efficace. La Chimène de Marie Tifo m'apparaît moins heureuse. La comédienne garoche, boule les répliques, force le "magahanage" au point d'agacer au lieu de dérider. Andrée Lachapelle compose une Infante ridicule à souhait tout en ayant quelque mal avec les changements d'accents. Le reste de la distribution cadre bien. On n'échappe pas à une certaine facilité mais l'ensemble demeure toujours drôle et permet un très bon spectacle.

variétés

Des racines africaines jusqu'à la limite de la musique moderne

par NATHALIE PETROWSKI

■ **QUINCY JONES: Roots, the saga of an american family**

A une époque où les racines ancestrales des peuples du Nouveau Monde prennent une ampleur sans précédant, où un sudiste accède enfin à la Présidence, latélévision américaine, sentant le vent tourner, présente *Roots*, la célèbre série de douze heures qui retrace l'histoire des noirs depuis l'Afrique jusqu'à la guerre civile. Tranquillement, par le simple biais du petit écran, ce document bouleversant secoue les fondations mêmes de la nation américaine. Les magnats du disque n'ont évidemment pas perdu de temps pour sortir la bande sonore de la série, le tout conçu, produit et dirigé par Quincy Jones. Malgré le côté purement mercantile de l'entreprise, il faut avouer que c'est sans doute ce que Quincy Jones a réalisé de mieux depuis nombreuses années. On y devine un engagement quasi-viscéral, le désir de rendre hommage à tant d'années de souffrance et d'aliénation. Oeuvre intense et dramatique, la musique de *Roots* apparaît comme une vaste symphonie de rythmes, déchirés entre cette lointaine terre africaine et l'émergence de nouvelles racines. En écoutant le disque, on ne peut s'empêcher de visualer, de se baigner dans l'atmosphère; les pièces sont relativement courtes mais expriment bien la dimension tragique de ce peuple déraciné, dépossédé de tout, sauf de sa musique. Le thème principal a été composé par Gerald Fried et Jones s'est occupé de la dramatisation des arrangements et du raffinement de la production avec la collaboration de la merveilleuse voix de Letta Mbulu. Un disque épique qui s'inscrira sans doute dans les annales des célèbres trames sonores et qui nous fait vivre et mieux comprendre l'étrange saga d'une famille noire américaine.

■ **PINK FLOYD: Animals — CBS**

A l'autre bout du monde, au confin des générations, la musique rock poursuit le chemin qu'elle s'est tracée. Ainsi Pink Floyd, grands favoris des Québécois viennent de sortir un autre disque, semblable, égal aux autres. Avec Pink Floys on a souvent l'impression que rien ne change, rien n'évolue. Cette fois-ci il faudrait souligner la qualité de la pochette, un bijou de conception tant au niveau des coloris, de l'idée que de l'atmosphère surréaliste qui s'en dégage et reflète bien la musique du groupe: une usine délabrée, abandonnée alors que dans le ciel clair-obscur, un porc gonflé à l'hélium sillonne les nuages. Les titres des pièces font d'ailleurs toutes référence aux animaux: soit le porc, le chien et le mouton, trois espèces plutôt représentatives du genre humain. Musicalement les compositions sont moins abstraites et ethérées, plus près de la réalité concrète et tangible du rock. Le symbolisme est encore de mise et nous présente une vision noire et pessimiste de la société, de l'univers humain devenu animal. Un disque que l'on prend un malain plaisir à écouter certains après-midis quand le moral est bas et la souffrance complaisante. Le reste du temps, on ne peut s'empêcher de se lasser des cycles répétitifs qui rend l'univers de Pink Floyd toujours aussi morbide et étouffant.

■ **MICHEL GILLIBERTI: Giliberti — CBS**

On se demande toujours pourquoi tous ces disques "made in France" finissent inévitablement par nous parvenir alors que de l'autre côté, les productions québécoises sont une denrée rare dans lea magasins. Michel Gilbert est un autre de ces multiples chanteurs français à la voix intéressante et aux propos plus ou moins ténébreux. Les violons et les grosses orchestrations font partie du plat de résistance parce que les producteurs aimeraient nous faire croire que nous écoutons la grande oeuvre musicale du siècle. En fait, on découvre que Giliberti a une forte tendance à la neurasthénie, qu'il aime les gros sentiments, le mélodrame et les choeurs sirupeux. A l'endos de la pochette, on remarque un dessin à la Dali digne des meilleures peintures à numéros. Ce dessin est en fait à l'image du disque et de sa musique à numéros.

■ **MELISSA MANCHESTER: "Help is on the Way" — Capitol**

Melissa Manchester: une autre belle voix comme il s'en fait à la douzaine ces jours-ci aux États-Unis, mais des chansons décevantes, un mélange de country rock sans personnalité, que seule la voix arrive à rehausser. D'une chanson à l'autre, la voix ressort, une belle grosse voix grave et sensuelle qui projette loin et ajoute un certain relief aux mélodies insipides et aux paroles peu inspirantes. De temps à autre, une incursion dans le rock, qui rappelle certaines compositions de Bachman-Turner-Overdrive. On raconte qu'aux États-Unis, un artiste a intérêt a rapidement s'insérer dans le moule, s'il veut réussir. C'est sans doute ce qui attend Melissa Manchester.

■ **LOUGAROU: Lougarou — London**

Une toute nouvelle recrue dans l'industrie du folklore québécois, Lougarou s'avère comme l'un des groupes les plus prometteurs pour l'année qui s'en vient. Les chansons, vous les connaissez toutes pour les avoir entendues chanter par votre mère ou votre lointain ancêtre, du temps de la tendre enfance: *La complainte de mon frère, Ah, toi belle hirondelle, La belle Françoise, à la claire fontaine*. Aujourd'hui le folklore adapté, modifié, maquillé est chose commune, tout le monde en fait parce que c'est commercialement rentable, que ça fait tourner la grosse machine à sous des compagnies de disques et parce que ça répond à une certaine tendance nationaliste chez les Québécois. On se souviendra par ailleurs, que ce courant n'est pas nouveau puisqu'en 72, Charlebois chantait déjà *Y'a sa pichou* et que deux ans plus tard, Contraction interprètait *A la claire Fontaine*. Malgré cela, le charme de Lougarou c'est d'avoir assimilé l'expérience des autres et de l'interpréter selon sa propre formation, celle du rock lourd et metallique. Inutile de dire que les musiciens de Lougarou brillent plus par leur performance aux instruments que par leurs talents de compositeurs. Puisant dans le folklore, ils ont trouvé le moyen de combler leurs propres lacunes. Lorsque finalement ils arrivent avec *Eclipse*, leur seule et unique composition, on découvre enfin leur vrai visage: une pièce commerciale, bien arrangée, mais peu profonde, peu dynamique, rien en fait qui n'aide à l'évolution ou à l'exploration des ressources de la musique québécoise.

■ **BRUCE COCKBURN: In the Falling Dark — CBS**

Bruce Cockburn est un compositeur canadien, né à Ottawa qui connait un certain succès au Canada et aux États-Unis depuis quelques années. On pourrait facilement l'associer avec ses confrères Gordon Lightfoot, Valdy, Kris Kristofferson avec la seule différence que Cockburn apporte à sa poésie une dimension presque cosmique, un engouement pour la nature, les paysages vastes et sauvages. Ceci ressort bien dans la chanson **Vagabondage**, inspirée du roman de Blaise Cendrars. Musicalement son disque est surprenant parce qu'il dépasse la simplicité du folk pour apporter un caractère terrestre, chaud et mélodieux à la musique. De tous les chansonniers canadiens, Cockburn est le seul à inclure dans la pochette la traduction de ses paroles pour son public francophone. Un disque personnel qui sème un peu de vent frais dans le désert culturel des productions canadiennes.

STUDIO DE MUSIQUE ANCIENNE DE MONTREAL
Direction: Christopher Jackson et Réjean Poirier
MUSIQUE FRANÇAISE XVIIIe siècle
Dimanche, le 13 mars à 20h30
Redpath Hall, McGill University
rue McTavish
Billets: $4.00 (étudiants: $2.50)
Ed. Archambault, 500 est, rue Sainte-Catherine
International Music Store, 1334 ouest, rue Sainte-Catherine

organisation ô présente
LE DERNIER JOINT
ou
LA VIE ÉCLATÉE DE PERDU TREMBLAY
tragédie musicale de
GUY CORNEAU
au Théâtre de la Main
1585, BOUL. ST-LAURENT
du 8 au 20 mars
mardi, mercr., jeudi, diman.: 8h. 30
vend., sam.: 7h.30 et 10h.00 844-3236
ORGANISATION Ô

MONIQUE LEYRAC chante FELIX LECLERC
samedi 12 mars à 7h30 et 10h
billets $4.00
une présentation CKOI
une production beau-bec
OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

CIRQUE DES SHRINERS
Du 16 AU 20 MARS
(dimanche inclus)
Mer. à ven., 2:30 et 8 p.m.
Samedi, 10:00 a.m., 2:30 et 8:00 p.m.
Dimanche, 1:30 et 5:30 p.m.
TOUS SIÈGES RÉSERVÉS
$3.00-$4.50-$5.50
AU FORUM et à tous les comptoirs TRS
FORUM
TOUS LES COUPONS DOIVENT ÊTRE ÉCHANGÉS POUR DES BILLETS RÉSERVÉS AVANT LE 12 MARS

CANO S'EN VIENT
SAMEDI LE 19 MARS, A 10H, A L'OUTREMONT
production BEAU BEC • COOPERATIVE DES ARTISTES DU NOUVEL-ONTARIO présentation CKOI

théâtre populaire du québec présente
pierre thériault, andrée boucher, catherine bégin, jean-louis paris, guy l'écuyer, raymond royer, michel côté, danielle panneton, pierre claveau
molière
le médecin malgré lui et le médecin volant
mise en scène jean gascon
décor guy neveu, costumes solange legendre, éclairages pierre villeneuve, musique originale gabriel charpentier
direction artistique jean-yves gaudreault
Du 22 au 27 mars inclusivement à 20 h 30

À l'occasion de la célébration du Mois de la Musique Juive
Le Comité de Musique Juive du
CONGRÈS JUIF CANADIEN
RÉGION DU QUÉBEC
Présente en récital
ERIC WILNER, FLUTISTE et CHARLES REINER, PIANISTE
Oeuvres composées par
Georg Philipp Telemann, Alphonse Roy, Harry Freedman, Ernest Bloch, Johann Sebastian Bach, Avraham Amzallag, Noam Sheriff et Theobald Boehm.
JEUDI, 10 MARS 1977 à 20 HEURES 30
Édifice Samuel Bronfman 1590 Avenue McGregor
ENTRÉE LIBRE

ÉCOLE DE DANSE ENTRE-SIX
Professeurs:
Margery Lambert
Christine Clair
Sylvie Normandin
Cours:
Ballet (5 niveaux)
Moderne
Cours pour enfants
1460 est, Mont-Royal
Tél.: 521-7065
Inscription dès maintenant

Luc Phaneuf présente DIANE dans LA MAISON NEUVE
Sans entr'acte
DU 29 MARS AU 17 AVRIL
MAINTENANT EN VENTE
Sem: 20.30hrs.
Sam: 18.30hrs. et 22hrs.
Relâche les lundis
en vente chez Sauvé Frères et P.D.A.
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Renseignements: 842-2112

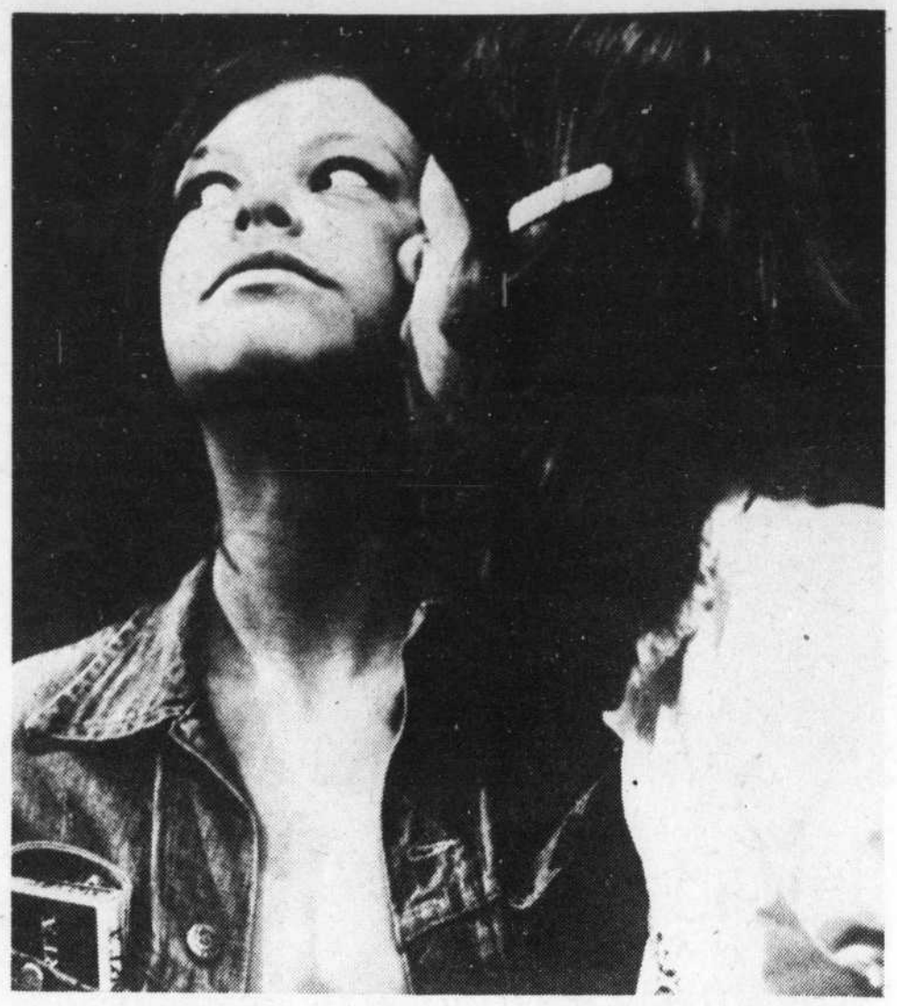
Orchestre de chambre McGill
Chef d'orchestre: Alexander Brott
soliste
SIEGFRIED BEHREND
GUITARISTE
exclusif
"Deutsche Grammophone"
Sinfonia no 2 ..... C.P.E. Bach
"Fünf Stücke" ..... Hindemith
Concerto en Re mineur pour viola d'amore et guitare ..... Vivaldi
Viola d'amore: Robert Verebes
Concerto pour deux violons ..... Chevalier de Saint-Georges
Solistes: Yaela Hertz, Luis Grinhauz
Concerto pour guitare ..... Giuliani
Lundi soir, 14 mars, 20 h. 30
Billets: Adultes $6.50 - Étudiants $3.50
Au guichet de la Place des Arts seulement
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

CKOI FM 96
présente en spectacle à l'Outremont
Billets (sièges réservés) en vente de midi à 10h00 au cinéma
OUTREMONT
1248 BERNARD W. 277-4145
Une production Beau Bec
bruce cockburn
vendredi 18 mars
à 8h30 et 11h $4.50
gilles valiquette
samedi 26 mars
à 7h30 $4.
clémence desrochers
7 avril à 9h30
8-9 avril à 10h $4.
j.-guy moreau
14 et 15 avril à 8h30
16 av. à 7h et 10h30
$4.50 et $5.

L'eau chaude, l'eau frette ...

Parmi les quelques longs métrages de fiction québécois ayant pris l'affiche récemment sur nos écrans montréalais, **L'eau chaude, l'eau frette** de André Forcier est, de toute évidence, le plus original, le plus personnel et le plus intéressant. Forcier parle de l'écrasante banalité, de la vie quotidienne dans un quartier de la rue Saint-Denis et des menus faits journaliers avec une verve, presque démentielle, qui fait éclater le misérabilisme contenu dans le sujet. Le spectateur assiste à une espèce de feu roulant visuel, à un tournoiement d'images qui lancent les situations les unes contre les autres, entrechoquent l'existence de personnages englués dans leurs petites misères et leurs petites joies, et pressurent le quotidien jusqu'au délire. Comme l'indique son titre, le film se construit à partir de contrastes criants, d'antithèses vibrantes qui se répondent en échos multiples et qui donnent au récit une coloration bien particulière. Refusant, jusqu'à un certain point, le déroulement linéaire, André Forcier brasse tous les éléments qu'il met en branle, fait bifurquer le récit au moment le plus inattendu, ralentit le rythme trépidant alors même qu'une séquence s'achemine vers son point d'éclatement, relance le mouvement frénétique lorsqu'un bref instant de répit risque de se prolonger, et contracte violemment ce qui glisse vers l'acalmie et le repos. Si **L'eau chaude, l'eau frette** n'ennuie jamais, c'est parce que Forcier provoque constamment le spectateur, ne lui permet pas de fuir devant ce qui se déroule sur l'écran et force sans arrêt son attention.

L'univers de Forcier est tellement grouillant de vie et perpétuellement au bord de l'explosion que nous sommes emportés dans un vertige auquel il est presque impossible de résister. Les personnages, hauts en couleurs, s'agitent à la façon de fourmis qui sentent qu'il leur reste peu de temps à vivre et s'accrochent, avec une rage presque désespérée, aux miettes de bonheur qui s'offrent à eux. On les croirait lancés, malgré eux, dans une course folle dont la victoire ultime n'est pas accessible à tous. Polo (Jean Lapointe), une sorte de petit pègriot qui se donne des allures de parrain, domine tout un petit monde fatigué de se laisser exploiter. Carmen (Sophie Clément) doit régulièrement payer hommage, en espèce, au tyran local. Polo lui prête mais elle est contrainte de rembourser au gré des exigences de l'exploiteur. Francine (Louise Gagnon), la fille de Carmen, est dotée d'un stimulateur cardiaque qui l'aide, occasionnellement, à démarrer la moto de son amant Ti-Guy (Réjean Audet) âgé de 13 ans. Mademoiselle Vanasse (Anne-Marie Ducharme), une vieille fille un peu mesquine, est éprise d'Amédé Croteau (Albert Payette), un vieux garçon pédant qui a un faible pour les jeunes garçons. Julien (Jean-Pierre Bergeron) est le livreur naïf et un peu bête qui se prêterait à n'importe quelle machination afin de conquérir l'amour de Carmen. Une description aussi sommaire des personnages tend à faire croire que les scénaristes de **L'eau chaude, l'eau frette**, André Forcier et Jacques Marcotte, se sont contentés de juxtaposer des individus fortement stéréotypés et livrés à leurs plus banales évidences. Or, la mise en scène survoltée mais parfaitement contrôlée de Forcier, alliée à la vitalité assez fracassante des comédiens, a transformé ce qui, de prime abord, risquait de paraître une pauvreté d'inspiration. Forcier récuse l'explication psychologique et opte plutôt pour une mise en relief des pulsions instinctives qui cherchent satisfaction. Fasciné par le dynamisme externe de personnages au bord du gouffre, il saisit les gestes, les attitudes, les regards et les comportements qui affirment et traduisent le plus justement les remous intérieurs de chacun. Sa mise en scène passe du groupe à l'individu, du général au particulier, en établissant une série de contrepoints, de recoupements et de résurgences visant à nous offrir une perspective globale de la réalité observée, une vision précise d'un milieu précis. Contrairement à plusieurs cinéastes québécois, André Forcier fait confiance à la fiction, à ses pouvoirs de transformation du réel. Il va jusqu'au bout de ses choix et nous prouve admirablement que le cinéma n'est qu'une question de partis-pris poussés à leur extrême limite. **L'eau chaude, l'eau frette** prend des risques et les nourrit jusqu'à ce qu'ils gonflent la réalité de chaque image. Forcier croit à la nécessité dramatique de la relation entre les images, au rôle poétique des éclairages, à l'interaction des personnages et des décors saisis par la caméra et à la texture de l'image.



L'eau chaude, l'eau frette n'est jamais un film plat, rectiligne et sans saveur visuelle. Il est aux antipodes du fade **J.A. Martin, photographe** où Jean Beaudin semble croire que le cinéma est une compilation de "belles" images et du morne **Le soleil se lève en retard** où André Brassard juxtapose des séquences qui se ressemblent toutes. Le film de Forcier est traversé d'éclairs, soulevé par un dynamisme qui injecte à l'ensemble des variations mélodiques stimulantes pour l'imagination et propulsé par un lyrisme vif qui lui donne des allures d'électrocardiogramme emballé. Ce qui commence sur un ton enjoué peut soudainement se parer d'accents comiques surprenants. On sent dans **L'eau chaude, l'eau frette** que, de séquences en séquences, tout peut arriver. Comme dans la vie. Mais la vie transformée par l'imagination galopante de Forcier. Imbibée d'un vent de folie qui l'apparente à un mauvais rêve. On dirait que plus le film s'enfonce dans le réel, que plus il colle fièvreusement à l'existence d'un quartier de la rue Saint Denis, plus il décolle de ce qu'il observe et prend des allures de cauchemar éveillé. Cauchemar à la fois drôle et déchirant, pathétique et sublime qui s'accroche à notre imaginaire collectif. Le style de Forcier a l'avantage d'amalgamer les tons tout en respectant l'unité des situations et de sa vision.

L'eau chaude, l'eau frette ne dérougit jamais: le montage d'André Corriveau (son meilleur travail) ne laisse jamais la chance aux événements de s'éparpiller. Le récit

Une critique élogieuse et un public enthousiaste

Voilà un film qui respire un air différent.
J. A. Martin photographe marque certainement un moment important non seulement dans la carrière de Jean Beaudin mais pour le cinéma québécois dans son ensemble.
(Luc Perrault, La Presse)

Un film qui nous va droit au coeur! Je vous le recommande chaudement.
Un des meilleurs films québécois faits à date.
(Suzanne Lévesque, CKAC)

Les prises de vues ont la luminosité d'une peinture impressionniste et la mise en scène est caractérisée par une inégalable sobriété.
Monique Mercure et Marcel Sabourin (...) méritent sûrement un grand prix d'interprétation.
(Gilbert Moore, Montréal-Matin)

L'Office national du film présente
POUR TOUS
J.A. MARTIN photographe
Un film de Jean Beaudin
avec Monique Mercure et Marcel Sabourin



ÉTUDIANTS: $2.00
SEM.: 7.30 - 9.30. SAM.-DIM.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

ENSEMBLE 14 ANS
BERGMAN • POLANSKI
2 CHEFS-D'OEUVRE

EN NOMINATION POUR 2 OSCARS
Meilleure actrice: LIV ULLMANN
Meilleur réalisateur: INGMAR BERGMAN

"Un autre tour de force de Liv Ullmann, elle est tout simplement magnifique."
— New York Times

VERSION FRANÇAISE

un film de INGMAR BERGMAN
FACE À FACE
avec LIV ULLMANN



ROMAN POLANSKI va très loin... et vous emmène avec lui
Paramount Pictures présente un film de ROMAN POLANSKI
LE LOCATAIRE
...QUI GLACE VRAIMENT!
avec ISABELLE ADJANI
MELVYN DOUGLAS • JO VAN FLEET • SHELLEY WINTERS

Face à Face: Sem. 9.35 h. Sam. et Dim. 4.45-9.35 h.
Cinéma 7e art 722 0302 3180 rue BELANGER
Le Locataire: Sem. et Dim. 7.15 h. Dim. 2.25-7.15 h.

LES CINÉMAS DU COMPLEXE DESJARDINS TÉL.: 288-3141

Accourez voir ce film éblouissant signé par l'un des cinéastes les plus essentiels de notre temps
André Leroux — Le Devoir

cria cuervos... 2e mois
"REGARDS D'UNE ENFANCE"
un film de Carlos Saura
avec Géraldine Chaplin, Ana Torrent
POUR TOUS



MADO
CLAUDE SAUTET
Michel Piccoli
Ottavia Piccolo
POUR TOUS 3e MOIS

UN FILM DE Jean-Charles TACCHELLA
Cousin Cousine
POUR TOUS 5e MOIS

On rit beaucoup, à coup de gaffes, de malentendus et de quiproquos. —LE POINT
Scènes de ménage, bagarres homériques, et des grands moments de tendresse. —PARIS MATCH
Girardot et Marielle trouvent ici, pour leur première rencontre, deux de leurs meilleurs rôles. —L'AURORE
On rit sans arrêt aux péripéties dramatico-humoristiques de ce duo aux manies bien ancrées. —LE FIGARO
Tendresse, entrain, humour avec un couple explosif. —PARISCOPE

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
POUR TOUS
PIERRE DAVID PRÉSENTE
COURS APRÈS MOI QUE JE T'ATTRAPE
avec ANNIE GIRARDOT et JEAN-PIERRE MARIELLE
un film de NICOLE DE BURON
réalisé par ROBERT POURET

ENFIN A MONTREAL, APRES UN IMMENSE SUCCES EN EUROPE, LE FILM LE PLUS GAI, LE PLUS DRÔLE, LE PLUS VIVANT DE LA SAISON...



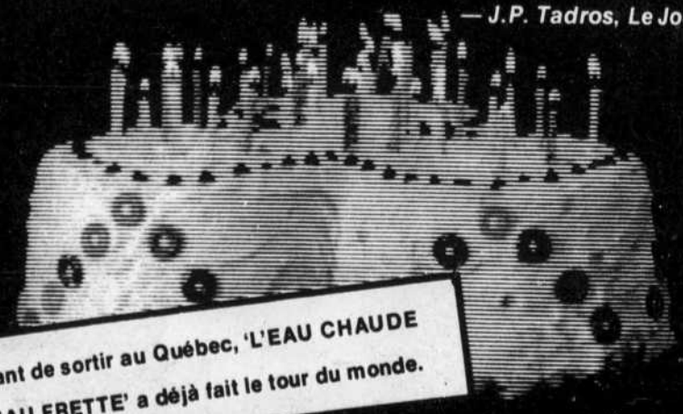
CHAMPLAIN: 1.15 - 3.10 - 5.15 - 7.20 - 9.25
CRÉMAZIE, SEM.: 7.20 - 9.25. SAM.-DIM.: 1.15 - 3.10 - 5.15 - 7.30 - 9.25.
CHAMPLAIN 2 STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685
CREMAZIE ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210

COLUMBIA PICTURES Presents
A TED KOTCHEFF Film A BART/PALEVSKY Production
GEORGE SEGAL JANE FONDA
Les critiques sont unanimes: c'est le film le plus drôle de l'année!
Pour tous



Un hommage à l'ingénuité américaine.
FUN WITH DICK AND JANE
With ED McMAHON
Screenplay by DAVID GILER, JERRY BELSON and MORDECAI RICHLER
Story by GERALD GAISER · Produced by PETER BART and MAX PALEVSKY
Directed by TED KOTCHEFF
Les laisser-passer et les cartes de l'âge d'or ne sont pas acceptées pour ce film.
bonaventure-1 PLACE BONAVENTURE tel 861 2725
BON: tous les jours: 1, 3, 5, 7 & 9 P.M.
CDN: lun.-ven.: 7 & 9 p.m.
sam. & dim.: 1, 3, 5, 7 & 9 p.m.
CÔTE DES NEIGES 1 PLAZA COTE-DES-NEIGES 735-5527
Stationnement gratuit

l'eau chaude l'eau frette
14 ANS
"L'EAU CHAUDE L'EAU FRETTE" est une comédie qui n'emprunte à aucun style... C'est l'âme d'un peuple que traduit Forcier"
— Serge Dusseault, La Presse
"L'EAU CHAUDE L'EAU FRETTE confirme définitivement que nous avons affaire au réalisateur le plus brillant de tous le cinéma québécois."
— Claude Daigneault, Le Soleil
"Ce jeune canadien nous rappelle Renoir."
— C. Consulich, Rome
"Les personnages nous rappellent Woody Allen, Neil Simon, Mel Brooks et Frédérico Fellini."
— Ottawa Citizen
"L'EAU CHAUDE L'EAU FRETTE" est un excellent film qui ravira le public québécois!"
— J.P. Tadros, Le Jour



Avant de sortir au Québec, 'L'EAU CHAUDE L'EAU FRETTE' a déjà fait le tour du monde.
Un film d'André Forcier
avec Jean Lapointe
Sophie Clément et Jean-Pierre Bergeron
À L'AFFICHE!
Le PARISIEN 3 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. SAMEDI DERNIER PROGRAMME 11.20

... un beau et grand film québécois

par ANDRÉ LEROUX

zigzague à plusieurs reprises mais Corriveau le ramène constamment à son centre de gravité. Il y a peu de films québécois aussi rigoureusement serrés tout en étant si ouvert aux multiples sollicitations du réel. L'apparent laisser-aller est fort bien contrôlé tandis que l'aspect tendu jouit d'une décontraction réjouissante. Il y a, à travers tout le film, un bel équilibre entre l'improvisé et le concerté, entre la fluidité et la contraction, entre la respiration détendue et le souffle haletant. Les tensions sont parfaitement soutenues du début à la fin. Le complot germé et mis en branle par Julien, Francine et Ti-Guy afin d'éliminer Polo est probablement la touche la plus conventionnellement dramatique d'un film qui, par ailleurs, tourne résolument le dos aux conventions. La virulence de la rêverie de Forcier met par elle-même de côté ce qui menace son intégrité. Mais le complot est mené avec une telle fougue perverse par l'adolescent et par les enfants, apparemment bien éloignés des tentations meurtrières, que leur joie sauvage, ludique et démoniaque parvient à faire oublier la convention narrative. La manière débridée et grave dont Forcier conduit leurs machinations criminelles fournit un certain exutoire comique à ce qui, traité lourdement, aurait versé dans l'emphase mélodramatique. Le talent de Forcier consiste à déjouer les pièges qui lui sont tendus et à faire virevolter, à notre plus grand émerveillement, les lieux communs. Par moments, le film cède peut-être légèrement trop à un certain exotisme coloré à la misère mais, grâce à la violence sous-tendue derrière le moindre incident, Forcier a pu élever son propos au niveau d'une méditation passablement désespérée sur un monde où l'amour affleure pour être aussitôt piétiné.

L'eau chaude, l'eau frette est un film illuminé, à chaque image, non seulement par l'immense talent du cinéaste mais également par celui de tous ceux qui y ont participé. Je trouve malgré tout dommage que Forcier se sente obligé de faire si peu de place à l'espoir et tue littéralement les élans d'affection de ses personnages. Lorsque j'ai vu le film l'été dernier, dans le cadre de Filmexpo, le festival international du film d'Ottawa, j'avais été très irrité par le caractère assez masochiste du tempérament du créateur. Forcier ne donne pas véritablement de chance à l'amour de mademoiselle Vanasse pour Amédé Croteau, ni à celui de Carmen pour Polo. Dès qu'une brèche de bonheur s'ouvre, elle se referme inexorablement. Un détail destructeur surgit et écrase ceux qui sont tendus férocement vers leur petite oasis de réconfort. La seule ombre d'espoir surgit fébrilement à la fin. Il est clair que pour Forcier, Ti-Guy et Francine représentent la possibilité d'un avenir meilleur et d'un bonheur partagé. Leur fuite ultime est le premier pas vers une forme d'affranchissement. Mais était-il nécessaire de faire suffoquer tous les autres personnages? Il y a chez Forcier une systématisation de l'échec qui annihile l'impact de ses bouffées de tendresse. Forcier éprouve bien une affection sincère pour les malheurs de ses personnages. S'il tourne en dérision le pédantisme guindé d'Amédé Croteau, c'est pour mieux nous faire ressentir, en dernière instance, le désarroi et la solitude profonde du malheureux. S'il se moque ouvertement des manies de mademoiselle Vanasse, c'est pour nous faire toucher du doigt, au dernier moment, sa soif de tendresse. S'il nous lance au visage la cruauté des enfants et de Julien, c'est pour nous épingler, en plein coeur, la révolte des blessés par la vie. Mais le mélange de cruauté et de tendresse, d'humour noir et de délicatesse, de violence et d'amour, d'espoir et de désespoir, ne réussit pas à s'équilibrer. Forcier privilégie les forces destructrices qui s'abattent en coup de vent au moment où il y aurait possibilité pour les personnages de concrétiser leurs espoirs. En dépit ou à cause de l'attitude implacable du cinéaste, **L'eau chaude, l'eau frette** est un film très émouvant car il est mû par une violence durement installée au coeur même des personnages et de leur environnement. Sous les surfaces, elle est partout présente et n'attend que d'exploser. Les personnages de Forcier accumulent des frustrations, des refus et des rejets qui les renvoient en eux-mêmes plus meurtris que jamais. Leur violence respective est directement liée aux zones de tendresse, à leurs besoins réels perpétuellement saccagés. Il arrive des moments (la séquence de masturbation de Julien, par exemple) où les images deviennent, par leur durée et par leur intensité, presque insoutenables. On voudrait pouvoir se fermer les yeux, crier de douleur mais Forcier nous ramène magistralement dans le domaine du supportable avant de passer de nouveau à l'attaque. C'est alors que le rire (car **L'eau chaude, l'eau frette** est souvent un film très drôle) s'éteint et change de couleur. Il tourne au jaune.

Les personnages sont d'autant plus attachants qu'ils sont interprétés par des comédiens sensibles qui n'ont pas peur de s'exposer, de faire des choses qui les enlaidissent et de pousser jusqu'au bout la logique affective. Il faut voir la touchante Françoise Berd bourrer son sac à main de nourriture pour comprendre viscéralement jusqu'où peut aller le don de soi d'une comédienne qui croit à son personnage et au réalisateur avec lequel elle travaille. Forcier est allé chercher ce qu'il y avait de plus précieux en chacun de ses interprètes: une sensibilité vitale et à fleur de peau. Je ne sais pas s'il a vu les films de Robert Altman mais il partage, avec le réalisateur de **Nashville**, une façon bien unique de choisir les comédiens. Comme Altman, Forcier a le souci de recourir aux services de gens qui ont l'habileté de faire jaillir d'eux-mêmes les personnages. Il les encourage ensuite à avoir confiance en eux et à faire confiance à ceux qui les entourent. Le résultat est une homogénéité de l'interprétation qu'on trouve peu souvent dans le cinéma québécois. Chaque personnage possède une individualité propre et une originalité qui le distingue de tous les autres. Pourtant, la force de cohésion de l'ensemble laisse pantois d'admiration. Jean Lapointe n'a jamais été aussi bien utilisé au cinéma: son Polo a une flamboyance grotesque qui le rend presque émouvant. Sa façon d'étaler sa richesse, de calculer l'impact d'un sourire ou d'un regard, de s'imposer comme un animal féroce afin de mieux masquer ses faiblesses; tout cela en fait un être tour à tour clownesque ou pathétique. Sophie Clément a rarement eu l'occasion d'interpréter un personnage aussi complexe et attachant que celui de Carmen. On répond à ses hésitations de femme piégée dans une relation amoureuse faite de répulsion et de fascination. On est toujours à l'écoute de ce qu'accomplit Clément car on sent qu'elle invente le personnage à partir de ses possibilités intérieures. Le spectateur découvre les choses en même temps qu'elle et les éprouve de la même façon. Sophie Clément n'a jamais été aussi loin dans la mise à nu d'un personnage. Sa performance tient du prodigieux équilibre entre l'intelligence et la sensibilité. Quant à Jean-Pierre Bergeron, dans le rôle extrêmement difficile de Julien, à Réjean Audet, à Louise Gagnon, à Albert Payette et à Anne-Marie Ducharme, ils sont tous également hypnotisants. On ne peut jamais détacher nos yeux de ce qu'ils font et ils accomplissent les choses les plus difficiles avec les moyens les plus simples. Sans artifices et sans tours de passe-passe.

Il arrive régulièrement que l'interprétation dans les films québécois fasse défaut et pèche par impossibilité de convaincre. Nos comédiens ont souvent été formés à la télévision et ont acquis des tics dont plusieurs ne parviennent pas à se débarrasser au cinéma. La télévision en a marqué plusieurs de façon assez catastrophique. Dominique Michel dans **Moi et l'autre** et Dominique Michel dans **Je suis loin de toi mignonne**; c'est du pareil au même. Très souvent, les spectateurs veulent d'ailleurs retrouver, au cinéma, identiques à eux-mêmes, les comédiens qu'ils voient semaines après semaines à la télévision. **Je suis loin de toi mignonne** n'était rien d'autre qu'une variation, un peu plus épicée (sexuellement il va s'en dire!), des aventures de Dominique Michel et de Denise Filiatrault dans **Moi et l'autre**. C'était triste à regarder. Dans **L'eau chaude, l'eau frette**, les comédiens ne jouent pas comme s'ils étaient dans une émission de **Les Berger**. Forcier les fait jouer en fonction de la position de caméra de telle sorte qu'en gros plans ou en plans d'ensemble, leur jeu ne se fige pas et ne reste pas égal à lui-même. Jamais ils ne donnent l'impression de jouer pour la caméra mais on demeure conscient que le cinéaste exige d'eux autre chose qu'un réalisateur de télévision. On regarde un film et non une émission de télévision élargie aux dimensions du grand écran.

La splendide direction d'acteurs est soutenue par la brillante mais absolument pas clinquante photographie de François Gill. Les couleurs éclatantes dont les images regorgent traduisent justement le côté criard d'un petit univers qui se donne un faste extérieur derrière lequel craque, de toutes parts, un mal de vivre affolant. Le travail de Gill est discret mais bien réel, présent à travers les moindres détails et attentif aux infimes vibrations de la lumière. La photographie accomplit l'essentiel sans que nous nous sentions forcés d'applaudir à chaque plan. **L'eau chaude, l'eau frette** est un film excitant, plein de fureur et de douceur qui se déroule à la façon de battements de coeur sparodiquement accélérés et ralentis. C'est une sorte de poème éclaté sur le désespoir qui se cherche follement une sortie de secours. Avec ce film, André Forcier s'affirme comme l'un de nos meilleurs cinéastes de fiction.

Le critique peut commettre des erreurs. J'avoue avoir été beaucoup trop sévère envers le film de Forcier lors de sa projection l'été dernier au festival d'Ottawa. L'essentiel est de rectifier les égarements et de re-situer les choses dans une plus juste perspective. Le critique n'est pas infaillible mais qui peut se vanter de l'être? A quand le prochain film d'André Forcier? **(Le Parisien)**

8e MOIS TRIOMPHAL !
2 FILMS INOUBLIABLES ET UNIQUES . . .
GARDÉ À L'AFFICHE POUR UNE SEMAINE SEULEMENT
Enlevant et sublime... Soulève l'empire des sens
"Jonathan Livingston le goéland"
Un film de Hall Bartlett
Musique de Neil Diamond
Une joie de vivre indescriptible ! Une satire incroyable !
Harold et Maude
Musique de CAT STEVENS
un film de HAL ASHBY
POUR TOUS
JONATHAN - Sam.: 8:30 Dim.: 3:50, 7:45 Sem.: 7:30
Cinéma MAJESTIC 381-6116 3166 Henri-Bourassa
HAROLD - Sam.: 6.25 9:35 - Dim.: 1:50, 5:30h. 9:40 - Sem.: 9:35

SALLE RESNAIS
DERNIÈRE SEMAINE
elysée 35 MILTON / 842-6053
HORAIRE: LUN à VEN 7.20; 9.30 SAM 1.00; 3.10; 5.20; 7.30; 10.00 DIM 1.00; 3.10; 5.20; 7.30; 10.00
14 ANS
Michel Galabru face à Philippe Noiret : la rencontre est superbe...
FRANÇOIS FORESTIER/L'EXPRESS
Un film de BERTRAND TAVERNIER
Le Juge et l'Assassin

SALLE EISENSTEIN
elysée 35 MILTON / 842-6053
Pour Tous
HORAIRE: LUN à VEN 7.10; 9.15 SAM 1.30; 3.30; 5.15; 7.10; 9.15 DIM 1.30; 3.30; 5.15; 7.10; 9.15
Quel film étonnant ! Quel poème déchirant ! — Andre Leroux, Le Devoir
Le film de Jean-Pierre Lefèbvre ne peut laisser indifférent. — Jean Pierre Tadros, Le Jour
L'AMOUR BLESSE donne de la condition féminine une peinture riche et convaincante. — Mireille Arniel, Cinema
Un film à "entendre" et un réalisateur à rencontrer !
confidences de la nuit
l'amour blessé
JEAN PIERRE LEFEBVRE

RYNN n'a que 13 ans, elle devait survivre... À sa place en auriez-vous fait autant?
JODIE FOSTER
La vedette de Taxi Driver dans son rôle le plus saisissant !
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN
MARTIN SHEEN ALEXIS SMITH MORT SHUMAN SCOTT JACOBY
2e GRAND FILM AU LAVAL & GREENFIELD
Le PARISIEN 4 486 STE CATHERINE O 866 3856
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688 7776
GREENFIELD PARK 1 PL GREENFIELD PARK 671-6129

Le Groupe La Laurentienne présente
LES GRANDS EXPLORATEURS
"SI QUÉBEC M'ÉTAIT CONTÉ"
UN QUÉBEC À DÉCOUVRIR
PAR AMBROISE LAFORTUNE
REPRISE
qui commente personnellement son film-couleurs
vendredi et samedi
18 et 19 mars à 20.30 hres
• Salle LE PLATEAU 3710, Calixa Lavallée 527-9507
• Billets sont en vente au 1151 Allexandre Desève et au Plateau à compter du 18 mars à 12.00 P.M.
NOUVELLE VERSION DE KEBECKOOTUT
POUR TOUS

SALLE RESNAIS
elysée 35 MILTON / 842-6053
BIENTÔT
Un scénario en or massif ! Pierre Richard change de registre et révèle les facettes inconnues de son talent — JOURNAL DU DIMANCHE
Une satire traitée avec force gags sur une toile de fond brossée avec gravité — Claude Garson, L'AURORE
Francis Veber réussit son coup et fait courir les foules ! "LE JOUET" est excellent et surprenant. C'est un film drôle, certes, mais surtout intelligent, insolent, et rigoureux. — LE POINT
C'est le scénario le plus fort de Francis Veber. Il nous plonge en plein humour noir... et va plus loin encore. Du grand jeu — Robert Chazal, FRANCE-SOIR
PIERRE RICHARD
un film écrit et réalisé par FRANCIS VEBER
LE JOUET
FABRICE GRECO · JACQUES FRANÇOIS · DANIEL CECCALDI CHARLES GERARD · MICHEL AUMONT

SALLE EISENSTEIN
elysée 35 MILTON / 842-6053
BIENTÔT
Pour Tous
"SERIEUX COMME LE PLAISIR", c'est une agréable comédie, un ménage à trois que l'on suivra avec plaisir — Gilles Jacob, L'EXPRESS
Heureusement pour nous le film de Robert Benayoun n'est pas seulement "SERIEUX COMME LE PLAISIR" il est aussi frivole, farfelu, et joyeux comme plaisir — Pierre Billard, JOURNAL DU DIMANCHE
Il y a des films dont on rêve et qu'on ne voit jamais. Eh bien ce film rêvé, ce film impossible, cet oiseau rare, il existe, c'est "SERIEUX COMME LE PLAISIR" — Jacques Doniol, PARISPOCHE
"SERIEUX COMME LE PLAISIR" est une boîte magique pleine de pièges, d'astuces, et de malice — LE NOUVEL OBSERVATEUR
JANE BIRKIN
un film de ROBERT BENAYOUN
sérieux comme Le PLAISIR
RICHARD LEDUC GEORGES MANSART

UN SOLEIL SE LÈVE SUR LE CINÉMA QUÉBÉCOIS !
RITA LAFONTAINE YVON DESCHAMPS DENISE FILIATRAULT
POUR TOUS
LE SOLEIL SE LÈVE EN RETARD
DANS UN FILM DE ANDRÉ BRASSARD
SCÉNARIO DE MICHEL TREMBLAY
MUSIQUE ORIGINALE DE BEAU DOMMAGE
3e SEM. Le PARISIEN 2 486 STE CATHERINE O 866-3856 CHATEAU 1 ST DENIS ET BELANGER 271-1103
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688 7776 VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880 GREENFIELD PARK 2 PL GREENFIELD PARK 671-6129
AUSSI: JOLIETTE (Joliette)

Le Groupe La Laurentienne présente
LES GRANDS EXPLORATEURS
LA VIE SAUVAGE DU DELTA DU DANUBE
Commenté sur scène par Yves GRIOSEL
du 1er au 6 mars à 20h30 6 mars à 14h
Billets: $3.25
En vente chez: EXPLO-MUNDO, 1151, rue Alexandre-de-Sève et au PLATEAU de 12h à 20h à partir du 28 février
SALLE LE PLATEAU 3170, rue Calixa-Lavallée Tél.: 527-9507
Une production Explo Mundo

Un chef-d'oeuvre littéraire devient un film prestigieux, d'une qualité extraordinaire et d'une rare puissance cinématographique ! 18 ANS Adultes
Puisqu'érotisme il y a, faites confiance à Mandiargues et Borowczyk. Le leur est de qualité. — RADIO TELEVISION LUXEMBOURG
Plaisir de l'oeil et érotisme sur papier glacé. — L'EXPRESS
Borowczyk réussit à communiquer de la force et de l'émotion. — LE MONDE
Un cinéma sensuel porté au paroxysme. — CINE REVUE
Inscrivez La Marge comme film à voir. — HERALD TRIBUNE
La nouvelle oeuvre du plus grand peintre-cinéaste de notre époque. — CINEMA DE FRANCE
Je n'ai pas cessé d'être ébloui par la splendeur des images. Walerian Borowczyk est pour moi l'un des plus grands maîtres du cinéma contemporain. — Hugues de Mandiargues
SYLVIA KRISTEL JOE DALLESANDRO dans un film de WALERIAN BOROWCZYK
LA MARGE
...cet espace entre l'amour et la luxure...
Gaieté
AUX 5 CINÉMAS !
Le PARISIEN 1 486 ST CATHERINE W 866-3856 LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776 RIVOLI 1 ST DENIS ET BELANGER 277-3125
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson GREENFIELD PARK 3 GREENFIELD PARK PL 671-6129

ADJANI / DEPARDIEU
14 ANS
Borocco
UN FILM DE ANDRÉ TECHINE
"Si tu cherches à me baiser, tu t'y prends mal.
Ce n'est pas parce que tu es armé que je céderai.
Après avoir tué l'homme, on viole la femme!
On sème la terreur.
Mais je ne suis pas à genoux, tremblante à tes pieds.
Non, décidément tu ne me plais pas.
Tu ne me plaira jamais." distribué par FRANCE FILM
Cinéma Complexe desjardins tél: 288-3141
1.00 - 3.10 - 5.15 7.25 - 9.35

les disques — classiques

PIERRE ROLLAND
a écouté pour vous

"Zal Szopena!" Voilà l'essence même du disque **Deutsche Grammophon 2530 659** enregistré par **Maurizio Pollini.** Sur ce disque précieux, autant par la rare sensibilité de cet admirable pianiste que par la très grande qualité artistique de la musique de Chopin, se trouvent réunies les sept dernières polonaises; depuis celles de 1834, alors que Chopin n'avait que 24 ans, jusqu'à la polonaise-fantaisie de 1846, composée à 36 ans, deux années avant la fin prématurée de ce musicien exclusif, trop tôt disparu à l'âge de 39 ans. Sur ce disque, souffre et s'exalte l'âme d'une nation vaincue mais éternellement vivante par les immortelles polonaises. C'est pour chanter la tragédie de la Pologne, son héroïque lutte, son agonie, mais surtout son espoir invincible, que Chopin a choisi cette danse d'apparat, fastueuse et mondaine et qu'il l'a transformée en lui donnant une âme nouvelle. Douleur, espoir, virile lamentation, agressivité farouche, chocs d'armes, cortèges guerriers, marche enthousiaste, hallucinations grandioses retentissent tour à tour en quelques évocations d'une force incroyable. Pour expliquer sa musique, Chopin employait souvent le mot Zal (prononcer: jal). Liszt nous dit que Chopin "ne trouvait d'expression que dans sa propre langue, aucune autre ne possédant d'équivalent au mot polonais de Zal, qu'il le répétait fréquemment, comme si son oreille eût été avide de ce son qui renferme toute l'échelle des sentiments que produit un regret intense, depuis le repentir jusqu'à la haine, fruits bénis ou empoisonnés de cette âcre racine".

Maurizio Pollini semble, sur ce disque, comme une réincarnation de Chopin jouant ses polonaises. "Niema iak polski polonaises!" Rien d'égal aux polonaises!

■

Le **Concerto de violoncelle** de **Dvorak** avec nul autre que **Gregor Piatigorsky** et l'**Orchestre de Philadelphie** dirigé par **Eugène Ormandy** fait une réapparition sur le marché: **Odyssey 34602.** Cet enregistrement, réalisé à ce qu'il me semble dans les années '40 fut tout d'abord édité sur étiquette Columbia ML 4022 et possiblement aussi M-MM-658, à moins que ce dernier numéro ne refère à un autre enregistrement par les mêmes musiciens. Gregor Piatigorsky fut un virtuose loué autant en Europe qu'en Amérique et il est heureux que CBS ait pensé à éditer à nouveau cet enregistrement qui fait revivre cet extraordinaire violoncelliste. Bien sûr, tout n'est pas parfait, et certains passages ne sont vraiment pas beaux du tout, mais les critères diffèrent d'une génération à une autre et un artiste doit être remis dans le contexte de son époque; alors là seulement peut-il paraître aussi grand qu'il était. À l'instar de quelques musiciens de sa génération, Piatigorsky était l'homme de l'instant, l'homme qui enthousiasmait tous ceux qui l'écoutaient. Sur cet enregistrement, il a des élans emportés et parfois du raffinement. L'intonation est en souffrance en quelques endroits mais Piatigorsky réussit quand même à créer cet instant qui séduisit tant ses contemporains. La prise de son est remarquable pour l'époque, et l'usinage, bon.

■

De **Dvorak**, deux histoires en musique, **opus 107 et 108**, et les **Variations Symphoniques opus 78**, jouées par **Rafael Kubelik** et l'**Orchestre Symphonique de la Radiodiffusion Bavaroise: Deutsche Grammophon 2 530 712.**

L'Esprit des eaux et la **Sorcière de midi** sont des poèmes symphoniques composés par Dvorak d'après des ballades de Karel Joromir Erben. Dvorak suit pas à pas le récit. La musique est vivante et intéressante. L'orchestration est translucide et riche de coloris à travers toutes les péripéties. Cette musique à programme nous révèle un Dvorak doué d'un rare talent de conteur. Les Variations Symphoniques sur un thème original opus 78 furent composées par un jeune Dvorak de 26 ans et quand on possède la science, le savoir-faire et en plus du génie, on ne peut pas faire autrement que de réussir. La prise de son est excellente, l'orchestre joue avec entrain et Kubelik est parfait.

■

Le disque **London CS 7006** intitulé **"Cleveland Overtures"** avec bien sûr l'Orchestre de Cleveland, dirigé par **Lorin Maazel**, contient des morceaux qui sont parmi les grands succès du répertoire courant: **"La Forza del Destino"** de **Verdi, "Les Créatures de Prométhée"** de **Beethoven, "Le Carnaval Romain"** de **Berlioz, "Rouslan et Ludmila"** de **Glinka, "L'Ouverture académique"** de **Brahms**, et **"la Pie voleuse"** de **Rossini.** Une très belle réussite. L'Orchestre de Cleveland joue avec entrain, la sonorité est belle et la prise de son, excellente. Un regret: l'intonation désastreuse du cor anglais au début du Berlioz. Ce détail mis à part, et abstraction faite des tempos rapides, alors que les pulsations rythmiques sont presque identiques, ce disque est agréable.

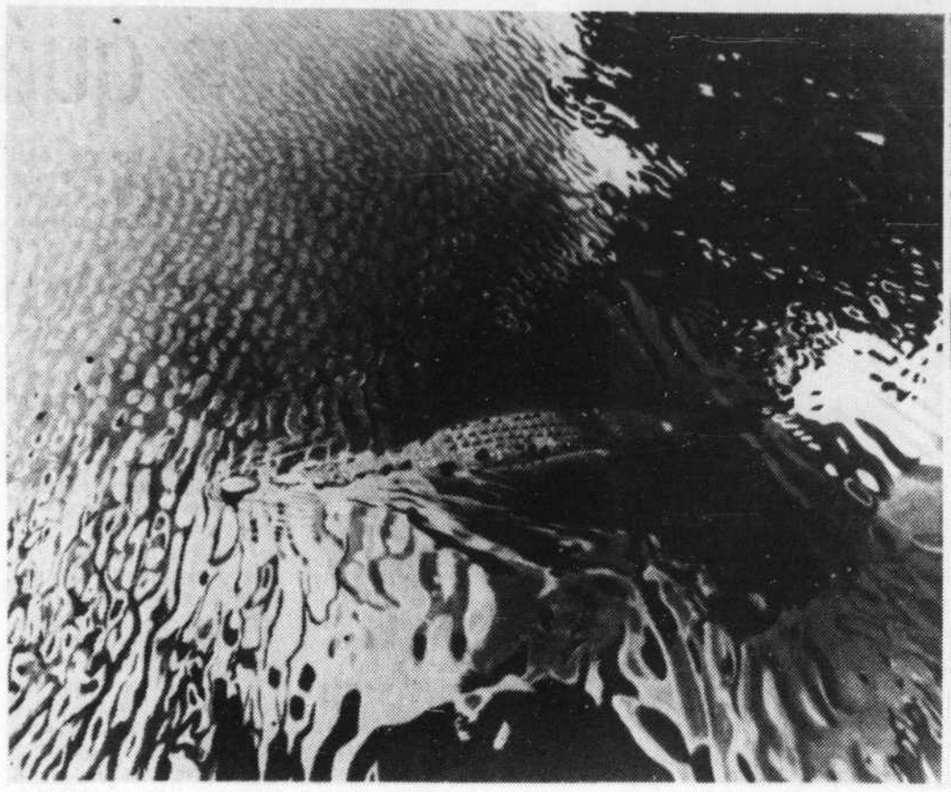
■

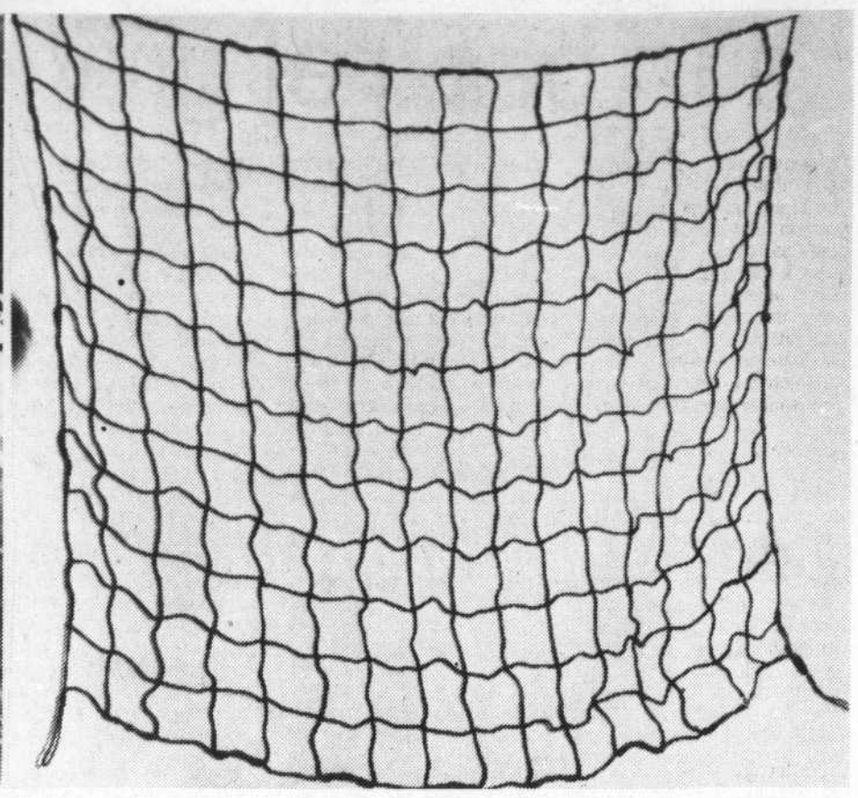
L'Opéra de Quat'sous style Broadway: *Three Penny Opera*, musique de **Kurt Weil**, paroles de **Bertolt Brecht** dans une traduction nouvelle en anglais de **Manheim** et **Willett: Columbia 34326.** La musique est bien jouée mais manque de cette atmosphère lancinante si typiquement berlinoise de 1928. La distribution est assurée par les comédiens du **New York Shakespeare Festival** et souffre, musicalement et vocalement, de l'influence des comédies musicales américaines. Sur scène, la réussite fut peut-être complète, mais sans la présence physique des acteurs, il nous est impossible de dire: "Écoute, elle chante bien". Tout sonne faux: l'intonation et la diction. À moins d'être un enthousiaste du style "Broadway", on ne peut considérer cette réalisation en tant qu'oeuvre d'art. Autrement, on peut l'écouter et dire qu'elle est une réussite totale tant les intonations, l'accent et les élans sont typiquement américains.

■

L'Orchestre de Paris, dirigé par **Daniel Barenboim** joue la **Symphonie de César Franck: Deutsche Grammophon 2530 707.** On sait qu'au soir de la première, le 17 février 1899, des amis se précipitèrent chez Franck pour le consoler tellement la réception de cette nouvelle oeuvre avait été désastreuse. Quelle ne fut pas leur surprise de voir arriver un César Franck heureux leur disant avec un sourire illuminé: "Ç'a a sonné exactement comme je l'avais pensé".

Il y a beaucoup d'emportement et de vigueur sur cet enregistrement. Barenboim aime garder un temps strict et ne déroge qu'à de très rares exceptions. La sonorité de l'Orchestre est ample et les musiciens jouent consciencieusement leur partie. On pourrait vouloir entendre à l'occasion des sonorités un peu plus rondes; il ne semble pas que tel l'ait voulu le chef d'orchestre. Cette immense cathédrale sonore engloutit tout et en impose énormément. Pour compléter ce disque, Barenboim joue un très beau mais austère extrait du poème-symphonie **"Rédemption"** de Franck. Cet "Intermède symphonie" d'un très grand mysticisme laisse beaucoup à réfléchir. La prise de son est très bonne et l'Orchestre de Paris nous révèle certaines qualités de clarté éminemment françaises.





L'art actuel en France

par JEAN-CLAUDE LEBLOND

Le point de vue est trompeur, le titre ambitieux. "06 ART 76" dressé comme une plaque d'immatriculation regroupe six artistes dont la démarche se caractérise par sa conceptualité virtuelle. Six artistes qui faisaient partie il n'y a pas si longtemps de l'avant-garde se retrouvent maintenant promus au rang des officiels. La recette est facile. On se proclame avant-garde à 20 ans, on se paie les services d'une galerie, d'un scribe et d'un éditeur et à 30 ans, on est bien récupéré.

Voilà un peu le climat qui règne dans cette salle du Musée d'art contemporain où tout n'est pas singulier, où tout ne confère pas au merveilleux mais où également tout n'est pas dénué d'intérêt. L'art contemporain ne parvient plus à s'affranchir de son rapport à une dialectique, tant et si bien que l'oeuvre se désincarne de son évidence élémentaire et recourt à son support extérieur oral ou écrit pour s'expliquer, se justifier. On reprendra le slogan d'Hervé Fisher: "Art, qu'avez-vous à déclarer?" Comme si cela ne devait pas aller de soi.

Avec **the pocket size tlingit coffin**, Gérard Titus-Carmel né en 1942, propose un ensemble de 58 dessins sur 127 que comporte la série dont le thème porte sur un tombeau tlingit (tribu indienne de Colombie-Britannique) réduit en format de poche. 58 dessins qui mettent l'accent sur le "principe de dégradation des images". S'agit-il d'une détérioration progressive, d'un pourrissement du cercueil? L'évolution ou plutôt la modification de sa réalité pose jusqu'à un certain point le problème de la permanence de la réalité mais également celui des niveaux de réalités soumis aux perceptions qu'on pourrait en avoir.

La démarche de Claude Villat né en 1936, est un long questionnement déjà bien vieux de l'oeuvre d'art dans son rapport à ses matériaux: toiles, châssis, peinture. Présenté sous forme de bannière, de filet, de toile déroulée du mur jusqu'au plancher, l'oeuvre de Viallat, chef de file du groupe de Nice Support-surface se survit à elle-même, se répétant sans dépasser le constat de dissociation de la toile et de son châssis, théorie émise voilà dix ans. Loin de créer un environnement comme la peinture traditionnelle, les éléments de Viallat cherchent davantage une intégration à l'environnement et trouvent leur champ d'intervention dans la rue plus que dans un musée.

Pour sa part, François Rouan né en 1943, propose ce qui n'apparaît plus que comme une suite de variations sur un thème lyrique. Sa toile composée de lanières cannées comme le fond d'une chaise et patinée comme s'il s'agissait d'un cuir, comporte dans chacun des petits carreaux qui la composent, un ensemble de traits, écritures etc., dont l'observation à distance révèle une graphie somme toute banale qui relève du puzzle.

Quant à Gilles Aillaud né en 1928, l'intérêt pour les scènes de jardins zoologiques où les bêtes en cage avec leur désespoir et leur folie voudraient ramener l'homme à une conscience de ses conditionnements, ne dépassent guère l'anecdote d'un symbolisme plutôt primaire. Même le traitement réaliste de l'orang outan confronté à sa seule cage ne convainc pas le spectateur qu'il se trouve lui aussi aux prises avec une cage, ne serait-ce que celle de ses préjugés.

Bien qu'ils s'en gardent, le travail d'Anne et Patrick Poirier nés en 1942, relève jusqu'à un certain point de l'archéologie dans la mesure où celle-ci, restituant le temps, témoigne du génie de l'homme mais peut-être aussi de sa cupidité. Dresser à l'échelle une maquette en terre cuite ou rendre compte comme c'est le cas dans l'exposition de l'inventaire de la Nécropole d'Isola Sacra à Ostie, sur une trentaine de dalles de marbre incrustées. Dans les veines de la pierre, on voit apparaître une configuration topographique de ce qui pourrait ressembler à des continents et sur laquelle le plan de la nécropole est gravé avec des indications aux allures scientifiques de certains points de repère. Oeuvre profondément originale dans son souci d'immortaliser le passé ou passe-temps agréable pour professeurs de lycée en vacances?

Erro né en 1932 prend le parti de s'amuser, d'en rire et d'en déchanter. Son art fortement social qui s'inspire du collage aussi bien que de la bande dessinée cherche d'abord et avant tout la dérision. Dans une série de tableaux de 1974 portant sur les Chinois, il nous offre ce que pourrait être le "Chinese dream" où le bon président Mao entouré de ses partisans souriants vient rendre visite à New York. La "bonne parole" entre aux U.S.A. La Chine où tout n'est plus comme avant depuis la révolution, cette Chine qu'on nous présente comme l'idéal, le modèle suprême à suivre pour changer la condition humaine, Erro s'en moque et n'y croit guère. Mao devant la cathédrale de Milan offre une intéressante particularité. En effet, derrière le bon président et ses paysans porteurs d'eau, on retrouve presque dissimulés en arrière-plan des hommes d'affaires bien mis et cravatés. Et la cathédrale, objet de tourisme fournit le prétexte d'une sorte de juxtaposition de deux cultures. Le garde rouge avec ses troupes envahissant Florence dont on voit la cathédrale de profil nous renvoie aux enfants dont le "chinese smile" tient de la publicité et qui dessinent on ne sait trop quelle pagode dans une pièce donnant sur la Place rouge à Moscou.

Peinture aux allusions folles et abondantes, à la lecture difficile aussi parce que remplie d'un symbolisme "au deuxième degré", la contribution d'Erro hausse véritablement le niveau de cette exposition placée sous le signe stérile de la dialectique, mot clef de tout intellectualisme politique ou esthétique. Ne serait-ce que pour ces neuf tableaux d'Erro, l'exposition vaut le déplacement.

Aurait-on été en droit d'exiger davantage de cette exposition venant de France, centre culturel réputé et idéalisé jusqu'à un certain point par nos artistes? Peut-être bien. Il reste qu'en dépit d'une soi-disant richesse de la création artistique (dixit le catalogue), pas plus en France qu'aux U.S.A. ou qu'ici au Québec, l'art ne propose actuellement des voies véritablement nouvelles d'exploration mais encore et surtout de découverte.

Présentée d'abord aux États Unis dans le cadre de leur bicentenaire, "06 art 76" s'inscrit dans un ensemble de manifestations culturelles dont l'exposition n'est que modeste partie. C'est pourquoi peut-être laisse-t-elle un peu à désirer bien qu'elle se garde d'être un panorama.

06 ART 76 au Musée d'art contemporain, Cité du Havre, jusqu'au 13 mars.

Expositions

On voudrait faire croire que les nouvelles tendances de l'art contemporain retournent à la figuration. Or à ce jour, bien peu de démarches nous permettent de telles affirmations. Reviendrait-on presque deux siècles après David à une sorte de néo-classicisme, à un ingrisme étroit adapté à la sauce XXe siècle? Il faudrait l'éviter et s'attaquer au réel d'un point de vue infiniment partiel comme par exemple les hyperréalistes l'ont fait. Or deux expositions prétendent à un nouveau réalisme qui ne va pas tellement plus loin que la belle peinture bien faite.

Denis Langlois qui expose à la Galerie Saint-Denis s'attache à la vie quotidienne: personnage dépersonnalisé debout sur le toit d'une maison qui brandit son petit drapeau québécois à lui, intérieur d'un garage, murs de maisons, adolescents après l'amour dont l'ensemble est pour le moins assez attristant.

Le deuxième cas, Gatien Moisan à l'Art français, relève du surréalisme et du "psychanalisme". Le personnage stéréotypé, objet d'un décalque, le personnage masculin nu, robot conditionné, zombie au phallus plutôt proéminent avance, marche devant un décor de rocs, de lacs, un environnement noble mais violé par l'homme. L'homme n'appartient plus à son environnement. Désincarné, absent à lui-même, il ne s'appartient plus. Ce symbolisme archifacile et mélodramatique, prise de conscience mal digérée n'a rien pour plaire en dehors de la possession technique d'un métier. Décidément, il n'y a bien que Borduas en ce moment à la Place des Arts qui présente quelque intérêt. En effet, les dix oeuvres présentées de 1943 à 55 et appartenant à une collection privée possèdent toutes une grande qualité d'exécution dans la tradition du maître de Saint-Hilaire.

Galeries d'Art

Notre rubrique
GALERIE D'ART
publicité
compétence: Jacqueline Avril, 844-3361

galerie georges dor
32 ouest, rue Saint-Charles Longueuil 677-6217
Oeuvres récentes de
Lise Lajoie
Vernissage, mercredi 9 mars à 19 h.
Ouvert du jeu. au dim. de 13 à 17h. et jeudi soir de 19 à 22h.

ARCHIPENKO MAILLOL RIOPELLE
BORDUAS PAOLOZZI ROBERTS
CARR PELLAN VERNER
mar. au vend. de 9 à 17 h 30 sam. 9 à 17 h. NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ Fermé dim. et lun.
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

GALERIE SAINT-DENIS
3772 RUE SAINT-DENIS • 288-2340
PEINTURES RÉCENTES de
DENIS LANGLOIS
jusqu'au 12 mars
Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 17h30

exposition des oeuvres de
gatien moisan
jusqu'au 14 mars
galerie l'art français
ANNE-MARIE/JEAN-PIERRE VALENTIN
370 ouest, avenue Laurier, Montréal,
Téléphone: (514) 277-2179

Galerie Mira Godard
Robert Young
peintures, dessins et gravures
Victor Pasmore
gravures récentes
1490 rue Sherbrooke Ouest
Montréal, Québec
Tél (514) 931-5841

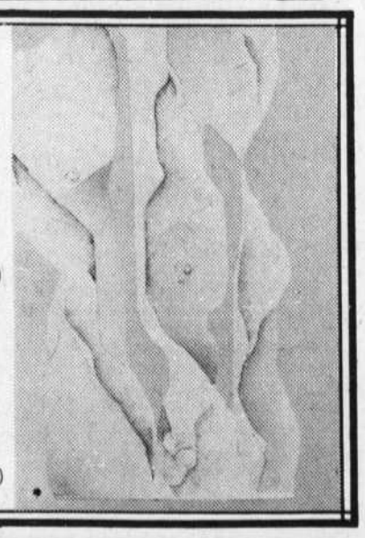
LE PHOTO-RÉALISME de
RUDY SPARKUHL
du 7 au 19 mars
Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke, ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361
Lun. au sam. de 9.30 à 17.30h
à partir du 14 novembre
Dim. de 12 à 17 hrs

"LES OISEAUX" de
REYNALD CONNOLLY
jusqu'au 2 avril
galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147
du mardi au samedi de 10 à 17.30 h.

CLARENCE GAGNON, DALLAIRE
FORTIN, PILOT, RICHARD
jusqu'au 20 mars
galerie bernard desroches
1194 ouest, rue sherbrooke, montréal 842-8648
ouvert le dimanche de 13h à 17h

la galerie d'art Clarence Gagnon
EXPOSITION
MADELEINE BOYER
jusqu'au 9 mars
1261, avenue Bernard, Outremont Tél.: 270-2962

BALCON les images
présente
donna esposito
dessins et aquarelles
jusqu'au 17 mars 1977
2031 Saint Denis. 843-7720



galerie claude luce
Peintures de
michel picotte
sculptures de
jordi bonet
bijoux de
jean letarte
jusqu'au 19 mars 1977
1637, rue St-Denis, Montréal. Tél.: 849-8502

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS
pour faire la livraison du journal
LE DEVOIR
à Montréal et en Banlieue
Nos bureaux sont fermés le samedi
844-3361

La fin d'un rêve collectif pour le cinéma québécois

par JEAN-PIERRE TADROS

La fin d'un rêve? Peut-être, mais il aura au moins duré 7 ans et aura montré que la réalisation d'un projet collectif n'est pas chose facile dans le monde québécois du cinéma. Au moment, donc, où l'on tente de mettre sur pied un Institut québécois du cinéma autogéré par ce même milieu, la leçon que nous laisse aujourd'hui le Conseil québécois pour la diffusion du cinéma (CQDC) mérite d'être méditée.

Car le CQDC vit aujourd'hui sa dernière fin de semaine. Lundi, il ne sera plus que chose du passé. Aujourd'hui et demain, quelques "intimes" ont été invités à venir se pencher sur la dépouille, non pas pour la pleurer (le cinéma québécois a déjà versé toutes ses larmes!) mais voir ce qu'il est encore raisonnable de vouloir bâtir sur ses cendres. C'est "la fin d'semaine des faiseux d'films". Une fin de semaine où l'on essaiera d'évaluer s.. est possible et souhaitable d'organiser des États généraux du cinéma québécois, ou s'il ne vaut pas mieux plutôt penser à un regroupement des créateurs du cinéma québécois. Ou alors peut-être s'essayer à ces deux objectifs à la fois? En tout cas, ce sera une fin de semaine de réflexion que certains "faiseux d'films" passeront, essayant de sauver ce qui est encore récupérable de cette douloureuse expérience.

Le milieu cinématographique est sorti, en effet, de sa bataille pour la loi-cadre du cinéma atrocement divisé. Et il ne semble pas que les blessures se cicatrisent rapidement, car elles sont bien profondes. Tellement profondes d'ailleurs que certains ne verraient d'autres alternatives que celle d'assumer cette division au sein de la communauté cinématographique québécoise entre l'industrie et le culturel pour pouvoir mieux lutter sur le front culturel. Cette question sera en tout cas au centre des débats qui auront lieu lors de ce qu'il faut bien appeler "la dernière activité du CQDC".

Depuis la crise d'avril 76, qui avait provoqué la démission de tous les permanents du CQDC, ce sabordage était devenu inévitable. Il n'y avait plus de place pour le CQDC, pour la bonne raison que bien peu de monde en voulait. Il aura fallu cependant quelques mois avant qu'on ne se rende à l'évidence. Quelques mois, une subvention de $20,000 de la Direction générale du cinéma et de l'audiovisuel et un projet intitulé "Recherches et orientations du CQDC".

Ce projet allait être confié, en octobre dernier, à un animateur de carrière, Gaétan Tremblay. Et au départ, tout cela paraissait fort simple. Comme il l'explique aujourd'hui avec une pointe d'humour, "en octobre, c'était: on prend un mois pour consulter le milieu; on prend un autre mois pour mettre tout ça en ordre et livrer les noiuveaux objectifs du CQDC; et on prend un dernier mois pour préparer un nouveau plan d'opération et soumettre un budget".

Le seul ennui, c'est que ce milieu n'est pas facile à consulter. Parce que c'est un milieu extrêmement atomisé et que les associations ne sont pas vraiment représentatives, nous fera remarquer Gaétan Tremblay qui reconnaît que dans "le domaine culturel québécois, le cinéma est le secteur qui se porte le plus mal". C'est aussi un milieu bien difficile à faire bouger, peut-être pas plus qu'un autre, mais dont les profondes divisions internes offrent encore moins de possibilités d'action.

Gaetan Tremblay donne ici comme exemple les réalisateurs de films partagés entre ceux qui travaillent dans le secteur privé (représentés par l'Association des réalisateurs de films du Québec, l'ARFQ), et ceux de l'Office national du film (regroupés au sein du Syndicat général du cinéma et de la télévision, le SGCT-ONF). En ce qui concerne les techniciens de cinéma, la situation est encore plus tragique puisque le syndicat qui les représentait a perdu dernièrement, à la suite de la "guerre" qui l'a opposé aux producteurs, une partie de ses membres qui ont fondé l'Association des professionnels du cinéma (APC).

On comprendra que dans ces conditions, un CQDC qui aurait eu pour mission de les représenter tous n'était plus pensable. Et c'est un peu pour cette raison que son conseil d'administration décidait le 25 janvier, et ce à l'unanimité, de "mettre fin à son existence légale". Il faut rappeler qu'à ce conseil d'administration sont représentées les associations des producteurs (APFQ) et des réalisateurs (ARFQ) en plus du SNC et du SGCT-ONF.

Pour Gaetan Tremblay, cette conclusion était en soi salutaire. "Cet organisme a fait son temps, dira-t-il, et il vaut mieux libérer les énergies pour autre chose". Reste naturellement à définir cette autre chose". Pour Tremblay cependant, la disparition du CQDC "ne fait qu'aviver le manque d'un regroupement de ceux qu'on peut appeler les "faiseux d'films" faute d'une autre expression; c'est-à-dire de ceux qui se définissent par leur travail de conception d'un cinéma authentiquement québécois, d'un cinéma qui colle directement à la réalité québécoise".

Comment en est-il arrivé à cette conclusion? Dans son rapport final, il énumère les raisons suivantes:

- Tout d'abord, en dehors des associations qui regroupent les gens du milieu selon leur métier, il existe des énergies qui ont le goût de travailler ensemble, de partager leurs préoccupations face au cinéma québécois;
- Il n'y a pas d'organisme dans le milieu cinématographique québécois qui permette encore ce regroupement (le CQDC, faut-il ajouter ici, ayant failli à sa tâche);
- la présence de plus en plus forte des divers paliers de gouvernement force tout le monde à se relocaliser dans le champ cinématographique québécois;
- Avec l'industrialisation du cinéma au Québec, avec le genre de politique mise de l'avant par la SDICC et l'absence d'une contre-politique au Québec, le milieu s'est détérioré, atomisé;
- Il n'y a pas de continuité dans les actions, réactions, rencontres, recherches et autres manifestations des créateurs du cinéma québécois.

Voilà donc autant de raisons, nous dira Gaetan Tremblay après avoir fréquenté intensément ce milieu pendant 3 mois, qui militent en faveur de cette notion de "faiseux d'films". Et c'est à partir de ce regroupement, poursuit-il, que devraient s'organiser les États généraux du cinéma québécois.

Depuis quelque temps déjà, l'idée de convoquer des États généraux est dans l'air. Mais tout de suite s'est posé le problème du "pour qui?". Pour qui, en effet, organiser ces États généraux? Pour une industrie qui a tout intérêt à noyer le poisson dans l'eau? Ou alors pour les "faiseux d'films"? Car le poisson, en l'occurrence, est de taille puisqu'il s'agit de la mainmise des "majors américains" sur la distribution des films, donc sur la distribution, donc sur les recettes, donc sur la production... donc sur l'acculturation progressive de notre cinéma.

On voit donc que, si le CQDC a vécu, les problèmes qu'il était censé resoudre sont toujours là. Mais a-t-on vraiment envie de les éliminer?

Bertolt Brecht / Journal de travail 1938-1955

L'effet-V à travers le monde

par MICHEL COURNOT
du journal Le Monde

La lecture de ce Journal de Brecht, plus de six cents pages serrées, suscite un état peu ordinaire de malnutrition. On peut distinguer plusieurs phases. La première, de juillet 1938 à juillet 1941, se situe en Europe du Nord, au Danemark, en Suède, en Finlande.

Brecht, nouvel exilé, est en pleine action (il écrit plusieurs de ses pièces maîtresses, la Bonne Âme, Courage, Galilée, etc.). Il se montre du tout au tout obsédé par sa loi du distanciement. Une idée fixe de chaque jour.

On dirait que la manipulation du peuple allemand par l'expressionnisme immédiat des discours et des mises en scène de Hitler alimente sans cesse, en Brecht, ce ressassement de l'effet de distanciation qu'il appelle l' "effet-V".

Cette focalisation systématique de la recherche dramaturgique sur l'effet-V s'accompagne, chez Brecht, d'un double postulat. D'une part, toute marque d'imagination créatrice inviduelle est affectée du signe "moins". Les poètes les plus hauts sont, à ses yeux, des joueurs de quilles, égoïstes, inutiles. Certes moins nuisibles que leurs complices chefs d'industrie qui asservissent directement la classe ouvrière. Et en conséquence ne méritent qu'un mépris froid. De pauvres types. (Ce parti pris de gommer toute littérature individuelle, tenue pour "bourgeoise", conduit Brecht à s'ancrer dans la certitude que Shakespeare n'a pas écrit Hamlet, le Roi Lear, etc.: il était forcément une sorte de directeur-régisseur qui animait un atelier populaire de création collective).

Le deuxième postulat est que seul le prolétariat sauvera l'art, théâtral ou autre, de l'échec. (Plus tard, en décembre 1948, Brecht croira tenir la preuve de ce soulèvement de l'art par le peuple quand il aura en main une traduction anglaise d'un court poème de... Mao Tse-toung.)

Coïncé entre cette mise au rebut d'une partie si décisive de la littérature passée et présente, et l'avenir indiscutable d'un vrai art du prolétariat, Brecht écrit ses pièces à lui — en se faisant aider par des coauteurs de talent — et ramène tout à l'effet-V.

Nous l'avons dit, l'intoxication directe et "surapprochée" du public par le nazisme a joué sûrement dans ce recours à l'effet de distance. Et aussi, au premier degré, il est normal qu'un homme d'action et de progrès comme Brecht ait cherché une pratique efficace pour tout simplement "secouer" une accoutumance de la scène. Mais il n'est pas impossible aussi que l'effet-V de Brecht ait été un contrepoison nécessaire au "moindre-théâtre" qu'exerçait Brecht lui-même.

Si l'on prend une scène comme celle du tambour dans Mère Courage — la protagoniste qui bat du tambour dans la nuit pour avertir la ville voisine qu'elle va être attaquée par surprise, et qui se fait abattre plutôt que d'arrêter, — nous avons là du théâtre certes très éducatif, héroïque et clair, mais du théâtre qui, dans sa conception comme dans son énoncé, manque de dimension, de "décollage". Et les pièces de Brecht sont coutumières de ces tableaux qui se présentent comme une réduction imagée, simulée grosso modo, édifiante, dans un coin des planches, d'actions "historiques" — tableaux générateurs chez le public, si bon enfant soit-il, d'une certaine gêne, tant le propos est simplifié, tant la disproportion est grande entre le "sujet" et la représentation: sentiment que les acteurs, ingénus, enfantins, "font comme si..." sur un mouchoir de poche, et cela pour pas grand-chose.

Toute l'Amérique est distanciée

Lorsque du vrai grand théâtre, de Shakespeare ou de Marivaux ou de Büchner ou de Claudel, est joué par de vrais grands acteurs, le besoin de distanciation ne se fait pas sentir: celle-ci, somme toute, va de soi, elle est comme comprise ipso facto dans l'expression dramatique. Mais de tels tableaux brechtiens (le tambour de Mère Courage) appellent un correctif, presque un sauvetage qui dé-simplifie la manière, qui surévalue le projet: l'effet-V. Et cela à plus forte raison si l'acteur à son tour, en tant que créateur individuel, se voit frappé par Brecht de la même condamnation (de bourgeoisie) que l'écrivain.

Très claire est à ce sujet la discipline réductrice que Brecht impose à l'acteur, petite roue sage d'une machine collective. Brecht se cabre devant le grand acteur. Parfois, rarement, il daigne reconnaître que certains acteurs ont sur scène une "présence" — il le reconnait avec pas mal de mauvaise humeur, quitte à récupérer cette présence en déclarant que de tels acteurs sont des "effets-V ambulants", spontanés, quoi, l'exception bienheureuse.

Or, l'été 1941, Brecht, passant par Moscou et le transsibérien, part pour les États-Unis.

Le voici à Santa-Monica, dans l'un des points sensibles du capitalisme, c'est la seconde partie de son journal. Passionnante. Car l'obsession de l'effet-V disparaît d'un coup.

Pourquoi? Parce que, Brecht le dit dès les premiers jours et va le redire, tout, en Amérique, est déjà distancié. Toute l'Amérique est distanciée, aussi bien dans ses légumes ou ses maisons que dans l'esprit et les propos de ses citoyens.

Entièrement distancié apparaît aussi, Brecht n'y avait pas pensé plus tôt, le jeu, qu'il trouve d'ailleurs mauvais, des acteurs de cinéma.

L'effet-V est à Santa-Monica si unanime, si organique, que Brecht lui-même ne sait plus où se mettre. Sa vie est d'autre part rendue difficile par les questions sottes que ne manque pas de lui poser quasiment chaque interlocuteur, et qui tournent autour de la non-résistance du peuple allemand au nazisme, et de la vigueur prodigieuse (jusqu'à Smolensk) de l'armée "populaire" allemande. S'ajoutent à cela les bisbilles désagréables de la colonie allemande en Californie, bisbilles auxquelles Brecht apporte sa pierre puisqu'il trouve là-bas des joueurs de quilles individuels bourgeois comme les frères Mann, Thomas et Heinrich, ou Max Reinhardt.

Les soirées de Brecht ne seront éclairées que par les visites d'un acteur de génie, un "effet-V ambulant" lui aussi: Charles Laughton, qui présente aussi l'intérêt de se laisser émouvoir par le rôle de Galilée. (Brecht se montre dans son journal très peu tolérant envers les critiques de son oeuvre, et très sincèrement touché par les compliments, qu'il manque rarement de nous rapporter).

Vient la défaite allemande. Après un passage par la France et un long séjour en Suisse, où il reprend du poil de la bête, Brecht rejoindra Berlin, où les critiques fort dures qu'il adressait en 1938 au régime de Staline vont se calmer. Ce peuple allemand que, avec courage, il défendait, en Amérique, contre ses détracteurs, leur expliquant alors comment ce peuple était réduit aussi bien par l'économie d'ensemble que par la police et les camps, voici maintenant que Brecht le morigène s'il émet des réserves sur l'hégémonie soviétique: il n'avait qu'à se défendre plus tôt.

Mais Bertolt Brecht déjà se donne tout entier à sa magnifique entreprise du Berliner Ensemble: ses pièces sont jouées comme il le veut, la Mère Courage défile avec sa carriole aux manifs du 1er mai sous les "vivats" de la foule, et quand Brecht ira à Moscou voir un peu ce qui se passe dans les théâtre soviétiques, il trouvera moyen de repérer quelque exceptionnel "effet-V ambulant" qui lui fera prendre sa déception cachée en patience.

On ne retrouve pas, dans ce Journal, la liberté et l'humour que tant de témoins ont notés chez Brecht, avec citations merveilleuses à l'appui. Il s'agit plutôt du carnet de travail d'un ingénieur technicien, strict militant. Le lecteur devra se munir d'un solide effet-V pour rétablir l'idée qu'il se fait d'un homme de théâtre si considérable, dont l'influence reste, ici comme ailleurs, prépondérante, parfois au détriment du théâtre dont le public aurait besoin aujourd'hui.

*Éditions de l'Arche

courrier des lettres et des arts

Une démarche à coups de plumeau

Il n'est peut-être pas trop tard pour revenir sur la critique de M. Philippe Haeck **Marteau et plumeau** parue dans LE DEVOIR du 18 décembre 1976 au moment où d'autres chroniqueurs de poésie (La Presse, Mainmise, Book-club, etc.) livrent leurs commentaires sur l'ouvrage **Pas de** de Patrick Coppens.

Dans son article, M. Haeck dresse un parallèle entre le texte de Daniel Harms, poète soviétique des années vingt et trente, **sonner et voler** dont la traduction est parue récemment aux éditions Gallimard et **pas de** de Patrick Coppens publié aux éditions Quinze. Le simple rapprochement d'un livre écrit entre les deux guerres en URSS avec un recueil qui voit le jour en 1976 au Québec aurait pu paraitre un rien tendancieux. Il n'est pas question ici de reprocher à M. Haeck son marxisme un peu sommaire. Cependant, on ne peut manquer de remarquer combien l'exercice auquel se livre M. Haeck est caricatural. Ainsi, pour M. Haeck "les poèmes écrits à coups de marteau" de Daniel Harms sont enfants de la révolution d'Octobre 1917, événement dont n'ont pas bénéficié, bien sûr, les poèmes de Patrick Coppens qui, produits dans les années soixante-dix, ici, sont donc des "poèmes écrits à coups de plumeau: poésie frivole, légère, mondaine, etc.". Là-dessus, M. Haeck tire quelques citations. Et le tour est joué. Le procédé offre ensuite un bon prétexte à M. Heack pour dénoncer et descendre la société dans laquelle nous vivons et dont les fruits sont en l'occurrence **Pas de** de Patrick Coppens. M. Haeck cite encore quelques passages de ce livre pour accréditer sa perception de la société: c'est en ce sens que sa démarche est la plus contestable. Puisque ce genre d'acrobatie revient tout simplement à priver les lecteurs du DEVOIR d'une information à laquelle ils ont droit sur un livre qui par ailleurs fait, semble-t-il actuellement, l'objet d'assez larges commentaires. En effet, M. Haeck tout préoccupé à gloser sur la société québécoise et ses turpitudes oublie(?) de parler du texte de Patrick Coppens ce qui est tout de même difficile à accepter de la part d'un critique littéraire.

Dommage parce qu'il aurait été intéressant sinon utile d'avoir des éclaircissements sur le titre de l'ouvrage. **Pas de** est un titre qui paraît à première vue incomplet: pourquoi?

Dès sa phrase d'attaque l'auteur lance au lecteur: "Venez, une autre fois". Ce n'est pas particulièrement engageant. Pourquoi cette dérobade?

En poursuivant la lecture, on s'aperçoit que tout le texte est marqué par des négations et des refus. Il y a là sujet à commentaire. Ce n'est guère facile puisque l'auteur brouille les pistes: "Pistes brouillées, pari tenu, j'ai disparu sans vous quitter".

Sans doute ce genre de réflexion est-il trop près du texte. Soit, décollons un peu.

Dans le peu d'espace dont disposait M. Haeck pour sa chronique, il y aurait eu la place pour analyser brièvement l'une des orientations les plus nettes de **Pas de**. Il apparaît, en effet, que ce texte se présente à la fois comme un commentaire de l'écriture poétique (textualité, littéralité) et un commentaire — une lecture transposée — d'un vécu (quotidien, politique, etc.). Parallèlement, l'auteur cherche à se démarquer par rapport à ses propres attitudes tout en sachant ce que sa tentative peut avoir d'illusoire. Rien d'étonnant alors à ce que son texte ou lui-même cherche à se dérober constamment. Cette démarche est déroutante, ce que n'ont pas manqué de remarquer certains chroniqueurs de poésie. Il n'empêche cependant qu'elle participe d'une démarche créatrice bien contemporaine à laquelle pourrait s'appliquer le conseil formulé par Maurice Blanchot "La critique devrait s'appliquer à dégager au-delà de la notion de valeur une autre sorte — encore imprévisible — d'affirmation".

Bernard LÉVY

Montréal

Le "Théâtre des immigrés"

On soutient aujourd'hui et de plus en plus la nécessité d'une ouverture réciproque entre Québécois et immigrants. Le rapprochement en tant que tel et au moyen de la culture entre ces deux groupes reste pourtant largement à faire. Une tentative toutefois est à signaler, mais que l'on aimerait analyser dans sa teneur et surtout dans ses conséquences. "Le Théâtre des Immigrés" — un groupe dramatique gréco-québécois — se veut promoteur de ce rapprochement en présentant des pièces de théâtre qui servent "de la façon honnête et responsable la cause des Grecs immigrés" (selon la brochure du groupe). Par sa décision de présenter la pièce "La tante est morte... STOP" de Giorgos Dialegmenos en français ainsi qu'en grec, le groupe entend faire participer les gens d'ici "directement aux problèmes de l'immigration qui constituent le problème même de l'hellénisme sur le plan social, politique et économique".

Hélas, il s'agit — dans un cas comme dans l'autre — d'un coup manqué. Car la pièce elle-même, ainsi que le pastiche quasi brechtien de diapositives, chants et déclamations qui l'entoure, ne touchent nullement aux problèmes des Grecs immigrés. En effet, ceux-ci sont les grands absents de la soirée, puisque la pièce nous livre seulement quelques tranches tristes et parfois dégoûtantes de la vie du sous-prolétariat grec dans une banlieue d'Athènes. Le héros, qui attend avec sa femme la mort d'une tante afin de se prévaloir d'un héritage inexistant, ne rêve qu'à l'acquisition d'une motocyclette. Devant la passivité extrême et non-répresentative de cet homme démissionnaire devant toute lutte, les spectateurs irrités se sont écriés, et cela à plusieurs reprises: "Mais bouge donc! Fais la grève!" Mais la pièce traine péniblement en longueur et n'aboutit à rien d'autre qu'à l'illustration d'une aliénation et d'une déchéance sans solution. Plusieurs dans l'assistance firent remarquer que les personnages faisaient toute autre chose que "servir la cause des Grecs immigrés." Quant aux tableaux-vivants, les chants et les diapositives, on n'y voyait qu'une série d'images de la Grèce, nation opprimée. Un mot d'ordre qui revenait souvent: grecs, n'oubliez pas! Ce qui pose de façon nette la contradiction entre "les problèmes de l'immigration" et "le problème de l'hellénisme." Car on semble confondre deux choses d'ordre différent. Même si un immigrant grec (ou portugais ou haïtien) rêve à son pays d'origine et explique l'immigration comme unique résultat de l'oppression impérialiste (ce qui est exact dans le cas de la Grèce), cela n'a que très peu à voir avec le problème de l'immigration vécu par l'immigrant ici — ce dernier étant un phénomène économique et social canadien et québécois. L'immigration (et la vie de l'immigrant) est un processus de nivellement qui aboutit à la destruction de la "conscience nationale" des immigrés, au profit d'une "conscience internationale" — l'ouvrier immigrant étant l'homme sans pays par excellence. Travailler à ressusciter cette "conscience nationale" nie le fait même de l'immigration et embrouille et enfin fausse la nature du problème.

Au lieu d'arriver à rapprocher immigrants et gens d'ici, le "Théâtre des Immigrés" nous présente un folklore aux allures progressistes, voire "anticapitalistes" — un folklore qui tend plutôt à creuser le fossé qui existe déjà entre Canadiens et immigrants et qui sépare les différents groupes d'immigrants entre eux. La soirée dégage une forte odeur de "multiculturalisme", et on se demande en quittant la salle si ce n'est pas ce résultat que le gouvernement fédéral a voulu obtenir en subventionnant une telle tentative de confusion et de nationalisme culturel: immigrants, oubliez l'actualité pénible et pensez plutôt au vieux pays...

F.A. REED

Montréal

télévision

▪ Emissions en noir et blanc

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Demetan, la petite grenouille
9.30 Wickie
10.00 Lassie
11.00 Les enfants du 47A
11.30 Es-tu d'accord?
12.00 Les jeux du Québec
1.00 Popol
1.30 Tournoi de tennis
4.00 Sportheque
5.00 Bagatelle
6.00 Génies en herbe
6.35 Partout
7.00 Cosmos 1999
8.00 La soirée du hockey:
"New York à Montréal"
10.45 Nouvelles du sport
11.00 La politique fédérale
le parti libéral
11.10 Cinéma:
"Les aventuriers" (aventures-franco-Italien 1966)
12.45 Cinéma:
"Le dénonciateur" (drame Américain 1950)

CFTM 10

8.55 Horaire-bienvenue
9.00 Les p'tits bonshommes
9.30 Thierry la Fronde
10.00 Tarzan
11.00 La piste aux étoiles
12.00 Pour hommes seulement
2.00 La soeur volante
2.30 Ciné-jeunesse
"L'île des dauphins bleus" (aventures — Américain 1964)
4.30 La Bobinette Cherra
5.30 Sport mag
6.00 Les arpents verts
6.30 Gros plan sur l'actualité
7.00 Disco-Tourne
8.00 Les grands spectacles:
"La malédiction de Whateley" (drame — Britannique 1968)
10.00 Les protecteurs
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La couleur du temps
11.25 Cinéma:
"Chasseurs de scalpes" (western — Américain 1968)
1.00 Cinéma:
"La renegate" (drame — Français 1947)
2.30 Le 10 vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

18.30 Tourlou
19.00 Silence on rit
19.15 Mouvements dans la nature
19.30 Moi mes chansons
20.00 Première rangée

CBMT 6

9.30 Sesame Street
10.30 Peanut and Popcorn
12.00 Hobbledehoy
12.30 Reach for the Top
1.00 Parade
2.00 Canadian College Sports
4.00 CBC Curling Classic
5.00 Space 1999
6.00 CBC Saturday Evening News
6.30 Quebec report — Response
7.00 Quebec report — Decision
7.30 Andy
8.00 Hockey night in Canada:
"New York à Montréal"
11.00 The National
11.15 Provincial Affairs
11.21 The city Tonight
11.37 Getting in touch
11.52 Saturday super movies:
"The Unforgiven" (Western 1960)
1.55 Station Closing

CFCF 12

6.00 University of the Air
7.00 Circle Square
7.30 Let's go
8.00 Spiderman
8.30 The Bugs Bunny
9.30 Kidstuff
10.30 Oceans Alive
11.00 Merrie Melodies
11.30 Flintstones
12.00 Star Trek
1.00 Cinéma:
"Fools parade" (Drame 1971)
3.00 Superstars of Wrestling
4.00 Wide World of Sports
6.00 Travel 77
6.30 The Connection
7.00 1977 World Figure Skating Championships
8.00 Academy Performance:
"Brian's Song" (Drame 1971)
10.00 New Avengers
11.00 News
11.21 Pulse
12.00 Cinéma:
"Funny girl" (Musical 1968)

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Woody le pic
9.30 Mon ami Guignol
9.45 La bible en papier
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Son et images
11.30 Ciné-Magazine
12.00 La semaine verte
L'industrie du sciage au Québec
1.00 D'hier à demain
"Vietnam du Nord"
2.00 Les jeux du Québec
3.30 L'heure des quilles
4.30 Le monde en liberté
Marais tropicaux
5.00 Second regard
6.00 Déclic
6.30 Télejournal
6.35 Télescopie
7.00 Quinze ans plus tard
7.30 Les beaux dimanches
Louise Forestier, Renée Claude
8.30 Les beaux dimanches
"La médecine en Cadillac"
9.30 Les beaux dimanches
Lauréats du concours national de Radio-Canada
10.30 Télejournal
10.45 Sports-dimanche
11.00 Politique provinciale
Le parti National populaire
11.10 Ciné-club
"La maman et la putain" (Film de Jean Eustache — Français 1973)
2.00 Fin des émissions

CFTM 10

8.25 Horaire-Bienvenue
8.30 Ministere mondial de Rex Humbard
9.30 Les petits bonshommes
10.00 C'était le bon temps
11.30 Chantier '77
12.00 Bon Dimanche
2.00 Jugement rendu
2.30 Télé-Quilles
3.30 Citoyens du monde
4.00 Information voyage
4.30 Au Royaume des animaux
5.00 Flipper
6.00 La petite maison dans la prairie
7.00 Showbizz
8.00 Ciné-comédie
"Scotland Yard au parfum" (Comedie — Britannique 1967)
10.00 Regards sur le monde
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 Les gens qui font l'évenement
12.00 Sauve qui peut
1.00 Le dix vous informe

CBMT 6

9.30 Par 27
10.00 This is the life
10.30 Man Alive
11.00 Meeting Place
12.00 Sunday Brunch
1.00 Music to see
1.30 Country Canada
2.00 World Junior Curling
4.00 Crosspoint
4.30 The money makers
5.00 Hymn. sing
5.30 Howie Meeker Hockey School
5.45 Mr. Chips
6.00 The Wonderful world of Disney
7.00 The beachcombers
7.30 The Tony Randall Show
8.00 Superspecial
9.00 For the record
10.00 Marketplace
10.30 Ombudsman
11.00 The National
11.15 Nation's Business
11.21 The City tonight
11.37 Sunday best
1.45 Station closing

CFCF 12

6.00 The Community
6.30 Crossroads
7.00 Day of discovery
7.30 Jimmy Swaggart
8.00 Rex Humbard
9.00 Oral Roberts
9.30 It is written
10.00 Hellenic program ▪
10.30 Teledomenica ▪
1.00 Snooker Championships
1.30 Weekend fisherman
2.00 Cinema:
"The Story of a Woman" (drame — 1969)
4.00 Garner Ted Armstrong
4.30 Question Period
5.00 1977 World figure skating
5.30 Garner Ted Armstrong
6.00 As it is
7.00 Six million dollar man
8.00 1977 World figure skating
9.00 Switch
10.00 W-5
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 Cinema:
"Philidelphia Story" (comédie — 1940) ▪

RADIO-QUÉBEC 17

18.30 Le prince orphelin
19.00 La maisonnee
19.30 Cine... plus
"Domicile conjugal"
22.00 Rythmes:
"La Yougoslavie"

cinéma

ATWATER I: Niveau Alexis Nihon 935-4246 "The Sentinel" 1.00, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25.
ATWATER II: Niveau metro Alexis Nihon 935-3313 "Cousin cousine" 1.40, 3.40, 5.30, 7.25, 9.15.
AVENUE: 1224 Ave Greene Westmount 937-2747 "Bound for glory" 12.45, 3.20, 6.00, 8.35.
BEAVER: 5117 Avenue du Parc 844-1932 "Hot nasties" 12.00, 2.50, 5.45, 8.35 "Every inch a lady" 1.30, 4.20, 7.10, 10.05.
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Un cadavre au dessert" 2.45, 6.20, 9.50 "La Rose et la fleche" 12.55, 4.25, 8.00.
CARREFOUR: 318 Ste-Catherine O. 866-8057 "Taxi driver" En anglais: 1.00, 5.00, 9.00, en francais 3.00, 7.00.
CHAMPLAIN: 1816 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I): "C'est arrivé entre midi et trois heures" 2.30, 6.10, 9.50 "Les pirates du métro" 12.40, 4.15, 7.55. (Salle II) "Cours après moi que j'attrappe" 1.15, 3.10, 5.15, 7.20, 9.25.
CHEVALIER: 1590 St-Denis "Eric" 2.10, 5.55, 9.40, 12.35, 4.20, 8.05.
CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-7933 "Les Poulets" sam. 3.15, 7.30. Dim. 3.20, 7.30. "Vol au dessus d'un nid de coucou" Sam: 5.00, 9.05. Dim: 1.00, 5.00, 9.10.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke E. 248-7395 "Network" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.15.
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Le locataire" SAm: 7.15 Dim.: 2.25, 7.15, et "Face à face" Sam.: Dim.: 4.45, 9.35.
CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "Cours après moi que j'attrappe" 1.15, 3.10, 5.15, 7.30, 9.25.
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Cria Cuervos" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30 (Salle II) "Barocco" 1.00, 3.10, 5.15, 7.25, 9.35 (Salle III) "Cousin, cousine" 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05 (Salle IV) "Mado" 1.25, 2.50, 6.15, 8.40.
DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle Renoir) "J.A. Martin photographe" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle McLaren) "Le voyage au bout du monde" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
ELYSEE: 35 Milton O. 842-6053 (Salle Resnais) "Le juge et l'assassin" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00 (Salle Eisenstein) "L'amour blessé" 1.30, 3.20, 5.15, 7.10, 9.15.
KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9707 "Tarzoon shame of jungle" 1.05? 2.45, 4.25, 6.05, 7.45, 9.25.
LOEWS: (Salle I): "Rocky" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10 (Salle II) "Cassandracrossing" 12.25, 2.40, 5.00, 7.15, 9.35 (Salle III) "Little girl who live down the lane" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle IV) "Twilight's last gleaming" 1.35, 4.10, 6.45, 9.20.
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa 381-6116 "Harold et Maude" Sam.: 5.25, 9.35, Dim.: 1.30, 5.40, 9.40 et "Jonathan Livingston le goeland" Sam.: 7.30, Dim.: 2.50, 7.45.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 255-6224 "Un cadavre au dessert" 2.35, 6.15, 9.50 et "La rose et la flèche" 12.40, 4.20, 8.00.
MONKLAND: 5505 Monkland 489-2579 "Carrie" 1.30, 5.10, 9.10 et "Burnt Offering" 3.10, 7.00.
OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4145. Spectacle sur scène: Harmonium samedi 10.00. Dimanche: "Les choses de la vie", "César et Rosalie", "Vincent, François, Paul et les autres" des 1.00, "Soleil vert" 7.00 et "La marquise d'O" 9.30.
PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991 "Fury of the dragon" 1.00, 3.45, 6.35, 9.25 et "Diary of the dead" 2.30, 5.20, 8.10.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (Salle I) "La marge" 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40, (Salle II) "Le soleil se lève en retard" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30, (Salle III) "Eau chaude, eau frette" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20, (Salle IV) "La petite fille au bout du chemin" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, (Salle V) "Tarzoon la honte de la jungle" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222 "2001 Odyssée de l'espace" 12.40, 3.15, 5.55, 8.35.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "Casanova" Sam.: 1.05, 4.00, 7.00, 9.55, Dim.: 2.20, 5.15, 8.15.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "The last Tycoon" 12.15, 2.30, 4.45, 7.05, 9.25.
PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) "Silver Streak" 1.15, 3.15, 5.25, 7.30, 9.40.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Daughters of anomalies" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 "Keep it up" 1.30, 4.15, 7.00, 9.45.
SALLE BRÉBEUF: 5625 Decelles, 731-1297 "La faille" 3.00, 7.00, 9.15.
SÉVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139 Samedi "Hansel and Gretel" 1.30, "Harold and Maude" 3.00, "Swept Away" 5.00, "Sunday bloody Sunday" 7.15, "Swept away" 9.30, "Saturday night at the baths" 12.00. Dimanche: "Hansel and Gretel" 2.00, 3.30, "Harold and Maude" 5.15 "Swept Away" 7.15, "Sunday bloody Sunday" 9.30.
SNOWDON: 5225 Décarie 482-1322 "Silver Streak" 1.15, 3.10, 5.10, 7.10, 9.20.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243 "Freaky Friday" 12.30, 2.45, 5.00, 7.05, 9.10.
VERDUN: 2381 rue Wellington 768-2092 "Un cadavre au dessert" 2.30, 6.20, 9.55 "La rose et la flèche" 12.40, 4.20, 8.00.
VILLERAY: 8042 St-Denis 399-5577 "C'est arrivé entre midi et trois heures" 2.15, 6.00, 9.45 "Les pirates du métro" 12.20, 4.00, 7.50.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "A Star is Born" 12.45, 3.20, 6.00, 8.45.
YORK: 1487 Ste-Catherine 937-8978 "The Pink Panther Strikes Again" 12.45, 2.35, 4.45, 6.55, 9.05.
CINEMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 170 St-Denis 844-8734. Relâche.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 de Maisonneuve 879-4349. Samedi "A bout de souffle" (J.L. Godard — 1960) 7.00, "Le mépris" (J.L. Godard — 1963) 9.00. Dimanche "Rascal" (N. Tokar — 1969) 3.00, "Paris vu par J.L. Godard..." (1965) 5.00, "Pierrot le fou" (J.L. Godard — 1965) 7.00, "Vivre sa vie" (J.L. Godard — 1962) 9.00.

sur scène

CENTAUR: 453 St-François-Xavier. 288-1229 (Salle I) "Les Canadiens" de Rick Salutin, du mardi au samedi 20 h 30. Dimanche 19 h 30, matinées mercredi 13 h 30, samedi 14 h 30. (Salle II) "Sizwe Bansi is dead" de A. Fugard du mardi au samedi: 20 h 30; dimanche: 19 h 30 matinées: mercredi à 13 h 30 et sam. 14 h 30.
CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM: 1237 Sanguinet 843-3460 "En attendant Godot" de S. Beckett — 21 h 00. Relâche dimanche, lundi.
ÉGLISE ST. ANDREW'S: 101 Côte St. Antoine, Westmount. Psal

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte $2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée: 11:00 a.m. pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 la pouce
- L'heure de tombée: 11:00 a.m. pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 25

ACHATS

DESIRONS ACHETER livres anciens et modernes sur les arts, architecture, bibliographies, Canadiana, histoire, livres illustrés, etc. Aussi peintures et oeuvres graphiques d'artistes canadiens et européens. Tél: 727-7390. 7-3-77

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

CHERCHE gardienne pour enfant de 2 ans de midi à 6 heures. 5 jours par semaine. Tél: 272-3124. 7-3-77

AMEUBLEMENT À VENDRE

DÉPART EUROPE, commode, bureau de travail, fauteuil en chêne style rustique. Divers, 4½ à louer. Tél: 737-7716. 7-3-77

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien Est. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 J.N.O.

ANTIQUITES

Magnifique bureau 75" X 32" et fauteuil, chêne massif. Pour professionnel ou autre. Mobilier de chambre, 3 morceaux, fini cir artisan. Aussi vieilles fenêtres pour chalet d'été. Tél: 341-5915. 7-3-77.

ANTIQUITES À VENDRE

MEUBLES style victorien, à vendre, causeuse. 2 fauteuils et 4 chaises. Tél.: 738-3670. 7-3-77

ANIMAUX À VENDRE

ÉLEVÉS dans la maison, bébés Persans. Siamois d'exposition et Orientaux, enregistrés et vaccinés. Santé garantie. Service d'accouplement. Tél: 272-1639. 7-3-77

APPARTEMENTS DEMANDES

RECHERCHE 2½, chauffé, non meublé, poêle et réfrigérateur inclus, avec balcon. Pour 1er mai dans Côte-des-Neiges, N.D.G., Outremont ou environs. Prix raisonnable. Appelez R. Campeau au 844-3361 (entre 10 et 5 p.m.) sur semaine. 2-3-77

APPARTEMENTS À LOUER

CENTREVILLE

Rue Durocher, nouveau, luxueux, édifice en hauteur, spacieux, 1½, 2½, tapis mur à mur, chauffé électricité payée. Toutes taxes incluses. Édifice bien isolé pour le bruit. Poêle, réfrigérateur, buanderie. Service d'assenceur.

TÉL: 849-0076

10-3-77

QUÉBEC, condominium, appartement luxueux, face Plaines, fleuve, piscine, sauna, 2 chambres, tapis, garage, doit quitter. $60,000. Tél.: 352-5989 Québec 647-2865. 8-3-77

SIMPSON, près Sherbrooke et Guy, sous-louer jusqu'à mai 1978, 3½ pièces, ameublement à négocier. Grand patio. Vue de la montagne. Air climatisé. Piscine, sauna, cable-TV. Tapis mur à mur. Rideaux sacrifierait. Location $275. par mois, électricité incluse. Soirée et fin de semaine 933-5849. 7-3-77

APPARTEMENT A PARTAGER

JEUNE FEMME aimerait chercher et partager appartement 4 ½ dans quartier Côte-des-neiges, pour 1er juillet avec jeune femme de 25 à 35 ans. Tél: 738-9164. (soir) 8-3-77

APPARTEMENTS À VENDRE

Ce n'est pas la fin du monde!

Il reste à peine quelques superbes copropriétés à vendre au Ridgecliff. Si vous n'avez pas encore la vôtre, ce n'est pas la fin du monde! Il est encore temps d'en offrir une à votre femme!

De 13 h à 17 h, du lundi au vendredi. En soirée et en fin de semaine: sur rendez-vous seulement.

Le Ridgecliffe
Avenue Bonavista
489-1585 ou 487-5525

7-3-77

ARTICLES À VENDRE

SKI, SKI, SKI, liquidation, 1000 Gouin ouest. Tél: 336-4797. 7-3-77

8 CHAISES GEORGIENNES, vers 1850, excellente condition, buffet Sheraton 84 pouces. Table consol en acajou demi-lune, ménagère pour 12 personnes Georges 11, argent solide. Service à thé et café plateau compris argent plaqué, autres articles. Tél: 733-2471. 7-3-77

AUTOS À VENDRE

VOLVO 1968, modèle 142S, 76,000 milles, $900. Tél: 622-0085, soir seulement. 14-3-77

JAGUAR 1974, XJ12L, vert jade, condition A-1, 24,000 milles, $8,500. Tél: 697-2869 ou 932-5855. 9-3-77

PEUGEOT 504, 1972. 50,000 milles, carrosserie et mécanique en excellente condition. $1,600. Tél: 731-4826. 7-3-77

HONDA Civic 1976, à vendre, de couleur or, modèle "hatchback", 8,000 milles seulement. Très bon prix. Encore sur la garantie. Tél: 526-8603 après 6 heures et le jeudi après 8 h. 10-3-77

A VENDRE

PLUSIEURS centaines de disques, musique classique, excellent état. Tél: 843-4866. Après 6 heures. 9-3-77

92 PLEIADES neufs, $900. 60 prix Nobel neufs, $250. Donnez téléphone à Dossier 380, Le Devoir, Dossier 6033, Montréal H3C 2C9. 7-3-77

BUREAUX A LOUER

CENTREVILLE

Petit bloc personnalisé, pour firme, restaurant, agence, professionnels, ou association, etc. 7,000 p.c.

Tél: 678-1209

7-3-77

POUR PROFESSIONNEL
TERREBONNE
901 boul. des Seigneurs
Pour renseignements:
581-9527
471-6664

7-3-77

Bureaux pouvant accommoder 2, 3 ou 4 médecins, local situé rue Rachel face au Parc Lafontaine. Arrêt d'autobus à la porte. Subdivisions à faire selon les besoins du médecin. Si intéressé veuillez communiquer le plus tôt possible avec:

Marguerite Ranger Vincent

681-3891 7-3-77

ST-DENIS: près des Pins, 25x50, plus entrepôt, atelier arrière, 1,500 pieds. Plus bureaux. Entrée camion, plus bureaux. Tél: 678-1209. 7-3-77

CHALETS À LOUER

PIEDMONT: saison estivale, suisse, vue unique, golf, accès à la voile et autres sports (tennis, piscine). Tél: 1-227-3955. 7-3-77

STE-AGATHE: luxueux Bavarois, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, saison semaines-ski, vacances-repos. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 1-4-77

CHALETS A VENDRE

LA SUISSE AU CHANTECLAIR

Exclusif au Canada, déjà **200 chalets Suisses et Bavarois,** de conception architecturale authentique, construits et en construction.

Centre d'été et d'hiver: plage sablonneuse privée - court de tennis - adjacent à des pentes de ski.

Pour choisir votre plan exclusif ou recevoir des photos de chalets, appeler

844-8342 ou 430-0430

8-3-77

BORD DE L'EAU

Grand lac, (Bowker), eau limpide, région Mont Orford, paysage de montagnes et de forêts, 1h15 du Pont Champlain. Beau grand terrain 200' x 360' en relief et boisé, cadre naturel préservé, idéal pour sportifs et amateurs de nature. Accès facile hiver-été, maison transportable 60 x 14, Champlain 1973, en excellent état, chauffage électrique, grand salon, bay window, foyer, meublée colonial, 3 chambres, plusieurs extras choisis avec soin. Seulement: $34,500.

Tél: Montréal 486-1593

7-3-77

CHAMBRES À LOUER

DEVANT UNIVERSITÉ de Montréal, utilisation de la cuisine, étudiante ou jeune travailleuse. Tél: 733-3628. 7-3-77

COLLECTIONS À VENDRE

Recherche collectionneur pour vendre vieux document Bonaparte (général en chef de l'armée d'Italie) davant de 1796. S'adresser à Sherbrooke, à Pierrette (819)-569-6622 21-3-77

COMMERCES À VENDRE

CHAMBLY: Motel 20 unités, construction hors pair. Bar salon, site idéal, bonne rentabilité. Comptant $100,000. M.L.S. Jacques Martel 658-1562 ou 655-3060. Probitec courtier. 7-3-77

DEMANDES D'EMPLOI

INFIRMIÈRE et cours d'actualisation, âge 40 ans, cherche travail immédiat dans C.L.S.C. ou clinique. Auto, bilingue, curriculum vitae à la demande. Préférence Rive Sud. Tél: 672-3187. 7-3-77

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT: Déménagement local, longue distance, service d'entreposage. Tél: 725-2421 7-3-77

DIVERS

J'ai un esprit de synthèse entre plusieurs disciplines scientifiques et philosophiques. Si c'est votre cas. Écrivez donc à Dossier 383, Le Devoir. 7-3-77

ÉQUITATION

MANÈGE ST-MARC: nouvelles séries de cours pour débutants et intermédiaires, les mardis — jeudis et vendredis soir à 6:30h, 7:30h, et 8:30h. Pas plus de 6 cavaliers à la fois. Dans grand manège intérieur avec bons chevaux d'école et excellents professeurs. Pour renseignements et inscriptions, téléphonez a 584-3384 21-3-77

ESPACES COMMERCIAUX A LOUER

MAGASIN 11,000 p.c., belle localité, 1650 Sherbrooke ouest chauffé. Tél: 866-8668 vendredi et lundi avant 5 heures. 7-3-77

INSTRUMENTS - MUSIQUE

GUITARE classique et musique, professeur ayant expérience d'enseignement conservatoire européen. Cours privés. Ahuntsic. Tél.: 381-2470. 7-3-77

LOGEMENTS DEMANDES

PROFESSIONNEL cherche 7½ ou plus dans Outremont. Tél.: 389-0679 ou 389-6097. 7-3-77

4½ ou 5½, très bonnes références, prix raisonnable, dans Outremont. Deux dames, secrétaires. Tél: 272-5363 le jour, ou 486-8489 le soir. 7-3-77

LOGEMENTS À LOUER

MAISON début 1900. Entièrement rénovée. Plateau Mont-Royal. Près métro. Pour information: entre 18h et 20h. 671-8662. 9-3-77

COTE-DES-NEIGES, Lennox, haut duplex, coin, 7½, chauffé, très moderne, secteur université, 2 salles de bains, pôle réfrigérateur, 9 placards, grande cuisine, juillet. Autobus. $490. Tél: 737-3189. 7-3-77

N.D.G. Haut de duplex, 7½, salon avec foyer, grande salle à manger cuisine moderne, tapis neuf. Boiserie chêne, non chauffé. $365. Disponible immédiatement. Références exigées. Tél: 481-3853. 10-3-77

COTE-DES-NEIGES: à 2 pas de l'université, en face d'un parc rez-de-chaussée renové, 6 pièces, $100 mois, non chauffé, cèderais inséparablement droits dans logement avec ameublement complet. Prix demandé pour meubles: $2,000. Modalités discutables. Tél: 341-5942. 7-3-77

MAGASINS À LOUER

STE-CATHERINE et St-Hubert, pour restaurant, boutique, etc. beaucoup d'ambiance. Tél: 678-1209. 7-3-77

OFFRES D'EMPLOIS

Vendeur demandé pour atelier de sérigraphie à commission. Tél. 727-7011. 12-3-77

ARCHITECTES de Westmount recherchent secrétaire bilingue expérimenté(e) avec parfaite connaissance du français. Expérience dans un bureau d'architectes souhaitable. Poste intéressant et excellent salaire pour la personne d'initiative. Tél: 931-5871 10-3-77

ESPACE COMMERCIAL À LOUER

210 ST-JACQUES

Immeuble modernisé

2 étages, 4 et 5 pour mai 1977. Prix: $5.50 surface 1800' par étage, récemment décoré.

G. Lefebvre, Contrôleur — **842-1864** bureau, **676-0408** soir

7-3-77

OFFRES D'EMPLOIS

ORGANISATEUR(TRICE) COMMUNAUTAIRE OU SYNDICAL

Organisateur(trice) bilingue avec expérience dans l'organisation syndicale ou communautaire pour travailler avec organisme à but non-lucratif, travaillant sur des campagnes à base communautaire, pour regrouper les chômeurs, les travailleurs non-syndiqués et organiser des actions sur des problèmes de logement.

Tél: 933-2262

7-3-77

OFFRES D'EMPLOIS

RÉDACTRICE

demandé pour notre bureau de publicité, pour écrire des annonces (journaux et radio). Doit avoir une bonne connaissance de l'anglais.

S'adresser au:

Bureau de personnel, 4e étage, Jas. A. Ogilvy's Ltd. 1307 ouest, rue Ste Catherine Montréal. 8-3-77

HYGIENISTE DENTAIRE bilingue pour pratique de groupe à Westmount. Tél: 481-0269 de 9 à 5 hres. 7-3-77

OFFRES D'EMPLOIS

RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

SECRÉTAIRE

Pour se qualifier à ce poste, la personne doit avoir complété un secondaire V, maîtriser parfaitement la sténo et la dactylo et connaître la grammaire française.

— Quelques années d'expérience seraient souhaitables.

— Le salaire sera en fonction de l'expérience du candidat.

Pour de plus amples informations communiquer à:

LA RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES
873-6797

5-3-77

MANOIR VERDUN
CENTRE D'ACCUEUIL POUR PERSONNES ÂGÉES
(320 lits)
recherche

3 PRÉPOSÉS AUX BÉNÉFICIAIRES

(aides-infirmiers)

— A temps partiel régulier: 2 soirs par semaine minimum. Horaire de 14h à 22h.
— A temps partiel, régulier, 2 soirs par semaine minimum. Horaire de 16h à minuit.
— À temps partiel surnuméraire et sur appel disponible jour soir, nuit et une fin de semaine sur deux.

Expérience souhaitable pour les 3 postes.
18 ans et plus.

Préférence accordée aux étudiants.

S'adresser à:

Service du personnel
MANOIR VERDUN
5500 boul. LaSalle
Verdun
Tél: 769-8801, loc. 22.

7-3-77

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE
(CHEF DE BUREAU)

Demandée par association patronale située au centre ville.

- **LA FONCTION**
  - — Secrétaire administrative, appuyée de deux secrétaires, auprès du Vice-président exécutif.
  - — Agit également comme adjointe à l'administration (comptabilité, organisation de réunions, colloques-information, etc.)
  - — Agit comme Chef de bureau (personnel) féminin 6 personnes.
- **LA CANDIDATE**
  - — Excellente personnalité et capacité de supervision du personnel et de coordonner leur travail.
  - — Excellente connaissance du français et de l'anglais.
  - — Sens de l'organisation.
  - — Expérience dans un poste similaire un atout.
  - — Environ 35 ans.
- **LES CONDITIONS**
  - A discuter selon le profil et la compétence de la candidate.

Faire parvenir curriculum vitae complet à:

LE DEVOIR,
Dossier # 290
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

7-3-77

SIMON FRASER UNIVERSITY
Burnaby, B.C.
REMPLACEMENT POUR UN CONGÉ SABBATIQUE
du 1er janvier au 30 août 1978

SPÉCIALISTE EN LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE

Qualifications requises: doctorat, publications, expérience.

Enseignement: **printemps 78** - 1. Quebec literature in translation (en anglais).
2. Introduction to Quebec Culture (en anglais).

été 78 - 1. Poésie Québécoise (en français)
2. Introduction à la littérature québécoise (en français)
3. Introduction à la littérature française: histoire littéraire, explication de textes en français)

Candidatures acceptées **jusqu'au 15 mai 1977.**
S'adresser à:

M. Ch. P. Bouton, Directeur
Département des Langues Modernes
Simon Fraser University
Burnaby, B.C., V5A 1S6 7-3-77

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Deux ans ou plus d'expérience, bilingue, étude située

Place du Canada
Tél: 878-9381

14-3-77

SECRÉTAIRE DEMANDÉ(E)

Petite entreprise dans le domaine de l'édition recherche secrétaire d'expérience responsable. Travail varié exigeant initiative, salaire à déterminer.

Tél: 845-9183

8-3-77

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

Pour prendre charge petit bureau atmosphère agréable et travail varié situé centre-nord.

Doit pouvoir rédiger et traduire textes dans un très bon français et/ou anglais;
Ne pas avoir d'aversion pour la tenue de livres et être âgée d'au moins 30 ans.

S'il vous plaît adressez votre curriculum vitae à:

Dossier 389,
Le Devoir,
C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9

12-3-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT: magnifique cottage détaché, 5 chambres, sous-sol avec foyer, jardin, près parcs. Après 6 heures 341-6804. 7-3-77

OUTREMONT: magnifique cottage détaché, 5 chambres, sous-sol avec foyer, jardin près parcs. Après 6 heures 341-6804. 7-3-77

BELOEIL, bord du Richelieu, 10 pièces, 2 foyers, $85,000. Tél: 467-4978 ou 527-8951. 28-3-77

A OUTREMONT, duplex 5 pièces 5126 Durocher au coin de Laurier $43,000. Tél: 273-5852. 7-3-77

DOMAINE DES HAUTS-BOIS: jolie bungalow 3 chambres, prix $32,000. Hypothèque $29,000. Tél: jour 323-4810 ou soir 649-3183. 9-3-77

OCCASION pour professionnel, Ahuntsic, split-level. 9 pièces sur 4 niveaux, sortie indépendante pour bureau. Succession 255-2498. 10-3-77

PRES UNIVERSITE de Montréal, 5 chambres à coucher, 2½ salles de bains, foyer, sous-sol fini, jardin et garage. $87,000. Tél: 343-6494. Après 7 h. p.m.: 738-4673. 14-3-77

PRES DE WESTMOUNT: maison familiale, 4 plus 1 chambres à coucher, 2 salles de bains, "den" au rez-de-chaussée, sous-sol fini. Garage. $75,000. Privé. Tél: 481-5929. 7-3-77

ST-LAURENT: cottage détaché, $47,000. Occupation immédiate. 3 chambres à coucher, sous-sol fini. 1½ salle de bains. Pas d'agent. Tél.: après 6 heures 331-5122. 1-4-77

STE-BRIGITTE: Cottage 11 pièces, terrain 10,000 p.c. Chauffage central. $27,000. M.L.S. Jacques Martel 658-1562 ou 655-3060. Probitec Courtier. 7-3-77

CHAMBLY: Duplex libre juillet 77, 3 chambres, grand terrain. Taxes $347. M.L.S. Jacques Martel 655-3060 ou 658-1562. Probitec courtier. 7-3-77

MARIEVILLE: Bungalow 5 chambres, foyer au sous-sol, $28,000. M.L.S. Jacques Martel 658-1562 ou 655-3060. Probitec courtier. 7-3-77

ANJOU: Duplex 2x5½, bachelor, salle jeux, foyer, garage. Belle propriété M.L.S. Thérèse Martin 354-2950 ou 352-7164. Immeubles DesRosiers courtiers. 7-3-77

N.D.G.: Duplex 1x7, 1x6, maison impeccable, 2 foyers, sous-sol 7 pieds ciment. Faut vendre. Exclusif Gilles Côté 354-2950. Immeubles DesRosiers Courtiers. 7-3-77

CÔTE-DES-NEIGES: Lacombe, 6½, 5½, salle de jeux, garage double. Jardin, bas libre 30 juin. Particulier. Prix: $72,000. Tél: 731-2830. 7-3-77

BELOEIL: joli bungalow 3 chambres, salle à manger, garde-robe de cèdre, au sous-sol salle familiale avec foyer. Chauffage électrique, secteur paisible, prix $44,500. Tél.: 464-2403 ou 653-4694. Pas d'agent. 7-3-77

ST-BRUNO: bungalow au pied de la montagne, 6 pièces, abri d'auto, clôturé et paysager, prix: $36,000. Tél: 653-7718. 7-3-77

BORD DU FLEUVE: Lanoraie, 36,500 pieds de terrain, cottage, piscine creusée, arbres matures. Idéal pour restaurant gastronomique. Exclusif Jacques Martel 658-1562 ou 655-3060. Probitec courtier. 7-3-77

ST-LÉONARD: bungalow moderne, 1972, 4 chambres à coucher, boudoir, 2 salles de bains, foyer, plancher céramique, salle de séjour. Garage. Paysagé. Particulier: $74,000. 5935 de Seigne. Tél: 326-5935. 7-3-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LAVAL DES RAPIDES
Bord de l'eau

Superbe propriété 12 pièces, 2 foyers, piscine intérieure chauffée, arbres fruitiers, quai pour bateau. $175,000. Tél.: 669-6473 ou 387-8382. 9-3-77

CÔTE-DES-NEIGES

Duplex détaché (1955), excellent état, 2 grands 5½, un grand 3½, cuisinière et réfrigérateur dans chaque logement, tapis mur à mur. Salle de lavage avec laveuse et sécheuse. Garage. Jardin. Arbres à l'avant et à l'arrière. Près de tous les services. 5 minutes à pied de l'université de Montréal.

Tél: 738-3777
lundi à mercredi entre 19h et 20h. 9-3-77

Trust Royal Courtier

CENTRE OUEST

Jolie maison de ville à deux pas du centre des affaires. Décor enchanteur de la campagne. 4 chambres à coucher. 2 foyers naturels. Sous-sol fini, garage. Occupation immédiate. M.L.S. $130,000. **Claudette Limoges, 932-1112, ou 481-5907.**

7-3-77

Trust Royal Courtier

OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche 6 mars
de 2 à 4 p.m.
N.D.G.
4620 Harvard

Duplex différent, 3 salles de bains, 3 chambres à coucher. Salon 30 pieds. Garage. Excl. $87,500. **Nora Bernier 932-1112 ou 481-8687.** 7-3-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUVERT AUX VISITEURS

ST-LAURENT OUEST

le dimanche 6 mars
2 à 4h p.m.

1990-92 WARD

Luxueux duplex avec bachelor, 6½, 7½, 3½, salle à manger, grand terrain. Occupation selon baux. Haut revenu, $9,780. Exclusif. $80,000. **Réjeanne Fiset 747-7591.**

LE PERMANENT *courtier*

7-3-77

A.E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
COURTIER

STE-JULIE

Domaine des Hauts-Bois. Vous qui rêvez d'un joli bungalow champêtre au coeur d'un immense boisé. M.L.S. **Francine Busseau 465-2510 ou 671-1150.**

WESTMOUNT

Vaste pavillon. Vestibule et hall d'entrée imposants avec boiseries et vitraux. 11 pièces plus sous-sol. Beau jardin M.L.S. $150,000. **Mme G. Tremblay 935-8541, rés: 937-6597.**

MONTRÉAL

Duplex sur Louis-Collin. Spacieux 5/6 pièces aux dimensions largement calculées. Cheminée en marbre dans living poutres apparantes dans salle à manger, sous-sol fini pin avec cuisine et salle de bain, entrée privée. Garage double. M.L.S. **Mme G. Tremblay 935-8541, rés: 937-6597.**

ADJACENT MONTRÉAL OUEST

Éliminez les peines du travail, 7 pièces, détaché, construit sur spésification en 1963 par l'actuel propriétaire; goût exquis. Choix des matériaux. Pour rendez-vous. Bas dans les $80. **Mme Brigel 481-0241 ou 481-5006.**

SNOWDON
OUVERT AUX VISITEURS
dimanche 6 mars
3h à 5h p.m.

5206-08 Westbury. Marie de France, $53,500. Locations potentielles, $10,980. Comptant $19,750. Hypothèque approuvée, 7, 7, 3, 5 salles de bains, garages. **Mme Brigel 4 81-0241 ou 481-5006.**

7-3-77

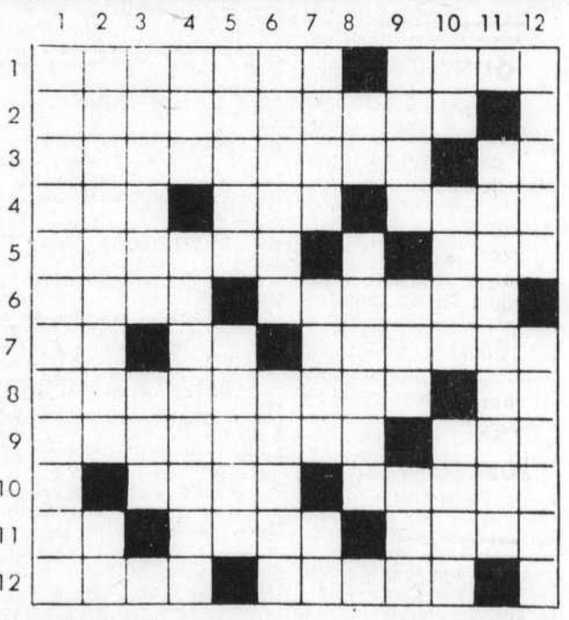
Trust Royal Courtier

OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche 6 mars
de 2 à 4 p.m.
N.D.G.
4620 Harvard

Duplex différent, 3 salles de bains, 3 chambres à coucher. Salon 30 pieds. Garage. Excl. $87,500. **Nora Bernier 932-1112 ou 481-8687.** 7-3-77

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1—Accidents produits par l'abus des infusions de thé. — Quantité déterminée d'un médicament.
2—Distraction, passe-temps.
3—D'Irlande. — Cheval-vapeur.
4—Partie aval d'une vallée envahie par la mer. — Condiment. — Répétition d'un son due à la réflexion des ondes sonores par un obstacle.
5—Allonger. — Sorte d'oignon.
6—Substance sécrétée par les abeilles. — Humilie, rabaisse.
7—Tellure. — Neptunium. — Est.
8—De la nature de l'ardoise. — Note de la gamme.
9—Actes de dévotion auxquels on se livre pendant neuf jours. — Animal mou.
10—Dernier repas de Jésus-Christ avec ses apôtres. — Toison du mouton.
11—Adverbe de lieu. — Construction établie sur le pont supérieur d'un navire. — Décision prise par la voie des suffrages.
12—Petit puma de l'Amérique du Sud. — Action de receler.

Verticalement

1—Qui a trois angles droits.
2—Celle qui est appelée par la loi à recevoir une succession d'un parent. — Vin produit par la Commune d'Ay.
3—Décharge électrique. — Souverain d'un duché.
4—Se rendra. — Donnera une nouvelle forme, une nouvelle existence.
5—Qui a du bon sens. — Grand instrument de musique.
6—Vin de l'île de Madère. — Qualification dont on fait précéder un nom propre d'homme en style juridique.
7—Boutique de boucher. — Angle. — Fer.
8—Deux. — Qui n'est pas réel.
9—Quantité déterminée d'un médicament. — Atmosphère. — Grain du chapelet.
10—Pronom indéfini. — Habitation primitive. — Action de porter atteinte à ce qu'on doit respecter.
11—Nom usuel de plusieurs graminacées nuisibles aux cultures.
12—Action de s'envoler. — Exercer le métier de toreador.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	A	R	B	I	C	H	E	■	B	O	N
2	L	R	A	I	■	R	A	■	A	U	B	E
3	V	A	S	■	D	E	I	S	M	E	■	F
4	O	B	E	D	I	E	N	T	I	E	L	■
5	U	L	T	R	A	■	E	R	E	■	I	L
6	A	E	T	I	T	E	■	I	■	B	A	U
7	Q	■	E	V	O	Q	U	E	R	A	S	■
8	U	S	■	E	M	U	S	■	E	R	S	E
9	E	C	U	R	I	E	■	A	C	I	E	R
10	R	I	S	■	T	R	E	U	I	L	■	G
11	■	E	S	P	E	R	A	N	T	■	M	O
12	C	R	E	T	■	E	U	E	■	L	I	T

Lettre de Paris



Qu'est-ce qu'un théâtre populaire?

par RENÉE MAHEU

"Le théâtre appartient à la vie de l'homme, il lui est aussi nécessaire que de manger." (Jean Vilar). Qu'est-ce qu'un Théâtre National?.. Qu'est-ce qu'un Théâtre Populaire?.. Qu'eat-ce qu'un Théâtre National Populaire?...

En 1968, le Théâtre National Populaire stipulait dans ses statuts qu'il avait pour objet.. "la présentation d'oeuvres théâtrales appartenant au répertoire classique, moderne, français, étranger ainsi que la création d'oeuvres nouvelles enrichissant ce répertoire." Et c'est dans le même esprit pour le Théâtre National de Strasbourg dont.. "l'action doit tendre à favoriser l'accès aux valeurs culturelles transmises par le théâtre au public le plus large et le plus diversifié."

Depuis 1972, le siège du T.N.P. fondé par Jean Vilar est transféré à Lyon-Villeurbanne et Chaillot devint un Théâtre National plus ou moins en hibernation pour cause de travaux.

Qu'en est-il de Chaillot en 1977?.. André-Louis Périnetti, successeur de Jean Vilar, Georges Wilson et Jack Lang, déclare... "Un théâtre national est à la fois un musée ouvert à tous et un lieu de création, accueillant ceux qui créent. Conserver, maintenir et susciter, ce sont les trois volets d'une tâche complexe. On peut dire qu'un théâtre national est une pyramide à deux versants: celui de la création, celui du public... À l'échelle d'un théâtre national, une politique ne peut s'apprécier que sur un long parcours."

En juillet 1976, Perinetti reçut de Michel Guy, alors Secrétaire d'État à la Culture, une lettre, que devait confirmer en octobre, Françoise Giroud, sur les coupures du budget destiné à la création, faisant ainsi de Chaillot, un "garage culturel"!. Ce à quoi Perinetti répondit.. "La multiplication des activités légitime le coût important de l'organisation. L'idéal eût été une entreprise ouverte de midi à minuit avec une foule d'activités complémentaires. On le voit bien à l'étranger, à Bucarest comme à Londres. Mais là, les contraintes du lieu ont été étudiées en fonction de leur destination. Ici ce fut plutôt l'inverse.. À Bucarest, le dimanche, il peut y avoir neuf spectacles différents dans trois salles. À Londres, c'est sensiblement la même chose, compte tenu des différences d'habitudes sociales des deux pays..."

Et, soulignant la formation des jeunes comédiens, il poursuit.. "Si nous avions suffisamment d'écoles nationales d'art dramatique, les théâtres n'auraient pas besoin de s'inquiéter de formation. Dans l'état actuel, il serait bon que chaque théâtre d'importance ait, à l'instar du Théâtre National de Strasbourg, son école. Dans la mesure où la formation de l'homme de théâtre devient une composante de la création, on arrjverait enfin à ce que se croisent formation, création, public.. Le "Piccolo," la "Taganka", le "Théâtre National Anglais"... pas d'exemple, à quelques exceptions près, de réussite artistique éclatante sans une école. Que la Comédie-Française ait eu le Conservatoire comme "fournisseur", quoi de plus normal? Le défaut est qu'elle ait eu le monopole du "dressage"."

"Et, soutient Roger Planchon, pour notre part, nous souhaitons que nos spectacles, lorsqu'ils sont accueillis à Chaillot, le soient dans un lieu déjà consacré à la création." Le T.N.P. à Paris pour la première fois depuis son départ pour Villeurbanne, et à Chaillot, le théâtre de Vilar, avec une dizaine de spectacles sur abonnement, voilà l'évènement de ce début d'année 1977!.. Jusqu'à la fin juin, le T.N.P. présente: "A.A. Théâtres d'Arthur Adamov" et Gilles de Rais" (texte et mise en scène de Roger Planchon) à Chaillot, et au Théâtre de la Porte-Saint-Martin, "La Dispute" de Marivaux et "Loin d'Hagondange" de Jean-Paul Wenzel (mises en scène de Patrice Chéreau), "Le Tartuffe" et "Folies bourgeoises ou la Petite illustration" (mises en scène de Roger Planchon).

C'est un bel hommage posthume à Arthur Adamov (1908-1970), "hommage à un maudit", que Roger Planchon présente au Palais de Chaillot, un spectacle créé il y a deux ans à Villeurbanne et depuis modifié, "A.A. - Théâtres d'Arthur Adamov" et l' "unique" Laurent Terzieff dans le rôle de l'auteur. Spectacle difficile certes et accessible à un public très averti. À travers des extraits des premières pièces et écrits d'Adamov datant des années 1950, la première partie du spectacle se joue dans le grand foyer du théâtre sur des estrades, et l' "auteur (Terzieff) intervient pour faire son autocritique.

Après 45 minutes de station debout, le public est heureux d'être entraîné dans la grande salle où il peut s'asseoir confortablement. Planchon fait alors une géniale psychanalyse de l'auteur de — "l'Aveu" — "l'Homme et l'Enfant" — "le Professeur Taranne" — "Ils" — "Comme vous aurez été". Ce "névrosé", condamné à la souffrance, dénonce par son théâtre, l'enfer familial, le "pouvoir" politique, le capitalisme. Dans les costumes de Jacques Schmidt et les décors admirables de Patrick Dutertre et Paul Hanaux utilisant à merveille la grande machinerie de Chaillot, Laurent Terzieff, émouvant comme un Saint-Sébastien, se raconte à travers un personnage nommé "Henry."

"Henry" (Terzieff-Adamov) raconte son enfante — fils de riches pétroliers arméniens de Balsou ruinés par la révolution, le suicide du Père qui le hantera sa vie durant, la Mère d'une autre époque, la soeur un peu bête, la jeune fille pure inaccessible, les putains des Halles qui le fouettent, les révolutionnaires qu'il ne rejoindra jamais... "Je voudrais que tout en scène se joue autour d'une chair sanglante; celle même d'Adamov, à l'âme déchirée et palpitante, explique Planchon. J'ai délibérément opté pour cela. C'est par là que le spectacle doit prouver son unité... Mon spectacle veut constituer un hommage fervent à ce grand maudit."

Le T.N.P. c'est aussi Patrice Chéreau qui revient de Bayreuth (La Tétralogie—Wagner) et, reprend, trois ans après sa création au Festival d'Automne, "la Dispute" de Marivaux, d'abord au Théâtre des Amandiers à la Maison de la Culture de Nanterre puis au Théâtre de la Porte Saint-Martin.

Pour qui ne connaît pas Patrice Chéreau, "la Dispute" est "la" grande révélation théâtrale. Dans les palais mouvants éclairés d'une lune blafarde de Richard Peduzzi, quatre "enfants sauvages", tenus élevés loin du monde comme test à savoir si c'est la société qui corrompt l'homme, ces enfants lâchés dans la nature, se découvrent. Découvrent leur corps, dans des scènes de narcissisme absolu suggérées par la présence constante de miroirs — s'aiment — se déchirent — s'envient — tout comme ces adultes "témoins" d'un monde civilisé.

Chéreau va-t-il au delà de la pensée de Marivaux?.. Quoiqu'il en soit, son spectacle est d'une beauté cruelle hallucinante, et quel génie il déploie dans la direction des jeunes acteurs, Laurence Bourdil "fascinante" et Gérard Desarthe, exceptionnel, de même qu'avec Jany Gastaldi et Alain Libolt. Heureux les jeunes qui auront eu le privilège de vivre ou de voir ce spectacle!..

Le théâtre populaire prend un sens, d'abord avec une qualité de premier ordre à offrir et puis les possibilités pour un public avide de beauté et souvent dépourvu de moyens matériels, sinon financiers, de s'en approcher.

C'est ainsi que dans les banlieues périphériques de Paris — Nanterre — Aubervilliers — Gennevilliers — Créteil, etc.. dans quelques villes de province — Strasbourg — Toulouse — Marseille — Caen — pour ne citer que celles-ci, une animation culturelle théâtrale est assurée par des gens de théâtre compétents et souvent en proie à de graves problèmes de survie, dépendants qu'ils sont de subventions des gouvernements.

Ceux-ci n'ont-ils pas toujours à choisir entre le prestige qui coûte cher et l'animation culturelle populaire qui n'est surtout pas synonyme du "bon marché fait au prix d'un nivellement par la base dans la qualité. C'est d'ailleurs offenser l'homme et le mépriser que de baisser le niveau de qualité d'une production pour, soit-disant, se mettre à son niveau — que ce soit au théâtre, au cinéma, à la radio ou à la télévision!.

A Nanterre, banlieue périphérique ouest de Paris qui fait couler beaucoup d'encre depuis 1968, la Maison de la Culture est animée par l'excellent comédien et metteur en scène, Pierre Debauche. Théâtre, cirque, opéra, variétés, poésie, concerts, ballets, conférences, cinéma, spectacles pour enfants, etc... l'animation culturelle dans cette banlieue répond à un besoin. A des tarifs très bas, les abonnements aux spectacles favorisent l'accès aux lycéens, étudiants, travailleurs et collectivité. En un mois et demi, on a réalisé 5000 abonnements et compté jusqu'à 25000 spectateurs.

La Maison de la Culture-Théâtre des Amandiers recevait exceptionnellement dans le cadre du Festival d'Automne les deux grands spectacles de la "Schaubühne" de Berlin (R.F.A.), le T.N.P. de Villeurbanne (Planchon/Chéreau), l'Opéra de Leipzig (RDA), la chanteuse sud-américaine, Mercedes Sosa, sans pour autant négliger la création.

Avec un groupe d'excellents jeunes comédiens (Daisy Amias, Maurice Benichou, Gérard Boucaron, Evelyn Istria, etc..) Le Roumain Petrika Ionesco réalisait la mise en scène "rêvée", du "Songe d'une nuit d'été", une des pièces les plus jouées de Shakespeare et qui a inspiré Mendelssohn et Benjamin Britten. Dans des décors et costumes de Florica Malureanu qui éblouissent et créent la féérie, — la poésie — la magie — l'amour — se jouent dans un univers imagé que favorise l'emploi de miroirs, l'illusion de la neige, un éclairage lunaire dans une forêt de bouleaux blancs. Les personnages de Shakespeare se poursuivent, s'entre-croisent, s'enlacent, meurent et hantent notre vie le temps d'un songe... le temps d'une soirée à la portée de tous. Que demande le public, si ce n'est une part de rêve. (9)

Voilà à mon avis, le vrai sens d'un théâtre populaire, celui "qui appartient à la vie de l'homme" et qui lui est accessible.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à
844-3361

Voir autres Annonces Classées, en page 24

PROPRIÉTÉS À VENDRE

EN PIERRE DES CHAMPS
Maison de 180 ans, en très bonne condition, foyer, 7 pièces, grand terrain. Information: **Léo Dallaire 658-0628.**
LE PERMANENT *courtier*
7-3-77

CÔTE-DES-NEIGES
Près université, duplex ultra-moderne, 4 chambres à coucher, 3½ salles de bains, sous-sol de rêve, foyer naturel, bachelor 1½. Vente privée. Pas d'agent. Tél: **738-9820.**
7-3-77

HEMMINGFORD
Authentique maison canadienne centenaire en pierre, entièrement rénovée, dans le respect du style, foyer, terrain 17,000 p.c. Faut voir pour bien apprécier. **Louis Amarre 672-6450, résidence ou 1-827-2810.**
MONTRÉAL TRUST
courtier
7-3-77

ST-HUBERT
Dans nouveau secteur résidentiel, bungalow 8 pièces tout brique. Construction exécutée sur demande spéciale du propriétaire. Nombreux accessoires inclus. Terrain 90 x 90. Demandez **Robert Vivian 651-5300 ou 670-2901.**
MONTRÉAL TRUST
courtier 7-3-77

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires
ST-BRUNO
Maison neuve très beau site, belle construction il faut voir, 3 chambres à coucher. MLS **Louise Brault, 679-1110, 653-5796.**
Courtier en immeuble
7-3-77

OUVERT AUX VISITEURS
1109 Rousseau, Beloeil dimanche 6 mars de 2 à 5 hres p.m.
Sortie 67, Projet Riviera, suivez St-Jean-Batiste, Boul. Vinet, Bourgeois jusqu'à Rousseau. Maison impeccable avec plusieurs surprises. Je vous attends. **Marcelle Tousignant 467-1120, 653-3819.**
MONTRÉAL TRUST
courtier
7-3-77

UN INSTANT
Split-level avec piscine intérieure 15' x 36' pour moins de $100,000. Quartier résidentiel de Roxboro; 20 minutes du centreville par le C.N. Salle à diner avec vue sur piscine 5 belles chambres à coucher, grand salon, salle de réception avec foyer et bar en pierre, etc. Toutes les commodités et le modernisme dont madame peut rêver n'excluant pas le confort de monsieur. Doit être rapidement vendu. M.L.S. **Richard Drouin 747-7591.**
LE PERMANENT *courtier*
7-3-77

Montréal Trust
ST-BRUNO
Près MacTavish, magnfique split-level pierre et aluminium, 4 chambres, foyer, salle familiale, plusieurs extras. Abri d'auto, superbe secteur de choix. **Laurette Dauphinais 653-2496 ou 653-4288.**
ST-BRUNO
Terrain résidentiel 17,954 p.c. boisé, cul de sac, secteur établi, possibilité 2 terrains, 85 pieds. **Jeannine Lacelle 653-2496 ou 653-9282.**
courtier en immeuble
7-3-77

RIVE SUD
Bord de l'eau, résidence en pierre construite fin XIXe siècle. Terrain boisé, 70,000 p.c. 20 milles de Montréal. Prix: $140,000. **Marie André 465-2000 ou 659-3320.**
LE PERMANENT *courtier*
7-3-77

LONGUEUIL
6 logements brique, construction 1972. Revenus 1976 $11,760. Très bien situé. Financement facile. **Robert Vivian 651-5300, 670-2901**
MONTRÉAL TRUST
courtier
7-3-77

VILLE MONT-ROYAL
Cottage 8 pièces, 5 chambres, 2½ salles de bains, salle de jeux, foyer, dinette, avec cuisine. Près du train, des écoles et d'un centre d'achats, patio et jardin, maison idéale, tranquille. **Madeleine Saint-Pierre 737-8503 ou 739-3265.**
TRUST GÉNÉRAL *courtier*
7-3-77

OUTREMONT
Quelque 5 cottages de 7 à 17 pièces — dont un avec piscine — Davaar / Bloomfield / CÔte Ste-Catherine / Wilder. Prix de $75 à $135,000.
TRUST GÉNÉRAL *courtier*
André Thomas: 731-6307
7-3-77

STE-JULIE (Haut Bois)
Prix réaliste. Cottage pierre et brique, foyer double S.A.D. construit sur psécification. **Marcelle Tousignant 467-1120, 653-3819.**
MONTRÉAL TRUST
Courtier
7-3-77

ST-MARC
Bungalow meublé, magnifique terrain boisé, $33,000, possibilité louer $300. par mois. **Yvan Boulanger 584-3456 ou 467-1120.**
MONTRÉAL TRUST
courtier
7-3-77

OUTREMONT
OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche de 2 à 4h p.m.
Cottage de brique semi-détaché, 4 ou 5 chambres à coucher, boiseries superbes, jardin, stationnement, près Stanislas, $75,000, **749 Stuart.**
Tél: 274-3426
7-3-77

Maison ancienne (130 ans) classée "digne d'intérêt historique," spacieuse et à revenus, (carré de 32' x 42', 3 étages). Construction québécoise entièrement de brique, toit à pignons, 5 lucarnes;
— Intérieur restauré d'époque; 2 foyers, plancher de pin naturel, escalier à balistres décapées.
— Plomberie et électricité toute neuve.
— Grand terrain avec bâtiments anciens en pièces sur pièces, jardin, stationnement.
— Village historique Laprairie.
TÉL.: 659-9432
7-3-77

A.E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT RÉALTIES COURTIER
RIVE-SUD
Préville - St-Lambert
Maison brique et bois, 2e étage, 8 pièces, piscine dans jardin. Quartier idéal pour une famille. Communiquer avec **Madeleine Rhéaume 672-0321 ou 672-3545.** Exclusif.
RIVE-SUD
St-Lambert
Près du golf, maison 2 étages en brique, 7 pièces. Terrain très boisé. Occupation immédiate. Communiquer avec **Madeleine 672-0321 ou 672-3545.** Exclusif.
7-3-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires
ST-JACQUES DE MONTCALM
Résidence de haute qualité pour professionnel, 8 pièces, foyer et garage, belle occasion, libre dans 2 semaines. **Gérard Descheneaux 589-4488 ou 759-1477 ou 753-3237.**
Courtier en immeuble
7-3-77

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

VILLAGE ST-SAUVEUR: 3 chambres à coucher, chauffage électrique, meublé, foyer, grand terrain, Tél: 227-2752 ou 388-1157. 10-3-77 10-3-77

PERSONNEL

RECHERCHE compagnon de voyage 40 ans et plus pour séjour en Asie. Septembre 1977 à juillet 1978. Écrire à Rita, 5160 DeSelles app. 604. 7-3-77

AMASO: Service de rencontres. 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence ès lettres. Tél: 524-3852. Hull: 777-2865, Sherbrooke: 565-7598. J.N.O.

ÊTRE DEUX ...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses.
Dépliant gratuit sur demande
Tél: **282-0058**
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

SERVICES DIVERS

TENUE DE LIVRES — déclaration d'impôt, sommaire T4, états financiers par spécialiste. Conseil d'impôt pour épargner. Prix très raisonnable. Tél: 489-1068 en tout temps. 11-3-77

IMPRESSION de T-Shirts de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu, à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau original. J.N.O.

SPORTS

SÉJOUR SKI DE FOND, semaine ou fin de semaine, raquette, trappe, randonnée, avec Trappe-Québec en agréable compagnie. Vous trouverez gîte et couvert, pistes et guides dans un site sauvage et très beau. Tél: 332-4193. 25-3-77

TRANSPORT

A BAS PRIX accepterais petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872 J.N.O.

TERRAINS À VENDRE

BERTHIER: Quelques minutes Montréal, bas fleuve ex-domaine privé des jésuites, plantation gros pins. Plus 40 ans. 31,049 p.c. seulement $8,200. Comptant: $2,200. Tél: 1-836-6757. 7-3-77

ST-LAMBERT, site résidentiel, unifamilial, paysager, service, près métro, vue panoramique sur Montréal, 8 à 10 milles p.c. Taxes raisonnables 3155 pieds c. particulier, jour 873-2730, soir 465-1953 8-3-77

TABLEAUX-PEINTURES

GRAVURES à VENDRE
Lemieux (édition la Petite Poule d'eau).
Henri Masson, René Richard, Albert Rousseau.
Tél.: 651-5888
René Savoie
14-3-77

MICROFILM



LE SAVIEZ-VOUS ?

LE DEVOIR est disponible sur microfilms depuis les tout premiers numéros publiés en 1910.

LE DEVOIR sur microfilms est source de renseignements indispensables dans les bibliothèques, les centres de documentation et toutes les bonnes maisons d'enseignement.

LE DEVOIR sur microfilms vous sauvera temps et espace en plus de vous éviter tout autres ennuis que comporte l'accumulation des journaux.

POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES, ÉCRIVEZ AU JOURNAL LE DEVOIR
SERVICE DU MICROFILM
211 rue du ST-SACREMENT,
MONTREAL (Qué.) H2Y 1X1
OU COMPOSEZ 844-3361 POSTE 245
Compétence: BERTRAND SOUCY

LA COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER

recherche les services d'un

PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE

— à temps plein;
— au niveau élémentaire (tâche répartie dans deux écoles).

Exigences:

— diplôme universitaire pour l'enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire.

Les candidats intéressés pourront communiquer par téléphone avec:

Gilbert Chasles
Agent de la Gestion
du Personnel
697-6320, poste 13 ou 16

CENTRE HOSPITALIER COOKE

demande

UN(E) COORDONNATEUR(TRICE) EN RÉADAPTATION (nouveau poste)

Fonctions:
Coordonner et contrôler les activités relatives aux besoins physiques, psychologiques et de réadaptation des bénéficiaires au niveau de l'unité.

Formation:
Diplôme universitaire de premier cycle en science de la santé ou l'équivalent.

Exigences:
Posséder une expérience de 1.5 an de travail auprès des bénéficiaires en réadaptation et de 1.5 an comme coordonnateur d'unité.

Exigences particulières:
Capacité d'organisation et de gestion administrative et de travail en équipe multidisciplinaire.

Salaire:
Classe 13, varie entre $16,830 et $23,724 selon l'expérience.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 16 mars à midi au:

Service du personnel
Centre hospitalier Cooke
3450, rue Ste-Marguerite
Trois-Rivières, Qué.

RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

AGENT DE GESTION DU PERSONNEL

Fonctions:
Sous autorité, l'agent de la gestion du personnel a pour fonction de s'occuper de recrutement et de sélection de personnel, la rédaction de description des tâches, de classification des emplois, de classement d'employés de même que certaines recherches particulières (enquête salariale, rédaction de procédures etc.) ainsi que d'autres questions administratives touchant le personnel.

Exigences:
— détenir un diplôme universitaire de premier cycle (relations industrielles, administration ou équivalent).
— un minimum de deux (2) années en gestion du personnel.
— une expérience exceptionnelle et une compétence dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de formation académique.

Traitement:
A déterminer en fonction de l'expérience et de la formation.

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 15 mars à:

La Régie des Installations Olympiques
Service des ressources humaines
Complexe Desjardins
Tour de l'est, 22e étage
Montréal, Qué.

Université Laval

CONCOURS NO 63 (76-77)

INGÉNIEUR EN ÉLECTRONIQUE

DÉPARTEMENT DE GÉNIE ÉLECTRIQUE
$12,558 à $16,265

DURÉE DE L'EMPLOI:
Contrat d'un an avec possibilité de renouvellement.

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
En collaboration avec l'équipe de recherche, l'ingénieur en électronique travaillera plus particulièrement en électronique quantique. Il devra concevoir et réaliser des circuits électroniques, utilisés ou en relation avec les étalons de fréquences atomiques (horloges atomiques). Ces circuits sont, par exemple, incorporés dans des systèmes de contrôle de pression, de température, de phase (PLL), de fréquence, de même que dans des systèmes d'amplificateurs, de mélangeurs, multiplicateurs et diviseurs de fréquence à faible bruit.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Grade universitaire de premier cycle en génie électrique.
— Avoir un ou deux ans d'expérience dans le domaine digital et analogique.
— Posséder une connaissance générale des systèmes d'asservissements.

INSCRIPTION AU CONCOURS:
Faire parvenir un curriculum vitae récent, accompagné d'une lettre de candidature mentionnant le titre de la fonction postulée et le numéro du concours, ***avant 17 heures le mardi 15 mars 1977,*** *à l'adresse suivante:*

Service du personnel
Bureau 3445
Pavillon de la Bibliothèque
Université Laval
Cité universitaire (Québec) G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Le Centre de services sociaux de l'Estrie

recherche un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS:
— Sous l'autorité du Conseil d'administration, voit à l'administration générale du C.S.S.E.
— Planifie, coordonne et contrôle les activités de l'établissement dans le but d'assurer aux bénéficiaires les services, eu égard à la vocation de l'établissement et de répondre à leurs besoins;
— Établit et maintient des relations avec les groupes du milieu, les établissements du réseau et le ministère des Affaires sociales.

EXIGENCES:
— Détenir un diplôme d'études universitaires de 2ème cycle, de préférence en sciences humaines ou administratives ou l'équivalent;
— Expérience pratique de cinq (5) années ou plus doit trois (3) années dans un poste semblable impliquant des fonctions de direction et de coordination;
— Connaît les lois et principalement la Loi sur les Services de santé et les Services sociaux et leurs règlements;
— Capacité d'animer une équipe multidisciplinaire et d'en coordonner les activités en favorisant la participation de chacun de ses membres.

SALAIRE
Selon les normes du ministère des Affaires sociales et selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae complet avant le 27 mars 1977

au: **C.S.S. de l'Estrie**
a/s du Président
594 boul. Queen nord
Sherbrooke J1H 3R7
re: poste de directeur général

RESPONSABLE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU CONTRÔLE DE L'ENVIRONNEMENT

Un organisme public de taille moyenne est à la recherche d'un candidat pour remplir un poste important et stratégique au sein de son organisation.

Le responsable de l'Aménagement du Territoire et du Contrôle de l'Environnement se verra confier les principales tâches suivantes:

TÂCHES TYPES:
— Sous l'autorité du Directeur des Services Techniques, il aura comme responsabilités principales la supervision, la coordination et le contrôle des activités budgétaires, professionnelles et techniques des divisions d'urbanisme, d'émission des permis de construction et du département d'hygiène publique.
— Surveillance et coordination des consultants oeuvrant dans les secteurs d'activités qui relèvent de son autorité.
— Établit une collaboration étroite avec la division du Génie et de l'Arpentage afin d'assurer la coordination de l'aménagement du territoire et de l'environnement en général.

QUALIFICATIONS:
— Professionnel dans une des disciplines reliées à l'aménagement: urbaniste, architecte, ingénieur, arpenteur, etc . . .
— Minimum de 5 ans d'expérience dans la pratique de sa profession.
— Expérience administrative pertinente dans la gestion des budgets et des ressources humaines.

SALAIRE: À discuter.

S.V.P. FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE POUR LE 18 MARS 1977. À L'ADRESSE SUIVANTE:

LE DEVOIR
DOSSIER # 2683
C.P. 6033
MONTRÉAL, H3C 3C9

---

cscq

la fédération des commissions scolaires catholiques du québec

Direction des communications

Animateur - agent de liaison

(homme ou femme)

un poste à combler

Fonctions:
Humaniser davantage et diversifier la fonction d'information de la Fédération — Faciliter l'acheminement de renseignements depuis les membres jusqu'à la Fédération et depuis la Fédération jusqu'aux membres.

À cet effet:

1 - Développer et mettre en oeuvre des programmes nouveaux de communications, notamment organiser et animer des sessions intensives d'information ou de consultation; proposer des moyens d'adapter les programmes de communications aux besoins particuliers des publics de l'organisme, et participer, à titre d'observateur et de conseiller, à diverses rencontres régionales.
2 - Contribuer aux programmes de communications en cours, notamment organiser et assurer le fonctionnement d'un bureau de conférenciers; organiser et participer à des rencontres d'information; et assurer des rapports avec les média régionaux d'information.
3 - Accomplir diverses tâches relatives aux communications.

Exigences:
— Esprit d'innovation et goût pour les défis.
— Sens de l'organisation
— Intérêt marqué pour les communications.
— Diplôme universitaire de 1er cycle (animation, sciences sociales ou psychologie). Les candidatures faisant état d'une expérience notable de cinq années ou plus, dans des fonctions semblables à celles susmentionnées et un diplôme d'étude collégiale en sociologie ou en psychologie pourront aussi être étudiées.
— Grande disponibilité pour voyager à l'intérieur du Québec.

Salaire:
Entre $13,000 et $24,000, selon la scolarité et l'expérience.

Lieu d'emploi: Sainte-Foy

Les candidats intéressés sont priés de transmettre, avant le 14 mars 1977, leur curriculum vitae et un court texte d'au plus 30 lignes (expliquant comment leur expérience ou leur formation les rendent aptes à occuper le poste annoncé) à:

Le directeur général
La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec
1001, ave Bégon, C.P. 490
Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7

Directeur du personnel

Voici une chance unique d'établir le Service du Personnel et d'en assumer la direction, pour une importante chaîne trans-canadienne de vente au détail de marchandises de spécialités.

Lieu de travail: Montréal

Le titulaire devra d'abord implanter et gérer un nouveau régime de salaires et d'avantages sociaux, mettre au point un programme de formation et de perfectionnement, pour les superviseurs de premier et deuxième niveaux; s'occuper du recrutement et d'autres tâches relatives au Personnel, à cette organisation en pleine expansion. Au début, ses fonctions se limiteront au Personnel du Siège Social et du centre de distribution de Montréal.

Les candidats doivent être bilingues et posséder plusieurs années d'expérience comme Chef du Personnel d'une petite à une moyenne entreprise, d'où ils auront acquis une connaissance de la gestion des salaires, de la formation et de la progression du Personnel. La connaissance des relations syndicales est essentielle.

Ce poste s'adresse à ceux qui gagnent présentement $20,000. et plus, qui aiment les défis et les exigences d'un milieu de mise-en-marché constamment croissant et offrant des chances d'avancement sur le plan personnel que sur le plan professionnel.

Écrire en toute confiance à:

Le Devoir
#2674
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 27

CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DU BAS ST-LAURENT & GASPÉSIE

"AVOCAT"

Endroit: Gaspé

Fonctions: Exercer la profession d'avocat tant en droit civil que criminel.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 mars 1977.

C.P. 520
New-Richmond
Comté Bonaventure, P.Q.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

SPÉCIALISTES EN ENSEIGNEMENT DE LANGUES SECONDES

(à temps complet)

— Selon les disponibilités budgétaires, deux postes à combler pour juillet, 1977.
— **Champs de spécialisation:** Testing en langues et/ou le curriculum en langues secondes.
— **Tâches:** Enseignement d'une langue seconde (préférablement le français)
Recherche
Certaines tâches administratives
— Rang et traitement selon les qualifications.
— **Qualifications:** Doctorat dans un domaine pertinent
Recherche et publications
Bilingue
— Date limite pour la réception des demandes: 30 avril, 1977
— *Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées à:*

Monsieur Raymond LeBlanc,
Directeur,
Institut de Langues vivantes,
Université d'Ottawa,
Ottawa K1N 6N5
Ontario

Université de Montréal

ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

POSTES DE PROFESSEURS

L'École de criminologie de la Faculté des arts et des sciences annonce l'ouverture de trois (3) postes de professeurs.

Domaines privilégiés:
Méthodes de recherche (statistiques, observation, entrevue).
Poste à plein temps.
Criminologie clinique (évaluation et intervention).
Poste à plein temps.
Formation et stages pratiques.
Poste à demi-temps.

Exigences:
Doctorat pour le poste de recherche; doctorat ou, à titre exceptionnel, formation universitaire et expérience pertinente pour les deux autres postes.

Date d'ouverture des postes: 1er juin 1977.

Date de clôture pour les candidatures: 15 mars 1977.

Les candidats intéressés doivent joindre leur curriculum vitae et trois lettres de recommandation

Adresser toute candidature à:

Monsieur André Normandeau
Directeur,
École de criminologie
Université de Montréal
C.P. 6128
Montréal H3C 3J7

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE DE COMPTABILITÉ

Qualités requises:

— instruction: diplôme universitaire en administration (sciences comptables) ou autre spécialité adéquate.

— expérience: minimum de trois (3) ans d'expériece en analyse financière d'un système informatisé.
expérience en milieu hospitalier serait souhaitable..

Traitement:
Salaire selon les politiques du M.A.S.

Pour information ou pour soumettre une candidature, faire parvenir votre curriculum vitae à:

Centre hospitalier Ste-Jeanne d'Arc
3570, St-Urbain
Montréal, Qué.
a/s Service du personnel
Tél.: 842-6141 poste 451

LE C.L.S.C. LOTBINIÈRE-OUEST

est à la recherche de

ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE

(2e CONCOURS)

DÉFINITION:
Personne qui fait l'identification et l'analyse des besoins de la population avec des groupes concernés. Conçoit, coordonne et actualise des programmes d'organisation communautaire afin de répondre aux besoins du milieu et de promouvoir son développement, agit comme personne ressource auprès des groupes.

MILIEU DE TRAVAIL:
12 paroisses rurales totalisant 10,000 personnes; C.L.S.C. en opération depuis 2 ans, situé à 55 milles de Québec et à 40 milles de Trois-Rivières.

EXIGENCES:
Détenir un diplôme universitaire en service social de préférence et expérience pertinente ou une formation et une expérience reliées à la fonction. Avoir des aptitudes au travail dans des équipes de professionnels et dans des groupes de citoyens. Vouloir résider sur le territoire du C.L.S.C.

SALAIRE:
Selon l'échelle des organisateurs communautaires définie dans la convention.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 25 mars 1977 au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
C.L.S.C. Lotbinière-Ouest
Fortierville, Cté Lotbinière

GESTIONNAIRE DE VÉRIFICATIONS INTERNES

L'Énergie Atomique du Canada, Limitée cherche une personne ayant les aptitudes voulues pour gérer le service des vérifications internes de son Siège social à Ottawa.

La personne titulaire de ce poste sera responsable de la planification et de la gestion de programmes de vérifications internes dont l'objectif est de fournir aux dirigeants de l'EACL un tableau clair et précis des problèmes ayant trait aux contrôles et aux transactions de nature financière de l'entreprise. Par ailleurs, cette personne devra diriger les vérifications comptables effectuées chez les fournisseurs de biens et de services, au Canada et à l'étranger.

Pour solliciter ce poste, il faut avoir une solide qualification professionnelle en comptabilité, de préférence un grade universitaire et au moins dix ans d'expérience appropriée après la graduation. Il faut de plus avoir d'excellentes aptitudes administratives et analytiques, des qualités de chef et une grande facilité de communication orale et écrite.

Les personnes intéressées sont priées d'écrire au Bureau du personnel du Siège social de l'Énergie Atomique du Canada, Limitée, 275, rue Slater, Ottawa, Ontario K1A 0S4. Les demandes seront traitées confidentiellement.

L'Énergie Atomique du Canada, Limitée **Atomic Energy of Canada Limited**

HÔPITAL LE GARDEUR INC.

(Centre Hospitalier — Soins de courte durée)
est à la recherche d'un

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

POSTE: Temps partiel

Sous l'autorité du Directeur Général, le Directeur des Services Professionnels exerce les activités et fonctions visées à l'article 81 de la loi sur les Services de Santé et les Services Sociaux (L.Q. 1971, chapitre 48) et ses règlements.

EXIGENCES:
— Membre en règle de la Corporation Professionnelle des Médecins du Québec.
— Expérience clinique d'au moins cinq (5) ans dans un Centre Hospitalier
— Avoir siégé à différents comités du Conseil des Médecins et Dentistes dans un Centre Hospitalier.
— Qualités de leadership.

RÉMUNÉRATION:
— Rémunération selon les normes du M.A.S.

INSCRIPTION:
Faire parvenir sa demande et son curriculum vitae, avant le 31 mars 1977 au:

Directeur Général,
Hôpital Le Gardeur Inc.
141, rue Éthier,
Repentigny, P. Qué.
J6A 1N6
581-3020 Loc. 118

C.L.S.C. LOTBINIÈRE OUEST

DIÉTÉTISTE

DÉFINITION:
Personne qui à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire collabore à l'application du programme de prévention générale du C.L.S.C. Elle diffuse de l'information sur une saine alimentation aux groupes et institutions du territoire. Elle fait des consultations individuelles et de groupes pour des régimes correctifs.

MILIEU DE TRAVAIL:
12 paroisses totalisant 10,000 personnes. C.L.S.C. en opération depuis deux (2) ans, situé à 55 milles de Québec et à 40 milles de Trois-Rivières.

EXIGENCES:
1. Posséder un diplôme universitaire (diététiste professionnel)
2. Avoir la capacité et l'intérêt à travailler en équipe multidisciplinaire.
3. Posséder de préférence une spécialisation en nutrition communautaire.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon la convention collective en vigueur dans les C.L.S.C.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au complet avant le 21 mars 1977 au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL,
C.L.S.C. Lotbinière-Ouest,
Fortierville, Cté Lotbinière,
Tél.: 287-4442

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

TRADUCTEURS/TRADUCTRICES

Notre service de traduction recherche les services de deux traducteurs ou traductrices avec expérience.

Fonctions:
- Traduction de l'anglais au français de textes administratifs, financiers et économiques.

Exigences:
- Posséder une bonne expérience en traduction et détenir un diplôme universitaire.
- Facilité de rédaction.

Avantages:
- Emploi stable et possibilités de promotion.
- Salaire et avantages sociaux intéressants.

Veuillez adresser votre curriculum vitae à:

Marcel Ross
Responsable de l'emploi
Direction générale
La Banque Royale du Canada
Édifice IBM
5, Place Ville-Marie
10e étage
Montréal, Québec

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Faculté des arts et des sciences

DIRECTEUR DE L'ÉDUCATION CONTINUE

Sous direction du vice-doyen aux études:
— dirige l'ensemble des activités d'éducation continue de la faculté.
— participe à l'élaboration de la politique d'éducation continue de la planification et de l'orientation de son développement
— assure la gestion de l'ensemble des activités, des cours et des programmes
— évalue les moyens susceptibles de favoriser l'accessibilité des étudiants en collaboration avec les organismes internes et externes chargés d'éducation continue au niveau universitaire.

Qualifications requises:
— diplôme universitaire;
— minimum de cinq (5) années d'expérience à un poste de direction dans l'éducation continue de préférence au niveau universitaire.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 mars 1977 au:

Service du personnel
Université de Montréal
C.P. 6128
Montréal, Qué.

Hydro-Québec

Région Manicouagan
Danny Sergerie
Service du Personnel
Route 138, Baie-Comeau

INGÉNIEUR

DESCRIPTION:
1- Planifie les additions et les modifications au réseau de distribution de la région, et participe à la planification des additions et des modifications du réseau de transport secondaire.
2- Effectue les calculs de régulation, de protection et les études économiques.
3- Travaille à la conception du réseau aérien, souterrain et aéro-souterrain de distribution et à la conception des postes de distribution.
4- Participe à l'établissement des prévisions de matériel.
5- Participe à la préparation du budget annuel d'immobilisations.
6- Effectue ou supervise des études techniques sur le matériel et l'appareillage de distribution.
7- Étudie certains problèmes techniques spécifiques reliés à l'équipement de distribution comme: l'effet de l'air salin, l'utilisation de poteaux de béton, de bois.
8- Peut à l'occasion diriger des ressources humaines, matérielles et financières rattachées à un projet.

EXIGENCES:
— Détenir un diplôme en génie électrique et être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec.
— Avoir un esprit de créativité et d'imagination.
— Pouvoir diriger des ressources humaines, matérielles et financières.
— Avoir le sens de l'organisation et des responsabilités.

LIEU DE TRAVAIL: Baie-Comeau.

SALAIRE: Selon les barèmes établis.

N.B.: Les demandes doivent parvenir au plus tard le 20 mars 1977.

SPÉCIALISTE EN RÉÉDUCATION

Centre d'Orientation et de Réadaptation de Montréal

Organisme
Centre d'accueil privé pour garçons entre 6 et 12 ans.

Tâches:
Organiser et animer des activités rééducatives et participer à l'équipe multidisciplinaire en milieu de rééducation totale.

Qualification:
Bacc. ou maîtrise en psycho-éducation ou l'équivalent.

Rémunération:
Selon les normes en vigueur au sein du ministère des Affaires sociales.

Prière de faire parvenir curriculum vitae avant le 18 mars 1977.

Directeur du service interne
Centre d'Orientation et
de Réadaptation de Montréal
39 ouest, Boul. Gouin
Montréal, Qué.

CENTRE DES SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD

PRATICIEN(NE) EN CONSULTATION PSYCHO-SOCIALE

LIEU DE TRAVAIL: SEPT-ÎLES.

SOMMAIRE DES FONCTIONS:
Exercer des activités de consultation matrimoniale, de thérapie individuelle auprès d'un conjoint et d'expertise psychosociale notamment quant à la garde des enfants dans les cas de divorce.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Diplôme universitaire en service social ou discipline connexe;
— minimum de deux (2) ans d'expérience pertinente;
— disponibilité pour voyager;
— disponibilité pour travail en dehors des heures régulières de travail.

RÉMUNÉRATION:
Selon les échelles de la Convention Collective de Travail en vigueur, prime de rétention de 8%.

Prière de faire parvenir curriculum vitae avant le 25 mars 1977, au:

Centre de services sociaux de la Côte-Nord
Services administratifs
Gestion du personnel
774 rue Bossé
Hauterive, P.Q. G5C 1L6
Tél.: (418) 589-9927

---

programme national de formation des entraîneurs

Nous vous invitons à poser votre candidature au poste de coordonnateur de la certification des entraîneurs de ce programme national. Le personnel en charge de ce programme aura son bureau dans les locaux de l'Association canadienne des entraîneurs, au 333 River Road, Vanier, Ontario. K1L 8B9.

Les fonctions de coordonnateur seront nombreuses; il devra:

1. Coordonner un programme national de certification des entraîneurs comportant plusieurs niveaux.
2. Assurer la liaison avec les organismes nationaux directeurs de sport, les gouvernements provinciaux, Sport Canada, et l'Association canadienne des entraîneurs pour toutes les questions se rapportant à la certification des entraîneurs.
3. Etablir et garder à jour une banque de données sur les entraîneurs nationaux.
4. Promouvoir le programme national de formation entraîneurs.
5. Aider à l'établissement du cours théorique du niveau III, à celui des documents relatifs aux inscriptions et aux récompenses, des bulletins de nouvelles sur la certification, etc.
6. Fournir des renseignements pour: la formation des instructeurs, les techniques d'enseignement des adultes, l'évaluation, les manuels sur l'entraînement, etc.
7. Etablir des systèmes interchangeables d'enseignement des techniques de supervision pour les exercices pratiques d'entraînement, des techniques d'évaluation pour l'équivalence des cours qui se donnent en dehors de PNCE, un plan quinquennal pour le PNCE.
8. Diriger le personnel en charge du programme, ainsi que le personnel de soutien.

Les candidats doivent posséder des connaissances étendues de plusieurs niveaux du sport et être familiers avec le programme national de formation des entraîneurs. La possession d'une maîtrise est un avantage. Il est indispensable de connaître les deux langues officielles.

Le candidat élu aura son bureau au Centre national du sport et de la récréation, à Ottawa, et travaillera étroitement avec les cadres seniors de l'Association canadienne des entraîneurs.

Salaire en relation avec les qualifications et l'expérience du candidat.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir immédiatement leur offre de services, accompagnée de leur curriculum vitae avant le 31 mars, 1977, au:

Dr. G.R. Gowan
Coordonnateur technique
Association canadienne des entraîneurs
333 River Road,
Vanier, Ont. K1L 8B9

Université Laval

PROFESSEUR EN MESURE ET ÉVALUATION

(Intérêts, attitudes et motivation)

FONCTION:
Enseigner aux trois cycles, conseiller les étudiants dans leurs travaux de thèse ou d'essai, développer et réaliser des projets de recherche.

QUALIFICATIONS:
Doctorat dans le domaine. Les porteurs de maîtrise seront aussi considérées.
Connaissance du français parlé et écrit.
Capacité de travail en équipe.

Les intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 avril 1977 à:

Monsieur le directeur
Département de mesure et évaluation
Faculté des sciences de l'éducation
Cité universitaire
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

BIBLIOTHÉCAIRE PROFESSIONNEL

Fonctions:
Sous surveillance immédiate du responsable du traitement de la documentation:
1. Supervise le catalogage et la codification (MARC canadien) effectués par les techniciens(nes);
2. Classifie selon LC;
3. Participe à la planification et au développement du système informatique et documentaire.

Qualifications requises:
Posséder un diplôme universitaire en bibliothéconomie. Quelques années d'expérience dans le domaine du catalogage et de la classification LC souhaitables. Bonnes connaissances du format MARC canadien.
Intérêt marqué pour les systèmes automatisés.

Salaire:
A déterminer selon l'expérience.
Membre de la Corporation des Bibliothécaires professionnels du Québec.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 21 mars 1977 au:

Directeur de la
Bibliothèque
École Polytechnique
Case Postale 6079
Succursale "A"
Montréal, Qué.
H3C 3A7

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PROVENCHER

ANNÉE SCOLAIRE 1977-1978
CONCOURS AU POSTE DE:

PRINCIPAL

À L'ÉCOLE POLYVALENTE

JEAN-NICOLET DE NICOLET (école polyvalente de 1800 élèves)

DÉFINITION DE TÂCHES:
— Sous l'autorité du Directeur Général, le principal de l'école assume l'entière responsabilité de son école.
— Il organise son école du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et aux règlements de la Commission.
— Il assure des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la Commission et avec le milieu desservi par l'école.
— Il dirige l'équipe de gestion de l'école.

EXIGENCES DU POSTE:
— Autorisation permanente d'enseignement.
— Formation universitaire d'au moins 16 ans de scolarité.
— Compétence dans le domaine de l'éducation.
— Leadership pouvant susciter l'esprit d'équipe et de collaboration.
— Qualification en administration ou supervision scolaire ou engagement pour l'obtention de cette qualification dans les 5 ans à venir.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
1er juillet 1977.

TRAITEMENT:
— Suivant la politique administrative et salariale du personnel de cadre des écoles.

DATE DE FERMETURE DU CONCOURS:
— 25 mars 1977, à 4 heures p.m. précises.

PROCÉDURES:
— Demander la formule d'application particulière pour ce concours au:

Service du personnel
C.S.R. Provencher
497, Mgr Bruneault
Nicolet.

Compléter la formule d'application et la retourner avant l'heure et la date ci-haut mentionnées à:

M. Georges Turcotte, directeur
Service du personnel
C.S.R. Provencher
497, Mgr Bruneault
Nicolet.

— Indiquer sur l'enveloppe d'application: **"Concours au poste de principal à l'école polyvalente Jean-Nicolet de Nicolet".**

L'OFFICE FRANCO-QUÉBECOIS POUR LA JEUNESSE
DEMANDE

DES ANIMATEURS ET DES ACCOMPAGNATEURS

CONCOURS NO 1
FONCTIONS D'ANIMATEUR

- Animer les réunions de préparation des groupes de stagiaires québécois qui doivent participer à des stages en France. Ces réunions ont pour but d'associer les stagiaires à la définition de leur programme de stage.
- Communiquer à ces stagiaires tous les renseignements d'ordre pédagogique, matériel et technique, liés à l'organisation des stages et pouvant leur être utiles avant, pendant et après ceux-ci.

EXIGENCES
- Posséder quelques expériences en animation de groupes de travail.
- Scolarité: détenir ou en voie d'obtenir un diplôme de premier cycle universitaire.
- **RÉMUNÉRATION:** Entre $75.00 et $110.00 selon la durée de la session.
- **DISPONIBILITÉ:** Etre disponible au cours des week-end en avril, mai, juin et juillet.

CONCOURS NO 2
FONCTIONS D'ACCOMPAGNATEUR

- Accompagner tout au long de leur séjour des groupes de stagiaires français au Québec dans le cadre des stages.
- Etre un soutien technique qui facilite aux stagiaires la réalisation des activités prévues au programme.
- Assurer une présence québécoise auprès des stagiaires qui favorise leur intégration au milieu d'accueil.

DISPONIBILITÉ
Tous les jours pendant deux ou trois semaines consécutives, selon les programmes de stages.

EXIGENCES
- Une bonne connaissance du Québec.
- Facilité de fonctionner en groupe.
- Une priorité sera accordée aux anciens stagiaires de l'OFQJ.

RÉMUNÉRATION $700.00 pour un stage de trois semaines.

Prière d'adresser un curriculum vitae en indiquant le numéro du concours, avant vendredi le 11 mars au:

Directeur de l'administration
Office franco-québécois pour la Jeunesse,
555 ouest, boul. Dorchester, suite 1150,
Montréal H2Z 1B1

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Un centre de distribution du livre, situé à Montréal, qui fait partie d'un important groupe composé de maisons d'éditions et de librairies recherche un cadre d'expérience pour assumer sa direction générale.

Les tâches principales comprennent la gestion générale du personnel, des installations et des opérations. À ce titre, il est nécessaire d'administrer le budget annuel, de maintenir des communications suivies avec les délégués des actionnaires, d'étudier les projets d'investissement et de développement, de décider de l'organisation du centre, d'en assurer le bon fonctionnement et de voir à ce que les normes de qualité respectent les engagements contractuels.

La personne choisie sera bilingue, âgée de 30 à 40 ans, de nationalité canadienne et détiendra, de préférence, un diplôme universitaire en administration ou en sciences comptables.

En plus d'une dizaine d'années d'expérience dans un domaine industriel ou de distribution dont au moins trois ans de direction de service, il devra posséder une bonne connaissance de la gestion physique d'entrepôt et une certaine maîtrise des systèmes informatiques.

Le poste est susceptible d'intéresser ceux qui ont le goût du défi, le sens méticuleux du détail en plus de posséder la facilité du contact humain, le don de communiquer et la clarté d'expression.

La rémunération sera en fonction de l'expérience et de la compétence mais elle devrait se situer au-delà de $25,000 par année, en plus des bénéfices marginaux.

Toute personne qui répond aux exigences qui précèdent et qui souhaite se joindre à un groupe dont l'expansion se poursuivra rapidement dans l'avenir est priée de faire parvenir son curriculum vitae en toute confiance à:

Bélanger, Chabot et Associés

C.P. 30
1825, Tour de la Bourse
Montréal, Qué.
H4Z 1A2

Membre de l'Association canadienne des Conseillers en administration

Université Laval

TRIMESTRE D'HIVER 1977
(12 avril au 8 juillet 1977)

ADMISSION AU 1er CYCLE

PROGRAMMES DE 1er CYCLE QUI ACCEPTENT DES NOUVEAUX CANDIDATS AU TRIMESTRE D'HIVER 1977 (12 avril au 8 juillet 1977)

ADMINISTRATION (Sciences de l' . . .)
Tous les programmes
AGRONOMIQUES (Sciences . . .)
Tous les programmes
ALIMENTATION (Sciences de l' . . .)
Baccalauréat ès sciences appliquées (Vivres)
ALLEMAND
Tous les programmes
ANGLAIS
Mineure en littérature d'expression anglaise
ANTHROPOLOGIE
Tous les programmes
ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE
Tous les programmes
ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES
Tous les programmes
CATÉCHÈSE
Tous les programmes
CINÉMA
CIVILISATION ANCIENNE
ÉCONOMIE FAMILIALE
ÉCONOMIQUE
Tous les programmes
ÉDUCATION (Sciences de l' . . .)
Baccalauréat en éducation (Administration scolaire)
Baccalauréat en éducation (Technologie de l'enseignement)
Mineure en sciences de l'éducation
ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE
P.P.M.F. – Élémentaire: Certificat de perfectionnement en enseignement du français à l'élémentaire
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
C.E.S.: Certificat pour l'enseignement au cours secondaire
P.P.M.F. – Secondaire: Certificat de perfectionnement en enseignement du français au secondaire
ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL
C.E.C.: Certificat pour l'enseignement collégial
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
Tous les programmes
ESPAGNOL
Tous les programmes
ÉTUDES AFRICAINES
FRANÇAIS
Tous les programmes sauf: Certificat d'aptitude à l'enseignement du français langue seconde à l'élémentaire
GÉOGRAPHIE
Tous les programmes
GREC
Tous les programmes
HISTOIRE
Tous les programmes
HISTOIRE DE L'ART
Tous les programmes
INFORMATION PROFESSIONNELLE
LANGUES SECONDES (Enseignement des . . .)
Certificat d'aptitude à l'enseignement spécialisé d'une langue seconde ou étrangère (CAESLS)
LATIN
Tous les programmes
LINGUISTIQUE
MUSIQUE
Tous les programmes
PHILOSOPHIE
Tous les programmes
PSYCHOLOGIE
Mineure en psychologie
THÉÂTRE
Mineure en théâtre
THÉOLOGIE
Tous les programmes
PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE POSTÉRIEURE À UN PREMIER GRADE
Diplôme en administration
Licence en sciences comptables

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES D'ADMISSION
Vendredi 11 mars – 17h.

NOMBRE DE CHOIX DE PROGRAMME
Les candidats ne peuvent poser leur candidature qu'à **un seul programme de cours.**

PIÈCES EXIGÉES
Avec leur demande d'admission dûment remplie, les candidats doivent faire parvenir au Bureau du registraire, Service de l'admission, les pièces suivantes:
1. un chèque visé ou mandat-poste de $15.00 (canadiens) non remboursable à l'ordre de l'Université Laval pour frais d'ouverture et d'analyse du dossier. Aucun chèque postdaté ne sera accepté;
2. un certificat de baptême ou de naissance;
3. dossier scolaire en deux copies (D.E.C. ou l'équivalent). Un document officiel ou une copie certifiée conforme est exigé.

N.B.: Un dossier qui ne sera pas complet au 11 mars sera écarté.

RÉPONSE À LA DEMANDE D'ADMISSION
Le Service de l'admission fera parvenir les réponses par courrier à compter du 31 mars 1977.

POUR OBTENIR LA FORMULE DE DEMANDE D'ADMISSION:

Se présenter au
Bureau du registraire
Service de l'admission
Pavillon de la Bibliothèque
Local 2441

ou
téléphoner au numéro: **656-3703.**
Pour toute autre information, composer **656-3703.**

ADMISSION AUX 2e ET 3e CYCLES

TOUS LES PROGRAMMES DES 2e ET 3e CYCLES ACCEPTENT DES NOUVEAUX CANDIDATS AU TRIMESTRE D'HIVER 1977 (12 avril au 8 juillet 1977) À L'EXCEPTION DES PROGRAMMES SUIVANTS:

ARCHITECTURE
ENSEIGNEMENT (Éducation)
Tous les programmes
INFORMATIQUE
ORIENTATION (Éducation)
Tous les programmes
PHYSIOLOGIE
Tous les programmes
SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE
Tous les programmes
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION
Maîtrise en sciences de l'administration (type A) – Plan A
Maîtrise en sciences de l'administration (type A) – Plan B
SCIENCE POLITIQUE
Maîtrise en analyse des politiques (type A)
SERVICE SOCIAL
Tous les programmes

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES D'ADMISSION
Vendredi 11 mars – 17h.

NOMBRE DE CHOIX DE PROGRAMME
Les candidats ne peuvent poser leur candidature qu'à **un seul programme de cours.**

PIÈCES EXIGÉES
Avec leur demande d'admission dûment remplie, les candidats doivent faire parvenir au Bureau du registraire, Service de l'admission, les pièces suivantes:
1. un chèque visé ou mandat-poste de $15.00 (canadiens) non remboursable à l'ordre de l'Université Laval pour frais d'ouverture et d'analyse du dossier. Aucun chèque postdaté ne sera accepté;
2. dossier scolaire en deux copies;
3. lettres de recommandation (3).

N.B.: Un dossier qui ne sera pas complet au 11 mars sera écarté.

RÉPONSE À LA DEMANDE D'ADMISSION
Le Service de l'admission fera parvenir les réponses par courrier à compter du 31 mars 1977.

POUR OBTENIR LA FORMULE DE DEMANDE D'ADMISSION:

Se présenter au
Bureau du registraire
Service de l'admission
Pavillon de la Bibliothèque (local 2441)

ou
téléphoner au numéro: **656-3703**
Pour toute autre information, composer **656-3703**

ADMISSION À L'EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT

A) ADMISSION
Les personnes qui désirent entreprendre un programme de l'Extension (en sciences de l'administration, en théologie ou en traduction) ou suivre un ou des cours annoncés dans les brochures de la Direction de l'extension de l'enseignement doivent présenter une demande officielle d'admission selon les modalités décrites dans l'annuaire qui paraîtra vers le 8 mars.

Conditions d'admission
Pour être admis à fréquenter des cours offerts par la Direction de l'extension de l'enseignement, les candidats doivent posséder le diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent ou une expérience jugée valable sur le marché du travail.

Date limite de réception des demandes d'admission
Le 25 mars 1977.

B) CHOIX DE COURS PRÉLIMINAIRE
Les personnes qui se sont inscrites à l'un ou l'autre des trois derniers trimestres (hiver 1976, été 1976 ou automne 1976) recevront, vers le 8 mars, les renseignements et les documents nécessaires pour faire leur choix de cours préliminaire du trimestre d'hiver 1977 (avril-juillet).

De façon exceptionnelle, les personnes qui ont été admises au trimestre d'automne 1976 et qui ne se sont pas inscrites aux cours de ce trimestre pourront faire un choix de cours préliminaire pour le trimestre d'hiver 1977 (avril-juillet) sans renouveler leur demande d'admission.

Date limite de réception des choix de cours préliminaires
Le 25 mars 1977.

C) RENSEIGNEMENTS ET ANNUAIRE
Pour obtenir l'annuaire ou tout autre renseignement, on est prié de s'adresser à:

pour les cours et programmes en administration
Direction de l'extension de l'enseignement
Section des sciences de l'administration
Pavillon des sciences de l'administration
Bureau 144
Université Laval
Tél.: (418) 656-3585

pour tout autre cours et programme
Direction de l'extension de l'enseignement
Pavillon de la Bibliothèque
Bureau 2417
Université Laval
Tél.: (418) 656-3202

SERVICE D'ACCUEIL CANDIDATS ADULTES

Les personnes âgées d'au moins 21 ans qui ont mis un terme à la fréquentation continue du système scolaire depuis au moins vingt-quatre (24) mois, dont l'expérience de travail permet de croire qu'elles ont atteint un niveau de culture et de maturité suffisant pour entreprendre un programme d'études universitaires et qui ont complété les cours d'appoint requis pour l'admission à ce programme, sont priées d'entrer en contact le plus tôt possible avec le **Service d'accueil (tél.: 656-2257).**

RENSEIGNEMENTS DIVERS

LOGEMENT DANS LA CITÉ
L'étudiant qui désire réserver une chambre dans les Résidences de l'Université Laval doit communiquer avec le Directeur des Résidences, Pavillon Parent, Université Laval, Québec, G1K 7P4 (tél.: 656-2941).
Les chambres dans les Résidences étant en grande demande, il faut réserver le plus tôt possible.

LOGEMENT HORS CAMPUS
Si les Résidences ne peuvent répondre à votre demande faute de places disponibles, ou si vous préférez demeurer à l'extérieur de la Cité universitaire, le Service de logement de l'Université peut vous aider à trouver une chambre à proximité du campus, en vous adressant directement au bureau de logement hors campus, Pavillon Lemieux, (tél.: 656-2911).

SERVICE DES BOURSES ET AIDE FINANCIÈRE
Pour toutes demandes de renseignements composer: 656-2319

Cité universitaire, Québec